



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08113532 3

88

*Presented by*

*John Bigelow*

*to the*

*Century Association*

\* DM  
MERCURE







7/10/2000

MEM



# MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

JUILLET. 1730.



GUILLAUME CAVELIER; rue  
S. Jacques, au Lys d'Or.

LA VEUVE PISSOT, Quay de Concy,  
à la descente du Pont-Neuf, au coin  
de la rue de Nevers, à la Croix d'Or.

JEAN DE NULLY, au Palais,  
à l'Ecu de France & à la Palme.

---

M. DCC. XXX.

Paris. *Privilège du Roy.*



# MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

JUILLET. 1730.



A PARIS;

GUILLAUME CAVELIER; rue  
S. Jacques, au Lys d'Or.

LA VEUVE PISSOT, Quay de Concy,  
à la descente du Pont-Neuf, au coin  
de la rue de Nevers, à la Croix d'Or.

JEAN DE NULLY, au Palais,  
à l'Ecu de France & à la Palme.

---

M. DCC. XXX.

Probat. *Privilège du Roy*

## A V I S.

**L**ADRESSE generale est à Monsieur MOREAU, Commis au *Mercur*, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le *Mercur*, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le *Mercur* de France de la première main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

P R I X X X X . S O L S .



# MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

JUILLET. 1730.



PIECES FUGITIVES,

*en Vers & en Prose.*

---

LA DOUCEUR,

O D E.



Vertu que l'Arbitre du Monde,  
Préfère à tant d'autres vertus,  
Qui tiens dans une paix profonde;

Les cœurs par des Traits abbatus,  
Fille du Ciel, Douceur charmante,  
Aux Chançons, que pour toi j'enfante;  
Viens mêler tes charmes puissants :

A ij. Que

## 480 MERCURE DE FRANCE

Que sur ma Lyre harmonieuse,  
Une tendresse précieuse,  
Immortalise mes accens.



L'Espérance par toi conduite,  
Entre chez les tristes Humains :  
Quels biens n'as-tu pas à ta suite ?  
Tu les répands à pleines mains.  
Tu nous donnes les récompenses,  
Et quand tu punis les offenses,  
On aime ta sévérité.  
Parmi les bienfaits que tu places,  
Les refus tiennent lieu de graces ;  
Tout part de la même bonté.



Ainsi lorsqu'au Printems de l'âge,  
Par d'inévitables attraits,  
Une Beauté brillante & sage,  
Aux jeunes cœurs lance ses Traits ;  
De sa candeur insinuante,  
Ses Amans, Troupe impatiente,  
Respectent l'accueil gracieux :  
A l'Amour son ame rebelle,  
Vers l'Amitié tendre & fidele,  
Tourne la douceur de ses yeux.



Loin de moi, Fierté sourcilleuse ;  
Qui des plus intimes amis

Par une hauteur pointilleuse ,  
 Fais d'implacables ennemis :  
 Je laisse à des âmes vulgaires ,  
 Tes faveurs toujours mercenaires ;  
 C'est un appas trop dangereux :  
 Avec dédain , je les néglige ,  
 Les respects que ton faste exige ,  
 Me sont un tribut onereux.



Dans une puissance modeste ;  
 Qui craint d'étaler son pouvoir ;  
 Je reconnois l'Esprit celeste ;  
 Tout m'avertit de mon devoir.  
 Mais d'une humeur fiere & hautaine ;  
 Je hais l'affectation vaine ,  
 Qui me refuse ses regards :  
 Je ris d'une grandeur farouche ;  
 Qui dédaigne d'ouvrir la bouche ,  
 Pour applaudir à mes égards.



Mortels , devenez plus traitables ;  
 Et nous tombons à vos genoux :  
 Oüi , vous nous êtes secourables ,  
 Mais , vous , que feriez-vous sans nous ?  
 Ecartez ces sombres nuages ,  
 Qui de vos augustes visages ,  
 Bannissent la sérénité ;

A iij Et

# 1482 MERCURE DE FRANCE

Et par des hommages sincères ,  
Vous verrez nos cœurs moins sévères ,  
Reprendre leur vivacité ,



A ceux mêmes qu'un sort fantasque ;  
Asservit à nos volontez ,  
Epargnons du moins la bourrasque ,  
De nos caprices indomptez.  
Que notre bras , qui les châtie ,  
Dans le temps qu'il les humilie ,  
Les traite comme nos égaux :  
Fuyons ces aigreurs offensantes ;  
Et ces paroles foudroyantes ,  
Qui ne font qu'irriter leurs maux.



Non , rien n'arrose mieux la terre ;  
Que l'eau qui coule sans fracas :  
L'Onde qu'enfante le Tonnerre ,  
Cause toujours d'affreux dégats ;  
Tout cede au caprice terrible ,  
Tout hait la rigueur inflexible ,  
D'un furieux , d'un emporté :  
Mais les cœurs avec confiance ,  
Suivent l'aimable violence ,  
D'une paisible autorité.



Qu'apperçois-je ? Mars & Bellone ,  
Egorgent

Égorgent les Romains tremblans :  
 Les Lauriers qu'Auguste moissonne,  
 Ne sont que des Lauriers sanglants ;  
 Sous son bras, les Villes rangées,  
 Pleurent, dans le sang submergées ;  
 Leurs plus fideles deffenseurs,  
 Et son triomphe imaginaire,  
 N'est qu'un spectacle sanguinaire ;  
 Où je vois d'affreuses couleurs.



C'est toi, Douceur compatissante,  
 Qui viens arrêter tant d'excès :  
 De la victoire menaçante,  
 Tu bornes les cruels succès :  
 Par tes soins l'Abondance heureuse,  
 Bientôt de l'ardeur belliqueuse,  
 Va réparer les vains exploits :  
 Déjà le Vainqueur redoutable,  
 Prête sa main infatigable,  
 Pour souscrire à tes saintes Loix.



Ah ! pour la véritable gloire,  
 Ne cessons jamais d'être ardens ;  
 Et ne vivons pas dans l'Histoire,  
 Pour effrayer nos descendans.  
 C'est-là que, devant tous les hommes,  
 Nous paroîtrons tels que nous sommes,

A iiiij. Affables

# 1484 MERCURE DE FRANCE

Affables , durs , mauvais ou bons ;  
Que dans cet avenir immense ,  
Par des actions de clemence ,  
Les Humains connoissent nos noms.



FRANCE , c'est par là que l'on vante ;  
L'auguste Sang de tes BOURBONS :  
L'aimable Vertu que je chante ,  
Est l'ame de leurs actions.  
Que cette bonté magnanime ,  
Pour ton PRINCE à jamais anime ;  
La tendresse de ses Sujets ;  
Et que les Filles de Mémoire ,  
Forment , pour celebrer sa gloire ;  
Tous les jours de nouveaux projets.

DE LA RUE , ancien Professeur de  
*Rhétorique.*



*MEMOIRE pour servir à l'Histoire  
de la Peinture. Vie de feu M. Jouvenet.*

**J**EAN JOUVENET , Peintre ordinaire du Roy , & l'un des plus fameux de son temps , fils de Laurent Jouvenet Peintre , qui lui montra les premiers principes de son Art , nâquit à Roüen le 12  
Avril

JUILLET. 1730. 1489

Avril 1644. Ses Ancêtres , Originaires d'Italie , étant venus s'établir à Lyon , & delà en Normandie , y ont tous professé la Peinture avec succès ; ce fut Noël Jouvenet son ayeul qui en donna les premiers principes au célèbre *Poussin* ; duquel celui-cy copia d'abord les Tableaux , & prit si-bien le goût & l'esprit , que ses premiers Ouvrages viennent beaucoup de la maniere de cet excellent Peintre. Mais le génie facile & vaste de Jean Jouvenet fut trop vif & trop élevé pour se renfermer long-temps dans les bornes étroites & serviles de l'imitation. Né pour ce que la Peinture a de plus grand , il se fit bientôt une maniere sûre & hardie , fondée sur des principes certains , qu'il s'étoit renduë propre à lui-même , d'après la seule & belle nature , qu'il étudia toujours avec le discernement le plus exquis & l'application la plus suivie. C'est ce qui a mis dans tous ses Ouvrages une action si vive , si naturelle , si-bien entendue , la vraie intelligence du Clair-obscur & l'accord le plus parfait des Ombres & des Lumières , un Dessin sçavant & correct , le plus beau choix des attitudes & de tout ce qui rend ses Personnages nobles , vivans , animez , les Draperies les mieux jettées & d'un meilleur goût. Il possédoit au souverain degré la connoissance

A. v. la

## 1486 MERCURE DE FRANCE

la plus exacte de la Perspective Aérienne, qui fait comme jouer l'air, & tourner l'œil du Spectateur autour de toutes ses figures; il faisoit paroître le lieu de la Scene, aussi vaste qu'il convenoit à son sujet, sans équivoque & sans contradiction, répandant sur tous ses objets, par l'artifice du clair-obscur, & l'intelligence du Coloris en general, ce vrai charmant qui trompe si agréablement par la juste harmonie des couleurs & de la perspective. Il avoit d'ailleurs toutes les parties qui font l'excellent Peintre & le grand Maître.

Il n'est pas étonnant que des talens si rares ayent eû de si prompts & de si heureux succès, ni que cet habile Artiste ait acquis de si bonne heure une réputation, qu'il a toujours soutenue & augmentée jusqu'à sa mort.

Etant venu à Paris à l'âge de 17 ans, pour étudier & se perfectionner dans la Peinture, quelque mal-intentionné s'avisa d'écrire à son pere qu'il perdoit tout son temps en vains amusemens, & qu'il ne travailloit point. Le jeune homme piqué d'un reproche si injuste, se justifia par un Tableau d'Histoire, qu'il envoya à son pere.

C'étoit un *Moïse frappant le Rocher*, qu'il avoit fait de génie. : Ouvrage infiniment

**JUILLET. 1730. 1487**

ment au-dessus de la force de son âge, & qui fit sentir dès lors jusqu'où iroit un Éleve, dont les premiers coups d'essay pouvoient passer pour des Chefs-d'œuvres.

Ce Tableau, dont la composition est fort riche, est entierement dans la maniere du Pouffin.

Son mérite bien-tôt répandu le fit recevoir avec applaudissement à l'Académie Royale de Peinture en 1675. Il y fut fait Adjoint à Professeur en 1676. Professeur en 1681. Adjoint à Recteur en 1702. Directeur en 1705. & Recteur perpetuel en 1707. Son Tableau d'Académie représente Esther évanouïe devant Assuerus, que les Académiciens regardent comme un de leurs plus beaux Tableaux.

M. le Brun qui l'estimoit beaucoup, le fit travailler sous lui dans les grands Ouvrages du Roy, à S. Germain, aux Tuileries, à Versailles, à la Gallerie, &c.

Sa surprenante facilité & son génie abondant, lui ont fait enrichir la France d'un très-grand nombre d'Ouvrages répandus à la Cour, dans Paris & dans les Provinces.

Il avoit été mandé en 1694. par le Parlement de Bretagne, pour y peindre la Seconde Chambre des Enquêtes, & l'année suivante il peignit encore à Rennes, dans une Gallerie du Greffier en Chef du

A. vj

Par-

## 1488 MERCURE DE FRANCE

Parlement, un Platfond de 40 pieds de long, qui lui acquit beaucoup de réputation. Ce beau morceau, un de ceux qu'il estimoit le plus, fut fait en 45 jours.

Son premier Ouvrage public, & qui lui en fit une fort grande, fut un grand Tableau (*ou May*) qu'il fit pour Notre-Dame de Paris, & qui fut fort applaudi.

LOUIS XIV. voulut qu'il peignit dans sa superbe Eglise de l'Hôtel des Invalides, les douze Apôtres, de 14 pieds de proportions, avec leurs Attributs, peints à Fresque, qui sont autour de ce magnifique Dôme; & Sa Majesté le nomma pour peindre dans sa nouvelle & somptueuse Chapelle de Versailles, la partie qui est au dessus de la Tribune, où il a représenté admirablement *la Descente du S. Esprit sur la Vierge & sur les Apôtres*. Il y a encore de sa main dans cette belle Chapelle, un excellent Tableau de *saint Louis*, qui fait panser les blessez & enterer les Soldats tuez à la Bataille de Damiette.

Le Roy fut si content de ces travaux, qu'outre le payement de ses Ouvrages, ce grand Prince lui augmenta considérablement la pension (a) dont il l'avoit

(a) Quand il remercia le Roy en 1695. de la pension qu'il avoit obtenüe; S. M. lui dit, avec bonté, je suis fort content de vous, continuez à bien faire, & votre merite sera récompensé.

JUILLET. 1730. 1489

déjà honoré long-temps auparavant; ce qui fut une marque de distinction très-flateuse.

On voit de sa main l'*Apotheose d'Hercules*, dans le grand appartement du Château de Versailles, un Tableau représentant l'*Hyver*, dans le grand Sallon de Marly; un de *Latône & de ses Enfans*, à Meudon; *Zéphire & Flore*, la naissance de *Bacchus & Apollon*, qui descend dans le sein de *Thétis*, à Trianon.

Il n'est pas possible de faire icy le détail de tous les Tableaux qu'il a peints, & qui se conservent précieusement dans les Cabinets des Curieux.

Quant à ses Ouvrages publics, il y a quatre grands morceaux dans l'Eglise de S. Martin des Champs, qui font l'admiration de tous les Connoisseurs, & qui représentent (plus grand que nature) *la Pecheresse chez le Pharisien*. JESUS-CHRIST *chassant les Marchands du Temple*. *La Pêche de S. Pierre*, & *la Résurrection du Lazare*.

Le feu Roy s'étant fait apporter ces quatre Tableaux à Trianon, ordonna à l'Auteur de les répéter, afin d'en faire quatre pièces de Tapisseries de la Couronne. Et quand le Czar de Moscovie, Pierre le Grand, vint en France en 1721. il parut si charmé de ces superbes Tapisseries, qui

1490 MERCURE DE FRANCE  
qui avoient été faites aux Gobelins, sous  
les yeux-mêmes de l'Auteur, que LOUIS  
XV. à présent Regnant, en fit present à  
Sa Majesté Czarienne, avec Ordre qu'on  
en refit pour la Couronne de pareilles  
aux Gobelins, où elles ont été plusieurs  
fois répétées. Il ne faut pas oublier dans  
cet article un grand Tableau de la Cene  
de N. S. qui a aussi été mis en Tapissierie,  
pour le Roy.

Un autre morceau inimitable de ce  
Peintre, est le grand Tableau du Chœur  
des Chartreux à Paris, où JESUS-CHRIST  
*est représenté au bord du Lac de Génésareth,*  
*guérissant un nombre infini de divers Ma-*  
*lades.*

Dans les autres Eglises de Paris, on ad-  
mire aux Capucins, le Tableau du Grand  
Autel, qui est *une Descente de Croix, & le*  
*Martyre de S. Ovide*, dans la Paroisse de  
S. Roch, *le Martyre de S. André*, que l'on  
regarde comme une piece achevée; le Sa-  
crement de l'*Extrême-Onction*, dans une  
Chapelle de l'Eglise de Saint Germain de  
l'Auxerois; *une Nativité*, dans la Chapelle  
du College de Louis le Grand; JESUS-  
CHRIST *élevé en Croix*, dans l'Eglise  
des Religieuses de S. Dominique, rue de  
Charonne, &c.

On voit plusieurs Ouvrages de lui au  
Château de Meudon, à l'Hôtel de Conti

JUILLET. 1730. 149

à Paris, chez M. de Saint-Pouanges, & le  
President Robert, &c.

Mais ce qui est bien remarquable, &  
peut-être sans exemple, c'est que sur la fin  
de sa vie ce grand Peintre étant devenu  
paralitique de la main droite, après un ac-  
cident d'apoplexie, dont il fut attaqué en  
1713. peignit librement de la main gau-  
che plusieurs grands Ouvrages, qui ne  
cedent en rien à tout ce qu'il avoit fait  
dans toute sa force, de plus fini & de plus  
hardi; tant il est vrai que ce n'est point la  
main seule, ni son adresse qui fait la pein-  
ture; mais la tête, les lumieres de l'esprit  
& la science des principes vrais & cer-  
tains.

Ces Tableaux peints de la main gauche  
sont un Plafond de trente pieds de long,  
à la seconde Chambre des Enquêtes du  
Parlement de Rouen, où l'on voit *la Jus-  
tice qui terrasse la fraude, la chicane, &c.*  
*la Visitation de la sainte Vierge*, dans le  
nouveau Chœur de l'Eglise Métropolitai-  
ne de Paris; & *une Assomption*, pour la  
Chapelle d'un de ses amis, aux Voisseaux,  
près de Beaumont sur Oyse.

Les Grands - Hommes devoient être  
aussi immortels que leurs Ouvrages. Ce-  
lui-ci chéri de tous ceux qui le connois-  
soient, respecté & considéré de tous les  
Connoisseurs, estimé de tout le monde &  
aussi

1492 MERCURE DE FRANCE  
aussi recommandable par sa probité que  
par ses talens, mourut le 5 Avril 1717.  
au milieu de sa famille, dont il faisoit  
toutes les délices, & qu'il avoit élevée dans  
les principes des plus solides vertus, ne  
laissant point de garçons, héritiers de son  
génie, mais quatre filles, d'un mérite tres-  
distingué.

Au défaut de fils, il a eû la consolation  
de laisser un Eleve dans son neveu, M.  
Restout, receu depuis sa mort à l'Acadé-  
mie, & qui a fait de si grands progrès,  
qu'on peut dire que son illustre oncle re-  
vit en lui. C'est à l'occasion de ce cher  
neveu, que feu M. Jouvenet découvrit  
un talent qu'il ne croyoit pas avoir:  
Voici comment. Revenu des Eaux de  
Bourbon, qui n'avoient rien operé sur  
son bras paralytique, il voyoit peindre  
M. Restout, & voulant lui faire faire  
quelque correction dans son ouvrage, il  
ne pouvoit pas bien se faire entendre.  
Vif & prompt' comme il étoit, il prend  
brusquement le Pinceau de la main gau-  
che, il opere; & cette main guidée par la  
force de son esprit, trace exactement &  
exprime sa pensée. A son étonnement,  
succeda la joye incroyable qu'il eut de se  
voiren état de travailler, & de cultiver  
un Art pour lequel il avoit tant d'amour.

On ne prétend pas donner icy le Ca-  
talogue

atalogue de tous ses Ouvrages , cela grossiroit trop ce Journal ; mais nous le donnerons au Public , avec les noms des celebres Graveurs qui les ont mis en Estampes , persuadez que les Curieux nous en sçauront gré.

Jouvenet , est un des Peintres de son tems qui a produit le plus de grands Ouvrages. Il avoit une pratique facile, exactement soumise à sa féconde imagination, & dessinoit avec une facilité & une précision admirable , sans jamais perdre la nature de vûë , qu'il ne cessoit d'étudier, pour parvenir à cette imitation naïve qu'on admire dans ses Tableaux. On en voit quelques-uns de Chevalet , où il s'est un peu écarté de cette grande maniere fiere & ressentie , qui prouvent qu'il sçavoit mettre des graces & de la délicatesse dans ses Ouvrages , selon l'exigence des cas ; car on a long-tems cru qu'il cherchoit autant à étonner le Spectateur qu'à lui plaire.

Ses Portraits sont d'une ressemblance parfaite & d'une verité admirable. Il imaginoit facilement & composoit tres-bien , exprimoit sensiblement & employoit à propos les allégories & les épisodes, pour enrichir & faire valoir ses productions.

Il n'avoit jamais vû l'Italie , quelque amour qu'il eut pour les grands Maîtres qu'elle

1494 MERCURE DE FRANCE  
 qu'elle a produits & pour les merveilleux  
 Ouvrages qu'on y admire ; preuve cer-  
 taine , mais rare , que les heureux talens  
 dispensent les grands hommes des routes  
 ordinaires. Le feu Roy , qui avoit pour  
 lui une estime singuliere, lui fit l'honneur  
 de lui dire un jour que s'il vouloit faire le  
 voyage pour sa propre curiosité , & pour  
 satisfaire l'envie qu'il en avoit toujours  
 conservée , il en feroit tous les frais. Mais  
 les grandes occupations que M. Jouvenet  
 avoit alors, & qu'il a toujours eues depuis,  
 ne lui ont jamais permis d'entreprendre  
 ce voyage. Au reste il avoit beaucoup de  
 probité & de religion , n'aimant point le  
 faste ; il étoit fort charitable, compatissant  
 & bon ami.



*S U I T E de la Traduction du Poëme  
 de Petrone , sur la Guerre Civile.*

**L'** Ame du grand César de rien n'est alar-  
 mée ;

Rien ne peut arrêter l'ardeur de son armée :  
 Parmi les cris de joye , il monte dans ces lieux ;  
 Il y campe , & delà , jettant au loin les yeux ,  
 Il découvre les Champs de l'injuste Hesperie ;  
 Il sent à cet objet redoubler sa furie.  
 Et levant vers les Cieux & les mains & la voix ,

- « O Dieux, dit-il, ô Terre, où mon bras autre-  
 fois ,  
 « Par de sanglans combats , captiva la Victoire ;  
 « O Pays , dont j'ai fait & la joye & la gloire.  
 « Un reste de bonté me parle encor pour toy ;  
 « Je cours à la vengeance , & j'y cours malgré  
 moy.  
 « La Guerre qui s'apprête, ô Rome , est ton ou-  
 vrage :  
 « Toy seule , tes mépris ont formé cet Orage.  
 « Quoy ? tandis que volant de combats en  
 combats ,  
 « Je t'affervis le Rhin , j'augmente tes Etats ;  
 « Tandis que t'immolant le débris de la Gaule ;  
 « J'affermis de nouveau la paix du Capitole ,  
 « L'Exil de tant d'Exploits sera l'indigne prix ;  
 « As-tu donc crû César , insensible au mépris ?  
 « Chaque succès nouveau , me fait un nouveau  
 crime !  
 « Des Romains que je fers , serai-je la victime ?  
 « Esclaves malheureux , d'un fordide intérêt ,  
 « Bien plus que mon pouvoir , ma gloire vous  
 déplaît.  
 « En vain la paix convient au bien de la patrie ;  
 « La Guerre contre moi , sert mieux la jalou-  
 sie .  
 « Qu'ils ne se flattent pas que ce bras , sans ven-  
 geur ,  
 « Puisse tomber aux fers d'un indigne vain-  
 queur.
- « Non .

# 1496 MERCURE DE FRANCE

- Non , non , je ne crains point leur injuste ca-  
price ,
- Allons , le fer en main , leur demander jus-  
tice.
- Mon crime , chers amis , est un crime com-  
mun ,
- Rome , en me menaçant , vous menace cha-  
cun.
- Je n'ay pas vaincu seul , je vous en dois la  
gloire ,
- Nous devons partager le fruit de la victoire.
- Marchons à Rome , allons , prevenons le dan-  
ger ,
- Il faut , chers compagnons , périr ou se ven-  
ger.
- Pour moy , graces à vous , je ne suis point à  
plaindre ,
- Avec de tels Guerriers , Cesar ne sçait rien  
craindre.

A peine achevoit-il , que par un vol heureux ;  
Un Aigle l'assura du succès de ses vœux.

Sur la gauche du Camp , les Forêts retentirent ;  
On entendit des voix , que les flammes sui-  
virent.

Phébus , d'un or plus pur , rehaussa ses cheveux ,  
Et fit sur l'Horison sentir de nouveaux feux.

Cesar , fortifié par tant d'heureux présages ,  
Au

J U I L L E T. 1730. 1497

Au travers des dangers , va s'ouvrir des passages.

Il marche le premier ; la neige & les glaçons  
Résistent quelque temps au poids des Escadrons ;  
Mais bien - tôt , de la terre , échauffant la surface ,

La foule sous ses pas , fait dissoudre la glace ;  
La Neige disparoît , sous les Chevaux tremblans ,

On voit de toutes parts , se former des Torrens ;  
Dont les Flots tout à coup rasfermis & solides ;  
S'arrêtent au milieu de leurs chûtes rapides.

On diroit , à l'aspect d'un si prompt changement

Qu'un invisible frein , retient cet Element.

En vain sur le penchant de ces routes glissantes ,

S'avancent pas à pas , les Légions tremblantes.

Armes , Hommes , Chevaux , Bagages , Etendards ,

Pêle , mêle , emportez , tombent de toutes parts ;

Pour surcroît de Terreur , il survient un Orage ;

L'Aquilon déchaîné fait éclater sa rage ;

Dans un Nuage horrible , il amene la nuit ;

Et la Grêle aussi-tôt se répand à grand bruit.

Il semble qu'une Mer au haut des Cieux formée ,

De sous ses Flots glacez , veut engloutir l'Armée.

# 1498 MERCURE DE FRANCE.

Le Ciel, la Terre & l'Onde ensemble confon-  
dus,

Sous l'effort de l'Hyver sont unis & vaincus.

Cesar résiste seul, appuyé sur sa Lance,

Il brave le péril, il descend, il s'avance.

Tel Alcide autrefois, d'un pas victorieux,

Marchoit sur le Caucafe, & tel au haut des

Cieux;

Paroiffoit Jupiter, lorsqu'armé du Tonnerre,

Il confondoit l'orgueil des enfans de la Terre.

Mais tandis que l'Armée après tant de Travaux,

Aux pieds de ces Rochers, se range à ses Dra-  
peaux.

La Déesse aux cent voix, part d'une aîle trem-  
blante,

Vole au Mont-Palatin; là, semant l'épouvante,

Elle apprend aux Romains, que Cesar en fu-  
reur,

Arrive & va bien-tôt leur parler en vainqueur.

Leur fait voir ses Vaisseaux, sur les Mers d'As-  
sonie,

Ses Soldats tout couverts du sang de Germanie.

L'Incendie & le sang, les dangers, les hazards,

La Guerre & ses horreurs s'offrent de toutes  
parts.

Rome aux premiers éclairs de ce funeste orage,

En differens projets, s'agite & se partage.

L'un

JUILLET. 1730. 1499

L'un par terre s'enfuit, l'autre sur des Vais-  
seaux ;

La Patrie est déjà moins seure que les eaux.

Il en est dont le cœur moins sensible aux allar-  
mes ,

Attend que le destin s'explique par les armes.

Plus on craint, plus on fuit; le peuple épouventé,

Ne croit plus dans ses Murs trouver de sûreté ,

Il s'éloigne, & tenant une route incertaine ,

Il se porte au hazard ou sa frayeur l'entraîne.

Rome se plaît à fuir, les Romains de concert ,

De ces Murs si fameux font un affreux désert.

Le fils tremblant gémit entre les bras du Pere ;

Celui-cy tient les Dieux que sa Maison revere ,

Et maudissant cent fois les ennemis absens ,

Les accable de loin , sous des vœux impuissans.

L'Epouse avec l'Epoux , l'Enfance & la Vieil-  
lesse.

Dans leurs embrasemens confonde leur tristesse,

La jeunesse , au hazard , sans consulter le poids,

Court au premier objet qui peut fixer son choix,

L'Avare , sur ses bras , charge son équipage ,

Et voulant tout sauver , porte tout au pillage.

Ainsi quand l'Aquilon , troublant la paix des  
Flots ,

Par un souffle imprévu surprend les Matelots.

L'Art & le Gouvernail , tout devient inutile ;

Aux travers des Ecueils, l'un se cherche un azy-  
le ,

Celui-cy

# 1500 MERCURE DE FRANCE

Celui-cy jette l'anchre & deffend son Vaiffeau ;  
L'autre attend son salut & du fort & de l'eau.

Mais que dis-je , la Mer & les Vents & l'O-  
rage ,

Des Romains effrayez , sont une foible image.

Le croira-t-on ? Tout fuit en ce trouble hon-  
teux ;

Le Senat , les Consuls , & Pompée avec eux.

Oui , ce Héros vainqueur , du Pont , de Mithri-  
dates ,

La Terreur de l'Hydaspe , & l'Ecueil des Py-  
rates,

Lui , que Rome en un jour , vit triompher trois  
fois ,

Lui , qui fit aux Dieux même , envier ses Ex-  
ploits ,

Enfin , lui dont le nom redouté du Bosphore ,

Vole de Mer en Mer , du Couchant à l'Aurore ;

Il fuit ; le sort cruel lui fait tourner le dos ,

Et traite également le Peuple & le Héros.

Le dirai - je ? le Ciel en ce désordre extrême ,

Le Ciel a vû trembler , a vû fuir les Dieux  
même.

En vain dessus la Terre il reste des Autels ;

Toutes les Déitez s'éloignent des mortels.

La Paix , la douce Paix , les quitte la première ;

Ses bras blancs sont flétris d'une main meurtrie-  
re.

Ses yeux baignez de pleurs d'un voile sont cou-  
verts ,

Et dans ce triste état elle vole aux Enfers.  
 La foy court sur ses pas , en compagnie fidelle  
 Et les Cheveux épars , Thémis fuit avec elle.  
 La Concorde les fuit , déchirant ses habits,  
 Et quitte avec regret des peuples trop chéris.  
 En échange , Pluton fait sortir sur la Terre ,  
 Les Monstres que l'Enfer dans ses gouffres en-  
 ferre.

La cruelle Erinnis , Megere , ses flambeaux ,  
 Et tout ce qu'en la Guerre on éprouve de maux,  
 Remplissent l'Horison de funestes images ,  
 On voit par tout des feux , des meurtres , des  
 ravages.

Sur ce nouveau Théâtre arrive la Fureur ,  
 Comme un Courfier sans frein , qu'éguillonne  
 la peur.

Dans un Casque sanglant , elle montre un visage ;  
 Où cent coups imprimez , sont témoins de sa rage.  
 Son bras gauche est couvert d'un Bouclier épais,  
 Dont le cuir est chargé d'une gerbe de traits.  
 D'un infernal Tison , sa main droite enflam-  
 mée ,

Répand des Tourbillons de feux & de fumée.  
 La Terre s'apperçoit qu'elle a changé de Dieux ;  
 Le même changement se fait sentir aux Cieux,  
 En differens projets , l'Olimpe se divise ,  
 Dione de Cesar protege l'entreprise.  
 Minerve est pour Cesar , & l'invincible Mars  
 Veut lui servir de Guide , au milieu des hazards.

# 1302 MERCURE DE FRANCE

Pour Pompée , Apollon & sa sœur se déclarent ,  
A le servir , Mercure , Alcide se préparent.

L'égalité des faits , des Lauriers , des Travaux ,  
La gloire unit ensemble , Alcide & ce Héros.

Déjà par les Clairons , la Discorde animée ,  
Elevé dans les Aïrs sa tête envenimée.

Dans sa bouche croupit un sang épais & noir ,  
Où sa Langue pressée , a peine à se mouvoir.

On y voit les débris de quelques dents gluantes ,  
Ses Cheveux sont autant de Couleuvres siffantes.

Ses habits déchirez , ses yeux brillants de pleurs ,  
Et son flambeau fatal annoncent ses fureurs.

Elle sort des Enfers , & d'une marche prompte ,  
Vers le Mont-Apennin , elle avance , elle y monte.

Et , delà , découvrant les Terres & les Mers ,  
Et s'écriant d'un ton , dont frémit l'Univers :

« Allez , Peuples , dit - elle , allez , courez aux  
Armes ,

« Répandez à la fois , les feux & les alarmes ,

« Qui se cache périt & le sexe & les ans ,

« Sont d'un foible secours , femmes , vieillards ,  
enfants.

« Tout doit prendre parti , tout doit parler de  
guerre ,

« Tout doit être agité jusqu'au sein de la Terre

« Toy , Marcellus , soutiens , anime le Senat ,

« Excite , Lentulus , les Romains au combat.

« Le Peuple , Curion , à te suivre s'apprête ;

« Qui

JUILLET. 1730. 1503.

- Qui t'arrête , Cefar ? acheve ta conquête.
  - En vain Rome prétend repouffer tes efforts ;
  - Viens forcer des Remparts , viens piller des Tréfors.
  - Et toy , Pompée , & toy , va sauver ta patrie
  - Va , cours enfanglanter les Mers de Theffalie
  - Epidauré t'attend , va d'un pas glorieux ,
  - Entre Cefar & toy faire expliquer les Dieux.
- Elle dit , & foudain la Terre obéiffante ,  
Par un prompt mouvement répond à fon attente.



*SUITE de l'Eloge de M. Baron , &c.*

**I**L arriva aux Indes dans la même année 1671. après avoir effuyé les fatigues d'un long & penible voyage , d'abord par terre en traversant une partie des Déserts d'Arabie & de la Perse , pour se rendre à Ormus , dans le Golphe Persique , où il s'embarqua sur un Vaisseau du Roi qui le conduisit à Surate , Ville Maritime de l'Indostan ou des Etats du Grand Magol.

J'écrirois un volume entier si j'entreprendois de suivre pas à pas nôtre Directeur , pendant les douze ou treize années qu'a duré son Administration , dans les principales circonstances ou il a continué

Bij de

## 1304 MERCURE DE FRANCE

de faire paroître son zele ardent pour la Religion , ses égards pour les Ministres , sa charité sans bornes , son fidele attachement au service du Roi , dont il a soutenu hautement la gloire dans plusieurs occasions , son application au bien general du Commerce , & aux interêts de la Compagnie ; je ne finirois point , dis-je , si je rapportois tous les faits publics ou particuliers qui sont venus à ma connoissance par des Personnes respectables , qui en ont été les Témoins, où que je trouve dans de fideles Memoires, & qui sont autant de traits marqués de toutes les vertus qui font le grand Homme & le parfait Chrétien.

Je me contenterai de rapporter ici ce qu'il fit paroître de conduite , de courage & de fermeté , dans une occasion importante qui se presenta , & qu'il ne seroit pas juste de passer sous silence. La Guerre qui s'étoit allumée en Europe entre la France & la Hollande dès l'année 1672. passa jusques dans les Indes. Les Hollandois , puissans , comme l'on sçait , par leur Commerce dans cette partie de l'Asie , entreprirent en 1674, le Siege de la Ville Maritime de S. Thomé , où les François avoient un Etablissement considerable. M. de la Haye qui y commandoit pour le Roi , & qui ne s'attendoit pas à cette attaque , desespera de pouvoir sauver une Place ,

J U I N. 1730. 1505

Place , assez dépourvûe ; il demanda du secours à M. Baron , qui fit armer à ses dépens deux bons Vaisseaux , chargés de toutes sortes de Munitions ; sur lesquels il s'embarqua lui-même & entra dans le Port de S. Thomé , à la vûe des Ennemis , dans l'intention de partager avec le Commandant la gloire & le peril de cette défense.

Elle fut longue & vigoureuse , on y fit , surtout du côté des Chefs , des prodiges de constance & de valeur. Mais les Ennemis recevant tous les jours de nouveaux Renforts , les Assiegez fort diminuez n'ayant presque plus de Munitions & toute esperance de secours étant d'ailleurs perdue , on ne put s'empêcher de capituler. La réputation de M. Baron , sa presence & sa fermeté , rendirent les conditions fort honorables : Voici de quelle maniere M. Baron y fut spécialement compris dans le XII. article du Traité.

» M. Baron, Directeur General pour la  
» Compagnie Royale dans la Ville de saint  
» Thomé , pourra avec tout son bagage &  
» tous ses Domestiques s'en aller à Surate  
» sur les Vaisseaux Hollandois qui iront à  
» la premiere \* Mousson , & il sera traité

\* Mousson , mot Arabe qui signifie temps préfix , & qu'on donne aux Vents alisez ou reglez , qui regnent en certaines Saisons.

B iij avec

## 1506 MERCURE DE FRANCE

» avec toute l'honnêteté dûe à son caractè-  
» re ; si mieux il n'aime y aller par terre,  
» auquel cas on lui donnera les passeports  
» nécessaires, &c.

Ce Siege qui par l'état de la Place & l'éloignement des secours ne devoit pas durer, fit du bruit dans l'Europe, toutes les nouvelles publiques en parlerent & en particulier la Gazette d'Hollande.

J'ai omis de marquer en son lieu, que M. Baron n'acheva de sortir d'affaires avec les Marchands du Caire, en les payant de ce qu'il leur avoit emprunté pour la délivrance du Consul & des Marchands de Venise, que la dernière année de son Consulat d'Alep, esperant toujours d'être remboursé lui-même par le Commerce de Venise, chargé d'acquitter les dettes de la Nation, ce qui mit ses affaires particulières en assez mauvais état.

Il lui vint dans l'esprit plusieurs expédients pour faire avancer ce remboursement, qui demandoit ou une présence actuelle ou une puissante protection. Celle du Pape Innocent XI. lui parut d'abord efficace ; il avoit déjà l'honneur d'en être connu par tout ce que j'ai rapporté de son zele pour les Prelats, & pour les Missionnaires Apostoliques ; de plus il se trouvoit qu'un neveu du Pape, Sénateur de Milan, & fort aimé de S. S. avoit épousé  
une

JUILLET. 1730. 1507

une Demoiselle de la Famille des Barons de Cosme, d'où l'Ayeul de M. Baron étoit parti pour se retirer à Marseille, ensuite de quelques démêlés que cette Famille avoit eûs avec des Gentilshommes de ses Parens de l'Etat de Milan. *Peut-être*, dit M. Baron, dans \* une de ses Lettres, que le Pape feroit quelque chose pour moi, si j'allois à Rome avec la permission du Roi.

Il paroît cependant qu'il aima mieux recourir à la protection de S. M. qui eut la bonté d'écrire trois Lettres consecutives à trois differens Ministres, les Ambassadeurs auprès de la République de Venise pour faire rendre justice à M. Baron: mais les bontés du Roi n'eurent aucun effet par les longueurs affectées, les incidens & les differens prétextes, qui furent mis en œuvre de la part de ceux qui devoient payer. Je ne rapportetai ici que la premiere de ces Lettres, laquelle fut écrite à M. l'Abbé d'Estades.

*M. l'Abbé d'Estades*, le sieur Baroni, » mon sujet & Directeur general du Commerce de la Compagnie des Indes Orientales établie en mon Royaume, m'a représenté que s'étant trouvé au Caire en Egypte, en l'année 1657. lorsque le

\* La Lettre qui apprend ces circonstances est toute écrite de la main de M. Baron & signée de lui, les autres ne sont que des Copies.

B iiij Pacha

## 3508 MERCURE DE FRANCE

» Pacha fit arrêter le Consul de la Repu-  
» blique de Venise avec quelques autres  
» Venitiens & les condamna à la mort ,  
» pour avoir , disoit-il , des correspon-  
» dances avec la Ville de Candie , au pré-  
» judice du service du Grand Seigneur ,  
» ledit sieur Baron à la priere dudit Con-  
» sul & de ses Compagnons , s'employa  
» auprès du Pacha pour leur sauver la vie ,  
» & en obtint la grace moyennant la som-  
» me de 14901 liv. qu'il lui donna , partie  
» de ses deniers & partie de ceux qu'il em-  
» prunta de ses amis , dont il leur a payé  
» les interêts plus de 10 ans durant à 24  
» pour cent , suivant l'usage de la Tur-  
» quie , ensuite de quoi le Consul & les  
» autres Venitiens delivrez ainsi de la  
» mort , promirent audit Sieur Baron de  
» lui rendre son argent dans un an avec  
» les interêts, ainsi qu'il est porté par une  
» obligation du 3 Mai 1657. qu'il a entre  
» ses mains ; que cependant ils n'y ont  
» point satisfait depuis plus de 20 ans ,  
» sous prétexte de la guerre de Candie &  
» par l'absence dudit sieur Baron , qui a  
» toujours été employé depuis , tant en la  
» Charge de Consul d'Alep, qu'en celle de  
» Directeur General aux Indes Orientales,  
» qu'il exerce presentement; en sorte qu'ils  
» refusent de lui faire justice , ledit sieur  
» Baron me demandant de lui accorder

ma

JUILLET. 1730. 1509

« ma protection & comme j'estime d'ail-  
« leurs que non - seulement sa plainte est  
« juste , mais que la République a quel-  
« que sorte d'intérêt que ceux de ses Su-  
« jets , sauvés de la mort par l'affection  
« que ledit sieur Baron a eüe pour eux ,  
« satisfassent à leur engagement , je vous  
« écris cette Lettre pour vous dire , que  
« mon intention est que vous fassiez toutes  
« les instances nécessaires auprès du Sénat,  
« s'il est nécessaire , ou aux Magistrats par-  
« devant lesquels cette affaire doit se trait-  
« ter , pour faire rendre justice audit sieur  
« Baron ; outre que vous protégerez son  
« bon droit, vous ferez encore une chose  
« qui me sera très-agreable. Et la présente  
« n'étant à autre fin , je prie Dieu qu'il  
« vous ait , *M. l'Abbé d'Estrades* , en sa  
« sainte garde. Ecrit à Fontainebleau ce  
8 Septembre 1677. *Signé LOUIS* : Et  
plus bas , *Arnauld*. Et au dos est écrit , à  
*M. l'Abbé d'Estrades* , *Conseiller en tous*  
*mes Conseils & mon Ambassadeur à Venise.*

Deux autres Lettres du Roi écrites en  
1679. & 1680. à Messieurs de Varenge-  
ville & de la Haye , ses Ambassadeurs à  
Venise , sur le même sujet , n'eurent, com-  
me on l'a déjà dit , aucun succès.

Cependant peu de temps après l'expé-  
dition de S. Thomé & le retour de M. Ba-  
ron à Surate , qu'une de ses Lettres fixe au

## 1510 MERCURE DE FRANCE

26 d'Août 1675. sa santé commença d'être altérée par une attaque de paralysie; mais elle ne diminua en rien la fermeté de son esprit, & la ferveur de sa piété, qui alla toujours en augmentant.

Il fit son Testament, dont j'ai une copie, le 28 Juin 1680. il y donne de nouvelles preuves de sa Religion, de sa justice, & de sa charité. M. Simon Baron, son Frere, Prêtre de l'Oratoire, Prieur de Beaumont, Diocèse de Paris, y est nommé son Légataire universel, & à son défaut Jean Pierre Baron, son Neveu, lequel après l'avoir suivi aux Indes, étoit revenu en France, & servoit dans la Marine.

M. Baron ne fit plus gueres que languir depuis, & enfin étant tombé dans une fièvre lente sur la fin de l'année 1683. il mourut le 30 Decembre de la même année, laissant tous ceux qui étoient auprès de lui également touchés, & édifiés, & tout le pays affligé de sa perte.

Je n'aurois presque plus rien à vous dire, Monsieur, sur notre pieux Directeur, si M. Darnaud, mon Cousin Germain, & Parent au même degré que moi de M. Baron, n'avoit fait depuis son décès le voyage de Surate, & rapporté quelques faits particuliers que vous ne ferez pas fâché de sçavoir. Voici un petit

Extrait

**JUILLET. 1730. 1311**

Extrait de deux Lettres que M. Darnaud, devenu depuis Capitaine de Vaisseau du Roi, & commandant les Troupes de la Marine à Quimper, m'a écrites sur ce sujet de cette Ville là.

» Le feu Roi ayant ordonné en l'année  
» 1700. de faire partir pour les grandes  
» Indes deux Vaisseaux de Guerre, com-  
» mandés par le Marquis de Château-Mo-  
» rant, je fus nommé premier Lieutenant  
» pour servir sur le Vaisseau du Comman-  
» dant, nommé l'*Agreable*. Nous allâmes  
» droit à Pondichery, où nous restâmes  
» six semaines. De Pondichery nous allâ-  
» mes à Goa, & de Goa à Surate, où nous  
» arrivâmes la veille de Noel 1700. Nous  
» y sejournaâmes jusqu'au 20 Fevrier 1701.  
» Les Vaisseaux du Roi furent toujours  
» mouillez à *Souailly*, c'est une Rade  
» assurée à trois lieues de Surate. Pour  
» moi pendant que nos Vaisseaux y reste-  
» rent je demurai toujours en cette Ville,  
» logé dans la maison de la Compagnie,  
» & accablé d'honnetetés de la part de  
» M. de Pilavoine qui avoit été nommé  
» Directeur General, & de tous les autres  
» Messieurs, qui representoient la Com-  
» pagnie, lesquels avoient tous servi sous  
» nôtre Oncle, feu M. Baron.

» Ils m'assurerent qu'il est mort comme  
» un Saint, après avoir vécu très-chré-

B vj tiennement,

## 1512 MERCURE DE FRANCE

» tiennement , & après avoir absolument  
» tout donné sur ses derniers jours , jus-  
» ques - là qu'un Capucin venant lui de-  
» mander quelque chose , & ne lui restant  
» que sa veste de dessous garnie de bou-  
» tons d'or , il prit un canif sur son Bu-  
» reau , les coupa tous & les lui donna.  
» Tout cela m'a été confirmé par plusieurs  
» Anglois , Hollandois & Portugais qui  
» l'avoient fort connu. Aussi sa mémoire  
» est-elle en grande veneration dans tout  
» le Pays , jusques-là que les Habitans na-  
» turels du même Pays , quoique les uns  
» soient Gentils , les autres Mahometans ,  
» vont faire des prieres sur son Tombeau,  
» ne pouvant oublier ses bienfaits & sa  
» droiture. Ce Tombeau est fort simple, si-  
» tué dans le Cimetiere des Catholiques, à  
» un demi quart de lieue de la Ville; mais  
» M. de Pilavoine a engagé la Compagnie  
» de faire élever dessus un Monument  
» magnifique pour honorer sa memoire ,  
» enforte qu'il n'attendoit plus que les  
» derniers ordres pour y faire travailler ,  
» ayant déjà disposé les choses pour cela.  
» Il me pria même de concourir à l'exe-  
» cution de ce dessein , en lui envoyant  
» une Epitaphe qui répondit au sujet , me  
» promettant de la faire graver sur le Mo-  
» nument qu'il méditoit. Permettés-moi ,  
» mon très-cher Cousin , de me décharger  
» sur

JUILLET. 1730. 1513

» sur vous de ce soin , j'estime que vous  
» êtes en état de vous en acquitter , en fa-  
» veur d'un homme qui honore si fort sa  
» Patrie & toute sa Parenté. Je suis , &c.

M. Baron étant mort sans avoir été marié , il ne laissa que des freres & des neveux. Deux de ses freres sont morts Religieux de l'Observance S. François , le troisiéme après s'être distingué dans la Congrégation de l'Oratoire par son érudition & par son éloquence , est mort au commencement de ce siècle , dans le Prieuré-Cure de S. Quentin de Boullié , Diocèse de La Rochelle , que M. de la Vrilliere , Archevêque de Bourges , lui avoit conféré en qualité d'Abbé de l'Abbaye de Nieub , en Poitou. C'est le même dont il est parlé ci-devant en qualité de Legataire universel du Directeur son frere. On peut dire que jamais qualité n'a été plus infructueuse , malgré les soins qu'il a pris de faire du moins acquitter la dette de Venise , & de retirer d'autres effets aussi légitimement dûs & aussi mal placés.

A l'égard de ses neveux , fils de Pierre Baron , son autre frere , mort à Alep , & de Dame N. de Lientaud , ils étoient au nombre de cinq ; sçavoir : *Joseph Baron* , mort dans sa jeunesse en 1674. *Jean Pierre Baron* , qui après avoir fait le voyage des Indes étoit entré dans la Marine , mou-  
rut

## 1514. MERCURE DE FRANCE

fut aussi à Marseille dans un âge peu avancé en 1684. *François Baron* entra fort jeune dans l'Ordre de Malthe ; il ne fournit pas une longue carrière ; mais il se signala en plusieurs occasions , entr'autres lorsque la Religion envoya au secours de la Morée un Bataillon dont il fut fait Major , & à la tête duquel il fut blessé dangereusement. Le Grand-Maître *Raimond Perellos* le considéra particulièrement , & le fit Capitaine d'une Galere. Il mourut à Malte en l'année

*Jean Baron* entra de bonne heure dans la Congrégation de l'Oratoire , puis fut Chanoine de l'Eglise Collegiale S. Martin de Marseille , ensuite de la Cathédrale , & mourut en 1720. dans le tems de la dernière contagion. Et *Jean Baptiste Baron* , qui après avoir embrassé l'Etat Ecclesiastique entra dans l'Ordre de Malte , & est mort Religieux Prêtre de cet Ordre , il avoit été pourvû successivement des Offices de Sacristain de la Commanderie de S. Jean de Marseille , & d'Infirmier du Grand Prieuré de Saint Gilles , & enfin de la Commanderie d'Espagnac. C'est , comme je l'ai dit au commencement de ma Lettre , en marquant le tems de sa mort , le dernier qui restoit de toute cette vertueuse & nombreuse famille.

Je joins ici une copie de l'Epitaphe de

M.

JUILLET. 1730. 1515  
M. Baron, qu'on n'a pû refuser à sa mémoire, & qui a été envoyée aux Indes dans l'intention que vous avez vû ci-dessus. Il me reste à vous assurer que je suis véritablement, Monsieur &c.

*A Paris-le 10. Mars 1729.*

D. O. M.

Sta Viator.

*Hic in spem Resurrectionis quiescunt ossa & cineres insignis pietate viri D. D. FRANCISCI BARON Massiliensis,*

*Qui*

*Post emensam Europam, Ægyptum, Palestinam, Syriam, ubi supremum Gallia & Batavia*

*Consulatum*

*Magnificè & sapientissimè gessit:*

*In remotiores Asia fines à REGE CHRISTIANISSIMO, fœderis cum Indiarum Regibus ineundi, ac rei Mercatoria restauranda, & providenda causâ,*

*Felicibus auspiciis missus.*

*SURATÆ maritime Indorum Metropolis sedem fixit:*

*Ibi*

*Ingenii acie, cordis amplitudine, eloquii comitate*

**ES 16 MERCURE DE FRANCE**  
*comitate, morum candore; præsertim in mi-  
seros continuâ, ac prodigâ charitate apud  
Indos indigenas & ceteras utriusque Orbis  
Gentes.*

**Clarissimus evasit**

*Qui jam variis avita virtutis sua monumen-  
tis clarus erat & percelebris*

**Qui**

**Ubique Terrarum**

*Religionis tuenda, promovenda, ejusque  
Ministros fovendi, sublevandi, piâ semper  
& indefessâ motus est sollicitudine.*

*Quique malè oppressorum præsens semper effi-  
caxque remedium, de ipsa Venetorum Re-  
publica optimè meritus est:*

**Ob Cives & Consulem**

*Jugi sapientia, proprio aere, non restituto  
ab imminentis mortis pericula, durisque vin-  
culis à Pharaone altera in Ægypto paratis,  
felici & insolenti beneficio*

**Servatos, redemptos, liberatos,**

**ANNO M. DC. LVII.**

*Tandem post diurnam divina Legis obser-  
vantiam, post opes effusas, Domum, pios  
Libros, ipsas vestes & omnia pauperibus  
erogata.*

**Sufficiente sibi Deo omnia.**

*Pie obdormivit in Domino Christianus &  
cœlebs Philosophus. Anno Reparât. Salut.  
Han.*

JUILLET. 1730. 1517  
Hum. M. DCC. LXXXIII. Die XXX.  
Decembris

Abi Viator ,

*Et tanto motus spectaculo , spretis Orientis  
falsis opibus , pius imitator thesaurisa tibi  
thesauros in caelo.*

*Hoc munificentia , pietatis , & grati animi  
monimentum Illustr. Gallicorum Indiarum  
Negociatorum Coetus Regius Amantiss. Di-  
rectori suo , Restauratori , Patrono & Be-  
nefactori.*

P. P.

*Funebrem Epigraphem J. D. L. R. è sorore  
Pronepos , ex Oriente Redux , pro publico  
& privato luctu.*

*Mœstiss. condebat Parisiis An. M. DCC.  
IV.*

Les Armes de M. Baron , telles qu'on  
les voit à la Bibliothèque de S. Germain  
des Prez, empreintes au bas des Professions  
de Foi & autres Actes par lui legalisés ,  
en qualité de Consul d'Alep , sont ,  
*Ecartelé au 1 & 4. de Sable à deux Chicots  
passés en Sautoir d'Argent ; au 2 & 3. Cou-  
pé de Sable à 3. Canetes d'Argent , & d'Ar-  
gent au Cheval de Sable.*



EPI.



## E P I T R E

*A Madame la Comtesse de B... qui demandoit des Logogryphes qu'elle se plaît à deviner.*

**Q**ue vous sçavez du Sphinx braver les griffes  
 Subtilement ! Enigmes , Logogryphes  
 Ne sont pour vous qu'artifices d'enfant  
 Qu'un seul regard dissipe en un instant :

En vain cent fois dans une sombre Nuë ,  
 La vérité , pour vous en imposer ,  
 Sous faux appas voulut se déguiser ;  
 Foible projet ! vous l'avez reconnuë.

Prétendre donc pour vous dépaïser  
 Rimer encor , c'est en vain s'épuïser ,  
 C'est être fol , un Poète est peu sage ,  
 Me direz-vous , & suivant cet usage ,  
 Vous concluez que je puis tout oser.

C,à , je le veux ; c'est à toi , mon génie ,  
 A seconder un téméraire effort ;  
 Inspire moi la plus sombre harmonie ;  
 Forgeons des Vers que l'habile Uranie  
 Lise , relise , & maudisse son sort ,  
 De ne pouvoir , malgré son industrie  
 En pénétrer l'Enigmatique accord ;

Qu'au

JUILLET. 1730. 1519.

Qu'au même instant le plus simple vulgaire  
D'un seul coup d'œil devine le mystère ;  
Pour tel labeur , qu'au Permesse étonné  
D'un Laurier vert mon chef soit couronné.

Or , commençons , je connois dans le monde  
Certain Pays du Détroit de la Sonde ,  
Très-éloigné ; là l'on voit rarement  
La probité , la vertu , l'innocence ;  
Tendre amitié , cœur fidele & constant  
Presque jamais n'y font leur résidence.

Là , cependant la divine Pallas  
Rend sous nos yeux la vertu praticable ,  
La fait aimer , lui donne des appas.  
Des Malheureux azile favorable ,  
Elle leur tend une main secourable ;  
A ses bienfaits que ne doivent-ils pas ?  
Compassante , affable , magnanime ,  
De tous les cœurs elle emporte l'estime ;  
Goût délicat , exquis discernement  
Lui font choisir des amis dignes d'elle ;  
Et ces amis par un retour charmant  
Trouvent en elle un cœur tendre & fidele ;  
Un cœur formé par les mains de l'Amour ;  
Non par l'Amour , Idole d'Amathonte ,  
Affreux Démon qu'accompagne la honte ;  
Il ne sçauroit se montrer au grand jour ;  
Mais par l'Amour qui connoît pour sa mere  
Pure vertu ; sans crainte , sans mystère

# 1520 MERCURE DE FRANCE

Il laisse voir ses plus secrets appas,  
Et la Vertu ne s'en allarme pas.

C'est cet Amour qui regle sa tendresse ;  
C'est cet Amour que regle sa sagesse.

Dé son esprit les charmes amusans  
Rendent les jours plus courts que les momens.  
A l'écouter on s'instruit, on s'oublie,  
Et l'on diroit que Pallas, de Thalie  
Vient d'emprunter de nouveaux agrémens.

Dans son Palais l'indolente paresse  
N'habite pas ; Souvent avec adresse  
Sur un métier, en nous entretenant,  
Ses belles mains qu'une indigne molesse  
N'engourdit pas, forment à chaque instant  
Charmans Bouquets au coloris brillant ;  
Vit-on jamais l'industriuse Flore  
Dans ses Jardins en faire plus éclore,  
Et s'occuper plus agréablement ?

Dés Appelés Pallas est la Rivale ;  
En s'amusant elle leur est égale,  
Quand par le choix de diverses couleurs  
Elle marie à la simple gravure  
L'éclat brillant d'une vive peinture ;  
Sous ses ciseaux je vois naître des fleurs,  
De hauts Rochers, d'où sortent des Fontaines  
Qui vont couler dans de fertiles Plaines :  
Arbres & fruits, personages, Oiseaux  
Semblent tomber des magiques Ciseaux.

Sur

JUILLET. 1730, 1521

Sur un Ecran gentille découpure  
Y forme après un si parfait tableau  
Que l'on diroit que l'Art & la Nature  
N'ont jamais fait un Ouvrage plus beau.  
C'en est assez, devinez Uranie,  
Qu'ai-je dépeint sous cette Allegorie.  
Je l'ai bien dit, c'est Enigme pour vous ;  
Et cependant évidence pour nous.

*L'Abbé de W. de B.*



*S U I T E de la Lettre sur le livre intitulé*  
*LA BIBLIOTHEQUE DES ENFANS , &c.*

**M**ONSIEUR,

Avant que de citer des enfans en  
vie & à Paris, pour faire voir qu'on  
peut les metre de bone heure aux éle-  
mens des lettres, je me flate que vous  
me permetrés encote quelques reflexions,  
& que les personnes interessées dans cette  
maniere veront ici avec plaisir le senti-  
ment de l'auteur de la recherche de la  
verité. Cet illustre savant remarque  
dans le premier tome, livre deux, chapitre  
huit, que les plus jeunes enfans, tout  
acablés qu'ils sont de sentimens agréa-  
bles

## 1522 MERCURE DE FRANCE

bles & penibles , ne laissent pas d'appren-  
dre en peu de tems ce que des personnes  
avancées en age ne peuvent faire en  
beaucoup davantage , come la conoif-  
sance de l'ordre & des rapports qui se  
trouvent entre tous les mots & toutes  
les choses qu'ils voient & qu'ils enten-  
dent : & quoique ces choses ne dépen-  
dent guere que de la mémoire , cepen-  
dant il paroît assez qu'ils font beaucoup  
d'usage de leur raison dans la maniere  
dont ils aprenent leur langue . . . . .  
Si on tenoit les enfans sans crainte &  
sans désir ; si on ne leur fesoit point  
souffrir , ni apprehender de souffrir de la  
douleur ; si on les éloignoit autant qu'il  
se peut de leurs petits plaisirs , & qu'ils  
n'en esperassent point ; on pouroit leur  
apprendre , dès qu'ils sauroient parler ,  
les choses les plus difficiles & les plus  
abstraites , ou tout au moins les mate-  
matiques sensibles , la mecanique , &  
d'autres choses semblables , qui sont ne-  
cessaires dans la suite de la vie. Mais ils  
n'ont garde d'apliquer leur esprit à des  
choses abstraites , lorsqu'ils ont des apre-  
hensions ou des desirs violens des choses  
sensibles : ce qu'il est très-necessaire de  
bien considerer . . . . . Car come un ho-  
me ambitieux qui viendroit de perdre  
son bien & son honneur , ou qui auroit  
été

JUILLET. 1730, 1528

» été élevé tout d'un coup à une grande  
» dignité qu'il n'esperoit pas , ne seroit pas  
» en état de résoudre des questions de me-  
» taphisique ou des équations d'algebre; mais  
» seulement de faire les choses que la pas-  
» sion presente lui dicteroit; ainsi les enfans  
» dans les cerveaus desquels une pome &  
» des dragées font des impressions aussi  
» profondes ; que les charges & les gran-  
» deurs en font dans celui d'un home de  
» quarante ans , ne sont pas en état d'écou-  
» ter des verités abstraites qu'on leur en-  
» seigne. De sorte qu'on peut dire , qu'il  
» n'y a rien qui soit si contraire à l'avance-  
» ment des enfans dans les sciences , que  
» les divertissemens continuels dont on les  
» recompense , & que les peines dont on  
» les punit , & dont on les menace sans  
» cesse , &c.

Est-il difficile après cela de deviner la  
cause de tant de mauvaises éducations ,  
même parmi la jeune noblesse pour la-  
quelle on fait bien de la dépense ? Ne se-  
roit-ce point en general la faute des pa-  
rens trop mondains & trop negligens en  
fait d'éducation. On ne met pas assez à  
profit les premieres années de leur vie ; on  
les neglige d'ordinaire, quoi qu'elles soient  
les plus propres à leur éducation , tant à  
leur égard qu'à l'égard de ceux qui en  
prenent soin. Pour moi je crois qu'on les  
laisse

## 1524 MERCURE DE FRANCE

laisse trop long-tems à la discretion des domestiques; & ceux-ci pour gagner leurs bones graces en les amufant , leur font succer avec le lait le premier poison d'une mauvaise éducation ; ils amufent & soignent le corps aus dépens de l'esprit & du cœur; ils remplissent d'inutilités agréables la tête de l'enfant , & le disposent par là à se dégoûter ensuite de tous les amusemens instructifs. L'enfant d'un bourgeois , élevé faute de domestique par sa mere & par son pere , a souvent le bonheur d'être exempt des vices d'un enfant de qualité livré à des domestiques ignorans & vicieux ou à des ames mercenaires.

Chacun voit de quelle importance il seroit que les parens , les maitres & les domestiques , ne remplissent l'imagination des enfans que d'images ou d'idées louables , saines & salutaires; mais peut-on attendre cela des parens sans pieté & des domestiques sans éducation ? la plupart des domestiques sont-ils capables de ne donner que de bones instructions & de bons exemples ! bien loin delà, il y en a qui s'occupent à détruire l'ouvrage dont ils ne sont pas les auteurs , & de concert avec l'enfant, duquel ils menagent l'amitié, font souvent aux parens une peinture odieuse d'un précepteur ou gouverneur , qui quoique d'ailleurs plein de merite & sans autre défaut

défait que d'être peu indulgent pour un valet derangé, se trouve à la fin forcé à se retirer, avec la douleur de voir qu'il ne lui est pas même permis de se plaindre de l'injure qu'on lui fait. Les parens pour lors, dignes de tels enfans, aveuglés sur les qualités du corps, lui sacrifient celles de l'ame, & augmentent, sans le vouloir, le nombre des mauvais sujets d'une famille & d'un royaume. Cela n'arrive pas » dans » les familles pieuses, dont les parens, les » maitres, & les domestiques, de *bonne intelligence, & de concert*, s'entretiennent volontiers des vertus chrétiennes; les enfans » ont un grand avantage pour la pieté, » sur ceux qui n'entendent de la bouche » de leurs parens, ou de leurs domestiques » que des paroles profanes & souvent crimineles. Ceux-ci recueillent de ces conversations inconsiderées, les premieres » idées du monde & du peché; ceux-là » aucontraire reçoivent les premieres semences de la vertu par les discours des » maitres qui les enseignent, ou des domestiques qui les entourent.

Après cette petite digression sur la negligence des parens, reprenons notre mariere, & continuons à faire voir qu'un enfant de trois ans est capable des premiers élemens des lettres: on ne doit pas craindre que les enfans devenus habiles de trop

## 1526. MERCURE DE FRANCE

bonne heure par des études avancées, soient ensuite à charge aux parens, ni qu'ils aient le tems d'oublier ce qu'ils savent, avant que de pouvoir embrasser l'état auquel on les destine. Reasoner de la sorte, c'est n'avoir aucune idée de la perfection & de la quantité des choses qu'un honnête homme devoit apprendre dans chaque profession: la vie la plus longue est trop courte pour se perfectionner dans le moindre des arts: on ne sauroit donc comancer trop tôt, quand la santé de l'enfant, & les facultés des parens le permettent. Je moralise souvent sur cette matiere, persuadé que la lecture n'en peut jamais être nuisible: d'ailleurs quoique chaque chose ait sa destinée heureuse ou malheureuse, independamment de toutes les raisons qu'on pourroit alleguer, un auteur ne doit jamais se laisser de représenter celles qui font voir la verité & l'utilité de la metode qu'il propose.

On ne sauroit être trop attentif à la santé des enfans; mais un enfant de deux à trois ans est-il tout à fait incapable de reflexion; ne s'applique-t-il pas toujours de lui-même à quelque chose; ne temoigne-t-il pas son dégoût dès qu'il le sent? il ne s'agit donc que d'étudier l'enfant & de se conformer à son gout pour l'instruire en l'amusant. Je demande aux gens d'esprit, ennemis des études, si l'enfant le plus negligé du côté  
des

JUILLET. 1730. 1327

des idées jouit d'une meilleure santé que celui qui est bien cultivé ; & si les idées basses & communes d'un fils de crocheteur sont plus salutaires que les idées nobles & dignes d'un enfant de qualité. Le danger pour la santé des enfans est-il dans la quantité ou dans la qualité des idées ? quand un enfant vient au monde , ne devoit-il pas expirer sur le champ , acablé d'idées , & de sensations nouvelles ? qu'on laisse agir la nature , elle aura soin de l'enfant ; & l'enfant de son côté aura soin de nous avertir des idées qui l'incomodent : ce ne sont pas proprement les études qui tuent , mais l'excès & la maniere ; les études ont cela de comun avec les plaisirs , qui enlèvent tant d'ignorans à la fleur de leur âge.

Que l'on montre à un enfant de deux à trois ans cent outils de boutique ou cent objets de cuisine , on ne craint point d'alterer sa santé : mais s'il survient quelqu'un qui presente un compas , une regle , un porte crayon , ou enfin des lettres sur des cartes à jouer ; on ne manquera pas de dire que l'enfant est trop jeune , trop délicat pour être amusé de pareilles choses plus nuisibles à la santé que la batterie de cuisine : le pauvre enfant est livré à un marmiton , préferablement à une personne d'étude. Ce seul mot d'étude

## 1528 MERCURE DE FRANCE

fait peur, il faut donc proposer des jeux & de purs amusemens. Je ne m'y oppose pas; mais si ces amusemens peuvent être instructifs, ne seront-ils pas encore dangereux pour la santé de l'enfant? il faut aller à nouveau conseil: j'y ai été moi-même, & je pourrais citer ici en faveur de la méthode du bureau typographique l'Esculape de notre siècle. Oui, Monsieur Chirac, persuadé de l'utilité & du mérite de ce bureau, en fit faire un pour M. de la Valette, son petit-fils; je dois le citer come un enfant mis de bonne heure aux lettres, & come un enfant celebre du bureau typographique. Ce seroit ici le veritable endroit de faire l'éloge de ce jeune savant; mais rempli d'admiration, je prendrai le ton modeste que l'on a donné à ce digne enfant, élevé pour le réel & le solide des études, plutôt que pour la parade & le brillant des lettres superficielles: il loge au Palais Royal avec M. Chirac son grand-pere, sous les yeux duquel il se trouve à l'âge de onze ans, en état de faire honneur à ses maitres pour le latin, le grec, la danse, la musique, la géometrie, la philosophie, & ses autres exercices.

Dans la rue des fosses de M. le prince, le petit Gossard, fils d'un marchand tapissier, a appris presque seul, avec le premier & le second casseau du bureau typographique,

JUILLET. 1730. 1529

que, les premiers élemens des lettres : & son pere qui le croyoit trop jeune pour le metre à la crois de pardieu, a aujourdûi le plaisir de le voir en état d'aler au colege, à quoi ce pere n'auroit pas pensé si-tôt, fans l'ocasion favorable du bureau typographique.

J'ai parlé dans le Mercure précédent, du petit Jean-Filipe Baratier, qui comença à badiner avec les lettres de l'*ABC*, avant qu'il eût deux ans accomplis : on peut voir la lettre du pere de cet enfant, inserée dans le Mercure du mois de Novembre 1727.

J'ai vu par des lettres de Montmoreau en Angoumois, que le fils de M. Durand savoit lire le latin & le françois à quatre ans & demi ; & à cet âge-là M. son pere lui aiant procuré la traduction interlineaire de l'abregé de la fable du P. Jouvanci, il l'aprit bientôt avec un gout & une facilité surprenante : il en a fait autant à l'égard des autres livres qu'on lui a donnés à étudier, selon la même pratique ; il jouit d'une parfaite santé & étudie avec plaisir & avec fruit. Ses voisins, dont il fait l'admiration, sont convaincus qu'il répondra dans la suite aux soins que prend pour lui un pere tendre & éclairé, qui conoit le prix d'une bone éducation, & qui n'épargne rien pour la procurer à cet aimable enfant.

## 1730 MERCURE DE FRANCE

Il y a trois ans qu'on publia dans Paris les merveilles du petit Hernandez del Valle, admiré à la Cour & à la Ville. Les Mercurès du mois de Juin & du mois d'Août de l'année 1727. ont parlé des progrès surprenans que ce petit Espagnol avoit faits dans les langues & dans plusieurs exercices. Cet enfant jouit d'une parfaite santé, & soutient toujours sa réputation d'enfant remarquable par sa taille, par son âge, & par son savoir. Il est au collège de Cluni, avec M. l'Abé du Plessis son digne instituteur. Ces trois derniers exemples font voir combien il est avantageux pour un enfant d'être mis de bonne heure aux élémens des lettres, quelque méthode que l'on suive.

M. Guillot, dans la rue des mauvaises paroles, a un aimable enfant, dont l'esprit & la vivacité s'acomodent fort du bureau typographique. Bien des parens curieux en fait d'éducation, feroient usage d'un semblable bureau, s'ils en conoissoient le mérite & l'utilité.

Je devrois peut-estre encore citer un exemple singulier en faveur d'une méthode qui en peu de leçons, a mis un Savoyard de 20 ans en état de lire le latin, sans qu'on puisse le soubçonner d'aucune superiorité de génie, ni d'aucune disposition favorable pour les lettres.

Mon

JUILLET. 1730. 1531

Monsieur Chompré, maître de pension, dans la rue des Carmes, aiant vu les grans progrès de l'exercice du bureau typographique, n'a pas négligé de s'en donner un pour acceleter les premieres études des enfans, à l'instruction desquels il s'applique fort. Je dois encore ajouter ici une reflexion en faveur des personnes toujours alarmées, au sujet de la santé & de la taille des enfans; c'est que l'exercice du bureau typographique, bien loin de les exposer à être malades, & à rester nains & noués faute d'action, les entretient au contraire dans une bone santé, dissipe peu à peu l'humeur noïeuse qui les empeche de croître, & leur alonge le corps, les bras, & les jambes, dans la necessité où ils sont de prendre & de remettre les cartes aux plus hauts cassetins du bureau typographique.

Aiant donné dans le Mercure precedent la division de l'ouvrage intitulé: *la Bibliothèque des enfans*, & des deux premieres parties du livre de l'enfant, il me reste à doner le plan des trois autres parties dont on pouroit se passer pour aprendre simplement à lire, ces trois dernieres parties n'étant que pour perfectioner ce que l'on a apris dans les deux premieres, pour doner des idées generales de toutes choses, & pour tirer les enfans de la grande igno-

C iij rance

1532 **MERCURE DE FRANCE**  
rance où on les laisse même pendant leurs études.

La troisième partie du livre de l'enfant, pour la lecture du latin, contient en cent & quelques pages des compilations en prose & en vers, savoir de petits extraits des Sentences, des maximes de la Bible, des pensées de l'Imitation de J.C. & d'une vingtaine d'auteurs célèbres en prose; & ensuite un choix de toute espèce de vers latins extraits d'une vingtaine de poètes.

La quatrième partie contient en deux cens & tant de pages, pour la lecture du françois en prose, un extrait moral de l'Écriture sainte, les premiers principes, & les axiomes des arts & des sciences; plusieurs extraits de livres moraux, concernant l'éducation des enfans, de petits recueils historiques, chronologiques, & des suites ou des listes généalogiques, géographiques & bibliographiques, avec des leçons de lecture variées; & environ cent pages pour la lecture des vers dont les rimes donent & prouvent la vraie dénomination des sons & des lettres de la langue françoise; ou pour la compilation des exemples de toute sorte de vers, depuis les vers composés d'une syllabe jusques à ceux de trèse & de quatorse syllabes; & des exemples de toute espèce de petit poème

par

JUILLET. 1730. 1533

par raport au nombre de vers de chaque pièce, ou par raport à l'espece & à la nature du poëme, ce qui done trois sortes de lecture en vers, savoir pour le nombre des filabes, le nombre des vers, & la nature du poëme.

La cinquième partie contient en quarante pages une introduction à la gramairre françoise, & ensuite les rudimens pratiques de la langue latine en cent & tant de petites cartes à jouer, & cent & tant de pages pour la pratique des parties d'oraison indeclinables, declinables, ou conjugables; & pour la pratique des concordances, des cas des noms, de la sintaxe, des particules; & le resté pour la nomenclature des mots en soixanté-dix-sept articles, ce qui sera expliqué dans la cinquieme partie du livre du maitre, & dans les reflexionss preliminaires du rudiment pratique de la langue latine.

En atendant que l'auteur de LA BIBLIOTÈQUE DES ENFANS fasse imprimer son ouvrage, il a fait graver le plan des bureaux typographiques, sous le même titre de *Bibliothèque des enfans.*

Le premier bureau, apelé *abecedique*, pour l'usage d'un enfant de deux à trois ans, n'est qu'une table come celles où les commis de la Poste rangent les lettres missives; on montre à l'enfant la maniere de

Cy ranger

## 1534 MERCURE DE FRANCE

ranger chaque carte vis à vis de la lettre qui répond à celle de la carte; mais quand l'enfant conoit bien les lettres & les cartes de la cassette abecedique, on lui done un casseau de deux rangées de logetes, & c'est là le bureau latin, ou le premier bureau typographique avec lequel un enfant apprend à imprimer & à composer, selon le sisteme des lettres, ce qu'on lui done sur des cartes à jouer; de ce bureau latin il passe à la conoissance & à la pratique du bureau latin-françois, composé de deux autres rangées de logetes; & pour lors l'enfant est mis en possession d'une imprimerie en colombier, plus comode, plus instructive & plus raisonnée pour l'enfant que celle des imprimeurs ordinaires; puisqu'au sisteme des lettres on ajoûte celui des sons de la langue françoise, & qu'un enfant de quatre à cinq ans apprend pour lors en badinant, ce que bien des savans ignorent toute leur vie.

Du bureau françois - latin on passe au casseau du rudiment pratique de la langue latine, composé aussi de soixante logetes en deux rangées de trente cassetins chacune. On peut doner à l'enfant tout d'un coup ou séparément ces trois casseaux de classe différente; mais je pense qu'il seroit mieux de faire faire tout d'un tems le bureau complet de six rangées de trente

trente cassetins chacune; quatre pour l'imprimerie du latin & du françois, & deux pour le rudiment pratique; on épargnera par là le bois & la façon, en couvrant d'une housse les rangées superieures dont l'enfant n'aura pas d'abord l'usage, ce voile piquera sa curiosité & lui donera de l'impatience pour l'usage des autres rangées.

Il y a encore une autre raison qui détermine à faire tout d'un tems le bureau complet; c'est que par là on gagne l'épaisseur de deux planches, & que le bureau étant moins haut, il se trouve plus à portée de la main de l'enfant.

L'imprimerie aiant fait travailler l'enfant sur le rudiment pratique, on songe ensuite au dictionnaire de six rangées de cellules, dans lesquelles on met les cartes ou les mots des themes de l'enfant, à mesure qu'il en a besoin; de sorte qu'on peut dire que l'enfant se forme & se familiarise avec le dictionnaire. Ceux qui prendront la peine d'aler voir quelque enfant travailler à son bureau, seront d'abord convaincus de l'utilité d'un tel meuble, pour un enfant déjà exercé aux jeux abecediques de la cassete, par où l'on doit commencer l'exercice des premiers elemens des lettres.

Je crois pouvoir dire avant que de s-

## 1336 MERCURE DE FRANCE

nir cete lettre, qu'on doit regarder come suspectes les méthodes misterieuses & hieroglifiques qui anoncent & promettent des miracles, ou des choses au delà des forces de l'esprit humain: une bonne metode exige la franchise & la generosité qu'inspire l'amour du bien public & de la verité. Voilà les sentimens de l'auteur de *la Bibliothèque des enfans*: il ne parle que de pratique, & d'experiences journalieres, réiterées au grand jour. L'incrudulité du public n'est pas sans fondement; on voit tant de charlatans, de visionnaires, & d'imposteurs de toute classe; qu'il y auroit de la foiblesse, de l'imprudence & même de la folie, à les croire tous sur leur parole.

Les curieux qui souhaiteront d'avoir des *A B C* sur cuivre, ou des lettres à jour pour en imprimer sur des cartes, pourront s'adresser au S<sup>r</sup> le Comte, Marchand fripier, rue Jacob, à la porte de la Charité, il est tres ingénieux & acomodant, aiant le talent d'imiter parfaitement les grans & les petits caracteres de toutes les langues mortes & vivantes; pourvu qu'on lui done les modeles de la grandeur ou du corps des lettres.

Avec des *A B C* sur cuivre ou à jour, on peut occuper utilement un domestique & le metre en état de travailler avec l'enfant:

fant; car l'exercice du bureau typographique est très-aisé: il ne faut que des yeux pour voir les lettres & des mains pour les tirer des logetes & les ranger sur la table, comè on le peut voir dans l'exemple donné au bas de la planche gravée pour la Bibliothèque des enfans. Il ne faut pas, au resté, s'imaginer que ce bureau soit inutile pour les jeunes petites filles: au contraire, elles y trouveront l'utilité de l'ortographe & du rudiment de la langue, que la plupart ignorent toute leur vie. Le sisteme des sons de la langue françoise est le plus propre pour instruire les jeunes Demoiselles, & l'exercice du bureau typographique enseignant toutes les ortogafes, met d'abord en état de discerner & de choisir la meilleure pour une jeune personne.

M. & M<sup>me</sup> Hervé, auprès de la poste, témoins des progrès surprenans de l'exercice du bureau typographique, en ont fait faire un de quatre rangées de logetes pour M<sup>lle</sup> Hervé leur fille.

Ceux qui voudront faire l'essai du bureau typographique prendront la peine de s'adresser au S<sup>r</sup> Hanoë, m<sup>e</sup> menuisier, rue des Cordeliers, vis à vis le gros rai-fin, qui en a déjà fait, & au S<sup>r</sup> Barbo, à la petite place du cu de sac montagne sainte Genevieve, m<sup>e</sup> menuisier, qui fait les casses & les casseaux des imprimeurs.

Une

## 1538 MERCURE DE FRANCE

Une carte à jouer reglera les dimensions des logetes & du bureau. Les curieux qui en souhaiteront de plus propres & de plus riches que ceux d'un menuisier les commanderont à quelque ebeniste, en lui donnant la mesure de l'endroit où l'on voudra les placer; parcequ'ensuite on fera rogner des cartes de la grandeur des logetes ou des cassetins. A l'égard de l'instruction nécessaire pour la garniture, l'usage ou la pratique de ce bureau, l'auteur de la *Bibliothèque des enfans* qui en est l'inventeur, se fera toujours un plaisir d'en prendre la direction, & d'indiquer les maitres qu'il a mis au fait de l'ingenieux sisteme du bureau typographique. Je suis &c.



## LE CORBEAU ET LE PIGEON.

### FABLE.

*A M.<sup>r</sup> Abbé Desfontaines. Par M. Richer.*

**L**E passé nous instruit à prévoir l'avenir.

C'est ce qui rend l'histoire utile;

Et ce fameux Théâtre en accidens fertile,

Nous enseigne à les prévenir.

Je sçai bien que la multitude,

Du passé méprisant l'étude,

*Rec.*

JUILLET. 1730. 153

Regarde seulement ce qu'on fait aujourd'hui.

Aussi voit-on cet ignorant Vulgaire ,

Aveugle en sa conduite , insensé , temeraire.

Par l'Histoire on devient sage aux dépens d'autrui ;

C'est l'Ecole de la prudence.

Les Petits & les Grands y lisent leur devoir ;

Et qui s'applique à la sçavoir ,

Jeune , du vieux Nestor fait voir l'expérience.

Qui n'en reconnoitra le prix ,

En lisant les sages Écrits

Des grands Historiens & de Rome & d'Athenes ;

A leur exemple , Desfontaines ,

Orné de grace & de précision ,

Aux faits puisés chez eux joint la réflexion.

Ce crayon sçayant & fidele ,

Qui des Vainqueurs de l'Univers

Peint si bien les vertus & les vices divers ,

Pour rendre l'homme sage offre plus d'un modele

Ma Fable va le dire encor mieux que ces Vers.

Un Corbeau , jeune encor , sçavoit déjà l'histoire

De tous les Oiseaux differens ;

De plus , il prédisoit la pluye & le beau tems.

Issu de pere en fils ( le fait est bien notoire ).

Du vieux Corbeau de *Corvinus*.

Le sçavoir dans la Race étoit héréditaire.

Notre

1540 MERCURE DE FRANCE

Notre Docteur disoit à l'Oiseau de Venus,  
( Oiseau fort neuf dont la tête légère  
Se gouvernoit au gré du vent )  
Enyons au plutôt , mon enfant ;  
Ne vois-tu pas avec son arbalète ,  
S'avancer vers nous ce piè plat ?  
Quoique je ne sois pas un mets fort délicat ,  
Je pars. Le voilà qui s'apprête  
A décocher un trait qui me fait peur ;  
Et par tradition je sçai que tes semblables  
Ont péri maintefois par ces traits redoutables :  
Comme moi , prévien's le malheur.  
Notre Pigeoneau peu docile ,  
Malgré l'avis , resta tranquille.  
Tai-toi , répliqua-t'il , je vois clair ; Dieu merci.  
Le Manant que tu crains , est encor loin d'ici ;  
Il ne nous cherche pas ; demeurons. Bagatelle ,  
Repartit le Corbeau , fuyant à tire d'aile.  
Cependant l'homme approche ; alors le Pigeon  
part ;  
Mais il s'en avisa trop tard.  
Il est percé dans l'air d'une fleche mortelle ;  
Tandis que le Corbeau de sagesse pourvu  
Evite le danger prévu.





*REMARQUES sur l' Histoire Naturelle , l' Histoire Civile & Ecclesiastique du Comté d'Eu. Par M. Capperon , Ancien Doyen de Saint Maxent , à M. A... M...*

**A**près vous avoir entretenu long-tems, Monsieur, sur les sels de l'air & sur d'autres matieres de Physique, je croyois que vous me donneriez un peu de relâche, & que vous ne m'exposeriez pas à vous écrire si-tôt sur des sujets contraires à mes occupations présentes; mais vous me faites bien voir que plus on sçait & moins s'imagine-t-on sçavoir. Et comme je n'ai rien tant à cœur que de vous satisfaire dans ce que vous me faites l'honneur de me demander, je vais abandonner pour un tems l'analyse des Plantes que j'ai entreprise, & vous donner un Extrait des choses que j'ai crû les plus singulieres, contenûes dans l'Histoire du Comté d'Eu, à laquelle j'ai autrefois travaillé.

Je commencerai par l'Histoire naturelle de ce Comté; la premiere chose qui m'y paroît singuliere est une Fontaine dont la source abondante jette en trois gros bouillons.

## 1342 MERCURE DE FRANCE

lons assez d'eau pour former dès son origine une médiocre Riviere, si elle étoit située ailleurs; car ce qui fait sa singularité, c'est que cette Fontaine sort d'une Roche qui est sur le rivage de la mer, laquelle en est si proche, qu'elle en est couverte deux fois chaque jour, ce qui n'empêche pas que l'eau n'en soit toujours parfaitement douce. Cette singularité donna lieu autrefois à un Poëte Normand de comparer la Sainte Vierge à cette Fontaine, qu'il nomme *le Miracle de la Normandie*. Cette Vierge immaculée étant, dit-il, demeurée pure & sans tache au milieu de la corruption de tout le genre humain, comme l'eau de cette Fontaine, se conserve douce au milieu des eaux salées de la mer. C'est ce qui se trouve exprimé dans une belle Ode Latine, imprimée à Rouen en 1644. dans le Recueil des Pièces qui avoient remporté le Prix au Palinode en cette même année. Cette Fontaine est proche d'un Hameau nommé Menival, distant de la Ville d'Eu d'une bonne lieuë.

La seconde chose singuliere & remarquable dans ce Comté, est le Puits qui est au Tréport dans une Maison située au dessus, & proche le Port où entrent les Vaisseaux, dans lequel l'eau descend quand la Mer monte, & où elle monte quand

JUILLET. 1730. 1543  
quand la Mer descend. \*

Il y a une autre singularité qui se rend sensible dans une partie de la Forêt de ce même Comté ; sçavoir , dans celle qui est sur la pente d'une Montagne qui est du côté opposé aux Villages de Bouvaicourt & de Beauchamp , où toutes les fois qu'il fait un orage avec pluye pendant l'Été , il s'éleve à trois ou quatre endroits differens , peu éloignés les uns des autres , une grosse & épaisse fumée semblable à celle d'un four à chaux , & dont j'ai été témoin moi même.

Enfin proche de la Ville d'Eu est la Montagne où sont les lieux patibulaires , laquelle est très abondante en diverses sortes de petrifications ; car c'est où j'ai trouvé quantité de coquillages fossiles , plusieurs glossopetres , des cupules de gland , des morceaux de presse , de coralline , des orties de mer & des champignons , dits vesses de loup , parfaitement pétrifiés. On trouve de même dans la terre glaise qui se tire sur cette Montagne ce qu'on appelle des Geodes , qui est une espece de pierre d'aigle , comme aussi un fer imparfait , que ceux qui tirent la terre

*\* M. Capperon a donné une explication de ce Phénomene dans le Mercure du mois de Janvier 1725*

glaise

1544 MERCURE DE FRANCE  
glaise appellent du *Ferou*. Ce fut sur cette  
Montagne que les Bruyeres s'allumerent  
d'elles mômes en Septembre 1726. parce  
qu'elle est remplie de matieres sulphu-  
reuses & métalliques.

Passons maintenant à l'Histoire Civile  
du Comté d'Eu. Je trouve deux anciens  
Monumens des Romains conservez jus-  
qu'à nos jours, qui démontrent incon-  
testablement que de leur temps la Ville  
d'Eu étoit une Ville importante. Le pre-  
mier est un de leurs Chemins Militaires,  
lequel conduit d'Amiens (même, à ce  
qu'on dit, de Soissons) directement à  
cette Ville, & qui se fait voir encore au-  
jourd'hui relevé en forme de Chaussée  
dans les lieux où il passe. L'autre Mo-  
nument est une ancienne Porte de la Ville  
presentement murée, accompagnée de  
deux grosses Tours, laquelle a toujours  
porté le nom de la Porte de l'Empire,  
comme la ruë qui y conduit le porte en-  
core à present; ayant toutes deux été  
ainsi nommées, à cause de ce grand che-  
min des Romains qui venoit s'y terminer.  
On peut joindre à ces deux Monumens  
un ancien Temple qui subsiste encore dans  
la Ville & d'anciens Tombeaux décou-  
verts dans un lieu peu éloigné de cette  
Porte. (a)

(a) Voyez sur ces anciens Tombeaux, le *Mer-  
cur* de May 1722.

Ces anciens Monumens, & plus particulièrement le Ghemin Militaire, démontrent sans réplique, que du temps des Romains la Ville d'Eu & le Tréport, qui ne sont presque qu'une même chose, à cause de leur proximité, étoient les lieux les plus considérables & le Port de Mer le plus fameux qu'il y eût alors sur toute la Côte depuis Boulogne jusqu'à l'embouchure de la Seine, & qu'ils regardoient ce Port comme le plus convenable pour y embarquer leurs Troupes toutes les fois qu'ils voudroient les faire passer en Angleterre.

C'étoit aussi ce qu'avoit fait Cesar, lorsqu'il entreprit la conquête de cette Isle; car il dit lui-même au quatrième Livre de ses Commentaires, qu'ayant fait embarquer son Infanterie au Port des Morins, qui est Boulogne, selon Samson, il envoya sa Cavalerie *in ulteriorem portum*, afin qu'elle s'y embarquât de même; or cet *ulterior portus*, ce Port qui étoit le plus éloigné, au sens de Cesar, étoit indubitablement le Tréport; car par rapport à la Gaule Belgique, qui se terminoit de ce côté-cy à la Seine, c'étoit sans doute le Port qui étoit le plus loin, même le dernier, puisque depuis Boulogne jusqu'à la Seine dans toute l'Antiquité, à l'exception du Tréport, on ne peut pas faire voir

## 1546 MERCURE DE FRANCE

voir qu'il ait jamais eu aucun port considerable, Dieppe n'ayant commencé à se former qu'en 1080. & S. Vallery n'étant encore qu'un Desert au VII. siecle.

On ne peut pas douter, tout au contraire, que du temps des Romains le Tréport ne fût un Port très-considerable, dont ils faisoient autant d'estime que de Boulogne. Samson nous en fournit la preuve dans ses Remarques sur la Carte de l'ancienne Gaule; car comme il prétend démontrer par les Chemins Militaires des Romains qui aboutissent à Boulogne, qu'il falloit qu'ils estimassent beaucoup ce Port, il s'ensuit par la même raison, qu'ayant également formé leurs Chemins Militaires pour se terminer au Tréport, c'est une marque certaine qu'ils l'estimoient autant que Boulogne, & qu'ils regardoient ces deux Ports comme leur étant également nécessaires.

Comme Cesar en sa langue, avoit donné à ce Port le nom d'*Uterior portus*, les Romains ne le nommerent plus autrement: aussi est-ce le nom Latin qui lui est toujours resté depuis dans tous les Titres; car pour les Gaulois ils lui en donnoient un autre que *Pontus Henterus*, nous fait connoître dans son Livre *Denotterum Belgio*, Lib. II. C. 8. où il dit qu'il y a certainement une faute dans Ptolomée,

sçavoir

ſçavoir, qu'au lieu de *Gefforiacum navale*, il faut lire *Effuoriacum navale*, c'est-à-dire le Port des Euffiens, & voilà quel étoit le nom que les Gaulois donnoient au Port que les Romains nommerent depuis *Ulterior Portus*, dont les François ont fait ensuite le Tréport, comme pour dire l'autre Port, c'est-à-dire, le second Port après celui des Morins.

Que le Comté d'Eu ait été ces *Euffiens* ou ces *Effui*, dont parle Cesar, non seulement c'est le sentiment de *Pontus Hætorius*, mais c'est encore celui d'un grand nombre de Sçavans, tels que *Divæus*, Antiq. Belg. Cap. 11. de Pierre Heins, dans son Miroir du Monde; de Charles Etienne, dans son Dictionnaire Historiq. Geog. & de M. de Thou, dans son Histoire, qui ne donnent pas d'autre nom au Comté d'Eu. Il s'ensuit donc de tout ce que je viens de dire, que tous ceux qui ont traduit les Commentaires de Cesar, se sont certainement trompez, lorsqu'ils ont pris l'*Ulterior Portus* pour un nom generique, pendant que c'étoit le nom qui étoit devenu propre depuis les Romains au Port des *Euffiens*, autrement au Port du Comté d'Eu, lequel étoit alors aussi fameux que celui des Morins, autrement Boulogne.

Il ne faut pas croire que cet ancien Port  
des

1548. MERCURE DE FRANCE  
des Euffiens, ce *Portus Ulterior* des Romains, en un mot, la Ville d'Eu faisant comme une même chose avec le Tréport, ait perdu tout son éclat, lorsque la puissance des Romains s'anéantit dans les Gaules. Ce Port étoit encore des plus fameux du temps du Roi Louis XI. puisque Philippe de Commines, qui étoit de la Cour de ce Prince, fait voir combien ceux de la Ville d'Eu étoient encore alors formidables sur Mer, en rapportant dans ses Mémoires, Liv. I. Ch. 7. que des Armateurs de la Ville d'Eu ayant enlevé en 1470. un Vaisseau appartenant à des Flamans, Sujets du Duc de Bourgogné, cela fut cause, en partie, de la guerre qui fut déclarée entre le Roi Louis XI. & ce Duc, cinq ans après, selon le même Auteur, ces Armateurs étoient si hardis qu'ils alloient enlever les Vaisseaux du Roi d'Angleterre, qui passoient ses Troupes à Calais, pour venir attaquer la France.

Mais ce qui jusques-là avoit fait toute leur gloire & soutenu l'avantage qu'on pouvoit tirer de leur Port, devint en quelque façon la cause de leur malheur, & de la ruine de leur Ville; car le Roi d'Angleterre, dans le dessein de le ruiner, & pour tromper Louis XI. fit courir le bruit qu'il devoit faire une descente en Normandie, s'emparer de la Ville d'Eu, & y  
passer

**JUILLET. 1730. 1549**  
 passer l'Hyver. Louis XI. tout rusé qu'il étoit, ayant donné dans le panneau pour lui en ôter l'envie, ne trouva pas de moyen plus sur que de la faire lui-même réduire en cendres, ce qui fut executé le 18. de Juillet 1475. par le Maréchal de France Joachim Rohaut, Seigneur de Gamaches, qui s'y rendit par ordre de la Cour, avec quatre cens Lances. Le feu ayant été mis par tout à neuf heures du matin, le Château & toute la Ville furent consumez par les flâmes, à l'exception des Eglises qui furent conservées & quelques maisons qui furent négligées. Ce désastre est écrit dans les Archives de la Ville, vol. I. p. 235. Les Villes de Dieppe, S. Vallery & Abbeville, qui subsistoient alors depuis long-temps, ayant profité du debris de cette Ville, elle n'a jamais pû s'en relever non-plus que son Port.

*Nous donnerons la suite de ces Remarques le mois prochain.*



**O D E**

**A. M. D. C.**

**A**Mi, pourquoi dans la tempête ;  
 Murmurer contre les Destins,

**D** Bien

# 1550 MERCURE DE FRANCE

Bientôt tu verras sur ta tête,  
Briller les Jours les plus sercins.



La fortune folle & volage,  
Aime à troubler notre plaisir,  
Mais un homme prudent & sage,  
Doit voir ses revers sans pâlir.



Pour arrêter tous ses caprices,  
C'est en vain que tu fais des vœux.  
Gémir contre ses injustices,  
C'est être deux fois malheureux.



Les Dieux deviendront plus sensibles,  
Les vents ne soufflent pas toujours;  
Souvent les nuits les plus terribles  
Nous amènent les plus beaux jours.



Nos Jardins, après la froidure,  
Reprennent leurs vives couleurs;  
Tel est le cours de la Nature;  
Aux glaçons succèdent les fleurs.



De l'utile Philosophie,  
N'écoutes-tu plus la leçon?

JUILLET. 1730. 155.

A porter les maux de la vie ,  
Elle a dû former ta raison.



Finis donc ta mortelle peine !  
Voi des lieux autrefois chéris ;  
Reviens sur les bords de la Seine ,  
Chercher les Graces & les Ris.

L'Abbé B. . .



*EXTRAIT d'une Lettre écrite de Rennes  
au mois d'Avril 1730. sur un Insecte  
très-singulier.*

**Q**uelque infinie que soit la Nature ,  
& quelque accoutumé qu'on doive  
être aux bizarreries qu'elle semble affec-  
ter dans plusieurs de ses Ouvrages , je  
crois qu'on ne peut refuser son attention  
à celui qu'elle met ici sous nos yeux.

Le Curé de la Paroisse de S. Jacques de  
la Lande , à une lieuë de la Ville de Ren-  
nes , trouva sur la fin du mois de Mars  
dernier , dans le Cimetiere , le long du  
mur de l'Eglise , une espece de *Phalène*  
ou de Papillon , de la longueur de deux  
pouces , sur un demi pouce de largeur ,  
des cris semblables à ceux des Chauvesou.

Dij ris,

1552 MERCURE DE FRANCE  
ris , & la figure particuliere de cet In-  
secte , attirerent son attention ; il le mit  
dans une bouteille avec du pain & des  
herbes pour tâcher de le faire vivre , mais  
trois jours après il le trouva mort ; il s'est  
neanmoins conservé de façon qu'on en  
peut parfaitement distinguer encore tou-  
tes les parties. La tête est de la grosseur du  
tronc , on apperçoit sur une éminence  
située au-dessus de la tête , la figure d'u-  
ne tête de Mort de la largeur de l'ongle ,  
imitant parfaitement celles qu'on repre-  
sente sur les Ornemens noirs de l'Eglise.  
De la jointure de la tête avec le tronc ,  
partent deux grandes aîles qui couvrent  
tout le corps , elles sont tavelées ou mar-  
quetées comme une espee de Drap-Mor-  
tuaire ; il y en a deux autres plus petites  
dessous , avec plusieurs pieds ressemblans  
à ceux des Hannetons. Toutes ces par-  
ties sont couvertes d'un duvet ou poil  
bigaré de noir & de jaune , imitant assez  
bien le velours. Les traits de la figure de  
cet Insecte sont distinguez par la cou-  
leur noire , tandis que le fond est jaune.

On trouvera , sans doute , dans cette  
Découverte dequoi picquer la curiosité  
d'un Physicien ; les Insectes peuvent-ils  
être susceptibles des effets que les objets  
exterieurs causent quelquefois ? Le mou-  
vement communiqué aux esprits de ces  
Ani-

JUILLET. 1730. 1553

Animaux & des autres, à l'occasion des mêmes objets, pourroit-il procurer des impressions, pour ne pas dire des réflexions, capables de produire les mêmes accidens que dans les hommes? L'exemple des Monstrès, dont l'Histoire fait mention, celui des Brebis de Jacob, rapporté dans le 30. Chapitre de la Genèse, & la ressemblance de la structure du cerveau de tous les Animaux avec celui de l'homme, semblent mettre hors de doute la conformité que ces Créatures peuvent avoir avec les hommes, par rapport aux effets de l'imagination.



## ODE ANACREONTIQUE.

Sors de ton Isle de Cythère,  
Puissant Dieu qui fais les heureux;  
Viens dans ce séjour solitaire,  
Suivi des Graces & des Joux.



Amour, c'est toi qui d'Epicure  
Autrefois empruntant le nom,  
Appris à suivre la Nature,  
Méprisant l'altière Raison.



D iij Viens

Vien , je t'ai consacré ma vie ,  
 Sous tes Loix range tous les cœurs ;  
 Je vois que la Philosophie ,  
 N'offre que des plaisirs trompeurs .



Il vaut bien mieux de sa Maîtresse ;  
 Adorer les divins appas ,  
 Que courir après la Sagesse ;  
 Qu'on cherche & qu'on ne trouve pas .



Que sert que mon esprit avide ;  
 Parle , si mon cœur le dément :  
 Oïi , le cœur doit être mon guide ;  
 Il n'en est point de plus charmant .



La sombre Morale , du Sage  
 Fait le chimerique Portrait ;  
 Mais que vois-je dans cette image ?  
 Sinon que je suis imparfait .



Pourquoi résister avec peine ;  
 A ce qu'inspirent nos desirs ?  
 Si l'on doit porter une chaîne ;  
 Que ce soit celle des plaisirs .



Cupidon , c'est dans ton Ecole ;

Que

JUILLET. 1730. 1556

Que j'ay reçu ces doux avis ;  
Achevé mon bonheur , cours , vole ,  
Les redonner à ma Cloris.

Par l'Auteur de l'Ode à M. D. C.

\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*

LETTRE écrite à M\*\*\* sur la  
Riviere de Garonne , & sur les mots de  
Gironde & d'Acheron.

**L**A question que vous me proposez ,  
Monsieur , d'où vient que la Garonne  
recevant la Dordogne au Bec-d'Ambert ,  
perd son nom & s'appelle *Gironde* , a été  
proposée plus d'une fois , & n'a jamais bien  
été éclaircie. Voici ce que je pense.

Gironde ne seroit-il point composé de  
deux termes , *Girus unda* , le tournoye-  
ment de l'eau ? Car c'est-là que l'eau tour-  
ne autour de l'Isle des Phaisans , autre-  
ment de Casaux. Ou bien seroit-ce parce  
que la Garonne recevant là les eaux de  
la Dordogne , elle les porte dans la Mer ?  
*Gerunda , quasi gerens undas.*

Voici une autre conjecture ; c'est que la  
Dordogne entrant dans la Garonne ,  
y perd son nom. La jonction de ces deux  
Rivieres est une espece de mariage ; &  
comme la femme n'est plus connue sous

D. iiii. son

## 1356 MERCURE DE FRANCE

son nom, & n'a que celui de son mari; de même dans le confluent de ces deux Rivières, celle qui est la moindre, perd son nom & n'a plus que celui de la Rivière principale à laquelle elle est jointe. Ainsi la Marne entrant dans la Seine, elle y perd son nom, il n'y a plus que celui de la Seine qui demeure. Mais on dira, *Gironde n'est pas Garonne*. Il est vrai que cela ne paroît pas, mais dans le fond la chose peut être. Il y a même une Ville de Catalogne qui se nomme également *Gironde* & *Gironne*, parce que *d* & *n* ont de l'affinité. Mettez une ligne droite en haut sur *n*, c'est un *d*; ôtez cette ligne, c'est une *n*. Donat dit sur un Vers de Terrence, dans le Phormion, Act. 2. *Non rete accipitri tenditur. Legitur. & tennitur; habet enim n littera cum d communionem.* Ainsi *Gironde* & *Garonne* n'est qu'un même nom pour la Rivière comme pour la Ville. Mais on dira encore, *Gironne n'est pas Garonne*: c'est ce qu'il faut voir.

Il n'y a plus de différence que de *ga* à *gi*, & voici par où concilier tout: *ga* est du Grec & du Latin. On trouve dans Strabon *Garonna*, & dans les Commentaires de Cesar, *Garumna*; mais *ga* s'adoucit ici dans le François avec *gi*; *Garonne*, *Gironne*. Le sçavant Paul Merula, qui mourut au commencement du dernier siècle, dit

JUILLET. 1730. 1357

dit dans la Cosmographie, Part. 2. Livre 3. que les François changent le *ga* en *gi*: *Galli sillabam ga primam in vocibus mutant in gi*: Gabalitanum, Givaudan; Gabalum, Gibet; Garumna, Gironde. Il semble donc que *Garonne* & *Gironde* ne sont qu'un même nom.

J'ay vû agiter plusieurs fois comment il faut prononcer la seconde sillabe d'Acheron, par *ch*, ou par *k*. Pour moi je étois qu'il faut prononcer le nom de ce Fleuve infernal, comme on le prononce en Latin, avec le son du *k*. Plusieurs noms Grecs qui ont passé dans le Latin, ont cette prononciation. *Archelaus*, *Achmenes*, *Cheronée*, *Lachesis*, *Archelons*, *Orchestre*. Ils retiennent tous dans le Latin la prononciation qu'ils ont en Grec, & le Latin communique la même prononciation au François; la lettre Grecque *chi*, s'y prononce comme si c'étoit un *k*: c'est la prononciation de ce mot dans ce beau Vers de Virgilé, Eneid. 7.

*Hectere si nequeo superos, Acheronta movebd?*

C'est le même son dans le François,  
Si le Ciel n'est pour moi, j'armerai l'Acheron.

Et ce qui semble autoriser cette prononciation par le *k*, ou le *c* rude, outre la raison des exemples que j'ai rapportez,

D v c'est

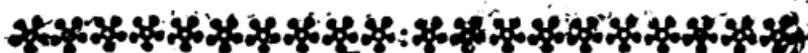
1558 MERCURE DE FRANCE  
c'est qu'Acheron étant un Fleuve d'Enfer, dont l'idée est affreuse, la première & la dernière syllabe ayant un son fort, la seconde ne doit pas être adoucie. De plus, on met la source dans une Caverne; ainsi pour accommoder la prononciation du Fleuve avec la source, il semble qu'il faut dire Akeron, comme on dit Caverne, & non pas Chaverne. Enfin Caron qui conduit la Barque du Fleuve, se prononçant Caron, & non Charon; c'est encore une conformité pour prononcer Akeron. Je n'ignore pas que M. Menage prononce Acheron en François avec le *ch*, c'est au Chapitre 180. de ses Observations sur la Langue Françoisë; mais outre que l'oreille d'un Angevin, à qui il en est toujours demeuré quelque chose, comme il le disoit lui-même, ne doit pas décider, c'est qu'il étoit moins qu'infailible dans la prononciation. Sa première Observation qui commence par *Acatique*, pour condamner *Aquatique*, ne lui a pas réussi Le P. Gaudin, non-seulement l'a combattuë, mais de plus il a fait sur cela une Dissertation beaucoup plus longue que ma Remarque sur Acheron, & on y voit *Acatique* vaincu & *Aquatique* victorieux. J'ajoute en particulier que les mots que M. Menage allégué pour exemple, ne sont pas pour lui; sçavoir, *Anchise* & *Archimede*; car ces

JUILLET. 1730. 1559

ces noms se prononcent en Latin comme on les prononce en François. Puisqu'Acheron se prononce avec un *c* rude, Akeron il faut en conformité le prononcer en François avec le même son, *Akeron*, quoiqu'il s'écrive Acheron.

Peut-être que des personnes distinguées de l'un & de l'autre sexe, qui portent le nom de *Cheron*, ont donné lieu à M. Menage d'en emprunter la prononciation pour Acheron; mais il n'y a rien là de commun pour une imitation, car le nom de *Cheron* est purement François, & celui d'Acheron vient du Grec & du Latin.

Voilà, cependant les deux questions du Fleuve expliquées comme je l'ai pû.



## MADRIGAL.

L'Amour dormoit couché près de sa mere;  
Iris survient, & saisit son Carquois;  
Elle fuyoit quand le Dieu de Cythere,  
Se reveilla : ses tris percent les bois ;  
Une Mortelle oser prendre ma place !  
Lancer mes Traits ! Non, dit-il, point de grace ;  
Venus repart ; mon fils , sèche tes pleurs ;  
Bien-tôt Iris rapportera tes Armés ;  
Sans leur secours, ses yeux blessent les cœurs ;  
Va, va, tes Traits sont moins sûrs que ses charmes.

D-VI    ETA-



*E T A B L I S S E M E N T* d'une Com-  
-pagnie de cent Arquebusiers dans la Ville  
d'Auxerre, par Lettres Patentes du mois  
de Decembre 1729.

**L**A permission que la Ville d'Auxerre  
vient d'obtenir du Roi pour l'éta-  
blissement d'une Compagnie de cent Ar-  
quebusiers, la fait rentrer dans l'ancien  
usage où elle étoit autrefois de s'exercer  
au fait des armes, usage qu'on fait re-  
monter jusqu'au commencement du 5<sup>e</sup>  
siècle, & dont on voit encore des traces  
près les murs de la Ville dans un lieu  
nommé les Butes, anciennement destiné à  
l'exercice de l'Arbalète. C'étoit là que les  
habitans d'Auxerre faisoient montre de  
leur adresse, & où celui qui avoit sur-  
passé tous les autres en cet exercice étoit  
honoré du nom de Roi de l'Arbalète,  
& de chef de la Compagnie.

Le Jeu de l'Arbalète étant ensuite déchû  
de son premier lustre, & la poudre ayant  
été inventée, on lui substitua le noble  
Jeu de l'Arquebuse. Nos Rois voulurent  
bien l'honorer de leur agrément & accor-  
dèrent à la Compagnie naissante des privile-  
ges considérables. Mais l'inobservance de

JUILLET. 1730. 1561

la Discipline autant que le mélange des conditions, lequel fit disparoître l'égalité qui devoit regner dans ce Corps hâta sa ruine, & enfin tous les exercices cessèrent dès l'année 1626.

Après un siècle entier d'interruption, on se reveilla, & on parla de rétablir ce qui avoit fait honneur aux Auxerrois; on dressa des projets, & une heureuse conjoncture permit d'en esperer l'exécution.

Aux Etats Generaux de la Province de Bourgogne, tenus en 1727. M. Baudesson, Maire de la Ville d'Auxerre, fut nommé. Elû du Tiers-Etat, la Jeunesse de cette Ville ranima alors ses esperances; M. l'Elû se chargea de conduire à la perfection l'établissement projeté, & il ne negligea rien pour cela pendant les trois années de son élection.

S. A. S. M. le Duc de Bourbon, Gouverneur de cette Province, ayant donné son agrément au projet, eut la bonté de porter aux pieds du Trône du Roi la très humble Requête de la Ville d'Auxerre, & Sa Majesté a bien voulu au mois de Decembre 1729. accorder des Lettres Patentes par lesquelles elle permet à la Ville d'Auxerre (à laquelle le Roi rend le glorieux témoignage de s'être toujours maintenue sous son obéissance) d'établir une  
Compa-

## 1562 MERCURE DE FRANCE

*Compagnie de cent Arquebusiers, dans laquelle seront reçus les Officiers de guerre & de Justice, les Bourgeois, les Marchands, & non autres. Cette dernière clause contribuera sans doute à conserver l'honneur de la Compagnie, en éloignant les conditions mécaniques dont l'esprit & les manières sont peu propres à maintenir l'égalité nécessaire.*

- Sa Majesté par les mêmes Lettres daigne accorder à celui qui le premier & le plus habilement d'un coup d'Arquebuse abat a l'oiseau, l'exemption pendant un an de toutes tailles, logement de Gens de Guerre, subsistances & autres charges quelconques, d'Aides & Gabelles qui se perçoivent sur les vins qui se levent en cette Ville. Les Lettres portent aussi ce qui suit : *en outre celui qui abatra ledit oiseau, on mettra le plus proche dans le noir de la cible pendant trois années consecutives jouira des mêmes exemptions pendant sa vie, & sa Veuve durant sa viduité.* Les Lettres Patentes ont été enregistrées par tout où besoin étoit, & dès cette année on a commencé à en recueillir les fruits.

- Il ne manquoit plus à cette Compagnie qu'un Chef, qui sous les ordres de S. A. S. pût par sa naissance, son exemple & son expérience entretenir & accroître dans cette Compagnie les sentimens d'honneur

&c.

JUILLET. 1730. 1963

& de vertu , auxquels suivant son institution elle doit se porter. Elle a trouvé ce digne Chef en la personne de M. le Comte de Latournelle , Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis , & ancien Capitaine dans le Regiment Royal Etranger.

Les Arquebusiers honorés de son acceptation se dispenserent du soin de choisir un Lieutenant ; M. le Capitaine leur indiqua avec politesse celui qui devoit remplir cette place en nommant le fils de M. Baudesson , actuellement Maire , & petit-fils de M. Baudesson , l'Elû , auquel ils sont redevables de leur établissement.

Les choses ainsi disposées , & le jour de S. Jean Baptiste fixé par les Lettres Patentes pour l'exposition du prix étant arrivé , la Compagnie fit chanter dans l'Eglise des Cordeliers une Messe solennelle à laquelle M M. les Arquebusiers assisterent tous en habit d'écarlate , avec la coquarde blanche. Après la Messe , ils se rendirent à l'Hôtel de M. le Comte de Latournelle , leur Capitaine , au son des Tambours , des Violons & des Hautbois pour l'inviter à honorer de sa présence le nouveau spectacle.

A deux heures après midi , les Arquebusiers s'étant encore rendus à l'Hôtel de leur Capitaine , partirent au son des mêmes Instrumens pour aller au lieu où l'on devoit

## 1564 MERCURE DE FRANCE

devoit tirer l'oiseau. M. le Comte de Guerchy, fils de M. le Marquis de Guerchy, Lieutenant General des Armées du Roi, marchoit avec M. le Comte de Latournelle à la tête de la Compagnie. Le premier coup, appelé le coup du Roi, fut déferé à ce jeune Seigneur qui le tira avec toute la grace & l'adresse possible; après lui M. le Comte de Latournelle qui étoit en droit de tirer défera cet honneur à M. le Maire dont la modestie souffrit beaucoup; mais il falut ceder. M. le Comte tira son coup ensuite. Après ce prélude de politesse, les Arquebusiers ayant pris chacun le rang que le sort leur avoit donné tirèrent à l'oiseau. Après trente trois coups hazardés, un jeune Arquebusier tira si heureusement que son coup jeta par terre l'oiseau qui étoit élevé à cent-cinquante pas de lui.

Aussi-tôt que l'oiseau fut abatu, les acclamations & les cris de joye redoublés & mêlés aux suffrages de tous les Spectateurs, célébrèrent cette victoire; M. le Comte de Latournelle qui pour la première fois paroissoit à la tête de la Compagnie, caressa fort le victorieux, & le proclama *Roi de l'Arquebuse*, lui rendant ensuite les honneurs accoutumés.

Le nouveau *Roi de l'Arquebuse* fut reconduit au son des Instrumens en sa maison

JUILLET. 1730. 1565

son , où il donna un régal qui étoit nécessaire après un tel exercice , & auquel rien ne manquoit. Le lendemain , la Compagnie des Arquebusiers donna dans une Maison de Campagne près de la Ville , un somptueux repas qui fut suivi d'un Bal. Rien ne fut épargné pour le plaisir dans cette journée , & tous ceux qui s'y trouverent charmés des manieres galantes & polies des nouveaux Arquebusiers , s'en retournerent chantant les louanges & la noble magnificence de cetteeste Compagnie.



A MONSIEUR L'ABBE' DE ...

EPITRE.

**A** Bbé ; dont la Lyre résonne  
Sur un ton si doux & si beau ,  
Que le Dieu du double Côteau  
Pensa plus d'une fois te donner la Couronne  
Ami , ton talent merveilleux  
Chaque jour fait pâlir l'envie ,  
Et moi-même je sens que mon cœur orgueilleux  
En est blessé de jalousie.  
Bien souvent j'en perds le repos ;  
Mais pour surcroît de maladie ,  
Quand Morphée a sur moi répandu ses pavots ,  
Songes

# 1566 MERCURE DE FRANCE

Songes pires que l'insomnie  
M'agitent fort mal à propos:  
Au fameux Temple de memoire,  
En buste d'un marbre très blanc,  
Je te vis l'autre nuit tout rayonnant de gloire  
Avec Pindare, occuper même rang;  
C'est alors qu'accablé sous le poids de ma peine  
De l'ingrat Apollon je detestai la haine.  
A mon réveil, l'esprit plein de souci,  
Fatigué de souffrir ainsi,  
Je resolu de faire un nouveau Rôle,  
Et d'essayer si sous un autre Pôle,  
Je pourrois d'autres Dieux être considéré.  
Je quitte donc ( Ami ) le Mont sacré;  
Je démenage du Parnasse,  
Et dès demain ( cher Abbé ) sans retour,  
En attendant qu'ailleurs je puisse trouver place,  
Par *interim*, il me faut un séjour.  
Il est un endroit de plaifance  
Dont le Maître avec goût sçait placer sa dépense;  
On y voit Boulingrins, Terrasses & Berceaux,  
La Marne au pied vient promener ses eaux:  
En face, à diverse distance,  
Ormes, Chênes, Tilleuls forment plusieurs ri-  
deaux,  
Que Vertumne embellit avec magnificence.  
Entre la Riviere & ces Bois,  
Nature a mis une Prairie;

Là

JUILLET. 1730. 1567

Là, couché sur l'herbe fleurie,  
Tantôt de la Musette, & tantôt du Hautbois,  
Damon forme une aimable & douce mélodie;  
Là, sur un vert tapis des plus vives couleurs,  
Jeune Berger, jeune Bergere  
Danstent parés de guirlandes de fleurs;  
Plus loin bondit l'Agneau sur la verte fougere;  
Au chant de mille & mille Oiseaux,  
Pan assis à l'ombre d'un Hêtre  
Mêle les tendres sons de sa Flute champêtre;  
Pour l'entendre on accourt des plus lointains Ham-  
meaux;  
Le Faune quitte le Bocage;  
La Nymphé est attentive au travers des roseaux.  
Cet admirable Payfage  
Forme l'aspect de Bauregard;  
C'est ce charmant réduit où je veux sans retard  
Pour un jour seulement faire mon domicile:  
Peut-on pour tems si court refuser un azile?  
Tu fus Auteur du mal dont je me sens blessé,  
Tu m'en dois fournir le remede;  
Un jour sera bientôt passé.  
Ton Belveder auquel tout autre cede,  
Me convient mieux que l'Helicon.  
Je veux pour braver Apollon  
A qui je déclare la guerre,  
Dans ton champêtre appartement  
Sacrifier au Dieu du Verre;

IE

# 1568 MERCURE DE FRANCE

Il me rendra bientôt le calme & l'enjouement.

C'est à toi , cher ami , pour la cérémonie ,

De mettre le comble à mes vœux ;

De peu d'amis choisis assembler compagnie ;

Et j'attens cette courtoisie

De ton cœur noble & généreux.

*Sommeveste.*



*EXTRAIT d'une Lettre écrite par le  
R. P. Tournemine à M. De L. R. au  
sujet de la Médaille dont il est parlé dans  
la 5 Lettre du Voyage de Basse-Norman-  
die.*

**T**ous ceux qui ont vû le dessin de la Médaille que vous m'avez communiqué , & qui a paru ensuite gravé dans le second Volume du Mercure de Juin 1728. page 1344. jugent qu'on ne peut deviner quel est le personnage qu'on y voit représenté que par la ressemblance de quelque Portrait ou de quelque sceau ancien. Pour moi , je crois qu'on peut parvenir à cette connoissance en suivant quelques conjectures ; les voici : vous en jugerez. La forme du bonnet & de la cuirasse attachée avec des rubans , les cheveux coupés , conviennent également au 14.

&

JUILLET. 1730. 1569

& au 15. siecle ; mais l'Inscription ne convient qu'au 15. après la renaissance des Belles-Lettres. Je croi donc qu'il faut chercher en Italie celui qu'on compare à Cesar & à Scipion ; je croi qu'il le faut chercher parmi les grands Capitaines qui se signalerent dans ce 15. siecle. Je panché encore plus à croire que c'est Philippe Marie , Duc de Milan ; je n'en ai pû trouver de Portrait.

La figure d'Hercule tuant le Centaure qui paroît sur la cuirasse , m'avoit donné une autre idée qu'il faut vous proposer ; cet Emblême convient au General des Suisses qui défit Charles le Hardi , Duc de Bourgogne à la Bataille de Granson. Les Suisses n'avoient point de Cavalerie ; celle du Duc étoit nombreuse : c'est peut-être la seule occasion où depuis plusieurs siecles une Armée sans Cavalerie en ait batu une forte en Cavalerie. Monstrelet , Auteur contemporain , ne nomme pas le General des Suisses , & je n'ai pû trouver son nom dans les autres Historiens. Quelque specieuse que soit cette conjecture , j'ai de la peine à l'approuver ; les Suisses de ce tems là étoient trop grossiers pour connoître Cesar & Scipion. J'attens ce que des Sçavans plus heureux que moi auront découvert sur cette Médaille singuliere.

A

*A Madame la Marquise de G... qui  
s'étoit brûlé le pied. Par M. de\*\*\*  
d'Arles.*

**O**ui, je la sçais, votre aventure,  
Et voici d'où vient la brûlure.

L'Amour piqué que votre cœur  
Bravât si long-tems sa puissance,  
Vouloit absolument s'en rendre le vainqueur,  
Et le punir de tant d'indifference.  
Pour un exploit si grand il forme un trait nou-  
veau,  
Et plus fort & plus invincible  
Qu'aucun qui fut dans son carquois terrible.  
Mais comme il craint que son Bandeau  
Ne rende ses efforts steriles,  
Et, lui cachant l'endroit qu'il veut percer  
Ne lui fasse au hazard lancer,  
Des coups qui seroient inutiles,  
Il le quitte, & dès lors du triomphe assuré,  
Par un souris moqueur applaudit à sa gloire.  
Déjà tous les Amours celebrent sa victoire,  
Et ce succès si long-tems désiré,  
Déjà dans mille Amans naît la douce esperance  
De voir bientôt la fin de leur tourment.

Mo

JUILLET. 1730. 1571

Moi-même je sentis dans cet heureux moment,  
Moi, qui toujours pour vous brule dans le silence,

Je sentis un contentement

Que je n'éprouve point depuis qu'à tant de charmes

J'ai malgré moi rendu les armes.

Tremblez, tremblez, cruelle, il va partir le trait,  
Grands Dieux! que mon bonheur seroit digne  
d'envie,

Si je pouvois être l'objet

Pour lequel vous allez être enfin attendrie!

Mais quel Démon combat pour vous:

Au moment que l'Amour animé de courroux

Alloit lancer cette fleche invincible,

Par malice, il vous porte un regard curieux;

Ebloui tout à coup par l'éclat de vos yeux,

Il manque votre cœur, & ce trait si terrible

Qui devoit le remplir d'allarmes & de feux,

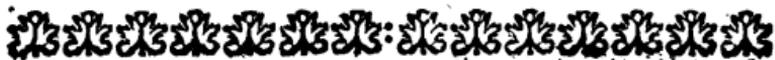
Ce trait que j'attendois dans l'espoir & la crainte

Ne porte à votre pied qu'une legere atteinte.

---

On a dû expliquer les mots de l'Enigme  
& du Logogryphe du premier Volume  
de Juin par *Bonnet* *quarré* & *amer*, & ceux  
du second Volume du même mois, par  
*Perruque* & *Oremus*.

ENIGME



## E N I G M E.

**L**Es soupirs , les pleurs & les larmes  
 Tantôt accompagnent mes pas ,  
 Tantôt les plaisirs & leurs charmes  
 Font briller mes plus beaux appas ,  
 En faisant couler dans mon ame  
 Les attraits de leur douce flamme,  
 Souvent je paroïs sur la fin  
 De quelque superbe festin  
 Dans le plaisir & l'allegresse ,  
 Et quelquefois rempli de deuil  
 Dans les cris & dans la tristesse  
 Je conduis les morts au cercueil.  
 J'ai fait redouter ma puissance  
 A plusieurs Princes de renom ,  
 Qui revenoient pleins d'esperance  
 De l'embrasement d'Ilion.  
 Je suis à la faveur du corps que l'on me donne  
 Plus solide qu'auparavant ;  
 Mais à mon libre effor dès que l'on m'abandonne  
 Autant en emporte le vent.

*Par M. l'Abbé Riviere*



LOGO:

LOGOGRIPHE.

Sept lettres composent mon nom :

On peut en ôter deux de ma terminaison ,

Je n'en signifierai pas moins la même chose.

Ce n'est plus aux passans qu'aujourd'hui je m'ex-  
pose ;

On ne me trouve plus au bord des grands che-  
mins ;

Ma vûe en d'autres lieux étonne les Humains.

Je suis pour quelques-uns un vain sujet de gloire ;

Mais , ô Ciel ! qu'elle est illusoire !

Peuvent-ils tirer vanité

D'un vrai sujet d'humilité ?

Si vous me partagez , la plus grosse partie

N'offre rien qui ne plaise à l'esprit comme aux  
yeux ;

Otez-en le surplus , vous verrez qu'à la vie

C'est chose nécessaire , ainsi qu'à certains lieux.

L'autre prise à rebours aussi-tôt vous présente

Ce que vous trouverez si vous me devinez.

Remettez tout ensemble , ensuite combinez ,

Votre esprit trouvera pour peu qu'il se tourmente

Ce qui s'unit par fois avec universel.

Si de mes Lettres on compose

Ce qui termine mainte chose ,

On pourra du restant faire un être immortel.

R . . . .

E NOU-



## NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX ARTS &amp;c.

**M**EMOIRES pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres dans la République des Lettres, avec un Catalogue raisonné de leurs Ouvrages. Tome X. de 190. pages, sans la Préface & les Tables. A Paris, chez Briasson, rue S. Jacques, à la Science. M. DCC. XXX.

L'Auteur commence de s'acquitter d'un engagement qu'il a pris avec le Public, & que nous avons annoncé avec plaisir dans un de nos Journaux. La moitié de ce 10. Volume est employée en changemens, en corrections & additions pour le premier Tome des Mémoires. L'autre moitié contient une Table générale des Matières qui ont été traitées par les Auteurs contenus dans les dix premiers Volumes, & une Table Nécrologique des Auteurs contenus dans ces mêmes dix premiers Volumes. Il ne faut pas douter que ces changemens, corrections & additions ne soient en general bien nécessaires pour la perfection de tout l'Ouvrage; mais elles ne sont pas toutes d'une égale importance; on peut même dire qu'il y en

J U I L L E T . 1730 . 1575

en a de peu necessaires , & que quelques corrections auroient elles-mêmes besoin d'être corrigées : telle est celle qui regarde *Louis Ferrand* ; l'Auteur des Mémoires s'exprime ainsi sur son sujet : » On a dit » sur l'autorité du Journal des Sçavans , » qu'il avoit étudié au College des Prêtres » de l'Oratoire de Toulon ; mais comme » ils n'ont point de College en ce lieu , il » faut mettre seulement qu'il étudia dans » le College de Toulon. L'Editeur auroit pû s'épargner cette prétenduë correction ; car il est de notorieté publique que les P P. de l'Oratoire ont un College à Toulon , établi par des Lettres Patentes depuis plus d'un siecle.

L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE DE MEAUX , par Dom *Toussaint Du Plessis*, Benedictin de l'Abbaye de S. Germain des Prez , Auteur d'une Histoire de la Ville & des Seigneurs de Couci , dont nous avons rendu compte au Public , est actuellement sous la presse , & se débitera chez Giffart , rue S. Jacques , au commencement de l'année prochaine. Cet Ouvrage entrepris sous les auspices de S. E. M. le Cardinal de Bissy , Abbé de Saint Germain des Prez , doit contenir deux Volumes in 4°. Le premier renferme le Corps de l'Histoire , avec des Dissertations

E ij sur

## 1576 MERCURE DE FRANCE

sur quelques points difficiles qui demandent d'être éclaircis , & divers Catalogues des Evêques , Doyens , Generaux d'Ordre , Abbés & Abbesses de ce Diocèse. Le second Volume comprend les Pieces justificatives au nombre de près de 800. pour la plupart très-interessantes , un Recueil complet des Statuts Synodaux du Diocèse depuis le 13. siecle , & enfin un Pouillié exact.

Le même Giffart acheve d'imprimer le 6. & dernier Volume de l'Edition de Polybe , traduit par le R. P. *Dom Vincent Tuillier* , avec les Commentaires de M. le Chevalier de *Folard*.

ELEMENS DE L'HISTOIRE , ou ce qu'il faut sçavoir de Chronologie, de Geographie , de Blazon , de l'Histoire Universelle , de l'Eglise de l'Ancien Testament , des Monarchies anciennes , de l'Eglise, du Nouveau Testament & des Monarchies nouvelles, avant que de lire l'Histoire particuliere, Par M. l'Abbé de Vallemont , nouvelle Edition continuée jusqu'à présent , & augmentée d'une suite de Médailles Imperiales , depuis Jules Cesar jusqu'à Heraclius. *A Paris , rue Saint Jacques , chez Gab. Martin.* 4. Vol. in 12, 1730. figures , prix 10. livres.

L'ART

JUILLET. 1730. 1577

L'ART DES ARMÉES NAVALES ,  
ou Traité des évolutions navales , avec la  
Théorie de la construction des Vaisseaux.  
Par le P. *Hoste* , de la Compagnie de Je-  
sus , Ouvrage enrichi d'un grand nombre  
de figures en tailles douces, in fol. 15. liv.  
*chez le même.*

CONTINUATION de l'Histoire Ro-  
maine jusqu'à la prise de Constantinople  
par les Turcs. Traduite de l'Anglois par  
*Laurent Echard*. 6. vol. in 12. sous presse.  
*chez le même.*

TRAITE' DE PERSPECTIVE , où  
sont contenus les fondemens de la Pein-  
ture. Par le P. *Bernard Lami* , de l'Ora-  
toire. *A Paris , rue S. Jacques , chez Gab.  
Martin.* in 8. figures. 5. liv.

LE PARFAIT NE'GOCIANT , avec  
les Pareres sur le Commerce. Par M. *Sa-  
vari* , derniere Edition. *Chez le même.* 2.  
Vol. in 4.

LES FACETIEUSES NUITS de  
*Staparole* , traduites de l'Italien. *Idem* , 2.  
Vol. in 12.

DES PROCESSIONS DE L'ÉGLISE,  
avec un Recueil des plus celebres qu'on

E iij 3

1578 MERCURE DE FRANCE  
à coûtume de faire tous les ans. Par le sieur  
Vatar. *Idem*, in 12.

LA VERITABLE CONDUITE de  
S. François de Sales pour la Confession &  
Communion, fidelement extraite de ses  
Ecrits, & faisant partie de ses Oeuvres,  
augmentée de l'Office & des Litanies en  
l'honneur du très-Saint Sacrement, avec  
des Actes de réparation d'honneur des sa-  
crileges & des irreverences qui se com-  
mettent. *A Paris; rue de la Harpe, chez*  
*P. Simon 1730.*

DISCOURS PATHETIQUE sur les  
matieres les plus importantes & les plus  
touchantes de la Morale Chrétienne, tiré  
de l'Ecriture Sainte & des Peres de l'E-  
glise, Ouvrage également propre aux Ec-  
clesiastiques pour faire des Prônes & des  
Exhortations dans les maisons & dans les  
Retraites, & aux simples fideles pour leur  
servir de lecture spirituelle. Par M. Blan-  
chard, Prêtre, Prieur & Seigneur de Saint  
Marc-lès-Vendôme. *Rue S. Jacques, chez*  
*Henri 1730. 2. Vol. in 12.*

PREMIER ET SECOND OEUVRE  
de Musettes. Par M. Baptiste, ordinaire  
de la Musique du Roi. *A Paris, rue Saint*  
*Honoré & du Roule, chez Boivin & chez*  
*le*

JUILLET. 1730. 1579  
le Clerc. prix 6 liv. 10 sols les deux Oeu-  
vres.

D. MAGNI AVSONII BURDIGA-  
LENSIS OPERA &c. Les Oeuvres d'Au-  
sone , avec l'Interpretation & les Notes  
de Julien Fleuri , Chanoine de Chartres ,  
&c. & celles de J. B. Sonchay , de l'Aca-  
démie Royale des Inscriptions & Belles-  
Lettres , lequel a pris soin de cette Edi-  
tion &c. A Paris , de l'Imprimerie de Jac-  
ques Guerin , Quay des Augustins 1730. in  
4. de 684. pages , sans les Prolegomenes  
de 67. pages , la Table & 2 planches dé-  
tachées.

LA TRAGÉDIE EN PROSE , ou la  
*Tragedie extravagante , Comédie en un Acte.*  
Par M. Du Castre. A Paris , chez Chau-  
bert , Quay des Augustins , à la Renommée  
& à la Prudence. Cette Pièce a eu plus  
de quinze Représentations , & a été trou-  
vée bien écrite , & pleine de sel ; les por-  
traits en ont plû sans offenser personne.  
Le Rôle de la Femme Auteur a sur tout  
paru neuf. Le prix est de douze sols.

LETTRES sur le choix des saignées ,  
écrites par M. Julien Morisson , Docteur en  
Medecine , à Palnan en Bas Poitou , à un  
Medecin de la Faculté de Paris. A Paris ,  
E iij chez

## 1580 MERCURE DE FRANCE

chez Chaubert , Quai des Augustins , près le Pont S. Michel , à la Renommée & à la Prudence. *brochure in 12. prix douze sols.*

L'Auteur de ces Lettres qu'on pourroit bien soupçonner être quelqu'autre que celui dont elles portent le nom, ne propose ici les doutes & les difficultés contre les différentes opinions des Medecins en general que pour en attaquer plus librement quelqu'un en particulier. L'Ouvrage brillant sur le choix des saignées dont il parle sur la fin de l'onzième Lettre , ne peut être autre que le Traité de M. S... quoiqu'il suppose n'en le connoître encore que par l'annonce qui lui en a été faite par un Homme de Lettres , il est aisé de sentir que c'est principalement à cet Ouvrage qu'il en veut ; la Critique qu'il en fait, pour être indirecte, n'en est pas moins sérieuse , & les onze Lettres dont ce petit Ouvrage est composé , sont toutes remplies de traits vifs contre la Medecine & les Medecins.

ABREGÉ CHRONOLOGIQUE de l'Histoire Universelle , Sacrée & Profane, Traduction nouvelle suivant la dernière Edition Latine du P. Petau. Par M. de Maucroix , & continuée jusqu'en 1701. avec un Traité de Chronologie par M. Delisle, 1730. in 12. 3. Vol. Rue S. Jacques , chez la Veuve Delaulne. L B

JUILLET. 1730. 1581

LE TRIOMPHE DE LA CHARLATANERIE, dédié au grand T\*\*\*  
A Paris, chez Antoine de Henqueville,  
Libraire, rue Gillescœur, à la Paix. Il  
vend l'Eloge de Rien & l'Eloge de Quel-  
que chose du même Auteur.

LETTRE sur le Projet, pour perfection-  
ner l'Ortografie des Langues de l'Europe.  
Par M. l'Abbé de Saint Pierre; vol. in  
8°. de 266. pag. chez Briasson, rue saint  
Jacques. 1730.

MONSIEUR,

Les Ouvrages & la réputation de M<sup>r</sup>  
l'Abbé de S. P. sont si connus dans la Répu-  
blique des Lettres, qu'à la seule inspection  
d'un de ses livres, on peut hardiment con-  
clure que c'est un nouveau Projet pour la  
perfection des Arts & des Sciences. Cet  
Auteur infatigable après avoir donné bien  
des Projets sur les matieres les plus rele-  
vées, vient d'en donner un autre pour per-  
fectionner l'Ortografie des Langues de l'Eu-  
rope. Le sujet, quelque petit qu'il paroisse  
par lui-même, devient important entre  
ses mains; interesse dans ce qu'il propose  
toutes les Nations de l'Univers; & s'il n'a  
pas la satisfaction de voir mettre en prati-  
que

E v que

## 1582 MERCURE DE FRANCE

que ce Projet, il a du moins l'avantage de persuader les personnes bien intentionnées & amies du bien public.

M. l'Abé de S. P. ne perdant jamais de vue l'ordre qu'il a suivi dans tous les ouvrages, comance par des *Observations préliminaires*; & pour disposer le lecteur à être moins choqué d'un nouveau système d'ortographe, ce savant Abé suit d'abord une ortografe mêlée de toutes les autres, pour y acoutumer peu à peu les yeux des lecteurs qui sans cete précaution seroient scandalisés de se mélange bisare aux yeux des ignorans, ou des gens prévenus, mais tres-necessaires dans les vues d'un profond grammairien. Il ne faudra pas metre sur son conte les fautes du Graveur, ni celles de l'Imprimeur; cependant il est à craindre que la vanité des lecteurs ne trouve plus aisé de condaner l'auteur, que d'aller examiner de qui peuvent être les fautes. Je dis ceci par rapport aus trois caracteres a, f, g, que le graveur a trop couchés, & qu'il a rendus italiques, au lieu de les arondir & de les rendre quarés & romains; ou du corps des autres lettres.

*Il est de la nature du meilleur & sur tout de beaucoup meilleur de faire perir peu à peu le bon & de l'anéantir entierement, c'est pourquoy l'écriture hieroglifique des Egiptiens anciens à peri peu de tems après que le*  
segrer

segret d'écrire non les pensées, mais d'écrire les paroles prononcées, a été publié.

L'écriture des Tartares, souverains dans la Chine fera perir entierement & dans peu de siècles l'écriture Chinoise; & les Chinois eux-mêmes adopteront peu à peu l'Alfabet Tartare, come beaucoup plus comode; & peut-estre que notre Alfabet Européen perfectioné, servira un jour à perfectionner le leur.

*Le but de l'ortografe, est certainement d'exprimer exactement & sans laisser aucun doute, par un petit nombre de figures simples, faciles à former & à distinguer tous les mots dont les hommes se servent en parlant.*

*Notre Ortografe doit toujours répondre, aussant qu'il est possible, non immédiatement à la pensée, mais au mot prononcé qui signifie immédiatement la pensée.*

Il y a trois ou quatre cens ans que l'ortografe étoit beaucoup meilleure que la nôtre, c'est-à-dire qu'elle ressembloit beaucoup plus à la maniere de prononcer, qui étoit alors en usage, que notre Ortografe presente ne ressemble à notre prononciation presente.

Durant le tems qu'un mot met à changer tout à fait sa premiere prononciation, il continuë toujours à conserver sa même ortografe.

Or y aiant peu de gens interessés à chan-

## 1584 MERCURE DE FRANCE

ger l'Ortografe de ce mot, & beaucoup de gens interessés à n'y rien changer; il paroît, dit le judicieux Auteur, que c'est une espece de necessité que les vices de l'ortografe croissent par l'autorité de l'usage abusif, & que ce sera une espece de merveille si quelques-unes des regles que propose la raison, sont suivies de nos jours en Europe, en France & en Angleterre, Royaumes où la raison est plus respectée, & où elle a, ce semble, plus de credit qu'en aucune autre partie de la terre.

Une autre cause de la multitude épouventable de défauts dans notre Ortografe, c'est le manque de figures ou de caracteres dans l'alfabet; car il faut une figure particuliere, ou une voyele particuliere pour signifier chaque son particulier simple, Nous connoissons quinze sons simples, & nous n'avons pour les exprimer que ces cinq figures a, e, i, o, u.

De même nous connoissons vint articulations diferentes, & nous n'avons que quatorze caracteres ou consones écrites anciennes, & deux nouvelles; savoir le caractere J, & le caractere V. Ce défaut de figures a fait employer les mêmes caracteres pour des fonctions diferentes, & a causé bien des équivoques dans l'ortografe, & sur rout dans l'ortografe des noms propres.

1°. Négligence à suivre dans l'Orthographe les changemens qui arrivent dans la prononciation.

2°. Négligence à inventer autant de figures qu'il y a de sons & d'articulations conuës.

3°. Négligence à donner quelques marques aux lettres quand on les employoit à quelqu'autre fonction qu'à leur fonction ordinaire.

4°. Négligence à marquer dâns chaque mot les lettres qui ne s'y prononcent plus.

5°. Négligence à marquer les voyeles longues.

M. l'Abbé de S. P. s'est proposé d'indiquer des remedes efficaces à ces sources & à ces inconveniens de la corruption presente & de la corruption future de l'ortografe: & pour ce perfectionement desirable il suit la sage maxime qui conseille de ne réformer les abus universels introduis par voie presque insensible, que par une voie semblable presque insensible. Je souhaite que le public ne trouve point que l'auteur se soit écarté de cette maxime dans cet ouvrage, & qu'on ne soit point scandalisé de la liberté d'ortografe que notre zele grammairien demande: la seule tolerance en fait d'ortografe, fera triomfer la moderne; & à la fin l'ortografe sera telle, que le lecteur conoitra facilement sans aucun doute, sans

AUCUNE

## 1586 MERCURE DE FRANCE

*aucune équivoque, & avec certitude, la prononciation précise de tous les mots écrits.*

Pour démontrer jusqu'où nous a conduit insensiblement l'usage tirannique, M. l'Abbé de S. P. prend les trois lignes du premier article de la préface du dictionnaire de l'Académie françoise de l'édition de 1718. ces trois lignes contiennent vingt-huit mots, & pour écrire sans faute, selon la règle de la raison & de l'oreille, il y faudroit faire quarante-cinq changemens, c'est-à-dire qu'il y a quarante-cinq fautes contre la règle générale de la bonne orthographe de toute langue. Le lecteur trouvera dans le livre de cet Abbé, les trois lignes & les quarante-cinq fautes, lettre à lettre, mot à mot, &c.

- Dans ces trois lignes il n'y a que les mots *une, de, ne*, où M. l'Abbé de S. P. n'ait trouvé aucune faute; il en trouve quatre dans le mot *est*, il le démontre selon ses principes, & établit en même-tems pour règle importante *que vu cette prodigieuse quantité de fautes, il seroit ridicule de prétendre les corriger toutes en même-tems, parce qu'il faut avoir le loisir de nous accoutumer peu à peu à quelques-unes de ces corrections avant que de songer à en adopter quelques autres.*

Je dois ajoûter, au reste, qu'on auroit tort de vouloir faire le mauvais plaisant sur

sur les quarante-cinq fautes & sur les vint-huit mots des trois lignes de la préface du dictionnaire de l'Academie Françoise; ces trois lignes sont sans faute, selon l'usage abusif suivi dans le dictionnaire, come dans les autres livres.

A l'égard des noms de famille, il faudroit les écrire d'abord selon l'ortographe reguliere & par rapport à la prononciation; par exemple, le nom Danjo, & écrire ensuite entre deux crochets & en italique le même nom (*Dangeau*) selon son ortographe ancienne, qui répond apparament à la prononciacion ancienne.

Les écrivains doivent aprocher toujours mais peu à peu leur ortographe savante & vicieuse de l'ortographe ignorante & reguliere; parceque l'ortographe presente doit viser à représenter à tout le monde, aus savans, aus ignorans, aus femmes, aus enfans, & sur tout aus étrangers & à notre posterité, notre veritable prononciacion presente.

Notre zelé grammairien finit ses observations préliminaires, en disant qu'on ne doit point faire de reproche à celui qui écrit le même mot de deux ou trois manieres differentes; il satisfait ainsi à deux regles raisonnables, la premiere est qu'il ne faut pas abandonner tout d'un coup & entierement l'usage abusif lorsqu'il est universel; la seconde est qu'il faut s'éloigner

gner quelquefois de cet usage abusif, afin de le rendre lui-même peu à peu raisonnable.

Après les observations préliminaires, M. l'Abé de S. P. en donne sur les regles qu'il divise en perpetueles & en passageres. Les perpetueles sont pour tous les tems & generales pour toutes les langues écrites. Les regles passageres & particulieres ici pour la langue françoise, ne doivent durer qu'autant de tems que durera le passage de l'ortografe vicieuse à l'ortografe reguliere, tant pour se desacoutumer peu à peu de l'une, que pour s'acoutumer peu à peu à l'autre. Il y a onse regles dont la plupart ont des éclairciffemens & des consequences dignes de la curiosité du lecteur.

La quantité d'équivoques dans notre langue écrite, est si prodigieuse, que l'on peut écrire de plus de trois cens manieres le mot prononcé *Haynault*, province dont *Mons* est la capitale, & ces manieres sont toutes differentes en quelque chose & peuvent pourtant signifier ce mot de de ux syllabes.

On lit dans les éclairciffemens de la quatrième regle les raisons qui ont obligé M. l'Abé de S. P. à faire graver & fraper huit caracteres diferens pour les sons *ā*, *ē*, *ī*, *ō*, *ū*, *eñ*, *eu*, *ou*, en liant la consone vec la voyele, ou les voyeles ensemble par le trait de jonction d'une lettre à l'autre.

JULLET. 1730. 1589

tre. A l'égard des sons exprimés par les caractères *ch*, *gn*, *ill*, notre auteur a mis un petit trait entre le *c*, & l'*h*, lié le *g*, avec l'*n*, & mis un point sous l'*l*, voilà donc déjà onse caractères de sa façon, & pour achever la douzaine il a mis un point sur la lettre *x* en faveur de l'articulation naturelle Espagnole du mot *D. Quixot*. Après une dépense si genereuse de la part de M. l'Abé de S. P. on devroit lui sacrifier sans regret d'ortografe, l'*y* grec & la lettre *h* des mots *mystere*, *Phylosophe*, *Bacchus*, *Rheteur*, *Theme*, qu'il seroit mieux d'écrire *mistere*, *filosofe*, *bacus*, *reteur*, *tème*.

Cet Alfabet est encore enrichi de plusieurs autres caractères soulignez qui marquent les voyeles longues & d'autres caractères surlignez qui marquent les lettres muetes; ces caractères soulignez seroient d'une grande comodité pour les idolâtres de la vielle ortografe; car moyenant ce surlignement ils pouroient doubler & tripler inutilement les consones qu'ils affectioneroient le plus, sans craindre d'exposer les lecteurs aus équivoques de l'usage abusif de la presente ortografe.

Il y a ensuite dix regles passageres que M. l'Abé de S. P. expose come autant de moyens de passer par degrés presque insensibles, par une augmentation continuele, journaliere & anuele, de petits chan-

1590 **MÉRCURE DE FRANCE**  
changemens durant deux ou trois generations de l'ortographe vicieuse à l'ortographe reguliere, qui n'auroit pas besoin de maitre : en aprenant à lire on apprendroit l'ortographe, aulieu qu'aujourd'ui il faut des maitres pour apprendre l'ortographe savante, irreguliere & pleine d'exceptions.

Ces regles passageres exigent que l'on surligne les voyeles & les consones muetes; que l'on écrive & que l'on imprime de tems en tems le même mot de diferentes maniere; & c'est. ce que l'auteur a pratiqué dans cet ouvrage, où l'on trouvera quelquefois les mots *dictionnaire*, *genre*, *Egiptiens*, *écriture*, &c. écrits, digtionaires, janre, Eijpsiens; écriture, &c. ce qui suffit pour doner au lecteur une idée de ce mélange & de cette tolerance d'ortographe à désirer dans la république des lettres. On peut donc suivre à present dans ce tems de trouble, de confusion & de schisme ortographique, l'ortographe que l'on voudra, avec l'unique regle de représenter le vrai son des mots, & l'unique maniere de lire sans équivoque, come dans les mots *çaje*, *œur*, *ocilière*, &c. au lieu de *sage*, *cœur*, *auxiliaire*, &c. en un mot écrire come l'on prononce, & avoir plus d'égard pour l'oreille que pour les yeux. Cette regle sera toujours difficile à suivre par les personnes qui ne savent pas bien lire, &c.

JUILLET. 1730. 1591

Je mets dans ce rang ceux qui écrivent, par exemple, *gai fe de bones piqués & l'ouvrage ave passiance, &c.* au lieu d'écrire j'ai fait des bonets piqués & l'ouvrage avec passiance, patience ou patience, &c.

La dixième regle passagere exorte les imprimeurs à mettre au commencement de chaque ouvrage l'abregé du nouvel alfabet suivi dans le livre nouveau : cet alfabet devroit être le plus simple & le plus complet qu'il seroit possible, & contenir non-seulement les lettres regulieres, immuables, mais encore les lettres ou figures irregulieres, équivalentes, passageres, &c.

M. l'Abé de S. P. bien loin de mêler les voyeles & les consones par une imitation servile dans notre *abc* françois, a crû plus raisonnable de mettre toutes les voyeles de suite, avant que de doner les consones. Les quinze voyeles sont *a, á, e, é, ê, i, í, o, ó, u, ú, eu, eũ*, par où l'on voit que cet Abé. trouve quinze voyeles dans notre langue, sans y faire entrer le son de l'*au* quelquefois diferent du son de l'*o*. Je ne crois pas que tout le monde conviende de la diference de son entre celui d'*ũ* & d'*eũ*, ni de la diference de son entre celui d'*í* & d'*en* ou d'*én*, &c. il en sera parlé plus au long dans l'*ABC de Candiac*, ou dans le livre intitulé *la Bibliothéque des enfans*.

## 1592 MERCURE DE FRANCE

Après les quinze voyeles ou sons simples, que notre sàvant grammairien trouve dans la langue françoise, viennent les vingt consones ou les vingt articulations diferentes combinées avec les voyeles : il est vrai que le caractere *b* & le *x* des Espagnols sont mis dans le nombre des vingt consones, ce qui fait en tout trente cinq caracteres, auxquels ajoutant les quinze caracteres soulignés & les trente-cinq sur-lignés, cela fait quatre-vingt-cinq poinçons & autant de matrices contenant la gravure d'environ cent quinze lettres pour le bas de case romain, il en faudroit autant pour l'italique, autant pour le capital, autant pour le petit majuscule du corps, ce qui feroit quatre cens soixante lettres à graver pour une fonte : de sorte que pour une vingtaine de corps diferens suivis & reguliers, il faudroit faire graver fondre & fraper neuf mille deux cens lettres caracteres, avec environ six mille huit cens poinçons, dépense digne du loisir pacifique de quelque grand monarque.

Notre auteur, après avoir parlé de l'Alphabet regulier, parle ensuite des figures équivalentes, la plupart passageres, dont on se sert mal à propos à la place des voyeles & des consones de l'Alphabet regulier. M. l'Abé de S. P. done ses observations sur les trente-cinq caracteres & les

JUILLET. 1730. 1593

leurs équivalens en trente - cinq articles qu'un lecteur curieux sur cette matiere , lira toujours avec plaisir. On apele caractere équivalent , celui ou ceux que l'on emploie abusivement & ignoramment pour un autre , come *em* , *en* , *eam* pour le son *ã* dans les mots *employer* , *enfant* , *Jean* , &c. au lieu d'écrire selon la prononciation & l'ortografe reguliere , *ãployer* , *ãfant* , *Jã* , &c. si quelqu'un invente de plus beaux caracteres que ceux de M. l'Abé de S. P. il en sera bien-aise.

A l'égard de la denomination des consones , ce Grammairien Filosofo-Geometre dit qu'il conviendrait mieux , ce semble , de doner un nom à chaque consonne , dans lequel on sentit l'articulation tant avant qu'après la voyele , come dans les silabes *bab* , *faf* , &c. & qu'on devroit preferer l'*a* aux autres voyeles , pour la voyele auxiliaire de l'articulation des consones , & dire *lal* , par ex , plutot que *lel* ou *le* ; ceci doit s'entendre de l'alfabet regulier , & non de l'alfabet irregulier | dont nous nous servons.

On peut , selon notre auteur , continuer l'usage des caracteres italiques dans l'impression , pour avertir le Lecteur de faire plus d'attention à certains mots qu'à d'autres , ce qui est tres-comode. On peut aussi se servir encore de la figure *Œ* , & de

1594 MERCURE DE FRANCE  
de la figuré & c. pour signifier les conjonctions & , & les mots latins & cetera. Mais je souhaiterois que les Imprimeurs employassent quelquefois les deux lettres, e, t, au lieu du seul caractère & ; pour la conjonction & , sur tout après une virgule ; & que l'on mit seulement le caractère & loin des virgules , parce que l'union des idées & des choses est plus grande.

M. l'Abé de S. P. toujours animé de l'esprit du bien public, propose modestement les Projets & les changemens qu'il a le plus medités ; il écoute tout le monde, il invite les bons citoyens à lui faire des objections ; il en rapporte ici vint & unes , avec autant de réponses. Ce qui mis en deliberation entre les Partisans des Orthogres diferentes , augmenteroit peut-être le schisme , bien loin de réunir les esprits ennemis de la raison & esclaves des usages & des abus quelconques.

Notre auteur ne se contente pas d'inviter les François libres du préjugé tyrannique ; il offre encore aux étrangers son ouvrage , & les exhorte à l'acomoder à leur langue ; l'avertissement est bon pour les Anglois dont l'orthogre est encore plus fausse , plus difficile que la nôtre par rapport à la prononciation. Des esprits bornés meprisent cette partie de la grammaire , mais on fera voir dans l'A , B , C ,  
de

JUILLET. 1730. 1595

de Candiac que l'ortographe reguliere ne doneroit pas lieu à tant d'équivoques dans la lecture & dans la copie des actes juridiques, dont la prononciation est perdue, faute d'avoir été bien représentée par des caracteres reguliers.

Le Lecteur trouvera à la fin du livre un abrégé de l'ortographe reguliere, & un Projet pour perfectioner les langues. Ce n'a pas été sans quelque peine & même sans quelque degout que M. l'Abé de S.P, a mis cet ouvrage en l'état où il est; il a considéré que peu de gens un peu habiles se resoudroient à travailler avec constance sur une matiere si meprisée par le gros des Lecteurs, si difficile à bien traiter, & cependant si importante dans le fond au bonheur des enfans & à l'honneur de la nation. Ce genereux & bienfaisant Abé croit avoir lieu d'esperer qu'il aura des successeurs dans les siecles suivans qui travailleront sur ce sujet, avec plus de facilité & avec plus de succès qu'il n'a fait. Je suis, Monsieur, &c.

On débite depuis peu chez *Emery, Saugrain & Martin*, Libraires, un Livre important : *EXPLICATIONS de plusieurs Textes difficiles de l'Ancien & du Nouveau Testament qui n'ont été ni bien entendus ni bien expliqués par les Interpretes,*

*avec*

## 1596 MERCURE DE FRANCE

*avec des regles certaines pour l'intelligence du sens litteral de l'Ecriture.* Ouvrage enrichi de Figures en Taille douce. Par le R. P. \*\*\* Religieux Benedictin de la Congregation de S. Maur. 2. Vol. in 4.

Ganeau , ruë S. Jacques , aux Armes de Dombes , distribuë depuis le commencement de ce mois des **ESSAIS HEBDOMADAIRES** sur plusieurs sujets interessans. Par M. *Dupuy* , ci-devant Secretaire au Traité de Paix de Riswik. Brochure in 12.

On vend depuis peu chez *Antoine de Henqueville* , Quai des Augustins , une brochure in 12. Voici le titre : *Lettre à Mylord . . . sur Baron & la D<sup>lle</sup> Le Couvreur.* Par *George Wink*.

Nous n'examinerons point si *George Wink* est veritablement existant , ou si M. l'Abbé d'Allainval , connu par plusieurs Pieces joiées sur l'un & l'autre Theatre est caché sous ce nom Anglois. Il suffit pour nous de dire que la Lettre dont il s'agit contient diverses particularités qui peuvent servir à l'Histoire du Theatre François , & que les amateurs des Spectacles lisent avec plaisir. Plusieurs de ces traits étoient même absolument inconnus ; outre ceux qui regardent le sieur  
Baron

Baron & la D<sup>lle</sup> Le Couvreur , on y trouve des digressions curieuses sur des Comédiens morts depuis long-tems , & même de la Critique. Ce qui suit suffira pour donner une idée de ces anecdotes , & du style de la Lettre.

» La nature l'avoit favorisé ( Baron ) de  
 » ces qualités corporelles qui gagnent les  
 » cœurs, & qui sont si avantageuses à ceux  
 » qui parlent en Public , particulièrement  
 » sur le Theatre ; & l'air d'une Cour po-  
 » lie & spirituelle qu'il fréquentoit avec  
 » assez d'agrément, lui avoit rendu comme  
 » naturelles des manieres aisées & char-  
 » mantes qui y naissent avec la plûpart  
 » des Courtisans , & dont on n'acquiert  
 » & on ne copie ordinairement que le ri-  
 » dicule ; enfin il a été le plus grand Co-  
 » médien qui ait jamais brillé sur le Thea-  
 » tre François , & il ne lui manquoit , dit  
 » le judicieux La Bruyere , que de parler  
 » avec la bouche , on s'étoit même accou-  
 » tumé à ce deffaut ; mais on a toujous  
 » crié contre la mauvaise habitude qu'il  
 » avoit de tourner le dos à l'Acteur à qui  
 » il parloit pour regarder les bancs du  
 » Théâtre ; on ne peut lui reprocher de  
 » plus que quelques manques de bien-  
 » séances &c. La plûpart des Comédiens  
 » sont des *Ames moutonnières* , qui ne se  
 » chargent ordinairement que des défauts

F des

» des grands Acteurs qu'ils veulent imiter.  
 » Dès que Baron commença à faire du  
 » bruit, les Comédiens de Campagne cru-  
 » rent avoir attrapé son jeu, en affectant,  
 p & outrant même son parler nazillard.

Voici d'autres exemples du même tra-  
 » vers. Bejard, camarade de Moliere, &  
 » frere de sa femme, demeura estropié  
 » d'une blessure qu'il reçut au pied en  
 » séparant deux de ses amis qui se battoient  
 » dans la Place du Palais Royal. Moliere  
 » qui peu de tems après donna son *Avaro*,  
 » chargea son Beau-frere du Rôle de *la*  
 » *Fleche*, de qui *Harpagon* dit par allu-  
 » sion, *Je n'aime point à voir ce chien de*  
 » *boiteux là*: comme Bézard faisoit beau-  
 » coup de plaisir, on boita aussi-tôt sur  
 » tous les Théâtres de Province, non-seu-  
 » lement dans le Rôle de *la Fleche*, où  
 » cela devenoit necessaire, mais indiffe-  
 » remment dans tous ceux que Bézard  
 » remplissoit à Paris.

» Les premiers *Crispins* furent faits pour  
 » Poisson premier, de qui on a un petit  
 » Théâtre: il parloit bref, & comme il  
 » n'avoit pas de gras de jambes, il ima-  
 » gina de jouier en botines; delà tous les  
 » *Crispins* bredouillerent & se botterent.  
 » Je m'étonne qu'ils ne poussèrent pas  
 » l'extravagance jusqu'à s'agrandir la bou-  
 » che, parceque Poisson l'avoit énorme,  
 aussi

» aussi lui fit-on dire : Je vous réponds ,  
 » Monsieur , d'une bouche aussi large . . .  
 » dans *le Deuil* , petite Comédie , qui ( aussi  
 » bien que *l'Esprit Follet* ) est de *Corneille le*  
 » jeune & du Comédien *Hauteroche* &c.  
 Baron n'est gueres loué dans cette Lettre  
 que sur les talens qu'il avoit pour le Thea-  
 tre ; il n'y est pas épargné sur ses Ridicu-  
 les. » Il a fourni , dit l'Auteur , les mate-  
 » riaux dont on s'est servi pour composer  
 » l'une des Vies de Moliere , où il auroit  
 » pû donner des éclaircissemens curieux  
 » & interessans sur les Pièces de ce grand  
 » homme , & le plus ménager sur les pro-  
 » pres loüanges , & sur celles d'un Théa-  
 » tre dont il n'étoit gueres que le parain.  
 On entre ensuite dans l'Histoire des Co-  
 médies qui ont paru sous son nom , & on  
 les restituë à leurs veritables Auteurs. Ce  
 détail est assez plaisant , & le feu S<sup>r</sup> Dan-  
 court est mis en passant parmi *tes gens*  
*parés des plumes d'autrui*.

On ne fait pas plus de quartier au S<sup>r</sup>  
 Baron sur le silence qu'il a toujours gardé  
 sur son pere & sur sa mere qui étoient  
 tous deux de fort bons Comédiens.  
 Baron dans la Vie de Moliere ne dit qu'un  
 mot de sa mere en passant , & ne parle  
 point du tout de son pere , de qui on trou-  
 ve ici un trait fort singulier » que le Pu-  
 blic , dit l'Auteur , auroit lû avec plus

## 1600 MERCURE DE FRANCE

» de plaisir que ses prétenduës querelles  
» avec le celebre Racine.

Passons à la D<sup>lle</sup> Le Couvreur dont il est aussi question dans cette Lettre. L'Auteur la suit depuis sa naissance à Fimes, petite Ville entre Soissons & Reims ; il l'amene à Paris avec son père en 1702. & il raconte d'une manière très-interessante & très-circonstanciée les premiers essais de cette grande Comédienne, c'est-à-dire, la partie qu'elle fit en 1705. avec quelques jeunes gens, de jouër la Tragédie de *Polieucte* & la Comédie du *Deuil*, dans une Maison Bourgeoise : il parle aussi d'un jeune homme, nommé *Minou*, qui représentant le Rôle de *Severe*, entra tellement dans l'esprit de son Rôle, qu'il tomba en défaillance, en disant à *Fabian*, son Confident, *soutiens-moi ; ce coup de foudre est grand* ; il fallut lui ouvrir la veine. L'Auteur suit cette Comédienne dans les Provinces, & il la ramene à Paris, où elle débuta au mois de Mai 1717. & il trouve moyen, en parlant d'elle, de ramener souvent Baron sur la scene.

» La D<sup>lle</sup> Le Couvreur, dit-il dans un  
» endroit, aimoit son métier ; mais elle  
» n'en pensoit pas si emphatiquement que  
» Baron, qui disoit qu'un Comédien étoit  
» un homme nourri dans le giron des  
» Rois. J'ai lû, disoit-il encore, toutes les  
His-

JUILLET. 1730. 1601

» *Histoires anciennes & modernes* ; j'y trouve  
» que la Nature prodigue y a vomie dans tous  
» les tems une foule de Héros & de grands  
» hommes dans chaque genre , elle semble  
» n'avoir été avare que de grands Comédiens ;  
» je ne trouve que Roscius & moi.

L'Histoire de la mort de notre Actrice vient ensuite , & le reste de la Lettre est rempli par des Pièces qui ont été faites sur elle pendant & après sa vie. La première est une Epître du célèbre M. de Voltaire. La seconde est une autre Epître de M. de Beauchamps. La troisième est dattée des Champs Elizées ; elle est écrite à la D<sup>lle</sup> Le Couvreur par M. Le Franc , sous le nom de Racine. Les Pièces que l'on trouve après ont été faites depuis la mort de la D<sup>lle</sup> Le Couvreur. La première est la Harangue que prononça un Comédien le jour de la clôture du Théâtre ; elle est de M. de Voltaire , dit l'Auteur ; elle est suivie des Epitaphes Françoises & Latines & des Inscriptions pour le portrait que l'on grave actuellement d'après M. Coppel qui l'a peinte en Cornélie. L'Auteur finit par dire qu'il espère recueillir un assez bon nombre des jolies Lettres que la D<sup>lle</sup> Le Couvreur a écrites pour les donner au Public , qui verra toujours avec plaisir tout ce qui aura rapport avec cette grande Comédienne qu'il a tant aimée , & qu'il regrette tous les jours. Il

## 1602 MERCURE DE FRANCE

Il paroît chez la *Veuve Delaulne* une nouvelle Traduction Françoisë du *Rationarium Temporis* du P. *Petau*. Il est dit dans la Préface, qu'auparavant il y en a eü trois. La première de M. l'Abbé de *Maucroix*, qui est, à la vérité, fort litterale; mais où il y a quantité d'endroits tronqués par rapport à quelques Descriptions Chronologiques. Que la deuxième est du sieur *Collin*, différente de l'original en plusieurs endroits, & que la troisième publiée en 1708. est véritablement plus exacte que les deux précédentes. On apprend par un Ecrit de M. *Dupin*, signé de lui, imprimé à la Haye en 1715. dans le Journal Litteraire de Novembre & Decembre 1714. page 453. que cette troisième Traduction a été faite par M. *Moreau de Mautour*, dont il avoit déjà paru deux Volumes imprimés chez la *Veuve Barbin* en 1708. approuvés par M. *Danchet*. Le troisième Volume a été imprimé chez *Michel Clouzier* en 1715. où finit à la page 421. la Traduction du neuvième Livre du P. *Petau* jusqu'en 1632. & comprend l'augmentation d'un dixième Livre par M. l'Abbé *Langlet*, lequel contient onze Chapitres qui sont dans l'Edition Latine de 1703. approuvés par M. *Pouchard*; mais la continuation dans l'Edition Françoisë, imprimée chez le même *Clouzier*, qui

com-

JUILLET. 1730. 1603

commence au douzième Chapitre , page 616. & tout ce qui suit dans ce troisième Volume , avec le quatrième & le cinquième , concernant les Tables Chronologiques , & approuvé par M. l'Abbé de Vertot , est de M. Dupin ou du sieur Le Cointe , son ami , revû , approuvé & adopté par le même M. Dupin , ainsi qu'il le dit lui-même dans son Écrit.

*Le Sieur Collombat* , Premier Imprimeur ordinaire du Roi , avertit le Public qu'il fait distribuer actuellement aux Souscripteurs le second Volume de la Grammaire Hebraïque & Chaldaïque de *Dom Pierre Guarin* : le retardement qu'il y a eu de satisfaire dans le tems marqué à ceux qui ont souscrit pour ce Livre , vient de ce qu'on a voulu inserer dans ce second Tome une Tablature de la Musique usitée parmi les Juifs d'Espagne , d'Allemagne & d'Italie ; & comme on n'a jamais imprimé en France des Caracteres de Musique semblables , il a fallu du tems pour les graver & les faire fondre dans leur regularité : on se flatte que le Public se trouvera dédommagé de ce retardement , Dom Guarin n'ayant rien omis de tout ce qui pouvoit contribuer à l'intelligence parfaite du Texte sacré , & l'Imprimeur de son côté y ayant apporté toute la regularité

F iiij &

1604 MERCURE DE FRANCE  
& l'exactitude qu'on peut souhaiter & attendre de son Art ; c'est aux veritables Sçavans & Connoisseurs à juger de l'un & de l'autre.

Les Souscripteurs en recevant le second Volume payeront dix livres sur la somme de vingt livres qui reste à payer, suivant le *Prospectus*, & n'auront plus à payer que dix livres en recevant le troisieme & dernier Tome qui contiendra le Dictionnaire Hebraïque & Chaldaïque que l'on a promis par le *Prospectus*.

Quoique la mort ait enlevé Dom Pierre Guarin, l'impression de ce Dictionnaire n'a point été interrompuë, elle se continuë toujours, & les Superieurs de la Congregation de S. Maur ont appellé à Paris, à S. Germain des Prez, Dom Nicolas le Tournois ( Eleve de feu Dom Guarin, & qui a été Professeur des Langues Orientales dans la même Congregation pendant plus de dix ans ) pour achever ce Dictionnaire, dont la moitié est déjà imprimée, & dans lequel on trouvera la même exactitude & regularité que dans les deux premiers Volumes ; on assure le Public qu'il sera entierement fini dans le courant de l'année mil sept cent trente deux.

Ceux qui n'ont pas souscrit peuvent encore le faire ; on leur delivrera les deux  
pre-

JUILLET. 1730. 1605  
premiers Volumes, en payant la somme de  
trente livres, & celle de dix livres en re-  
cevant le Dictionnaire, ou troisiéme &  
dernier Tome.

On recevra encore des Souscriptions  
pendant le cours de cette presente année  
mil sept cent trente, après laquelle on  
n'en recevra plus.

*Livres de Medecine que Cavelier, Li-  
braire, ruë S. Jacques, à Paris, a nou-  
vellement reçûs de differens Pais:*

*Gouzaigne (Hug.) Tractatus de Febribus  
juxta circulationis leges, in 12. Monf-  
pelii 1730.*

*Manne (Fr.) Observation de Chirurgie  
au sujet d'une playe à la tête, avec frac-  
cas dans le crane, avec des Observa-  
tions des Scavans consultés par l'Auteur  
à ce sujet, in 12. Avignon 1729.*

*Juncker (Jo.) Conspectus Chemiæ Theo-  
ret Practicæ in forma Tabularum re-  
presentatus, Dogmatibus Becheri &  
Stahlii. in 4. Hala Magd. 1730.*

*Vaillant (Sebast.) Botanicon Parisiense,  
ou Dénombrement des Plantes qui se  
trouvent aux environs de Paris, avec  
les figures dessinées par Aubinet, fol.  
Amst. 1727.*

*Hoffmanni (Frid.) Medicinæ Rationalis  
systematicæ, quo Philosophia corporis  
F. v hu-*

# 1606 MERCURE DE FRANCE

humani vivi & sani ex solidis Physico  
Mecanicis & Anatomicis principiis me-  
thodo planè demonstrativa. 4. vol. in-  
4. *Venetis* 1730.

*Luisini* (Ant.) Aphrosidiacus, sive de Lue-  
Venerea, vel Morbo Gallico, cum Præ-  
fatione Boerhaave. in fol. 2. vol. *Lug.*  
*Bat.* 1728.

*Glandorpii* (Mat.) Opera omnia, Specu-  
lum Chirurgorum, in quo quid in vul-  
nere faciendum pertractatur, metho-  
dus medendæ Paronychiæ, de Polypo-  
narium, Gazophylacium Polyplusium  
fonticularum. in 4. *Londini* 1729.

*Aurelianus* (Cælius) de morbis acutis &  
chronicis, cum animadversionibus ab  
Almelovun in 4. *Amst.* 1722.

*Allen* Synopsis universæ Medicinæ Prac-  
ticæ, sive Doct. virorum, de morbis  
eorum quæ causis ac remediis judicæ.  
Editio 3. auctior & emendatior, in 8.  
*Amst.* 1729.

*Ruisch.* (Frid.) Curæ renovatæ, seu The-  
saurus Anatomicus post curas postero-  
res novus. in 4. fig. *Amst.* 1728.

*De la Digestion* & des maladies de l'esto-  
mac, suivant le système de la tritura-  
tion & du broyement. Nov. Edition,  
contenant la Réponse à M. Sylva, cinq  
Lettres sur la revulsion, la saignée &  
le kermes mineral & les maladies des  
yeux

JUILLET. 1730. 1607  
yeux &c. par M. Hecquet. 2. vol. in  
12. Paris, chez Cavelier 1730. Tome  
premier contient 619. pages, le Tome  
second 630. sans la Préface & l'expli-  
cation des termes de Medecine & de  
Physique.

Les *Westeins & Smith*, Libraires à Am-  
sterdam, ont achevé la magnifique im-  
pression que les Antiquaires attendoient  
avec une extrême impatience. C'est la riche  
Description du Cabinet de Médailles du  
Prince de Saxe Gotha, publiée par M.  
Christian Sigismond Liebe; elle est inti-  
tulée : *GOTHA NUMARIA, sistens  
Thesauri Fredericani Numismata antiqua  
aurea, argentea, aerea, ea ratione descripta,  
ut generali eorum notitia exempla singularia  
subjunguntur, Autore Christiano Sigismundo  
Liebe. Accedunt ex Andrea Morellii speci-  
mine universae rei Numariae antiquae excerp-  
ta, & Epistola tres Ez. Spanhemii, quibus  
rariores ejusdem Thesauri Numi illustrantur.*  
1730. in fol.

MEMOIRES LITTEIRAIREs de la  
Grande Bretagne, &c. Tome 6<sup>me</sup>, 7<sup>me</sup> &  
8<sup>me</sup>. 1722.

HISTOIRE NATURELLE DES INSECTES  
d'Angleterre, accompagnée de cent Plan-  
ches

F vj

# 1608 MERCURE DE FRANCE

ches gravées d'après nature, & enluminées exactement, pour ceux qui le souhaitent, par l'Auteur *Eléazar Albin*, Peintre. *A Londres*, pour l'Auteur, & se vend chez *W. J. Innys* 1720. in 4°. en Anglois.

L'Auteur observe que ceux qui ont travaillé avant lui sur le même sujet, n'ont pas assez souvent jetté les yeux sur leurs modeles, ou qu'ils ont affecté de surpasser la nature. Ce sont deux deffauts que M. Albin a soigneusement évités. Dans ses Descriptions il s'est contenté de rapporter les faits avec toute l'exaëtitude possible.

Lorsqu'une Mouche perce l'écorce d'une Plante, dit notre Auteur, & y fait ses œufs, cela cause un changement dans le rissu des vaisseaux de la Plante, & la seve qui y coule forme une excrescence, laquelle non seulement sert de nid au ver éclos, mais aussi lui fournit une nourriture convenable, jusqu'à ce qu'il devienne Mouche. Alors cette Mouche passe au travers de l'excrescence, quelque épaisse qu'elle soit; ce qui est tout-à-fait admirable, si on considère la petitesse de quelques-unes de ces Mouches, & l'épaisseur & la solidité des excrescences où elles sont nourries.

L'Auteur admire avec raison l'Être suprême

prême, qui a donné à ces petites créatures un instinct capable de les diriger dans toutes les choses nécessaires pour leur conservation & pour la propagation de leur espece.

Les Insectes ne font pas leurs œufs négligemment & d'une telle maniere que les vents puissent les disperser. Ils font leurs œufs sur des Plantes ou sur d'autres Insectes, qui servent de nourriture aux vers éclos. Les œufs que les Insectes placent sur les Plantes, y sont si fortement attachez par une cole, que les pluyes ne sçauroient les emporter, & lorsqu'ils sont contigus, ils se trouvent placez avec tant d'ordre & d'exactitude, qu'il n'y en a aucun qui puisse empêcher un ver de sortir de son œuf.

M. Albin trouve admirable la variété infinie que l'on remarque dans les figures & les couleurs des Insectes, & l'uniformité exacte qui se trouve toujours dans chaque espece. Il n'y a aucune tache remarquable qui ne paroisse dans chaque individu.

Les couleurs des Insectes & particulièrement des Papillons, ressemblent à une poussiere; mais si on les examine avec un Microscope, on voit que les particules de ces couleurs sont tout autant de vraies plumes.

1610 MERCURE DE FRANCE  
plumes , placées dans l'aîle , d'une maniere exacte & reguliere.

L'Auteur conclud que les Insectes ne sont pas l'effet du hazard , ou d'une matiere corrompuë , mais l'ouvrage d'une Puissance infinie.

Toutes les Planches sont gravées avec beaucoup d'exactitude. On y voit les Insectes sur les Plantes , & leurs diverses transformations.

RECUEIL de diverses Pieces , composées par le Chevalier Thomas Brown , Docteur en Medecine. *A Londres , 1684. in 8°. de 215 pages.*

Dans le 5<sup>o</sup> Discours , l'Auteur parle des Oiseaux de Chasse & de la Fauconnerie ancienne & moderne.

Cette Chasse n'étoit presque point connue des Anciens. A proprement parler , Julius Firmicus qui a vécu sous le regne de l'Empereur Constance , est le premier qui en ait fait mention.

Après cet Auteur , on peut consulter Démétrius de Constantinople & Albert le Grand. Ces Ecrivains n'employent qu'un petit nombre de termes d'Art. Ils expriment d'une maniere simple les maladies des Oiseaux , & les remedes qu'on y apportoit. Les François qui sont les plus habiles

habiles Fauconniers de l'Europe, ont introduit un grand nombre de termes d'Art. Cependant, dit l'Auteur, ils n'ont aucun mot dans leur langue, qui signifie en general le mot Anglois, *Hawk*. Les Anciens Ecrivains ne nous ont rien dit de la vitesse des Oiseaux de chasse. Heresbachius nous apprend que Guillaume, Duc de Clèves, en avoit un qui alla en un jour de Westphalie en Prusse. M. Brown assure qu'un de ces Oiseaux, dans la Province de Norfolk, poursuivit une Beccasse pendant près de 30 milles en une heure. On ne sçait point certainement avec quelle vitesse volent les Faucons, les Emerillons, &c. qui viennent en Angleterre par un vent du Nord - West. M. Brown dit qu'il en a vu arriver sur les côtes de ce pays, & qu'ils étoient si fatiguez, qu'on les prenoit avec des Chiens, & qu'on les tuoit à coups de baton & de pierre. Les Fauconniers de nos jours, continue l'Auteur, font mille sermens & mille imprécations; mais Démétrius nous apprend qu'autrefois ces Chasseurs commençoient leur chasse par invoquer Dieu. Le sçavant Rigault a cru que si les Romains avoient connu la chasse, dont il s'agit icy, ils auroient eu moins d'ardeur pour les divertissemens du Cirque.

Aristote connoissoit si peu la Fauconnerie,

1612 MERCURE DE FRANCE  
nerie, qu'il croyoit que les Faucons ne  
mangeoient point le cœur des Oiseaux.  
Ce Philosophe assure que les Faucons &  
les autres Oiseaux de Proye ne boivent ja-  
mais. L'Auteur remarque à cette occasion  
qu'il a eu chez lui pendant deux ans une  
Aigle qui se nourrissoit de petits Chats,  
de petits Chiens & de Rats, sans boire une  
seule goutte.

M. Brown, dans le 6<sup>e</sup> Discours, parle  
des Cymbales; des Vers qu'on nomme  
Rhopalici; des Langues, & particuliere-  
ment de la Saxonne; de certaines éminen-  
ces que l'on voit en divers lieux d'An-  
gleterre; de Troas, & de la situation de  
Sodôme, de Gomorrhe, &c. de la Répon-  
se que l'Oracle de Delphes fit à Crœsus,  
Roy de Lydie, &c.

DESCRIPTION PHILOSOPHIQUE  
des Ouvrages de la Nature, où l'on tache  
de faire voir les diverses gradations des  
Minéraux & des Animaux. On y joint  
une Description de l'état présent du Jar-  
dinage dans la grande Bretagne, & en  
d'autres Pays de l'Europe, avec de nou-  
velles expériences pour améliorer les  
Terres stériles, & pour multiplier toutes  
sortes d'Arbres. Ouvrage enrichi de plu-  
sieurs belles Figures. Par Richard Bradley,  
de la Société Royale. A Londres, chez

W.

JUILLET. 1730. 1613

*W. Mears*, 1721. grand in 4°. de 194 pages.

Dans l'examen de l'accroissement des Plantes, l'Auteur suppose que 12 Glands, nouvellement cueillis, pesent une once, & qu'un Chêne dans son état de perfection, c'est-à-dire, au bout de cent ans, pese environ 15 tonneaux; de sorte que dans l'espace de cent ans, un Gland du poids de la 12<sup>e</sup> partie d'une once, produit un Arbre qui pese 33600 liv. c'est-à-dire, 537600 onces, ou 6457200 Glands. On voit par là que ce Gland, dans l'espace de cent ans, s'est augmenté Chaque année, l'une portant l'autre, de 84512 parties, ce qui fait 5376 onces. L'expérience nous enseigne, continue l'auteur, que la première année, le jeune Chêne pese environ trois fois autant que le Gland; que la 2<sup>de</sup> année il pese environ trois fois autant que la première; & la troisième année, environ trois fois autant que la 2<sup>de</sup>; & ainsi de suite dans la même progression, pendant le principal temps de l'accroissement du Chêne. M. Bradley ne compte pas le poids, ou le nombre des Glands qu'un Chêne peut porter depuis sa 30<sup>e</sup> année jusqu'à la 100<sup>e</sup>. Il croit que cet Arbre n'en produit pas moins de cent Boisseaux, qui contiennent vrai-semblablement 384000 Glands; car si l'on compte

## 1614 MERCURE DE FRANCE

60 Glands par pinte, ce qui fait 3840 Glands par Boisseau ; 100 Boisseaux contiendront le nombre que nous venons de marquer. Et si l'on suppose que 12 Glands pesent une once, le poids entier des Glands montera à 32000 onces, ou 2000 livres. L'Auteur ajoute que sa supputation des Glands n'est pas moins modérée que ce qu'il a dit du poids du Chene, y compris ses racines & ses branches. Il a vû cueillir 4 sacs de Glands d'un seul Chene, lesquels faisoient 16 boisseaux. Il croit donc que l'on peut compter cinq boisseaux de Glands chaque année, l'une portant l'autre ; ce qui fait en cent ans, 500 boisseaux, lesquels pesent 10000 liv. suivant la supputation précédente, & font 1920000 Glands. Et si l'on suppose que le poids des feüilles & des coffes des Glands que le Chene produit pendant cent ans, est égal au poids des Glands ; cet Arbre aura tiré de la terre, de l'eau & de l'air, durant cet intervalle, une nourriture du poids de 524000 liv. ce qui est un accroissement merveilleux.

L'Auteur entreprend de faire voir que dans les Plantes annuelles, comme la Citrouille ou la Courge, la proportion du poids de la Plante, comparé avec le poids de la semence, est à peu près la même que celle du Chene ; & que l'accroissement  
pro-

progressif est à peu près semblable, à proportion du temps. Comme l'accroissement de ces Plantes se fait fort vîte, M. Bradley dit que l'on pourroit voir leur mouvement avec un bon Microscope. Il y a des Microscopes qui font paroître un simple Point de la grosseur d'un grain de sable, sous un Diametre de trois pouces. Si l'on suppose qu'une feüille croît d'un pouce & demi en 24 heures, & qu'un pouce contient 50 points; il s'ensuivra que cette feüille s'augmente de 75 points en 24 heures.

Et si chacun de ces Points paroît avoir trois pouces de diametre par le Microscope, cet accroissement sera de 18 pieds, & 9 pouces.

Dé sorte que si l'on mettoit un Microscope sur une feüille de Citrouille, lorsque le soleil luit, on y pourroit découvrir la circulation de la sève, & l'on auroit le plaisir de voir croître la Plante & d'observer le mouvement de ses parties, lequel seroit plus prompt que celui d'une Aiguille d'Horloge qui marque les minutes.

Les Maquereaux, ajoute l'Auteur en parlant des Poissons; les Harengs & plusieurs autres sortes de Poissons, passent vers les côtes de la grande Bretagne dans certaines saisons, pour chercher leur nourriture

re

## 1616 MERCURE DE FRANCE

re dans la Manche & dans les Rivieres & pour y frayer. Le nombre des œufs de quelques poissons est presque incroyable. Dans le Merlus, par exemple, on compte 250 œufs dans un cube de la 14<sup>e</sup> partie d'un ponce; & suivant cette proportion, un Merlus doit contenir plus d'un million d'œufs. Supposé que chaque œuf devint un poisson, & que dans les 5 ans, chacun de ces poissons en produit d'autres, il y en auroit 500 mille millions; & 5 ans après, suivant la même supputation, il y en auroit environ mille Myriades de Myriades. Cet accroissement produit originellement par un seul poisson, dans l'espace de dix ans, nous donne lieu de croire que dans mille ans les Merlus occuperoient un plus grand espace que celui du Monde entier.

Tous ces œufs ne sont pas féconds; d'ailleurs ils sont fréquemment dévorés par des poissons d'une autre espèce, ou détruits par d'autres accidens. Si la 40<sup>e</sup> partie des œufs de chaque année produisoit d'autres poissons, la Mer auroit de la peine à les contenir. Les Poissons des Rivieres & des Lacs ne sont pas moins féconds en leur genre. Une Carpe fait 20000 œufs, & la Tenche en fait peut-être dix mille. On peut dire en general que plus un poisson a d'ennemis, plus la nature a eu soin

JUILLET. 1730. 1617

soin de la mettre en état de travailler abondamment à la propagation de son Espece.

---

MEMOIRE de M. Maureau  
de Mantour.

IL vient de paroître dans les Mémoires de Trevoux, du mois de May dernier, article 47. une Critique contre moi, par un Auteur anonyme, désigné par ces trois Lettres, *M. A. M.* concernant une correction dans *Suetone* & dans *Dion*, imprimée sous mon nom, il y a plus de dix-huit mois. Je n'ay jamais eu dessein, ni comme particulier, ni comme membre de l'Académie, de rendre mon Ecrit public. Ce fut deffunt le R. P. Chamillard, avec lequel j'étois lié d'amitié & de commerce d'antiquité, qui ayant vû chez moi cet Ecrit, le prit en communication, & après l'avoir gardé le donna à imprimer, comme il est dans les Mémoires de Novembre 1728. pendant mon absence à la Campagne, sans oser sçavoir mauvais gré à un ami estimable, qui avoit cru me faire plaisir; & pour répondre à quelques objections, que depuis quelques particuliers m'avoient faites, il parut un petit Ecrit de moi, dans les Mémoires de Mars 1729. dans l'article 38. & j'avois crû dèsà  
routés

## 1618 MERCURE DE FRANCE.

toutes contestations finies. J'ai lieu de soupçonner que l'Auteur de la Critique, ou du moins celui qui en a sollicité l'impression, est le même qui sous le nom de M. le Hay, mari de Mad<sup>lle</sup> Cheron, fit imprimer en 1710, chez *Jicques Etienne*, Libraire, des Remarques contre moi, au sujet d'une Estampe du Cachet de Michel-Ange, auxquelles il y eut une réponse, qui fut aussi imprimée. La nouvelle Critique auroit pû attirer une Replique; mais l'on a crû ne devoir pas entretenir une dispute Litteraire, qui au fond ne merite pas avoir de suite. D'ailleurs je ne suis nullement prévenu, ni de mes opinions, ni de mes Ecrits.

### MAUREAU DE MAUTOUR.

LE S<sup>r</sup> CHRISTOPHE PREVÔT, Expert, Teneur de Livre & Verificateur des Ecritures de la Ville de Lille en Flandres, vient de faire approuver par M<sup>rs</sup> de l'Académie des Sciences, le Livre qu'il va faire imprimer, intitulé : *Instructions sur les Vérifications des Ecritures & Signatures, par pieces de comparaison.* Ouvrage tres-utile aux Juges, Magistrats, Maîtres Ecrivains & autres personnes publiques.

Le 6 de ce mois, M. l'Abbé de Pont-Chartrain, (*Charles-Henry Pheppeaux*),  
frere

JUILLET. 1730. - 1619

frere de M. le Comte de Maurepas, Ministre & Secretaire d'Etat, soutint en Sorbonne une Thèse: *Pro Minore Ordinaria*; à laquelle présida Monsieur Frederic-Jerôme de Roye de la Rochefoucault, Archevêque de Bourges, Primat d'Aquitaine, Docteur de Sorbonne, son oncle. L'Assemblée, à laquelle M. l'Archevêque de Paris, ainsi qu'un grand nombre d'autres Prélats, & plusieurs personnes de distinction de la Cour & de la Ville assistèrent, fut des plus brillantes.

La Question Théologique de cette Thèse étoit sur les Sacremens, & prise de la seconde Epitre aux Corinthiens, ch. I. v. 22. *Qua sunt pignora Spiritûs in Cordibus nostris?* L'Illustre Répondant y fit paroître beaucoup d'esprit & d'érudition, & cet Acte fut fort applaudi.

Toute la Thèse étoit gravée au bas d'une tres-belle Estampe, représentant le Sauveur dans le Temple, au milieu des Docteur, à l'âge de 12 ans, d'après un Tableau de Michel Corneille, avec ce Titre: **MATREM AD ALTIORA REVOCANTI.**

L'Inventeur d'un Instrument dont il est parlé dans les Mercurès de Mars & de Novembre 1725. avec lequel on trouve sur le champ la quadrature de toute sorte de Cercles, & le jaugeage de toute sorte de  
**Tonneaux**

Tonneaux & Cubes, prétend avoir encore trouvé qu'avec cet Instrument on a la racine quarrée, pour servir à trouver dans un moment le contenu de toute sorte de Plans & Figures géométriques; l'Instrument étant marqué des mesures nécessaires pour cela.

Il y a six ans, dit le même Auteur, qu'il a trouvé une idée du mouvement perpetuel, qui doit aller par lui-même, sans qu'on lui donne aucun mouvement. Le modele qu'il en a fait est de deux pieces de cuivre en cercle, d'un pied de diametre, stable sur ses deux Pivots d'acier. Chaque cercle a quatre chambres obliquement faites, d'égale distance, dans chacune desquelles il y a une boule plate, de trois pouces de diametre, qui va du centre à la circonférence du cercle, lequel donne la pesanteur pour prendre le mouvement. Ces boules descendent l'une après l'autre & font mouvoir les deux pieces de cuivre en cercle sur leurs Pivots, & quand elles sont en bas, elles remontent l'une après l'autre dans la même chambre, n'étant suspenduës que pour ne remonter que par le centre; d'où quand elles sont en haut, elles descendent continuellement l'une après l'autre par l'extrémité du cercle, pour faire faire le mouvement à toute la machine.

Au

THE NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS.

NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY.  
- ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS.

JUILLET. 1730. 1621

Au lieu de 8 boules, il en faudroit 30 à 40, afin qu'elles se suivissent de plus près, & que le mouvement fut plus vite.



## A I R.

**P**lus de Philosophie, ami, fais comme moy ;  
Sage sans le paroître,  
Pour vivre heureux, j'aime, je boi ;  
Fais de même, si tu veux l'être.  
Sot qui prefere la raison,  
Aux plaisirs de la vie :  
Ce qu'on appelle de ce nom ;  
Je l'appelle folie.



## S P E C T A C L E S.

**L'**Académie Royale de Musique, après avoir donné quelques Représentations de l'Opera de *Thésée*, en donna plusieurs d'Alcione, dont la tempête fait toujours un effet admirable, & le sieur Servandoni a trouvé l'art de peindre aux yeux les effets de ce beau morceau de Musique, par le moyen de quantité de roues échanrées heteroclitement avec leurs poulies, lorsqu'elles tournent par des cor-

G des

1622. MERCURE DE FRANCE  
des sans fin , avec beaucoup de facilité ,  
malgré l'inconvenient du Théâtre , &  
produisent par leurs mouvemens des on-  
des qui imitent très-bien le naturel , par  
le moyen des Gazes d'argent dont elles  
sont couvertes. Les principaux objets de  
ce Tableau mouvant , sont deux Vaisseaux  
battus de la tourmente , & prêts à être  
submergez , qui par leurs bascules & leurs  
cordages , sont vivement agitez , suivant le  
courant des ondes , l'un dispaçoit ensuite  
& l'autre fait naufrage après avoir sou-  
tenu quelque temps la fureur des flots.  
On voit briser ses Mats ; enfin il coule à  
fond , avec l'Acteur qui se trouve dedans.

Le 13. Juillet , la même Académie re-  
mit au Théâtre le *Carnaval & la Folie*, Co-  
medie-Balet , représenté pour la premiere  
fois le 3. Janvier 1704. & reprise au mois  
de May 1719. Les paroles sont de M. de  
la Motte , & la Musique de M. Destou-  
ches , Sur-Intendant de la Musique du  
Roi.

Cet Opera vient d'être executé avec  
beaucoup de succès , & le Public a égale-  
ment applaudi au Poëme & à la Musique.

Au Prologue le Théâtre représente les  
Cieux où les Dieux sont en Festin. *Ju-  
piter & Venus* invitent toute la Troupe  
immortelle à la joye par ce Duo.

Qu'à

Qu'à nos vœux ici tout réponde.

Versez-nous, versez-nous la celeste Liqueur :

Versez, que le Nectar enchante notre cœur ;

Qu'il y porte une paix profonde.

Venus se levant de table, invite aux  
plaisirs de l'Amour par ces Vers :

Goutons des plaisirs plus parfaits,

Et que le tendre Amour à son tour nous inspire ;

Regnez, Amour, regnez, rassemblez vos attraits ;

Triomphez, sur nos cœurs étendez votre empire ;

Mais qu'à son gré chacun soupire :

Laissez-nous le choix de vos Traits.

*Momus* fait son office de Censeur ; Ju-  
piter lui ordonne de se taire. *Mercur*  
vient convier les Dieux à aller chercher  
de nouveaux plaisirs sur la terre, où il  
leur a préparé de nouvelles conquêtes ;  
*Momus*, malgré l'ordre que Jupiter lui a  
donné, continue à lâcher la censure.

Suivez, suivez *Mercur* ; abandonnez les Cieux.

Livrez-vous aux plaisirs ; qu'en vain la Gloire  
gronde,

L'Amour est un plus digne objet ;

Aimez, il est un Roi qui prend le soin du monde ;

Jouissez du loisir qu'un Mortel vous a fait.

Ce dernier trait oblige Jupiter à

G ij exiler

1624 MERCURE DE FRANCE  
à exiler *Momus*. Le Prologue n'a point  
d'autre liaison à la Piece que cet exil &  
la descente des Dieux sur la terre, à la  
persuasion de *Mercur*; en effet *Jupiter*  
& *Venus* doivent honorer de leur pre-  
sence l'*Hymen* du Carnaval & de la Fôlie.

Le Théâtre représente au premier Acte  
un Bois fleuri consacré à la Jeunesse. Le  
*Carnaval* partage son cœur entre *Bacchus*  
& l'*Amour*, & les prie tous deux de le  
rendre heureux.

*Momus* exilé des Cieux, vient chercher  
un azile chez le Carnaval, avec qui on le  
suppose uni depuis long-temps. Le Car-  
naval lui apprend qu'il aime la *Folie*, fille  
de *Plutus*, & de la Jeunesse; *Momus* ap-  
plaudit à son choix ironiquement.

*Plutus* & la Jeunesse amènent la pre-  
miere Fête de cet Acte; le Théâtre chan-  
ge à la voix du Dieu des Richesses : on  
voit un Palais magnifique s'élever, & les  
Suiuans de *Plutus* offrir leurs dons les plus  
riches à la Jeunesse. La *Folie* vient inter-  
rompre la Fête. Elle fait connoître son  
mécontentement par ces Vers :

Cessez, Jeux indiscrets, où manquoit la Folie,

Qu'ici tout se taise à ma voix ;

Je ne veux point souffrir de Fête où l'on m'oublis;

Et l'on ne doit ici vivre que sous mes Loix.

JUILLET. 1730. 1625  
Elle dit à Plutus & à la Jeunesse, qui  
s'offensent de son audace :

Je dois la vie à votre amour ;  
Mais ne me comptez pas sous votre obéissance ;  
L'honneur de m'avoir mise au jour ,  
Vous paye assez de ma naissance.

Plutus & la Jeunesse, pour l'appaiser ,  
sont prêts à se retirer ; elle les arrête en  
leur disant que leur obéissance lui suffit,  
& elle ranime la Fête par ces Vers.

Que votre regne recommence ;  
Revenez, doux plaisirs, plaisirs, revenez tous ;  
Mais revenez encor plus doux :  
Vous languissiez sans moi, brillez par ma présence.

Après cette Fête qui est encore plus  
brillante que la première. Le Carnaval  
prie Plutus & la Jeunesse de consentir à  
son Hymen avec leur fille ; ils lui font une  
réponse favorable ; il se tourne vers la Fo-  
lie pour s'en applaudir avec elle , mais il  
ne la trouve plus : le consentement des  
Auteurs de sa naissance la fait disparaître.  
Le Carnaval attribue cette fuite à sa pu-  
deur , & la va chercher pour faire éclat-  
ter sa joye à ses yeux.

Au second Acte, le Théâtre représente  
une Campagne fertile. On voit sur le de-  
vant d'un des côtez le Fleuve Lethé en-

G iij dormi

1626 MERCURE DE FRANCE  
doemi sur son Urne, la Mer, &c. Le Car-  
naval, rempli d'esperance, commence  
l'Acte par ces Vers :

Sous les loix de l'Hymen je me range sans peine ;  
Mon cœur y trouve des appas :  
Dieu du vin, n'en murmure pas ;  
Tu dois t'applaudir de ma chaîne.  
Les doux plaisirs qu'il prépare pour moi ,  
Mettront le comble à ta victoire ;  
Les fruits de mon Hymen ne naîtront que pour  
toi ;  
Bacchus, je les vouë à ta gloire.

La seconde Scene fait voir que le Car-  
naval n'a point vû la Folie depuis sa brus-  
que disparition ; elle lui déclare qu'il ne  
doit plus compter sur son Hymen depuis  
que Plutus & la Jeunesse y ont donné un  
plein consentement ; elle s'explique ainsi :

Non, non ; apprenez une fois  
A connoître mieux la Folie ;  
Je ne suis point soumise aux loix  
De ceux qui m'ont donné la vie :  
Le contraire de leur envie ,  
Détermine toujourns mon choix.  
Non, non ; &c.

Cette Scene a paru très-brillante de la  
part de la Folie ; on ne doute point que  
l'Au-

JUILLET. 1730. 1627.

L'Auteur n'eût donné les mêmes graces au Carnaval; mais par malheur ce Dieu des Ris est Amant & Amant maltraité, ce qui ne s'accorde pas avec son caractère, qui ne doit respirer que la joye. Il veut guérir de son amour, la Folie lui conseille de boire de l'eau secourable du Lethé; le Carnaval veut mettre tout l'espace des Mers entre elle & lui, pour la mieux oublier. La Folie y met obstacle pour n'avoir pas la honte de se voir quitter. Voici comme elle s'exprime.

Ah ! n'ayons pas l'affront que l'on me quitte.  
Neptune, tu me dois l'hommage des Mortels;  
C'est moi qui par leurs mains ai dressé tes Autels;  
Refuse ton Onde à sa fuite.

La Mer se souleve; une troupe de Matelots descend d'un Vaisseau échoué; ils font vœu de ne jamais se rembarquer; le Fleuve Lethé leur offre le secours de ses eaux pour leur faire oublier leur malheur. A peine en ont-ils bû, qu'ils disent:

Embarquons-nous; tout rit à nos desirs;  
Le vent propice nous seconde:  
La Fortune & tous les plaisirs,  
Nous attendent au bout du monde.

Prêts à se rembarquer, la Folie vient

G iiiij les

**1628 MERCURE DE FRANCE**  
les arrêter ; elle les accuse d'ingratitude  
& exige leurs hommages , pour prix des  
biens dont elle seule leur trace l'image ,  
ce qui donne lieu à une très-brillante Fête ,  
laquelle finie , le Carnaval veut se récon-  
cilier avec la Folie & lui dit :

Il est tems qu'à mes feux votre caprice cede ;  
Commencez mes plaisirs & terminez mes maux :

La Folie lui répond :

Je vous laisse avec le remede ;  
Vos yeux vous ont appris le pouvoir de ces eaux :

Le Carnaval veut suivre le conseil qu'el-  
le lui donne ; mais il croit que le vin lui  
fera d'un plus grand secours que les eaux  
de Lethé. Il finit l'Acte par cette Chanson  
à boire , qui a fait beaucoup de plaisir.

Eteins mes feux , brisé mes chaînes ;  
Dieu du vin , guéris ma langueur.  
Verse à longs traits ta charmante liqueur ;  
Et pour me venger de ma peine ,  
Vien noyer l'Amour dans mon cœur.

Le troisième Acte a toujours été applau-  
di , sur tout dans la Fête du Professeur de  
Folie , qui paroît toujours nouvelle , quoi-  
qu'on l'ait souvent détachée de ce Ballet  
pour servir d'ornement à d'autres.

Momus.

JUILLET. 1730. 162

Momus ouvre la Scene & fait entendre que rien ne peut éteindre l'amour du Carnaval pour la Folie; son ami l'ayant prié de le réconcilier avec elle; il veut se divertir de cet emploi.

La Folie arrive; Momus se plaint à elle de sa rigueur envers son ami; il lui fait entendre que son chagrin le rend méconnoissable: la Folie se rit du chagrin du Carnaval, & loin de le plaindre, elle dit:

Ah! s'il en perdoit la raison,  
Que je le trouverois aimable!

Momus change de batterie & dit à la Folie, que s'il l'avoit trouvée plus sensible à l'amour du Carnaval, il se seroit bien gardé de lui déclarer qu'il ne l'aime plus. Ce mensonge lui réussit; la Folie ne peut souffrir sans dépit que son Amant se soit guéri de sa passion; elle jette sa marotte, comme étant devenue un ornement inutile entre ses mains; Momus la ramasse pour s'en servir dans une nouvelle malice qu'il médite; cependant touché du chagrin de la Folie, qui s'est jetée sur un lit de verdure, il appelle sa joyeuse Bande qui compose l'aimable Fête dont on vient de parler. Le Chœur chante ces Vers adressez à la Folie.

Craignez de vous faire;

G. V. U. M.

# 1630 MERCURE DE FRANCE

Un triste destin :

Si vous voulez plaire ,

Chassez le chagrin ;

Dès que l'on s'y livre ,

On perd ses appas ;

Eh ! qui voudroit suivre ,

Deformais vos pas ?

Est-il doux de vivre ,

Quand on ne plaît pas ?

La crainte de perdre ses attraits , si naturelle à son sexe , oblige la Folie à reprendre sa belle humeur ; elle égaye la Fête. Le Professeur de Folie enseigne à chanter , à danser & à rimer. Ces trois Actes de Folie sont compris dans ces deux Vers :

*Cantate , ballate , rimato :*

*E della pazzia la perfettione.*

La Folie ordonne à sa Suite de transporter ces Chants & ces Danses en quelque autre lieu ; elle marche à la tête de sa riante Troupe ; Momus fait accroire au Carnaval qu'il l'a supplanté dans le cœur de la Folie , & le prouve par sa marotte qu'elle a mise entre ses mains. Le Carnaval s'abandonne à sa fureur. Il conjure le Dieu des Frimats de le venger ; voici sur quoi il fonde sa demande :

Toi, sombre & triste Hyver, Divinité puissante ,

Si

JUILLET. 1730. 1631

Si jamais sur tes pas j'ai conduit les plaisirs ,  
Si par mes soins ton Regne enchante,  
Plus que le Regne heureux de Flore & des Zéphirs,  
Reconnois mes faveurs au gré de mes desirs ;  
Rends aujourd'hui ma vengeance éclatante.  
Volez , rapides Aquilons ;  
Faites sur ce Palais les effets de la foudre ,  
Qu'il se brise , qu'il tombe en poudre , &c.

Les vents brisent le Palais.

Au quatrième & dernier Acte , la Folie s'applaudit du ravage des Aquilons , qui lui prouve que le Carnaval l'aime encore , puisqu'il se venge. Le Carnaval , après quelques transports de colere , fait de tendres reproches à la Folie , elle s'assoupit par degrez à ces douces plaintes & se jette sur un lit de gazon , en disant au Carnaval :

Plaignez toujours ainsi la rigueur de vos maux ;  
Non ; le sommeil n'a point de si puissans pavots ;  
C'est vainement que mes yeux s'en deffendent ;  
Les Aquilons m'ont ôté le repos ,  
Vos tendres plaintes me le rendent.

Cette insultante plaisanterie redouble la fureur du Carnaval ; la Folie lui répond sur le même ton :

## 1632 MERCURE DE FRANCE

Pourquoi m'éveillez-vous ? contraignez vos murmures,

Respectez le repos que vous m'avez donné.

Momus vient ; le Carnaval dit à la Folie que c'est-là le Rival qu'elle lui préfère. La Folie arrache à Momus le Sceptre qu'il lui a pris par surprise dans l'Acte précédent. Momus avouë sa petite tracasserie par ces Vers :

Je vous ai trompez l'un & l'autre :

Mais c'est assez jouir de son trouble & du vôtre.

Nous n'avons plus de regrets à former,

Et chacun a suivi le penchant qui l'inspire ;

Le vôtre étoit de vous aimer ;

Le mien étoit d'en rire.

Plutus & la Jeunesse viennent dénouer la Piece : ils témoignent leur colere sur le ravage des Aquilons par ce Duo :

Dieu cruel , fuyez de ces lieux ;

N'êtes-vous pas content de cet affreux ravage ?

Fuyez , n'offrez plus à nos yeux,

Un ennemi qui nous outrage , &c.

La Folie voyant qu'ils ne veulent plus son Hymen avec le Carnaval , leur dit qu'elle le veut , & explique ainsi le motif de sa nouvelle volonté :

Pour

JUILLET. 1730. 1633.

Pour couronner sa flâme,  
Et trouver nos liens charmans,  
Voilà les sentimens,  
Où j'attendois votre ame.

Jupiter & Venus viennent par l'ordre du Destin, célébrer l'Hymen du Carnaval & de la Folie. En faveur de cet Hymen Momus obtient son rappel dans les Cieux, à condition qu'il contraindra son humeur satyrique; Momus le promet par ce dernier trait de satyre :

La Fête & leur Hymen sont si dignes de vous;  
Le moyen d'en médire.

Le succès de ce Balet s'accroît de jour en jour & n'a jamais été si éclatant, la manière dont il est executé n'y contribue pas peu; cela n'empêche pas qu'on ne rende justice au Poëme & à la Musique; l'esprit brille dans le premier, un agréable amusement y tient lieu d'interêt. Pour la Musique on la trouve d'une legereté charmante & d'un gout exquis.

Le premier Juin, le Roi, par Arrêt de son Conseil du même jour, a accordé à M. Gruet, le Privilege de l'Académie Royale de Musique, pour en jouir pendant le cours de trente deux années.

M.

1834 - MERCURE DE FRANCE  
M. Destouches , Sur-Intendant de la Mu-  
que du Roi , que S. M. avoit nommé Di-  
recteur General de la même Académie au  
mois de Février 1728. s'est retiré avec  
4000. livres de pension.

Le 20. l'Opera Comique donna la pre-  
miere Représentation d'une Piece nou-  
velle en trois Actes , ornée de Chants &  
de Danses , qui a pour titre , *les deux Sui-  
vantes*. On en parlera plus au long. Elle  
été reçûë favorablement du Public.

Les Comédiens François ont remis au  
Théâtre la Tragedie d'*Absalon* , de feu  
M. Duché , qui a un fort grand succès.  
Elle est très-bien représentée. Ils repetent  
le *Prince de Noisy* , Comédie nouvelle.

Les Comédiens Italiens doivent donner  
le premier Août, une petite Piece nouvelle  
d'un Acte , avec un Divertissement qui  
a pour titre , *la Reünion Forcée* , dont on  
pourra parler plus au long.



JUILLET. 1730. 1635



## NOUVELLES ETRANGERES.

### TURQUIE ET PERSE.

ON apprend de Constantinople que le Grand-Seigneur qui étoit malade depuis près d'un an ; se porte bien mieux.

Les préparatifs de guerre continuent toujours ; & on assure qu'en cas qu'on ne puisse pas convenir d'un Traité de pacification avec le nouveau Roi de Perse , Mehemet , Prince hereditaire du Trône Ottoman , ira en Perse pour y faire sa premiere Campagne , sous la conduite de deux Seraskiers qui commanderont l'Armée de S. H. Le Prince Selim , qui n'a encore que quinze ans , doit faire cette année le voyage de la Mecque.

On ne confirme point que le Sultan Acheraf se soit sauvé à Constantinople , comme on l'avoit dit ; mais on assure que le parti de cet Usurpateur n'est plus du tout à craindre ; car les Lettres que plusieurs Négocians Turcs ont reçues d'Ispham portent qu'après la défaite d'Acheraf & la prise de cette Capitale de la Perse , le Sultan Schah Thamas étoit allé assieger la Ville de Schiras , si renommée par ses vins exquis , qu'il en avoit formé le siege avec une Armée de près de 50000. hommes ; que la Garnison s'opiniâtrant à faire une vigoureuse résistance , il avoit fait élever un échafaut qui pouvoit être vû des habitans , qu'y ayant fait monter le Sultan Acheraf , qu'un des Lieutenans Generaux du Prince Thamas avoit arrêté à l'entrée de la Georgie , il l'avoit fait écorcher vif avec des étrilles de chevaux , qu'en-

suite.

## 1636 MERCURE DE FRANCE

suite il avoit fait mettre sa tête au bout d'une pique à la vûë des Remparts ; que la Garnison ayant refusé de se rendre malgré la mort de son Protecteur , le Prince Thamas avoit fait donner un assaut general si futieux & si bien conduit , que ses Troupes s'étoient emparées de la Place , & avoient passé la Garnison au fil de l'épée ; qu'un frere de ce Prince qui dans les dernieres revolutions s'étoit attaché au parti d'Acheraf , ayant eu le bonheur d'échaper au massacre general , s'étoit sauvé , & qu'on croyoit qu'il avoit pris la route de Constantinople ; que depuis la conquête de Schiras , les autres Villes occupées par les Rebelles s'étoient soumises au Vainqueur , de sorte que le parti des Aguhans, peuples les plus belliqueux de la Perse , qui s'étoient attachés à Miryweitz , & ensuite à Acheraf , étoit entierement détruit & dissipé.

Par une autre Lettre de Constantinople du 13. Mai dernier , on mande que depuis que le Grand-Vizir a conféré avec l'Ambassadeur de Thamas Schah , on a suspendu les préparatifs qui avoient été commencés , en attendant l'arrivée d'un Ambassadeur Extraordinaire , qui est , dit-on , en chemin, chargé de pleins pouvoirs pour conclure un Traité solide entre les deux Puissances. Ce qu'il y a de bien certain , c'est que le nouveau Roi de Perse est paisible possesseur d'Ispaham , & qu'il a entierement triomphé de son Ennemi. Les Provinces voisines de cette Capitale se sont soumises presque en même-tems , & les plus éloignées sont disposées à les imiter , ce Prince ayant pour lui le cœur de tous les Persans. Ces dispositions pourroient bien fortifier l'opinion generale des Turcs , que de tout tems les entreprises qu'ils ont faites en Perse leur ont été fatales , & les déterminer à faire un Accomodement avec le legitime heritier de cette Couronne.

RUSSIE

JUILLET. 1730. 1637

RUSSIE.

**L**E Comte de Munich a envoyé à Moscou un Mémoire d'un Ingenieur fort expert, & qu'on a fait venir de Hollande pour examiner le nouveau Canal dont l'entretien a couté plus de deux millions de Roubles depuis le Regne du Czar Pierre I. Cet Ingenieur prétend qu'on ne parviendra jamais à rendre ce Canal utile au Commerce, si on ne trouve pas le moyen d'arrêter par des digues & des ecluses les inondations subites que le Lac de Ladoga cause vers le Printems & dans l'Automne, parceque ces inondations apportent en deux ou trois heures dans le Canal plus de sable que 5 ou 6000. hommes n'en pourroient ôter pendant un Eté.

Dans une Audience que le Comte de Wratislaw, Ambassadeur Extraordinaire de l'Empereur à Moscou, eut sur la fin du mois dernier, la Czarine lui fit entendre qu'elle esperoit que l'Empereur n'ordonneroit rien de contraire au dessein que le Duc de Meckelbourg avoit formé de rentrer en possession de son Duché, & que même S. M. Imp. le favoriseroit s'il étoit nécessaire &c. Ce Ministre qui n'avoit point d'instructions sur cette affaire, dépêcha le soir un Courier à Vienne pour donner avis de ce qui s'étoit passé le matin. Le bruit court que S. M. Cz. a donné des ordres pour faire marcher vers le Duché de Meckelbourg les Troupes Moscovites qui sont sur les Frontieres de Lithuanie.

M. de Nieplief, Resident de la Czarine à Constantinople, a dépêché un Courier à Moscou pour donner avis que le Gr. S. ayant été informé que le nouveau Roi de Perse marchoit vers Tauris avec une Armée de 70000. hommes. Sa Haute

tesse

## 1638 MERCURE DE FRANCE

tesse s'étoit déterminée à envoyer des Troupes au secours de cette Place ; dont elle s'est emparée pendant la dernière révolution.

La Princesse Dolhorucki qui a eu l'honneur d'être fiancée au feu Czar , a obtenu la permission de se retirer dans un Convent qui a été bâti depuis deux ans à quelques lieues de Moscou.

### P O L O G N E.

**O**N apprend de Dantzick qu'on s'étoit trop légèrement flatté d'être délivré de la maladie contagieuse dont la Podolie étoit menacée ; toutes les précautions du Regimentaire de la Couronne n'en ont empêché la communication que pendant un tems ; cette maladie s'est infinuée dans la Province , & y fait à présent de grands ravages ; quelques-unes des Compagnies qui étoient employées à la garde des passages en sont elles-mêmes infectées. La Famine qui s'est jointe à ce fleau a déjà fait périr beaucoup de Paysans auxquels il a été presque impossible de donner des secours , parceque la récolte des Provinces voisines n'a pas été bonne l'année dernière.

La Fête que M. de Bestuchef , Chambelan de la Czarine & son Envoyé Extraordinaire en Pologne, donna le 29. du mois dernier à Varsovie , au sujet du Couronnement de cette Princesse , fut très-magnifique ; elle fut annoncée le 28. au soir par une décharge de 15. pièces de Canon. Le lendemain 29. on celebra le Service divin dans la Chapelle du Palais , & on y chanta le *Te Deum* au son des Trompettes & Timballes. & au bruit du Canon. La Palatine de Plotsko , que l'Envoyé avoit priée de faire les honneurs de la Fête, reçût tous les Conviés , qui furent le Primat du Royaume , les Evêques de Posnanie & de Caminice , le

Grand-

JUILLET. 1730. 1639

Grand-Chancelier de la Couronne, tous les Ministres Etrangers & quantité de Seigneurs & de Dames. On servit trois Tables dans une Salle magnifique, dont deux de 30. Couverts chacune, & une de vingt, avec beaucoup de somptuosité. Il y eut un beau Concert, & toutes les sântés furent buës au son des Trompettes & Timbales, & au bruit du Canon. Vers les six heures du soir, toute la Compagnie se rendit hors du Palais sur deux Balustrades ornées de verdure, pour voir la Fête qui se donnoit au peuple. On avoit dressé pour cet effet à 20. pas du Palais, sur quatre Colonnes très-élevées, un Théâtre sur lequel étoit une Pyramide de plusieurs tonneaux de vin; des bûches de ces Colonnes s'élevoient quatre Pyramides chargées de pain, & quatre autres de tonneaux de biere & d'hydromel. On avoit mis sur un Parquet, posé sur quatre rouës, & tiré par deux Chevaux, un Bœuf entier rôti, orné de fleurs & de verdure, avec les cornes & les extrémités dorées. Devant cette Table roullante marchoient quatre Trompettes & un homme d'une grosseur prodigieuse, représentant Bacchus, ayant à ses côtés deux Arlequins qui monterent avec lui sur le Theatre. Après qu'on eut donné le signal, le Bacchus qui s'étoit placé sur le haut de la Pyramide, tira les broches des tonneaux, dont couloient plusieurs fontaines de vin, & le peuple alteré & en grand apétit se jetta sur la machine qui fut bientôt dépourvüe de tous ses ornemens. Après ce spectacle, on commença l'illumination, & M. de Bestuchef avec la Palatine de Plotsko fit l'ouverture du Bal qui ne fut interrompu que pour se mettre à table. Après le repas, on continua le Bal qui dura jusqu'à 4. heures du matin.

L'illumination étoit des plus belles; M. l'Envoyé avoit fait élever une Façade devant son Palais.

## 1640 MERCURE DE FRANCE

lais. On y voyoit entr'autres la Czarine Regnante assise sous un Temple sur son Trône; quatre Statuës, sçavoir, *la Religion, la Justice, la Clemence & la Constance* entourant le Trône; Minervè couvrant de son Egide celle qui en occupoit la place; la Gloire ayant pour centre le Triangle qui marque la divine Présence; l'Aigle noire à double tête voltigeant devant cet Edifice; la Russie implorant l'Etre suprême de conserver la Regente, des Parques préparant un fil d'une longueur extraordinaire, les Statuës des anciens Czars & Grands Ducs de Russie, comme aussi celles de Juan III. Pere de la Czarine, de Pierre le Grand, de la Czarine Catherine & de Pierre II. &c. La Fête fut terminée par une décharge de Canon, & eut un applaudissement general.

### S U E D E.

S Uivant l'Etat des Revuës qu'on a faites depuis peu dans le Landgraviat de Hesse-Cassel, il paroît que le Roi a actuellement sur pied dans ses Etats d'Allemagne 24300. hommes de Troupes réglées, sans compter les Gardes du Corps & deux Regimens de milice, qui montent encore à près de 4000. hommes.

### A L L E M A G N E.

L E dernier Courier arrivé de Vienne, dans le Duché de Meckelbourg, a rapporté à la Commission de Rostock deux Rescripts de l'Empereur, adressez au Roy d'Angleterre, comme Electeur d'Hanover, & au Duc de Wolfembutel, portant en substance, qu'au cas que le Duc Charles Léopold de Meckelbourg commit quelque hostilité contre les Troupes d'exécution, S. M. Imp. sou-

haitoit

JUILLET. 1730. 1641

haitoit que non - seulement on augmentat ces Troupes , mais qu'on prit aussi des mesures pour bloquer ce Prince dans son Château de Schwerin , & pour former le Siege de la Forteresse de Domitz. Les Troupes d'exécution se sont emparées depuis du Poste de Bandschaw , sur la Riviere de Stohr , & des autres passages où le Duc de Meckelbourg avoit mis des Troupes pour entretenir la communication entre Schwerin & Domitz ; de sorte qu'on ne croit pas qu'il soit en état de faire un long séjour dans son Duché , à moins que quelque Puissance voisine ne lui fournisse des secours pour s'y maintenir.

Le 7 de ce mois , l'Empereur donna avec les cérémonies accoutumées , l'Investiture des Etats du Duc de Lorraine, qui relevent de l'Empire, au Baron de Chaquemain , chargé des pleins pouvoirs de ce Prince pour la recevoir.

*SUITE du Journal du Camp de Mulberg  
& Radwitz.*

**L**E 15 de Juin , jour destiné pour les Marches, Contre-Marches , Mouvements & autres Manœuvres , par Colonnes ; toute l'Armée alla sur trois Colonnes , vers le Pavillon Royal, où ayant réformé par un quart de conversion ses Bataillons & Escadrons, des Divisions & Brigades dont les Colonnes étoient composées , elle se mit en ordre de Bataille sur trois lignes , en faisant un quart de conversion par Regimens entiers ; & le Corps de reserve de la 3<sup>e</sup> Ligne vint couvrir les Flancs de l'Infanterie & de la Cavalerie. De ces Flancs on forma quatre Colonnes, lesquelles ayant fait leurs décharges en avançant , tout le reste de l'armée les suivit , & passa ainsi à côté du Pavillon Royal. Elle se forma ensuite sur huit Colon-

168.

## 1642 MERCURE DE FRANCE

res, lesquelles chargerent en retraite, en défilant par demi Bataillons & Escadrons, qui se remettant toujours dans le même ordre où ils avoient été, rentrèrent enfin dans le Camp.

Le 16. jour de repos, le Roy de Prusse dîna avec le Prince Royal son Fils, chez le Velt-Maréchal Comte de Wackerbarth, & le Roy de Pologne dîna en particulier.

Le 17. l'Armée fit ses exercices & divers mouvemens par Phalanges; après s'être formée sur sept lignes, elle se mit en marche en trois Phalanges, vers le Pavillon Royal, où ayant fait trois Triangles de chaque Phalange, elle fit le feu serpentant & se remit après cela sur les sept lignes. Après cette manœuvre & quelques autres, l'Armée fit sa retraite par les intervalles vers le Camp, en chargeant par division, l'Infanterie ayant la Bayonnette au bout du Fusil.

Le 18. le Roy de Prusse & le Prince Royal son fils, entendirent le Sermon au Quartier du Velt-Maréchal, chez qui ils dînèrent ce jour-là, & le Roy de Pologne dîna à son petit Couvert.

Le 19. l'Armée fit ses mouvemens par quarréz. Elle vint d'abord sur deux Colonnes se mettre aux deux côtez du Pavillon Royal, où s'étant rangée en Bataille, elle fit le feu de Chaine, après lequel l'Infanterie forma cinq petits quarréz, & deux demi-quarréz & fit le feu de Haye. L'Armée s'étant ensuite remise, elle forma un grand quarré autour du Pavillon Royal, & fit le feu coulant. Après cette manœuvre, toute la Cavalerie sortit du quarré, & marcha vers un Bois, d'où elle alla attaquer l'Infanterie, qui, en attendant, avoit formé seule un quarré long. La Cavalerie ayant été repoussée, se retira vers le Bois; mais elle revint peu après des deux côtez attaquer l'Infanterie, qui avoit formé un autre quarré en chan-

changeant le front. L'Infanterie se deffendit par un feu continuel, & se retira enfin vers un Village qu'on avoit fait couvrir par un Bataillon de Grenadiers, pour assurer la retraite, qui s'exécutoit, de maniere qu'on faisoit toujours traverser deux Bataillons d'un Flanc à l'autre, qui s'ouvrirent à droit & à gauche, pour ceder le nouveau Terrain aux Bataillons à mesure qu'ils avançaient, afin qu'ils en pussent former dans le grand quarré trois autres plus petits, & que ceux cy fussent en état de se soutenir, en cas que la Cavalerie vint à enfoncer le quarré. Après cette manœuvre, l'Armée rentra dans le Camp. Le Prince Royal de Prusse dîna ce jour-là chez le Prince Royal de Pologne, à Tieszenau. Le soir il y eut Bal chez la Comtesse d'Orzelska, où l'on servit un magnifique Souper, à trois Tables, de 30 couverts chacune.

Le 20. les deux Rois allerent voir avant dîner, le Regiment du Corps des Grenadiers faire les exercices, dont L. M. parurent tres-satisfaites. Le Roy de Prusse dîna avec le Prince Royal son fils, chez le Comte Rutowski, & le Roy de Pologne se rendit à Promitz & à Lessa, pour voir le Terrain où l'on devoit faire le lendemain l'attaque du Retranchement.

Le 21. le Roy de Prusse dîna avec le Prince Royal son fils, chez le Major General de Diemar. Le Roy de Pologne dîna en particulier, après que S. M. eut fait elle-même toutes les dispositions necessaires pour l'attaque du Retranchement & pour le passage de la Riviere.

Pour représenter cette manœuvre, une partie de l'Armée, commandée par le General de Baudis, passa l'Elbe à la pointe du jour, sur des Ponts qu'on y avoit construits; & s'étant placée de l'autre côté de la Riviere, dans des Valons qui la met-

toient

toient à couvert, elle envoya plusieurs petits détachemens pour donner de fausses allarmes, afin d'attirer l'autre moitié de l'Armée qui étoit restée au Camp sous les Ordres du Velt-Maréchal, Comte de Wackerbarth. Une petite Flote, composée de Frégates, de Brigantins & d'autres Bâtimens, sur lesquels on avoit embarqué des Troupes, avec 13 Pièces de Canon, fit la même chose le long de la Riviere, & après avoir fait sauter en l'air une partie du Pont qu'elle trouva dans son passage, elle se rangea vers un endroit nommé *Groebe*, où elle débarqua son monde pour occuper un Village situé sur le bord de l'Elbe, afin de favoriser le passage de l'Armée du General de Baudis. Pendant ce temps-là on avoit jetté un Pont de Bateaux au-dessous de *Groebe*, sur lequel le General de Baudis repassa la Riviere avec ses Troupes l'après midi, se servant en même-temps des Bâtimens de transport qu'on y avoit assemblez pour cet effet, & il fit faire un Retranchement vis-à-vis de *Groebe* pour couvrir ses Troupes à mesure qu'elles se posterent. Ces Troupes furent aussi soutenues par la petite Flote, & par une Batterie de 36 Pièces de Canon, placées de l'autre côté de la Riviere, sur une hauteur qui domine toute cette Contrée, & que les deux Rois avoient choisie pour voir ce magnifique spectacle.

L'Armée du Velt-Maréchal qui étoit accourue aux fausses allarmes, ayant appris le véritable endroit du passage de celle du General de Baudis, se mit en marche de ce côté là, sur deux Colonnes; la Cavalerie étoit à la tête, & elle fut suivie des Dragons & de l'Infanterie. S'étant approchée vers le soir du Retranchement du General de Baudis, qu'on avoit fait garnir de quantité de Canons, elle forma ses attaques, & les commença par ses Dragons, auxquels on fit met-

tre pied à terre ; ils avancerent & chargerent sur quatre Colonnes , & après un grand feu de part & d'autre , tant des Canons que de la Mousquetterie ; la nuit sépara les deux Partis, & toute l'Armée rentra dans le Camp.

Le 22. fut jour de repos. Le Roy de Prusse dîna avec le Pr. Royal son fils, chez le Pr. Royal de Pologne , à Fieffenau , & le Roy de Pologne en core en particulier.

Le 23. le Margrave Regnant de Brandebourg-Anspach , Gendre du Roy de Prusse , arriva au Camp. L'Armée qui devoit ce jour-là représenter un Combat , se partagea en deux Corps , afin de former deux Armées différentes. Le Velt-Maréchal eut le Commandement de l'une , sous les Ordres du Pr. Royal de Pologne , & le Duc Jean Adolphe de Weissenfels , celui de l'autre. Les deux Armées s'étant mises en marche , chacune sur deux Colonnes , elles allerent se ranger sur deux lignes , aux deux côtez du Pavillon Royal , où les deux Rois étoient avec les Cours & quantité de Personnes de distinction. Elles avancerent ensuite l'une contre l'autre , après avoir détaché leur Cavalerie Légere, avec les Volontaires , pour escarmoucher & se reconnoître. Lorsque les deux Armées se trouverent en présence , à une distance d'environ mille pas , on fit jouer le Canon ; & après s'être approchées à 300 pas , l'Infanterie des deux Armées commença son feu par la Mousquetterie , en avançant toujours l'une contre l'autre jusqu'à 60 pas, où après plusieurs choës & attaques de la Cavalerie , l'Armée du Velt - Maréchal sembloit vouloir plier ; mais ayant d'abord été soutenuë par sa seconde ligne , elle repoussa l'Armée du Duc de Weissenfels & la poursuivit jusqu'à une certaine distance , vers un Bois qui étoit derriere elle. Les deux Armées y firent alte ;

H pour

## 1646 MERCURE DE FRANCE

pour se remettre & recommencer le combat,

La Cavalerie se poussa & repoussa successivement ; mais enfin celle de l'aîle gauche de l'Armée du Duc de Weissenfels fut entièrement mise en déroute & poussée dans le Bois ; & comme l'aîle droite de la Cavalerie de cette Armée avoit pris quelque avantage sur l'aîle gauche du Velt-Maréchal, la seconde ligne de son aîle droite se détacha pour soutenir la gauche ; l'aîle droite du Duc de Weissenfels, après avoir chargé quelque-temps, fut aussi mise en déroute ; & lorsqu'elle se retira dans le Bois, l'Armée du Comte de Wackerbarth en coupa deux Escadrons, l'Infanterie du Duc de Weissenfels se trouvant alors abandonnée de sa Cavalerie ; & celle du Comte de Wackerbarth faisant des mouvemens pour entrer dans les Flancs, elle forma un Crochet sur chaque aîle, & se battit en retraite jusques dans le Bois ; après quoi les deux Armées rentrèrent dans le Camp.

Le Roy de Prusse avant son départ du Camp, a fait distribuer quantité de Médailles d'Or à divers Seigneurs, parmi lesquelles il y en a de la valeur de 150 Ducats. S. M. Pr. a aussi fait donner 70000 Florins aux Troupes, & 30000, aux Officiers de la Maison du Roy de Pologne.

### I T A L I E.

**O**N a encore appris les circonstances suivantes sur le Tremblement de Terre arrivé à Nocria, le 12 du mois dernier. La première secousse se fit sentir vers les 5 heures du matin ; elle dura près d'une minute & renversa la plus grande partie des Maisons de la Ville ; la deuxième secousse commença 9 heures après ; elle fut plus violente & acheva de renverser le reste des Maisons ; ensorte qu'il n'en est resté que 7 fort endommagés.

**J U I L L E T . 1730 . 1627**  
dommagées. La belle Tour de l'Abbaye S. Benoît, haute de 400 degrés, & bâtie de Marbre blanc, s'ouvrit en 3 parties, dont l'une tomba dans la place du Dôme, & les deux autres dans celles du Marché & de S. Philippe. L'Eglise du Dôme qui étoit fort belle, est tellement ruinée, qu'il n'en reste aucun vestige, non plus que de celles de saints Jean & des Augustins, des Franciscains, dont les Couvents sont aussi totalement ruinez. Enfin toute la Ville n'est qu'un amas de pierres, & l'on n'y distingue ni rue ni place. On a déjà retiré de dessous les ruines plus de 500 personnes, & l'on en retire encore tous les jours. Toutes les Maisons & Eglises des Villages dans les environs de Norcia ont aussi été renversées par ce tremblement de terre, de même que divers Châteaux à 5 ou 6 milles à la ronde, & quantité de personnes y ont aussi perdu la vie.

Les Rebelles de l'Isle de Corse sont les Maîtres des principaux Postes, & leur fermeté fait craindre qu'ils n'ayent des intelligences secretes avec quelque Puissance étrangere. On s'apperçoit même que leur exemple a rendu les Peuples de Terre-Ferme plus insolens que de coutume, la plupart refusant avec hauteur, de payer les contributions qu'on leve sur eux depuis quelques années. Il y a eu depuis peu deux Emotions populaires à *San-Remo* & à la *Pieve*.

Selon quelques Lettres de Livourne, on attendoit à *Bastia*, Capitale de l'Isle de Corse, 8000 hommes de Troupes réglées pour agir par la force contre ces Montagnards Rebelles, qui ont rejeté toutes les propositions d'accommodement. L'Armée de ces derniers campe dans une Vallée près d'*Ajazzo*; elle est commandée par un certain *Pompiliani*, que les Rebelles ont choisi pour leur Chef.

## 1648 MERCURE DE FRANCE

On mande de Genes, que le nommé Fabio, Chef des Mécontens de l'Isle de Corse ayant été arrêté à la Bastia, y avoit été tué à coups de fusil, ainsi que quelques autres de ses complices; que sa tête avoit été mise au bout d'une Pique & exposée sur les Remparts de la Ville; mais que cette exécution, loin d'intimider ces Rebelles, paroissoit les avoir irrités, & qu'ils avoient menacé de venir en nombre suffisant tirer vengeance de la mort de leur Chef.

Le nommé Rozza, Milanois, demeurant à Ferrare, a entrepris de rendre le commerce de Trieste, l'un des plus florissans de toutes les Villes Maritimes de l'Italie, & il s'est engagé par un Traité fait avec les Ministres de l'Empereur, d'y faire passer les Négocians & les Marchandises de Genes, Livourne, Florence, Milan, Parme, Plaisance, Mantoue, Modene, Bologne, Ferrare & de toutes les Places de Lombardie, sur des Barques de transports, qu'il fera trouver régulièrement au Pont de *Logoscuro*, sur le Po & à Trieste. Les Bâtimens qui pourront porter cent milliers pesant, auront Pavillon Imperial. Elles partiront régulièrement tous les quinze jours: & l'Entrepreneur donnera caution pour toutes les Marchandises qu'il aura à transporter.

On apprend de Chambery, qu'on y avoit publié un Edit du Roy de Sardaigne, par lequel S. M. deffend à tous ses Sujets, de quelque condition qu'ils puissent être, de faire aucune donation de biens immeubles aux Communautés Religieuses, à peine de nullité. Ce Prince ordonne en même-temps que toutes les Terres dont les Communautés jouissent actuellement, & qui proviennent de pareilles donations, faites depuis un certain nombre d'années, seront dorénavant sujettes aux mêmes Impositions qu'elles payoient avant qu'elles appartenissent à ces Communautés.

## JUILLET. 1730. 1649

Le 18. Juin, le Cardinal Corradini eut 29. voix au Scrutin du matin, & 30. l'après midi. Le 19 il eut encore 29. voix, mais le Cardinal Ben-tivoglio ayant fait connoître que l'Élection de ce Cardinal, pour remplir le Siège vacant, pourroit n'être point agréable au Roi d'Espagne, il n'eut l'après midi que 25. voix. Le Cardinal Porzia, qui depuis huit jours étoit fort incommodé d'une rétention d'urine, sortit le 20. du Conclave avec ses Conclavistes & ses Valets de Chambre. Le Cardinal de Schomborn, se trouvant aussi fort incommodé, en sortit le 2. de ce mois.

On apprend de Rome que l'Archi-Confrairie de Lorette a envoyé à cet Oratoire une Châsse d'or ouverte, du poids de 34. Marcs, pour y placer l'Image miraculeuse de la sainte Vierge.

Les Ordres Religieux ont été dispensés, à cause des chaleurs, d'aller tour à tour en Procession à l'Eglise de S. Pierre pendant le reste du Conclave, à condition que chaque Convent celebrera tous les jours une Messe Votive du S. Esprit, jusqu'à l'Élection d'un Pape.

Le Cardinal Laurent Corsini, d'une des plus illustres & des anciennes Maisons de Florence, ayant eû toutes les voix du Conclave, fut élu Pape dans le Scrutin du 12. Juillet. Le Cardinal Pignatelli, Doyen du Sacré College & le Cardinal Barberin, Sous-Doyen, accompagnés de deux Maîtres des Ceremonies, étant allés à sa Cellule, pour le complimenter sur son Élection, le Cardinal Laurent Altieri, le premier des Cardinaux Diacres, se rendit à la Loge de l'Eglise de S. Pierre, où il publia l'Élection du Pape, qui a pris le nom de Clement X I I. Cette Élection fut annoncée au Peuple par une salve generale de l'Artillerie du Château S. Ange, par une décharge de la Mousqueterie des Troupes qui étoient

## 1650 MERCURE DE FRANCE

sous les armes dans la Place de S. Pierre & par le son de toutes les Cloches. Le Pape fut porté à la Chapelle Pauline, où il fit sa priere devant le S. Sacrement, & après avoir rendu graces à Dieu de son éléction, il fit appeller le Gouverneur de Rome, avec lequel il conféra quelque temps, & ensuite avec le Cardinal Spinola de S. Agnès. L'Après midi il fut porté à l'Eglise de S. Pierre, où se fit, selon la coûtume, la ceremonie de l'Adoration.

L'après midi du treize Juillet, Sa Sainteté nomma le Cardinal Banchieri, pour Secretaire d'Etat; Elle choisit M. Acquaviva, Majordome du feu Pape, pour faire pendant quelques jours les fonctions de Maître de Chambre; elle donna la Charge de Dataire à M. Valenti, cy-devant Auditeur de Rote; celle de Prefet de la signature au Cardinal Corradini; celle de Trésorier de la Chambre Apostolique à M. Sacripante; celle de Secretaire des Memoriaux au Marquis Corsini, neveu de S. S. celle de Secretaire des Brefs aux Princes à M. Maiella; celle de Secretaire de la Consulte à M. Riviera; celle de Clerc de la Chambre à M. Daffito, & celle du Secretaire du Chiffre à M. Livizani.

Le Pape qui vient d'être élu, après un Conclave de quatre mois & sept jours, naquit à Florence le 7. Avril 1652. Il étoit Trésorier de la Chambre Apostolique lorsque le Pape Clement XI. dont il avoit été Auditeur, le fit Cardinal dans le Consistoire du 17. May 1706. Il eut d'abord le titre de sainte Susanne, & ensuite celui de S. Pierre aux Liens. Il fut fait Evêque de Frescati le 19. Novembre 1719. Le 12. Juillet 1723. il fut nommé Député de la Congrégation de la Signature de Justice. Il étoit Protecteur de l'Ordre des Mineurs Observans, des Réformez & du Tiers Or-

JUILLET. 1730. 1651

dre de S. François, de l'Ordre des Servites, de l'Archi-Confrairie des saints Stigmates, de celle de l'Annonciade, de celle de la Trinité des Pelerins des Religieuses de sainte Claire, du Conservatoire des Philippines, de l'Hôpital de S. Jacques des Incurables & de plusieurs autres. Il étoit des Congrégations du S. Office, des Evêques & Réguliers, du Ceremonial, du Bon-Gouvernement, de *Propaganda fide*, de la Consulte, de l'Indice, de la Fabrique de S. Pierre, & de celle des Rives du Tibre.

### PORTUGAL.

ON mande de Lisbonne, qu'un des Vaisseaux de guerre qui sont sortis du Tage avec la dernière Flote qu'on a envoyée au Bresil, ira jusqu'à S. Salvador, parce qu'il a d'abord des Officiers chargez des Ordres du Roi pour arrêter le Gouverneur du Bresil, qui ayant découvert une Mine de Diamans dans le Pays, en a vendu à son profit pour des sommes considérables, avant que d'en donner connoissance à S. M. On a fait polir dans cette Capitale quelques-uns de ces Diamans, mais on assure que les Jouailliers ne les ont pas trouvez aussi durs & d'aussi belle eau que ceux de Visapour, de Golconde & des autres Mines des Indes Orientales.

### ESPAGNE.

LE 24. Juin il entra dans le Port de Cadix un Pinque & un Brigantin de Porto-Ricco, avec la Cargaïson du Sanchez, Vaisseau qui venoit de Conserve avec les derniers Gallions; mais qu'on fut obligé de décharger à Porto-Ricco, parce qu'il faisoit eau de tous côtez.

La Flote des Gallions, commandée par le Chef

H iiii d'Es :

## 1652 MERCURE DE FRANCE

d'Escadre Don Manuel Lopez Pintado , partit du Port de Cadix le 26. pour l'Amerique avec un vent favorable , elle est composée de six Vaisseaux de Guerre & de 16. Gallions.

Les dernières Lettres de Barcelone , portent que M. Sartines , Intendant de la Principauté de Catalogne , y avoit fretté des Vaisseaux de transport & des Barques pour 500. mille Piastrès par mois , & qu'on y attendoit encore d'autres Bâtimens Anglois pour transporter en Italie les Troupes que le Roi a résolu d'y envoyer , & qu'on dit monter à 42000. hommes , tant Infanterie que Cavalerie. Don Joseph Palinho ayant fait remettre à cet Intendant un million de Piastrès , il a déjà fait embarquer des vivres & d'autres provisions pour trois mois.

On apprend par les dernières Lettres de la Cour qu'on a découvert une Mine à cinq lieues de Cazalla , dans un endroit nommé *Quadalcaval* , que des Anglois s'étoient chargez de l'entreprise d'en vider les eaux & d'en boucher les sources ; qu'ils y employoient 50. hommes à un écu par jour ; que ce travail dutoit depuis quelques mois , mais qu'ils n'avoient pas encore découvert la veine métallique.

### GRANDE BRETAGNE.

Les Chefs des Nations Indiennes de Chirakée , vers la Frontiere de la Caroline Méridionale , firent presentez au Roi le 3. de ce mois à Windsor où ils eurent l'honneur de baiser la main de Leurs Majestez , du Prince de Gales & du Duc de Cumberland. Le principal d'entre eux , qui porte le titre de Roi , est vêtu d'une espece de Robe de drap écarlate qui lui descend jusqu'aux genoux ; les autres sont nuds jusqu'à la ceinture. Ils couchent  
sur

JUILLET. 1730. 1653  
sur des tables ou sur le plancher dans les couver-  
tures dont ils s'enveloppent.

*INSTALLATION du Duc de  
Cumberland & des Comtes de Chester-  
field & de Burlington, Chevaliers de  
l'Ordre de la Jarretiere, faite à Windsor, le  
29 Juin dernier.*

**L**es Chevaliers qui étoient presens à cette Inf-  
tallation étoient LE ROY, Souverain de  
l'Ordre, le Pr. de Galles, les Ducs de Somers-  
et, d'Argyle, de Kent, de Dorset, de Montagu, de  
Newcastle, de Grafton, de Bolton, de Richmond;  
les Comtes de Strafford, de Peterborough & de  
Scarborough; & le Chevalier Robert Walpole.  
Après que les Chevaliers, les Officiers de l'Ordre,  
les pauvres Chevaliers, les Chanoines de la Cha-  
pelle de S. George, & les autres personnes qui ont  
droit d'assister à l'Installation, eurent pris leurs  
places dans cette Chapelle, le Roy y entra, & fut  
reçu par les Chevaliers. Il se rendit ensuite en  
Procession dans la Chambre du Chapitre. Le Duc  
de Cumberland & les Comtes de Chesterfield &  
de Burlington resterent à l'entrée de cette Cham-  
bre sur des Chaises qu'on y avoit placées pour  
eux.

Le Roy ayant nommé M. Anstis pour exercer  
la charge de *Garter*, ou premier Heraut d'Armes  
d'Angleterre. S. M. lui ordonna d'introduire dans  
la Chambre le Duc de Cumberland. S. A. R. fût  
reçue à la porte par les deux plus anciens Cheva-  
liers, qui sont les Ducs de Somers- et d'Argyle,  
lesquels conduisirent le Duc de Cumberland au  
haut bout de la Chambre. *Garter* presenta la Ro-  
be de S. A. R. aux Chevaliers, qui l'en revêtirent,

Et pendant

# 1654 MERCURE DE FRANCE

pendant que le Chancelier de l'Ordre lisoit l'Admonition. *Prenez cette Robe*, &c. Les mêmes Chevaliers mirent ensuite à S. A. R. la Ceinture & son Epée. Garter introduisit aussi les deux Comtes, qui furent reçus avec les mêmes ceremonies par les deux plus jeunes Chevaliers; sçavoir le Duc de Richmond & le Chevalier Robert Walpole, après quoi on se rendit en Procession dans le Chœur de la Chapelle. Cette Procession se fit avec beaucoup de ceremonie.

Les pauvres Chevaliers & les Chanoines de la Chapelle y entrèrent deux à deux, firent le tour du Chœur, & ayant fait la révérence devant l'Autel & l'Estade destinée pour le Roy, ils se mirent à leurs places. Les Chevaliers de l'Ordre entrèrent ensuite, & après avoir fait de pareilles révérences, ils se mirent sous leurs Bannieres. Les Officiers & les Prélats de l'Ordre y entrèrent avec les mêmes cérémonies; & après eux vint le Roy, précédé du Duc de S. Albans, portant l'Epée d'Etat. La queue de la Robe de S. M. étoit portée par les Fils ainez des Ducs de Grafton & de Dorset, & par le Maître de la Garde-Robe. Le Roy après avoir fait la révérence devant l'Autel, se mit sur son Estade. Ensuite Garter vint au milieu du Chœur, y fit ses révérences, tenant le Sceptre dans sa main, & se tourna vers le Pr. de Galles, qui là-dessus quitta sa Banniere; & après avoir fait la révérence devant l'Autel & le Roy, il alla s'asseoir sur sa place, les autres Chevaliers restèrent debout sous leurs Bannieres.

L'Evêque de Winchester, Prélat de l'Ordre, ayant été conduit à l'Autel avec deux Chanoines de la Chapelle, Garter prit la Banniere du feu Duc d'York, qu'il remit aux deux plus anciens Chevaliers, & ceux-cy, après les révérences ordinaires, la porterent au Prélat de l'Ordre, qui la don-

JUILLET. 1730. 1655

na aux deux Chanoines , pour la placer à côté de l'Autel. Garter remit ensuite l'Epée du feu Duc d'York au Duc de Kent & au Comte de Stafford, & le Casque avec le Cimier au Comte de Peterborough & au Duc de Dorset , qui porteront pareillement ces Enseignes au Prélat de l'Ordre. La même cérémonie fut observée touchant la Bannière, l'Epée & le Casque des feus Ducs de Devonshire & Comte de Lincoln.

Après cette cérémonie, Garter se rendit au milieu du Chœur , fit ses révérences ordinaires ; & s'étant tourné vers le plus ancien Chevalier , il lui fit un signe de sa Verge. Le Chevalier quitta là-dessus sa Bannière & alla se mettre à sa place sur l'Estrade. Garter fit la même chose aux autres Chevaliers, à chacun suivant son ancienneté. Après que tous les Chevaliers eurent pris leurs places , Garder appella les deux plus anciens Chevaliers , nommez par le Roy , pour installer le Duc de Cumberland.

Ces deux Chevaliers descendirent de leur Estrade, & s'étant remis sous leurs Bannières , les pauvres Chevaliers & les Hérauts d'Armes sortirent de la Chapelle , marcherent processionnellement vers la Chambre du Chapitre, & se rangerent aux deux côtes de la Porte.

Les deux plus anciens Chevaliers , accompagnés des Officiers de l'Ordre , entrèrent ensuite dans la chambre du Chapitre , d'où ils conduisirent le Duc de Cumberland au Chœur. S. A. R. marchant entre les deux Chevaliers , fut menée directement à son Estrade , le Roy l'ayant , à cause de son grand âge , dispensé du serment que les Chevaliers doivent prêter avant que d'y entrer.

Les deux Chevaliers ayant reçu des mains de Garter, assisté du Chancelier de l'Ordre, le Man-

H vj      eau,

## 1656 MERCURE DE FRANCE

teau, le Chaperon, & le grand Collier de l'Ordre, en revêtirent le Duc de Cumberland, & après avoir présenté à S. A. R. le Livre des Statuts de l'Ordre, ils luy mirent sur la tête le Bonnet de l'Ordre, & la firent asseoir. Le Duc de Cumberland se leva aussi-tôt; & après qu'il eût fait ses révérences, les deux Chevaliers l'embrassèrent, & se rendirent ensuite à leur place.

On observa les mêmes Cerémonies pour l'Installation des Comtes de Chesterfield & de Burlington, avec cette différence que les deux nouveaux Chevaliers prêterent serment à leur entrée dans le Chœur; ce qui se fait de la maniere suivante. Garter ayant à sa droite le Greffier de l'Ordre, porta le Nouveau Testament & la forme du Serment, & à sa gauche l'Huissier à la verge noire, s'approche du Chevalier; l'Huissier prend ensuite le Nouveau Testament, le tient ouvert, & le Chevalier met la main droite sur ce Livre, pendant que le Greffier lit tout haut le Serment ordinaire, après quoy le Chevalier baise le Livre.

Après que les deux Comtes eurent été installés, le Comte de Chesterfield par le Duc de Kent & par le Comte de Strafford, & le Comte de Burlington par le Comte de Peterberoug & par le Duc de Dorset, on commença le Service Divin, qui fut interrompu pour faire les Offrandes ordinaires; ce qui se fit de la maniere suivante: Les Chevaliers ayant été sommez par Garter de descendre de leurs Estrades, allerent, après les révérences ordinaires, se mettre sous leurs Bannieres, le Prince de Calles & le Duc de Cumberland firent la même chose. Le Prelat de l'Ordre accompagné de deux Chanoines, se mit devant l'Autel, tenant le Bassin d'or destiné pour recevoir les Offrandes des Chevaliers.

Ensuite

JUILLET. 1730. 1657

Ensuite le Roy processionnellement alla à l'Autel: Sa M. étoit précédée par Garter; le Greffier & le Chancelier de l'Ordre, & par le Duc de Saint Albans, portant l'Epée d'Etat: le Duc de Somerset, nommé par le Roy pour luy présenter l'Offrande, & le Duc de Grafton, en qualité de Chambellan de la Maison de S. M. se mirent derriere le Roy, le premier à la droite, & l'autre à la gauche. S. M. en se levant de sa place pour aller à l'Offrande, fit une révérence vers l'Autel; elle en fit une seconde vers le milieu du Chœur, & une troisième en approchant de la balustrade de l'Autel. Le Roy y étant arrivé, se mit à genoux sur deux carreaux placez sur un riche tapis, ôta son bonnet, & mit dans le bassin l'Offrande qui luy avoit été présentée par le Duc de Somerset; après quoy S. M. fit en se levant une reverance, une seconde au bas du degré, une troisième au milieu du Chœur, & une quatrième lorsqu'elle fut retournée à sa place, toutes vers l'Autel.

Ceux qui avoient accompagné le Roy firent de pareilles révérences, & retournerent, les deux Chevaliers sous leur Banniere, & les autres à leurs places respectives.

On avoit pendant ce temps-là ôté le riche Tapis & les deux Carreaux, sur lesquels le Roy s'étoit mis à genoux, & on en avoit mis d'autres pour les Chevaliers qui furent conduits à l'Autel par deux Héraults d'armes, & ils firent leurs Offrandes. Le Prince de Galles y alla le premier, ensuite le Duc de Cumberland, & ensuite les autres Chevaliers, chacun suivant son ancienneté. Les Chevaliers & les Officiers de l'Ordre ayant repris leurs places, on continua le Service Divin, après lequel les pauvres Chevaliers & les Chanoines sortirent en procession de  
la

## 1658 MERCURE DE FRANCE.

la Chapelle, & allerent se ranger dans la Salle des Gardes.

Les Heraults d'armes, les Chevaliers & les Officiers de l'Ordre sortirent de la même manière, & allerent dans la Salle de Presence; ils furent suivis par le Roy, précédé du Vice-Chambellan, portant l'Epée d'Etat, du Chancelier & du Prelat de l'Ordre, du Duc de Cumberland, & du Prince de Galles. S. M. passa par la Salle de Presence, y salua les Chevaliers en ôtant son Bonnet, & se retira dans son Appartement.

Le Dîner étant prêt, le Roy se rendit en procession, précédé des Heraults d'armes, des Chevaliers, du Duc de Cumberland, du Prince de Galles, & du Prelat de l'Ordre, dans la Salle de S. George. S. M. y étant arrivée, se mit à table, ayant à sa droite le Prince de Galles, & à sa gauche le Duc de Cumberland. Les Chevaliers se mirent à une autre table; ils étoient rangez sur une même ligne, & avoient le Bonnet sur la tête. Après le premier Service, on porta au Roy une Coupe d'or, & S. M. but aux Chevaliers qui se tinrent debout & découverts, & après qu'on eût porté à chaque Chevalier un verre de vin, ils firent raison au Roy, & se remirent à leurs places.

Le second Service étant fini, Garter s'étant approché de la Table du Roy avec les ceremonies ordinaires, cria trois fois *Largeffe*, & prononça les Titres du Roy en Latin, en François & en Anglois. S'étant ensuite tourné vers le Duc de Cumberland, il cria deux fois *Largeffe*, & prononça pareillement les Titres de S. A. R. en Anglois seulement; ce qui étant fait, il s'approcha de la Table des Chevaliers, & cria une fois *Largeffe* pour le Comte de Chesterfield, & une  
autre

JUILLET. 1730. 1659

autre fois pour le Comte de Burlington, & prononça aussi leurs Titres en Anglois, Après qu'on eût dîné les Chevaliers se leverent, & se rangerent dans la Sale; le Prelat de l'Ordre dit ensuite Graces, après quoy les Chevaliers firent une révérence au Roy, qui ôta son Bonnet & les salua. S. M. précédée des Chevaliers & des Officiers de l'Ordre, se rendit ensuite dans la Sale de S George, dans celle de Presence, d'où après les avoir encôre saluez; il se retira dans son Appartement.

### PAYS-BAS.

**M.** Wanderborgt, Directeur General des Monnoyes, a obtenu de la Regence des Pays-Bas la permission de faire frapper de nouveaux Ducats d'or au coin de l'Empereur, ce qui n'a pas été fait dans le Pays depuis le Gouvernement de l'Infante Isabelle.

L'Evêque & Prince de Liege a fait publier une Ordonnance, datée du 30. Juin, par laquelle il défend à ses Sujets de payer aux Sujets de l'Empereur dans les Pays-Bas, aucuns arrerages ou loyers des fonds qu'ils peuvent tenir d'eux, en représaille de ce que l'Archiduchesse Gouvernante a fait arrêter & saisir dans les Pays-Bas tout ce qui pouvoit appartenir aux Sujets de ce Prince.

Le Baron de Saxenhaven, Conseiller-Privé, & Grand-Chambellan de l'Electeur de Mayence, est arrivé à Dusseldorp, pour recevoir pendant la tenue de l'Assemblée des Etats de Bergue & de Julliers, l'hommage éventuel de ces Duchez, au nom de l'Electeur son Maître, comme heritier présomptif de ces deux Duchez, après la mort de l'Electeur Palatin.

Le 16. Juillet on celebra à Bruxelles, avec la  
solemnité

1660 MERCURE DE FRANCE.  
solemnité accoutumée, la Fête annuelle du Saint  
Sacrement des Miracles, qui fut instituée il y a  
200. ans par Marie Reine de Hongrie, sœur de  
l'Empereur Charles V. & Gouvernante des Pays-  
Bas.



## FRANCE,

*Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.*

**L**E 2. de ce mois, le Roi & la Reine  
arriverent à Versailles du Château de  
Marly, & le 6. le Roi en partit pour se  
rendre à Compiègne. S. M. passa vers les  
4. heures après midi sur les Ramparts de  
Paris & arriva le soir à Compiègne.

Le 8. la Reine entendit la Messe dans  
la Chapelle du Château, & S. M. com-  
munia par les mains de l'Abbé de Pontac,  
son Aumônier en quartier.

Le 3. après midi, le Roi fit dans la  
Cour du Château de Versailles, la Re-  
vûë des deux Compagnies des Mousque-  
taires de la Garde de Sa Majesté. Ils s'as-  
semblerent à pied, & après que le Roi eut  
passé dans les rangs, ils firent l'Exercice  
& défilèrent devant S. M. ensuite ils mon-  
terent à cheval, & ils repassèrent devant  
le Roi. La Reine, accompagnée de Mon-  
seigneur le Dauphin & de Mesdames de

France,

JUILLET. 1730. 1661

France, vit cette Revûë du Balcon de l'Appartement des Princesses d'Orleans.

Le même jour, le Pere Paul, nouvellement élu Vicaire General, de la Congregation des Augustins Déchaussez de France, étant accompagné du Provincial & de ses Assistans Generaux, eut l'honneur de saluer le Roy.

Le 5. de ce mois, le R. P. Dom Jean-Baptiste Alaydon, Superieur General des Benedictins de la Congrégation de saint Maur, accompagné de ses deux Assistans, eut l'honneur de saluer le Roi. S. M. les reçût très-favorablement. M. le Cardinal de Fleury avoit eû la bonté de les leur presenter, & de demander au Roi sa protection pour eux. S. E. avoit eu auparavant celle de leur donner une audience particuliere. Ils furent aussi presentez à la Reine, à Monseigneur le Dauphin & à Mesdames de France.

Le 23. Juillet, le Roi donna au Duc de Charôt, qui a été Gouverneur de S.M. la Place de Chef du Conseil Royal des Finances, vacante par la mort du Maréchal de Villeroy.

Le 26. la Lotterie de la Compagnie des Indes, pour le remboursement des Actions, fut titée en la maniere accoutumée; on a publié la Liste des Numéros  
des

1662 MERCURE DE FRANCE  
des Actions & Dixièmes d'Actions qui  
seront remboursez , faisant en tout le  
nombre de 300. Actions.

Le jour de sainte Anne , Fête de M. de  
Vendeüil , Ecuyer du Roi , fort connu  
par les excellens hommes de cheval qu'il  
a formez , fut celebrée le 27. de ce mois ,  
par les Gentilshommes de l'Académie dont  
il est le Chef. Elle commença par une  
Serenade de Timbales & Hautbois , qui  
se répondoient par des Violons & au-  
tres Instrumens, au son desquels cette bril-  
lante Noblesse presenta son Bouquet. On  
tira un très-beau Feu d'artifice dans le  
Manege découvert , dont le feu & les ar-  
bres faisoient une décoration magnifique.  
L'Académie étoit toute illuminée. La Fê-  
te fut terminée par un Bal.

Jean-Joseph-François *Chicoyneau de la  
Valette* , natif de Montpellier , fils de  
M. Chicoyneau , Conseiller en la Cour  
des Aydes de la même Ville , Chancelier  
Juge de la Faculté de Medecine , Profes-  
seur Royal d'Anatomie & de Botanique,  
& de la Societé Royale des Sciences , &  
petit-fils de M. *Chirac* , Premier Medecin  
de S. A. S. M. le Duc d'Orleans , de l'A-  
cadémie Royale des Sciences , ancien Pro-  
fesseur en Medecine de l'Université de  
Montpellier, & Sur-Intendant du Jardin  
Royal

**JUILLET. 1730. 1663**  
Royal de Paris, soutint le 28. Juillet une  
These generale de Philosophie au College  
Mazarin, dediée à M. le Duc de Gesvres,  
Pair de France, Chevalier des Ordres du  
Roy, Premier Gentilhomme de la Cham-  
bre de S. M. & Gouverneur de Paris. Un  
grand nombre de Prélats, de Cordons  
bleus, de Magistrats & autres personnes  
de distinction y assisterent. Tout le mon-  
de admira l'esprit & le sçavoir extraor-  
dinaire de ce jeune Philosophe, âgé de  
dix ans & demi, étant né le 28. Janvier  
1720.

On écrit de Caën, que le 24. de ce  
mois, André Harët, âgé de 16. ans, fils  
d'un Conseiller du Présidial de cette Ville,  
prononça dans l'Ecole de Droit de l'Uni-  
versité de Caën, un Discours de sa com-  
position, dont le sujet étoit l'*Obligation*  
*que la Religion a à l'Eglise de Bayeux, de-*  
*puis la Fondation de cette Eglise jusqu'à*  
*present.* Le Discours fut prononcé en pre-  
sence de l'Evêque de Bayeux & de quan-  
tité de personnes de grande distinction.  
Cette action a été regardée comme un  
prodige, tant par la justesse de la compo-  
sition, que par l'éloquence du jeune Ora-  
teur.

Le 28. Juillet, M. Massèi, Archevêque  
d'Athènes, & Nonce ordinaire du Pape,  
eut une Audience particuliere du Roi à  
Com-

# 1664 MERCURE DE FRANCE

Compiègne, après avoir donné part à S. M. de l'Exaltation au Pontificat, du Cardinal Laurent Corsini, qui a pris le nom de Clement XII. il lui presenta une Lettre du la main du Pape. Il fut conduit à cette Audience par le Chevalier de Saintot, Introducteur des Ambassadeurs. Quelques jours après M. Massei, eut Audience de la Reine à Versailles, avec les mêmes Ceremonies.

Nombre des Baptêmes, Mariages, Enfans Trouvez, & Morts de la Ville & Fauxbourgs de Paris, pendant l'année dernière 1729.

Baptêmes,	18163
Mariages,	4231
Enfans Trouvez,	2336
Morts,	19598
Maisons Religieuses,	} 19852
Hommes & Filles,	

Partant, le nombre des Morts de l'année 1729. excède celui des Baptêmes de 1435.

Le 25. Juin, Madame la Princesse de Conty & M. le Prince son Fils, Gouverneur du haut & bas Poitou, firent leur premiere Entrée dans la Ville de Poitiers, Capitale du Gouvernement, au retour de leur voyage d'Orange.

M.

JUILLET. 1730. 1665

M. de Bauffan , Intendant de la Generalité , ayant appris que leurs A. S. prenoient le chemin de Bourdeaux pour venir à Poitiers , prit de justes mesures , avec le Clergé & le Corps de Ville , pour recevoir L. A. S.

Le 22. le Marquis de la Carte , Lieutenant de Roi de la Province , arriva à S. Cibardeau , où il eut l'honneur de dîner & de souper avec leurs A. S. Il partit le lendemain en poste pour disposer toutes choses à l'entrée du Gouvernement. Huit Brigades de la Maréchaussée du Poitou , commandées par M. de Monterban , Lieutenant du Prévôt , se trouverent à une lieuë de Vilfaignam , accompagnées de la Bourgeoisie à cheval , pour escorter leurs A. S. Le lendemain un Détachement des Gardes à Cheval du Prince entourra son Carosse & celui de la Princesse , & les conduisirent à coucher dans le Château du Marquis de Verac , Lieutenant General des Armées du Roy. A leur arrivée on tira le Cañon du Château , M. l'Intendant , en l'absence de M. de Verac , s'y trouva avec M. le Coadjuteur de Poitiers pour les recevoir ; M. de Bauffan leur fit servir à 7. heures du soir un magnifique souper.

Le 25. leurs A. S. entendirent dans la Chapelle du Château , la Messe de M. de  
Vigo ,

## 1666 MERCURE DE FRANCE

Vigo, Premier Aumônier de Madame la Princesse de Conty, après laquelle on partit pour aller déjeuner à Vivone. Huit autres Brigades de la Maréchaussée, le Prévôt General à leur tête, étoient à l'entrée de Vivone & se joignirent à l'escorte. A demie lieuë de là, le Corps de la Compagnie des Gardes à Cheval, au nombre de cinquante, se joignit au Détachement à une lieuë de Poitiers, une Compagnie de Cavalerie Bourgeoise de la Ville les attendoit en bon ordre, & elle marcha à la tête. Peu de tems après, M. l'Intendant qui avoit pris la Poste au sortir de coucher pour venir donner ses ordres à Poitiers, vint au devant de la Princesse & du Prince dans un Carosse à six Chevaux pour l'offrir à Leurs A. S. qui prefererent de rester dans un Carosse découvert, afin de se montrer au Peuple qui bordoit les chemins.

A l'entrée de la Ville on tira le Canon, & L. A. S. reçurent le compliment du Maire, accompagné des Echevins, qui leur présenta les Clefs de la Ville. La Milice Bourgeoise bordoit les ruës par où elle devoit passer jusqu'à l'entrée de la Place Royale. Un Bataillon du Regiment de Condé s'étoit emparé de la Place, & bordoit la haye jusqu'à l'entrée de l'Intendance que M. de Bauffan avoit préparé pour

JUILLET. 1730. 1667  
pour loger L. A. S. M<sup>me</sup> l'Intendante & plusieurs Dames de qualité reçurent au bas du degré L. A. S. & les conduisirent dans les Appartemens qui leur étoient destinés. Comme il étoit quatre heures après midi , L. A. S. ne voulurent point dîner ; mais M. l'Intendant leur fit servir à 7 heures du soir un grand souper dans une Sale où il y avoit deux Tables. La Princesse admit à la sienne M<sup>me</sup> de Bauffan & quelques autres Dames ; le Prince étoit à l'autre table , M. de Bauffan eut l'honneur de souper avec lui , M. le Coadjuteur , les Ecuyers du Prince & plusieurs Gentils hommes , & les premiers Officiers du Regiment & de la Garnison. Dans une autre Sale il y avoit aussi deux Tables pour ceux qui avoient eu l'honneur d'accompagner L. A. S. A ces quatre Tables il y avoit 74. Couverts.

Après le souper , L. A. S. virent tirer un Feu d'artifice que M. l'Intendant avoit fait préparer dans son Jardin. Le Partere étoit orné de beaucoup de Lampions , & les Arbres étoient par tout illuminés , ce qui faisoit avec la verdure un spectacle très-agréable.

Le lendemain L. A. S. se rendirent à l'Eglise Cathedrale pour entendre la Messe, M. le Coadjuteur revêtu de ses habits Pontificaux, à la tête de son Clergé, eut l'honneur

## 1668 MERCURE DE FRANCE

neur de les complimenter. M. l'Evêque de Poitiers qui à leur arrivée avoit eu celui de leur faire la reverence , assista à la Messe, pendant laquelle la Musique chanta un beau Motet. Au retour de la Messe , on servit un diner très splendide , après lequel L. A. S. reçurent les complimens de l'Université , du Présidial, de M M. du Chapitre de S. Hilaire & de tous les Corps de la Ville. Les Villes de Nyort , de Saint Maixent & plusieurs autres envoyèrent des Députés à Poitiers qui eurent l'honneur de faire leur compliment.

Le lendemain 27. L. A. S. partirent à 8. heures du matin , après avoir déjeuné , pour aller coucher à Chatelleraud. Les mêmes Troupes qui se trouverent à leur arrivée bordoient les ruës dans le même ordre , & M. le Maire accompagné des Echevins se trouverent à la Porte pour prendre les derniers ordres de L. A. S. M. de Bauffan eut encore l'honneur de leur faire servir à souper à Chatelleraud , & le lendemain il fut fort gracieusé par L. A. S. qui ne permirent pas qu'il les accompagnât plus loin. Le Marquis de la Carte a aussi accompagné L. A. S. jusqu'à Chatelleraud. La Princesse a beaucoup loüié les soins que s'est donné M. de Bauffan , & a fait l'éloge des politesses de M<sup>me</sup> l'Intendante. Le 30. Juin , L. A. S. arriverent

JUILLET. 1730. 1669  
verent à Tours où elles ont séjourné quel-  
que tems.

HARANGUE faite à S. A. S. Madame la Princesse de Conti, Princesse d'Orange, & à Monseigneur le Prince de Conti son fils, par Jasseda de la Roque, Juif de Carpentras, à Orange

MADAME,

*Notre Nation sentit autrefois moins de joye à l'arrivée de la Reine de Saba, que nous en ressentons aujourd'hui à celle de V. A. S. & de Monseigneur le Prince votre auguste Fils.*

*Nous venons nous prosterner aux pieds de V. A. S. & nous remarquons en elle les mêmes vertus & les mêmes charmes que le Roi Salomon & le Peuple d'Israël admirèrent tant dans cette Reine incomparable.*

*Vous joignez à cela la sagesse d'Abigaïl, la douceur d'Ester & le courage de Judith.*

*Fasse l'Eternel que Votre Altesse & Monseigneur le Prince votre Fils soit comblée de bénédictions & de prospérités semblables à celles qui ont été repandues sur les Familles de nos premiers Peres.*

*Nous lisons, MADAME, dans les Pseaumes de David Qui Ran Adonaïve safal ire, c'est-à-dire, que Dieu tout grand qu'il est,*

I ne

1670 MERCURE DE FRANCE  
ne laisse pas de regarder ce qui est au-dessous  
de lui ; & comme les Princes sont les images  
de Dieu sur la terre , nous esperons qu'à son  
exemple Vous & Monseigneur votre Fils ;  
voudrez bien nous honorer de votre puissante  
protection dans les occasions qui ne sont pour  
nous que trop fréquentes , pour recourir à sa cle-  
mence ordinaire,

C'est la grace que nous vous demandons ,  
& celle d'accepter ce petit Present comme une  
marque que nos biens , de même que nos per-  
sonnes , seront toujours au service de V. A. S.  
& soumis à Monseigneur le Prince votre Fils ;  
esperant de vivre tranquillement sous la dou-  
ceur d'un Prince si bien né.

HARANGUE faite à S. A. S. Mada-  
me la Princesse de Conti , Princesse d'O-  
range , & à Monseigneur le Prince de  
Conti son Fils, par Jasseda de la Roque,  
Juif de Carpentras , à Carpentras.

**M**ADAME ,

Ne nous sera-t'il pas permis de joindre  
notre voix , toute foible qu'elle est , aux ac-  
clamations publiques dont tout ce Pays s'em-  
presse de témoigner la joye qu'il ressent de  
votre arrivée & de celle de Monseigneur le  
Prince votre auguste Fils.

Et pendant que tous viennent en foule ren-  
dre

JUILLET. 1730. 1671

dre leurs respects à Vos Alteſſes , agréez , s'il vous plaît , MADAME , que ce petit reſte du peuple d'Israël vienne vous rendre les ſiens , & vous marquer qu'il n'eſt pas moins ſenſible que les autres au bonheur que nous reſſentons aujourd'hui de voir une Princeſſe autant illuſtre par ſes vertus que par ſa naiſſance.

Il n'appartient pas à nous , MADAME , de rapporter ici ce que l'on pourroit dire de grand de votre illuſtre Naiſſance , & de toutes les belles qualités qui vous rendent ſi recomman- dable , & qui vous font briller en tout lieu ; nous laiſſons cela à des bouches plus éloquen- tes que les nôtres , & nous nous contentons de vous dire que nous voyons dans l'Ecriture Sainte qu'il n'étoit pas permis à nos anciens Peres d'entrer dans le Temple les mains vuides , de même nous aurions honte de paroître les mains vuides devant Vos Alteſſes , qui nous mettent ſous les yeux tout ce qui peut ſe trouver de plus grand & de plus reſpectable.

Daignez donc , MADAME , recevoir ce petit Préſent , ainſi que Dieu agréoit les holocauſtes des pauvres comme des riches.



*EXTRAIT d'une Lettre , au sujet du  
voyage de L. A. S. Madame la Princesse  
& M. le Prince de Conti.*

**M** Adame la Princesse de Conti , accompagnée du Prince son Fils ainé , arriva le 4. Juin à la Ville de Pezenas , Chef de la Comté de ce nom ; elle fut reçüe aux acclamations publiques , n'ayant pas voulu permettre qu'on tirât le Canon. Elle entra par la Porte appelée de Conti , où commence une ruë fort spacieuse , au bout de laquelle on voit une vaste Hale , couverte d'ardoises de différentes couleurs , si artistement rangées , qu'elle attire l'admiration des Etrangers. A l'extrémité de cette Hale , on voit une Place d'une étenduë & d'une beauté qui satisfait la vûë ; elle aboutit à un Quai d'une longueur & d'une largeur considerable , dont le terrain est élevé d'environ 6 à 7. piés ; aux deux côtés regnent deux grandes ruës , formées par une longue suite de belles maisons d'une même simetrie , avec des Balcons. Les deux extrémités du Quai sont terminées par deux belles Fontaines de forme pyramidale , à plusieurs tuyaux , disposés en rond , qui jettent abondamment dans un grand bassin une eau excellente , & dont la source n'a  
jamais

JUILLET. 1730. 1679

jamais sensiblement diminuée, même dans les tems des plus grandes secheresses.

Deux Feux d'artifice furent construits aux deux bouts du Quai, avec des Inscriptions & des Emblèmes à l'honneur de la Princesse & du jeune Prince. Leur logement fut préparé par les Consuls dans des maisons situées au milieu du Quai, & ils y furent conduits par des Compagnies de gens à cheval & à pied, composées de la plus belle jeunesse de la Ville, proprement habillée.

Sur les 8. heures du soir, on commença à tirer les deux Feux d'Artifice, ce qui fut executé avec beaucoup de succès, au bruit de plusieurs salves réitérées de Petards & de Mousqueterie. Ensuite les Consuls, accompagnés de tout le Corps de Ville, mirent le feu à un Bucher qui avoit été préparé à l'une des extremités du Quai, les Bourgeois étant sous les armes. On n'a jamais vû de plus belles illuminations ni un plus grand concours d'Etrangers, dont les uns furent attirés par le desir de voir la Princesse & le jeune Prince, les autres par le devoir qui les engageoit à leur venir rendre leurs hommages, & tous ensemble par le zele qui leur faisoit prendre part à la joye publique.

A quatre heures du soir de cette journée, qui fut une des plus belles de la saison,

## 1674 MERCURE DE FRANCE

La Princesse & le Prince donnerent audience aux Deputés des Villes & lieux de la Comté, qui les complimenterent au nom de leurs Corps, aussi-bien que tous les Ordres de la Ville. Le lendemain à deux heures du matin, la Princesse se mit en chemin avec le Prince & la Duchesse de Grillon qui l'accompagnoit, ayant laissé dans le cœur du peuple un grand regret de la perdre si tôt. Entre les differens complimens, on en a choisi deux que le sieur Julien, Juge Royal de la Ville de Montblanc, fit à la Princesse & au Prince, au nom de la même Ville & du Corps de la Justice.

### MADAME,

*S'il n'est rien de plus ordinaire que de voir redoubler notre joye à la vüe des Personnes que nous avons long-tems desirées, & que nous jugeons dignes de notre estime par leur naissance, par leur merite & par leurs bienfaits. Quels seront aujourd'hui nos transports à la vüe d'une grande Princesse qui fut toujours l'objet de nos plus ardens desirs; issue de Heros & de Monarques, ornée de toutes les perfections, & dont la bonté & la magnificence égalent la grandeur & la dignité de son rang.*

Oùi, MADAME, notre joye est extrême,

JUILLET. 1730. 1673

Et nous devons la faire éclater, lorsque V. A. S. quitte le séjour de la Cour pour venir dans nos Provinces combler de satisfaction & de bonheur les peuples qui lui sont soumis : semblables à ces Astres doux & bien-faisans qui ne se montrent sur l'Horison que pour y augmenter la lumière & y répandre de salutaires influences.

Heureux les Païs que V. A. S. a daigné visiter dans le cours de ce long & pénible voyage ! heureux vos Sujets de la Principauté d'Orange, à qui elle vient de faire voir de si grands, de si doux & de si aimables maîtres ! mais plus heureux encore, & mille fois plus heureux les peuples de votre Comté de Pezenas, si après avoir joui ce peu de momens de votre présence, ils pouvoient mériter de vous posséder à l'avenir aussi long-tems que leurs Peres & leurs Ayeux posséderent autrefois Nosseigneurs les Princes vos illustres & incomparables Predecesseurs.

Mais il est tems, MADAME, de finir un Discours si peu digne de la favorable attention que V. A. S. me donne ; & n'est-il pas juste d'ailleurs de ceder la place au langage du cœur qui sçaura bien mieux se faire entendre par les cris de joye & les acclamations publiques, qu'on ne peut s'exprimer par les traits de la plus vive éloquence. Agréer donc, MADAME, la très-humble protestation que votre Ville de Monblanc & le Siège de

sa Justice, dont j'ai l'honneur d'être le Chef, font aujourd'hui à V. A. S. d'une profonde soumission & d'une fidélité inviolable &c.

Le S<sup>r</sup> Julien alla ensuite complimenter le Prince dans son Appartement, en ces termes :

**M**ONSEIGNEUR,

La bonté avec laquelle S. A. S. Mad<sup>me</sup> la Princesse vient de recevoir nos très-humbles hommages, nous est un présage assuré de la vôtre; aussi sommes-nous certains qu'ils ne vous seront pas désagréables, la grandeur d'ame si naturelle à la Maison de Bourbon étant comme la source ou plutôt comme l'assemblée de toutes les vertus Royales. Il n'est rien de grand, de glorieux & de louable qu'on ne doive attendre des Princes qui naissent d'un si noble Sang, & pour en être convaincu on n'a qu'à jeter les yeux sur nos Histoires.

On y verra des Rois dont les vertus n'ont pas été moins reverées de toute la terre que leur puissance; des Conquerans qui ont pris des Villes & conquis des Provinces par le seul bruit de leur nom, & des Heros à qui l'ancienne Rome & la Grece eussent dressé des Autels. N'en déplaise au Vainqueur de l'Asie, on l'eut vû, ce fameux Guerrier, borner ses vastes desseins à la deffense de la Macedoine,

JUILLET. 1730. 1677

tedoine , si au lieu des Rois de Perse & des  
Generaux des Grecs , il eut rencontré des  
Condés : qu'ai-je dit ? il eut rencontré des  
Bourbons sur ses pas.

Tant de vrai mérite , tant de valeur , tant  
d'exemples domestiques si rares & si éclatans  
nous permettent-ils, MONSEIGNEUR, de douter  
que V. A. S. ne monte bientôt aux plus hauts  
degrés des perfections Héroïques ? & la Na-  
ture elle-même qui a tant pris de soin de gra-  
ver sur votre visage , où brillent tant de gra-  
ces , tous les traits de la grandeur & de la  
beauté des Heros , ne semble-t'elle pas nous le  
promettre ? Oui , MONSEIGNEUR , ces quali-  
tés augustes que votre tendre jeunesse nous  
représente si vivement , feront l'admiration de  
toute la terre , lorsque la gloire vous aura ap-  
pellé dans ces vastes plaines de Mars , où  
les lauriers toujours d'accord avec les lys ,  
vous préparent déjà une abondante moisson.  
&c.

La Princesse n'ayant pas jugé à propos  
d'accorder aux vives instances du Peuple  
de Pezenas un jour entier de séjour , le  
fieur Julien fit à ce sujet le Rondeau  
suivant , au nom du Peuple de la Comté :

Seroit-ce trop un jour de résidence ;

Pour appaiser la juste impatience ,

D'un Peuple heureux , dont la noble ferveur ,

L. V. Vient

# 1678 MERCURE DE FRANCE

Vient publier la joye & le bonheur ,  
Que dans ces lieux répand votre presence ,

Le cas n'est pas de petite importance ;  
S'il ne faisoit qu'honorer l'éminence ,  
De ce haut rang où brille la grandeur ,  
Seroit-ce trop ?

Mais si par cas , la vertu , la clémence ;  
La Majesté , l'air , la magnificence ,  
Le charme enfin séduisant notre cœur ,  
Y faisoit naître une discrete ardeur ,  
Dont ne pussions surmonter la puissance.  
Seroit-ce trop ?

---

*EXTRAIT d'une Lettre écrite de Rouen ,  
le 1 Juin 1730. au sujet de la Cérémonie de  
la FIERTE.*

**L**A Cérémonie de la FIERTE s'est faite  
l'icy le jour de l'Ascension comme à l'ordi-  
naire , avec un grand concours de Peu-  
ple & d'Etrangers , que cette curiosité at-  
tire tous les ans , pour voir ce qui se passe  
au sujet du Prisonnier qu'on y délivre.

C'est un des plus anciens monumens de  
la piété de nos Rois , & une concession des  
plus authentiques qu'ils ayent jamais faite  
à aucune Eglise de leur Royaume.

JUILLET. 1730. 1679

Ce Privilege de la (a) Fierce, ou Châsse de S. Romain, consiste dans l'absolution d'un Criminel & de ses complices, à la Fête de l'Ascension; pourvu qu'il ne soit pas accusé de crime de Léze-Majesté, d'Hérésie, de Fausse monnoye, de Viol ou d'Assassinat de guet-à-pens. Dans le choix que le Chapitre de l'Église Métropolitaine & Primatiale de Rouën, fait de celui qui doit jouir de ce Privilege, il observe tres-Religieusement la forme ancienne de cette ceremonie.

Le Lundy quinziesme jour avant les Rogations, il députe au Parlement, à la Cour des Aydes & au Présidial quatre Chanoines pour vérifier & insinuer le Privilege, afin que depuis ce jour-là jusqu'à ce qu'il ait eu son effet, aucun Criminel des Prisons de la Ville & des Faubourgs ne soit transféré, mis à la question, ni exécuté.

Pendant les trois jours des Rogations, le Chapitre nomme deux Chanoines Prêtres, qui se transportent dans les Prisons avec le Greffier, pour y entendre les confessions des Criminels qui prétendent au Privilege, & pour recevoir leurs déclarations sur les cas dont on les accuse.

Le jour de l'Ascension, le Chapitre, composé seulement des Chanoines - Prê-

(a) Fierce, mot corrompu du Latin, Fieretrum, Ceroneil, &c.

tres , s'assemble pour l'élection du criminel qui doit être délivré. Après avoir invoqué le S. Esprit, & fait serment de garder le secret , on fait la lecture des confessions des prisonniers , qui sont brûlées dans le même lieu , si-tôt que la Grace du criminel est admise.

L'Élection faite , le nom du criminel est porté au Parlement , qui ordonne à deux Huissiers d'aller avec le Chapelain de S. Romain , le prendre dans la prison. Ils le conduisent au Parlement , où il est mis sur la sellette. Après qu'il a été interrogé , & que ses informations ont été rapportées , la remission est admise sur les Conclusions du Procureur General. Ensuite le Premier Président luy fait une correction ; & l'ayant déclaré absous , il le renvoye au Chapitre , pour le faire jouir du Privilege de S. Romain.

L'Église Metropolitaine va ensuite processionnellement à la vieille Tour , ancien Palais des Ducs de Normandie. On y conduit le prisonnier , & il y reçoit une seconde correction du Celebrant , qui lui fait porter la Fierce ou Châsse de S. Romain jusqu'à la grande Église, où il se prosterne aux pieds de chaque Chanoine ; il quitte ses fers à la Chappelle de S. Romain ; & après avoir entendu la Messe , qui est quelquefois différée jusqu'à six heures.

JUILLET. 1730. 1681

heures du soir , à cause des contestations qui surviennent touchant son élection , il va à la Vicomté de l'Eau , où le Prieur du Monastere de Bonnes-Nouvelles , Ordre de S. Benoît , luy fait encore une remontrance.

Le lendemain il reçoit une dernière correction en plein Chapitre , devant tout le peuple , tête nuë , & à genoux. Delà il est conduit au Confessionnal du Grand-Pénitencier , qui entend sa confession. Après cette espece d'amende honorable il est renvoyé.

Ce qui a donné lieu à ce Privilege , selon la tradition , c'est que Saint Romain, Archevêque de Rouën , ayant été averti que dans la forêt de Rouvray , près des faubourgs de la Ville , un serpent d'une grandeur monstrueuse faisoit des dégats horribles , il résolut de l'aller chasser , & demanda pour l'accompagner deux hommes retenus dans les prisons , l'un convaincu de meurtre , & l'autre de vol. Le voleur s'enfuit si-tôt qu'il vit le serpent , le meurtrier demeura & ne quitta point le saint Prélat , qui jetta son Étole au cou de la bête , la fit conduire par ce prisonnier jusqu'à la Place publique de la Ville , où elle se laissa attacher , & fut brûlée ; après quoy on fit grace au meurtrier qui ne s'étoit point épouventé. S. Ouen, successeur

1682 MERCURE DE FRANCE  
ceffeur de S. Romain , pour conſerver la  
memoire de ce miracle , obtint du Roy ,  
Dagobert , dont il étoit Chancelier , le  
Privilege en queſtion , tel qu'il s'obſerve  
encore aujourd'huy.

---

On vendra publiquement à Rotterdam  
le 6. Septembre prochain , le Cabinet de  
Tableaux de feu M. Joſue-Van-Belle ,  
dont le Catalogue paroît imprimé ; entr'  
autres excellens morceaux , il y a une  
ſainte Famille du *Titien*. 3. pieds 4. pou-  
ces de large.

*De Jacques Baſſan* , Nativité annoncée  
aux Paſteurs , &c. un Crucifiement , du  
*même*.

*De P. Veroneſe* , ſainte Famille , la Ma-  
delaine , &c. 17. pouces de large.

*D'Antoine Corregge*. Léda dans l'eau avec  
le Cigne. 24. pouces de large ſur 18.

*Rubens*. Deſcente de Croix , &c. Ef-  
quiſſe , 25. pouces de haut ſur 18.

*Du même*. Le Portrait de Snyders , 51.  
pouces de haut.

Une femme & ſes enfans en charité ,  
&c. haut de 5. pieds 11. pouces.

La Vierge & le Petit Jeſus , Anges en  
Pair , &c. 5. pieds de haut ſur 4.

*Du Valentin*. Cavaliers & une Dame  
jouiant aux cartes. de 7. pieds 2. pouces de  
larg.

*De*

JUILLET. 1730. 1683

*De l'Espagnolet.* S. Pierre en pleurs. 18. pieds de haut sur 14.

*De Barth. Morillos.* Ecce Homo. 20. pouces de haut sur 15. & demi.

S. Jean-Baptiste , avec l'Agneau. 25. pouces de haut sur 17.

Un Garçon mandiant , Espagnol. 20. pouces de haut sur 14.

Une fille Espagnole , mandiante. 15. pouces de haut.

*D'Alex. Veronese.* Huit personnes à table. 30. pouces de large sur 22.

*Du Bourguignon.* S. Estienne lapidé. 35. pouces de large sur 15.

La Conversion de S. Paul. 25. pouces de large sur 15. Une Bataille , 37. pouces de large.

*De Rottinhamer.* Sainte Famille. 10. pouces & demie de haut sur huit & demie.

*D'Annibal Carrache.* Jugement de Paris , sur Cuivre , 14. pouces de haut sur 9.

*De Guido Beni.* Le Triomphe de la Paix. 15. pouces & demi de large sur 7. & demi.

*De Salvator Roza* , Paysage en large , & 4. Fig. 51. pouces de large sur 38.

Deux autres égaux. 28. pouces de haut sur 22.

*De Francisque Milet.* Le Buisson ardent , en large.

De

## 1684 MERCURE DE FRANCE

*De Fluw. le Breughel.* Paysage sur cuivre, un Payfan mene ses Chevaux, 5. pouces & demi de large sur 4.

*Autre*, Où est une Tour avec un Cocq & ses Poules, plus petit.

*Autre*, un Coche, Chariot de Payfan, &c. en large, de 10. pouces.

*D'Ant. Van - Diek.* Simeon en Berger, voyant une femme nuë dormant sous un Pavillon, &c. 7. pieds de large sur 5.

*De Miris.* Son Portrait & celui de sa femme, en deux petits Ouales.

Une Vieille qui file auprès d'une Lampe, 9. pouces & demi de large.

*De Wouwerman.* Deux Tableaux pareils, larges de 28. pouces, sur 23. Dans l'un des Soldats dépouillent des Payfans, & dans l'autre, les Payfans dépouillent les Soldats.

*Corn. Poelembourg.* Bain de Diane, 14. pouces & demi de large.

J. C. & ses deux Disciples sur le chemin-d'Emais, 11. pouces & demi de large.

Un Enfant couché dans un Paysage, &c. 14. pouces de large sur 10.

*D'Adrien Brouwer.* Joueurs de Trictrac, 14. pouces de large.

*Idem.* Poil pour poil, combat à coups de point, 13. pouces de large.

*De Schalque.* Un garçon mangeant un Gâteau dont il se fait un masque, 7. pouces & demi de haut.

JUILLET. 1730. 1685

*De Nestchert.* Une Dame lisant une Lettre sur un Balcon couvert d'un Tapis. 9. pouces de haut.

Un jeune Garçon , faisant des Bouteilles sur l'eau, 11. pouces 3. quarts de haut.

Payfages de *Claude Lorrain* , du *Poussin* , & de *Paul Bril* , &c.

Portraits de *Van-Dick* , de *Rambrants* , du *Tintoret*.

Fleurs & Fruits de *Mario di fiori* , de *Campidogli* , de *Michel-Ange* , des Batailles , &c.

\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*:\*\*\*

## MORTS NAISSANCES,

**N**... Marquis d'Harcourt, Capitaine de Dragons, dans le Regiment Colonel General, mourut à Lille le 20 Juin, âgé de 19 ans. Il étoit fils unique de Charles, Comte d'Harcourt & Dollonde, cy-devant Mestre de Camp & Sous-Lieutenant des Chevaux Legers de Bourgogne, Chef du Nom & des Armes de cette Illustre Maison, & de Dame N. de Franquetot de Coigny, sœur du Marquis de Coigny, Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant General de ses Armées, & Colonel General des Dragons. Il ne reste plus de cette branche des Comtes Dollonde, du nom d'Harcourt, que les Cousins Germaines du Comte d'Harcourt, pere du Marquis qui vient de mourir; sçavoir, Jean-François d'Harcourt, Prêtre, Abbé Commandataire de l'Abbaye de Ménat en Auvergne, & Guillaume, Marquis d'Harcourt, son frere, Capitaine des Vaisseaux du Roy, retiré à

## 1686 MERCURE DE FRANCE

la Terre de Basse-Normandie, à cause de ses infirmités. Il avoit épousé feuë Dame Anne-Rosé de Poésie, héritière de la Maison de Taillepied, de laquelle il avoit eu deux enfans, qui sont Marie-Rosé d'Harcourt, Pensionnaire au Monastere des Religieuses de la Visitation de Caën, & Jacques, Comte d'Harcourt, qui fait actuellement ses exercices à l'Academie de Vandeuil. C'est aujourd'hui le seul rejetton de cette Branche de la Maison d'Harcourt.

Dame Marie Salé Dumenillet, épouse de M. Antoine-Thomas le Secq, Chevalier, Seigneur de S. Martin, Baron de Balingant, Conseiller du Roy en ses Conseils, Procureur general des Eaux & Forêts, décedée le 25 Juin 1730. âgée de 55 ans, environ.

Dame Anne Guilbert, veuve de N. Foy, Seigneur de S. Maurice, Commissaire du Conseil pour les Monnoyes, mourut le 27 Juin, âgée de 88 ans.

M. Pierre-Gilbert de Voisins, President de la deuxième Chambre des Enquêtes du Parlement, & Doyen des Présidens des Enquêtes & Requêtes, mourut le 1. de ce mois, âgé d'environ 74 ans.

Dame Françoisse Glucq, épouse de J. B. de Montulé, Conseiller au Parlement, Chef du Conseil de son S.A.S.M. le Prince de Conti, mourut le même jour, âgée d'environ 46 ans.

Frere Louïs de Fronlay de Tessé, Chevalier, Profès, de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem.

**JUILLET. 1730. 1687**

rufalem, Commandeur de Couleurs, mourut à Paris le 4 de ce mois, âgé de 65 ans.

Nicolas le Fevre, Seigneur de S. Luc, Benoît-la-Chapelle, &c. Lieutenant général d'Épée au Bailliage & Présidial de Troyes & Maître des Eaux & Forêts, mourut le 8. âgé de 62 ans.

Dame Madelaine le Rebours, veuve de M. Charles-Nicolas Huquet de Semonville, Doyen du Parlement, décédé le 11 Juillet, âgée de 72 ans.

Emmanuel de Roquette, Seigneur d'Amades, premier Écuyer de S. A. S. Madame la Princesse de Conty, seconde Douairière, mourut le 14, âgé de 73 ans.

François de Neuville, Duc de Villeroy, Pair & premier Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roy, Gouverneur de sa Personne, General de ses Armées, Ministre d'Etat, Chef du Conseil Royal des Finances, Gouverneur de la Ville de Lyon, & de la Province de Lyonnois, Forêt & Baujolois, mourut à Paris le 18 Juillet, âgé de 86 ans 3 mois. Il avoit épousé en 1662. Marie de Cossé, fille de Louis de Cossé, Duc de Brissac, & de Catherine de Gondi, dont il a eu le Duc de Villeroy, Lieutenant General des Armées du Roy, Chevalier des ses Ordres & Capitaine des Gardes du Corps de S. M. Gouverneur de la Ville de Lyon, &c. & l'Archevêque de Lyon, Commandeur

1688 **MERCURE DE FRANCE**  
mandeur des Ordres du Roy. Le Duc de  
Retz & le Duc d'Alincour sont les fils du  
Duc de Villeroy.

Dame Jeanne - Felix Nouvel , épouse  
de M. J. B. Sorba , Comte de la Villette ,  
Secretaire d'Etat de la République de Gé-  
nes , & son Ministre Plénipotentiaire à la  
Cour de France, accoucha le 7 Juin, d'une  
fille , qui fut nommée Rose-Placidie.

Dame Anne-Geneviève de Meuve, épouse  
de Jean-Paul Bochart de Champigny ,  
Capitaine au Regiment des Gardes Fran-  
çoises , Chevalier de l'Ordre Militaire de  
S. Louis, accoucha le 13. d'un fils, qui fut  
tenu sur les Fonts & nommé Frederic, par  
Frederic-Guillaume de la Trémoille. Prin-  
ce de Talmond , Lieutenant General des  
Armées du Roy , & Gouverneur des Ville  
& Forteresse de Saarlouis , & Pays en dé-  
pendans ; & par Dame Louïse - Françoisse  
d'Humieres, épouse de Louis-Antoine-Ar-  
mand , Duc de Grammont, Pair de Fran-  
ce , Chevalier des Ordres du Roy , Colo-  
nel du Regiment des Gardes Françoises &  
Gouverneur de Bearn.



AR

JUILLET. 1730. 1689



## ARRESTS,

### ORDONNANCES, &c.

**O**RDONNANCE de Police du 3. Juin ; portant nouveau Reglement sur ce qui doit être observé au sujet des Ecriteaux posez aux coins des ruës de la Ville & Faubourgs de Paris , par laquelle il est ordonné qu'à l'avenir les Propriétaires des Maisons faisant encoignure des ruës , seront tenus , lorsqu'ils feront rétablir & réédifier lesdites Encoignures , de faire mettre une Table de Pierre de Lierre d'un pouce & demi d'épaisseur , & de grandeur suffisante au coin de chacune des Encoignures , soit qu'il y ait des Placques de Tole ou non , sur lesquelles Tables de Pierre seront gravez les Noms des Ruës , les Numeros marquez sur les Placques du même Quartier , en lettres de la hauteur de deux pouces & demi , de largeur proportionnée.

**AUTRE** du 9. Juin , portant défenses aux Propriétaires & Locataires des Maisons voisines de la Foire S. Laurent , d'en louer aucunes parties pendant la tenuë de ladite Foire , sans la participation de Maître Aubert , Commissaire préposé à cet effet.

**ARREST** du 27. Juin , concernant la Loterie des Rentes perpetuelles , constituées sur l'Hôtel de Ville , par lequel S. M. ordonne que la Loterie établie par l'Arrest du 19. Octobre 1728. sera & demeurera suspenduë & fermée , & commencer du jour de la publication du présent Arrest

# 1690 MERCURE DE FRANCE

Arrest ; & en consequence que ledit Adjudicataire de ses Fermes unies cessera de remettre aux Gardes du Trésor Royal les cinq cens mille livres qui étoient destinées audit Remboursement , jusqu'à ce qu'autrement par Sa Majesté il en ait été ordonné.

AUTRE du même jour , portant que tous ceux qui remettront aux Hôtels des Monnoyes , en Piastrés ou autres Matières d'Or & d'Argent venant des Pays Etrangers , une somme de Dix mille Livres , continueront d'être payez jusqu'au premier Janvier 1731. des quatre deniers pour livre.

---

## A P P R O B A T I O N .

J'Ay lû par ordre de Monsieur le Gardes des Sceaux , le *Mercure de France du Mois de Juillet* auquel je n'ai rien trouvé qui puisse empêcher l'impression. A Paris ce 9. Août 1730.

HARDION.

---

## T A B L E .

Pièces Fugitives. La Douceur, <i>Ode</i> ,	1479
Memoire pour servir à l'Histoire de la Peinture , &c.	1484
Traduction du Poëme de Petrone sur la Guerre , &c.	1494
Suite de l'Eloge de M. Baron ,	1505
Epitre à M <sup>ad</sup> . la Comtesse de B.	1518
Lettre sur la Bibliotheque des <i>Enfans</i> ,	1522
Le	

Le Corbeau & le Pigeon, <i>Fable</i> ,	1538
Remarques sur l'Histoire naturelle, &c. du Comté d'Eu,	1541
Ode à M * * *	1542
Lettre sur un Insecte très-singulier,	1551
Ode Anacreontique,	1553
Lettre sur la Garonne, &c. Gironde & Acheron,	1555
Madrigal,	1554
Compagnie d'Arquebusiers établie à Auxerre,	1560
Epitre à M. l'Abbé * * *	1565
Extrait d'une Lettre au sujet de la Médaille, &c,	1568
A la Marquise de G. qui s'étoit brûlée,	1570
Enigme & Logogryphe,	1572
Nouvelles Littéraires, des beaux Arts, &c. Me- moires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, &c.	1574
Histoire de l'Eglise de Meaux,	1575
Lettre sur le choix des Saignées, &c.	1579
— Pour perfectionner l'Orthographe,	1581
Lettre à Milord * * * sur le sieur Baron & la Dlle le Couvreur, &c.	1596
Grammaire Hebraïque, &c.	1601
Memoires Littéraires d'Angleterre, &c.	1607
Recueil des Pieces du Chevalier Thomas Brown, Docteur en Medecine,	1610
Description Philosophique des Ouvrages de la Nature, &c.	1612
Memoire de M. Moreau de Mautour,	1617
These en Sorbonne,	1619
Nouvelle Machine pour trouver les Plans, &c.	1620
Air noté,	1621
Spectacles : Tempêtes d'Alcionne,	<i>Ibid.</i>
Le Carnaval & la Folie, <i>Extrait</i> ,	1622
Nouvelles Etrangères, de Turquie & Perse, Russie	1635

Russie & Pologne,	1637
Fête à Warsovie, &c.	1638
De Suede & Allemagne,	1640
Suite du Camp de Mulhberg, &c.	1641
D'Italie, Election du Pape Clement XII.	1644
Portugal, Espagne & Angleterre,	1651
Cheyaliers de la Jarretiere, &c.	1653
Pays-Bas,	1659
France, Nouvelles de la Cour, &c.	1660
Voyage & Harangues faites au Prince & à la Princesse de Conty, &c.	1664
Lettre au sujet de la ceremonie de la Fierte,	1678
Morts, Naissances, &c.	1682
Vente de Tableaux,	1685
Arrêts,	1689

---

*Errata du second volume de Juin.*

**P**Age 1307. ligne 26. de la Délivrande, *effacez*  
*ces mots.*  
P. 1458. l. 11. qu'il, l. qu'elle.

---

*Fautes à corriger dans ce Livre.*

**P**Age 1499. ligne 19. Embrasemens confonde;  
*lisez*, embrassemens confondent.

# MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

A O U S T. 1730.



A PARIS,

CHEZ } GUILLAUME CAVELIER, rue

S. Jacques, au Lys d'Or.

LA VEUVE PISSOT, Quay de Conty,

à la descente du Pont-Neuf, au coin  
de la rue de Nevers, à la Croix d'Or.

JEAN DE NULLY, au Palais,

à l'Ecu de France & à la Palme.

---

M. D C C. X X X.

*Avec Approbation & Privilege du Roy*



## A V I S.

**L'**A D R E S S E generale est à Monsieur MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

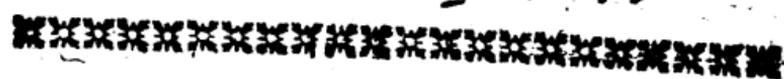
On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, ou les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

P R I X X X X . S O L S .



MERCURE  
DE FRANCE,  
DÉDIÉ AU ROY.  
A O U S T. 1730.



PIECES FUGITIVES,  
*en Vers & en Prose.*

—  
IDILLE,

*A Madame la Marquise de . . .*



'Etois dans un lieu solitaire ;  
Azile frais & gracieux ;  
L'aimable Reine de Cithere ;

S'offrit tout à coup à mes yeux.



Quel éclat ! malgré sa tristesse ;  
Je fus charmé de ses traits ,

A ij Climeng

# 1692 MERCURE DE FRANCE

Climene, de cette Déesse

On peut voir en vous tous les traits.



Je sentis mon ame engagée,  
A calmer ses vives douleurs :  
Quand une Belle est affligée,  
Il est doux d'essuyer ses pleurs.



D'où peuvent naître vos allarmes,  
Lui dis-je, adorable Cypris ?  
Vous enchantez le Dieu des Armes ;  
Vulcain vous auroit-il surpris ?



Autrefois il osa s'en plaindre,  
L'Olimpe rit de son courroux :  
Non, vous n'avez plus rien à craindre,  
Il sçait être commode époux.



Peut-être votre cœur sensible,  
Se retrace des maux passez ;  
D'Adonis le destin terrible,  
Cause les pleurs que vous versez.



Malgré la mort qui vous sépare,  
Penseriez-vous encore à lui !

Un

Un tel exemple seroit rare ,  
Parmi les Belles d'aujourd'hui.



Quand pour une simple Mortelle ;  
Votre Fils osoit soupirer ,  
De ce qu'il vous aimoit moins qu'elle ,  
On vous voyoit souvent pleurer.



En seriez-vous encor jalouse ?  
Je suis sûr de son changement ;  
Dès que Pſiché fut son épouse ,  
Il cessa d'être son Amant.



Pour nous guérir d'une foiblesse ;  
L'Hymen est un puissant secours ;  
C'est le tombeau de la tendresse ,  
On l'éprouve assez tous les jours.



Ce silence doit me surprendre ;  
Ah ! rendez-vous à mes desirs ;  
Belle Venus , daignez m'apprendre ;  
Le sujet de tant de soupirs.



Tu vois , me dit-elle , une mere ;  
Réduite au plus vif desespoir ;

# 1694 MERCURE DE FRANCE

Mon Fils est parti de Cithere ,  
Jurant de ne me plus revoir.



Je viens dans mon impatience  
Tâcher de presser son retour :  
Je ne puis souffrir son absence ,  
La Beauté languit sans l'Amour.



Tout sert à redoubler ma peine ;  
Dès que j'arrive dans ces lieux ,  
J'apprens qu'il est près de Climene ;  
L'ingrat ! il brille dans ses yeux.



Que cette imprudente Mortelle ;  
Redoute mes transports jaloux ;  
Je sçai me venger ; c'est sur elle ;  
Que doit tomber tout mon courroux ;



Laiſſons un discours inutile ;  
Je vais la chercher de ce pas :  
Sans doute il me sera facile ,  
De la connoître à ses appas.



La Déesse à ces mots me quitte ;  
Je cours vers vous avec ardeur ,

La

A O U S T. 1730. 1693

La vengeance qu'elle médite ,  
M'inspire une juste frayeur.



Prévenez-la , belle Climene :  
Je veux vous apprendre comment ;  
L'Amour y soufcriera fans peine ,  
Il fera de mon sentiment.



Ouvrez à cet Enfant aimable  
Votre cœur , daignez l'y cacher ;  
Dans cet azile impenetrable ,  
Venus n'ira pas le chercher.



D'un Amant sincere & fidele ;  
'Amour , exauce le fouhait :  
Dans ce cœur , pour prix de mon zele ;  
Tâche de graver mon portrait.

*Par l'Auteur de l'Idille intitulée l'Amour  
Exilé , inserée dans le Mercure du mois  
de Janvier 1729.*





TROISIÈME LETTRE sur le  
*Livre annoncé sous le titre de la BI-*  
 BLIOTEQUE DES ENFANS, OU  
*les premiers élémens des lettres.*

**P**uisque vous le souhaitez, Monsieur, en faveur des personnes qui font usage du bureau typographique, j'aurai encore l'honneur de vous parler de la *Bibliothèque des enfans*, et de vous donner la suite des réflexions & des instructions préliminaires sur cet ouvrage. L'auteur qui m'a confié son manuscrit, est d'ailleurs bien aise de pressentir le goût du public avant que de l'exposer à l'empreinte, et qui pis est, à la lecture d'un livre dont il seroit peut-être peu de cas par la suite.

Un enfant capable de distinguer les couleurs & les objets sans les nommer, peut en être amusé de bonne heure; il ne s'agit que du choix des objets qu'on lui présente pour le divertir, plutôt que pour l'appliquer d'une manière nuisible: D'ailleurs l'enfant fait connoître son dégoût dès qu'il le sent; il ne faut donc jamais le forcer au jeu; l'on doit au contraire nourrir & entretenir en lui le desir de badiner avec des objets instructifs. Le tout consiste dans ce point, & la diversité des objets servant & tendant à même fin, certaines heures de

de gaieté, de boné humeur, prises avant ou après les répas, donent plus de tems qu'il n'en faut pour ce petit exercice. Des images, des jetons, des médailles, des lettres isolées sur des dés, ou sur des cartes à jouer, ne divertiront pas moins un enfant, que les vils morceaux d'un vase cassé, et autres choses capables de lui faire du mal, côme des bâtons, des couteaux, ou des ciseaux, qu'on a trop souvent la dangereuse complaisance de lui laisser entre les mains. Il faut préférer à tous autres jeux l'usage & le jeu des lettres, parce qu'elles sont la clé des arts & des sciences. Un enfant d'artisan apprend de bonne heure le nom des outils de la boutique de son pere; un anatomiste done à son enfant des os & des têtes de mort pour lui servir d'amusement; et en même tems pour avoir occasion de lui montrer de bonne heure les premiers élemens de l'anatomie: ne peut-on pas en faire de même à l'égard des élemens des lettres? La peinture, la gravure, la sculpture, la broderie, &c. pourroient fournir à l'enfant d'un prince, d'un grand seigneur, ou d'un home riche, diferens jeux de lettres de diverses matieres propres à le divertir & à l'instruire.

On pourroit au lieu de cartes ordinaires avoir des jetons, ou des lettres sur une matiere plus solide que cèle des cartes, côme

1698 MERCURE DE FRANCE  
des tableaux, des cartons, ou des cartes doubles & grossieres. On pouroit aussi se servir utilement des six faces des dés, et les arranger come les lettres des imprimeurs : faute de dés il suffiroit d'avoir des lettres d'ivoire, de buis, ou d'os, dont le noir & le blanc imiteroient l'impression ordinaire : on pouroit faire cela pour un jeune prince ; & le colombier du bureau typographique seroit pour lors garni de petits tiroirs ou cassetins, remplis des lettres simples ou combinées qui servent à marquer les sons de la langue en laquelle on voudroit imprimer. Mais le jeu des cartes achetées à la livre & marquées de lettres, me paroît aussi sensible, plus comode, moins cher, et non moins instructif. D'ailleurs les personnes qui aiment le jeu, ne desaprouveront pas que les enfans apprenent de bonne heure à manier les cartes, et ceux qui n'aiment pas le jeu, n'auront point lieu de craindre qu'un enfant nourri & élevé dans le jeu des cartes literaires, devienne par là esclave de la passion des autres jeux de cartes. L'enfant n'aime dans cet exercice que le côté des lettres ; le petit CANDIAC, du moins n'avoit de curiosité que pour le dos des cartes, dont on lui presentoit les points, ou les figures ; & s'il n'y avoit rien sur le dos des cartes, il les donoit d'abord pour être employées utilement

lement au bureau. Le mouvement & le maniment des cartes done à la main de l'enfant une adresse toute particuliere.

On pouroit encore par l'assemblage & la combinaison des lettres, faire un jeu instructif; des croix, des figures d'hommes, d'animaux, et d'autres objets capables d'exciter la curiosité & de reveiller l'attention en variant tout, de tems en tems par la nouveauté: la dépense que l'on feroit pour cela seroit toujours au-dessous de cèle qu'on fait pour de riches, mais ignorantes bagateles. On met volontiers une pistole à un nœud de ruban, ou à un bonnet pour un enfant, auquel on plaint souvent un mois d'instruction: on done sans necessité un repas de dix pistoles à cinq ou six amis, pendant que l'on refuse à son enfant un livre de trente sous: la vanité dédomageant dans l'un, on croit l'autre pure perte: oserai-je dire que le corps obtient le superflu, pendant que l'esprit n'a pas le necessaire. Cependant si l'on trouve cete méthode trop chere & trop pénible, on peut la laisser à ceux qui auront plus de bien, plus de patience, et plus d'envie d'avancer de bone heure leurs enfans. Il ne faut disputer ici ni des gouts ni des génies; mais on peut dire en general que la faute des éducations manquées, vient ordinairement des parens &

# 1700 MERCURE DE FRANCE

des maîtres, plutôt que des enfans : j'en apele à l'expérience ; chacun critique l'éducation des enfans de son voisin, pendant qu'il s'aveugle sur celle des siens propres.

On peut d'abord faire apprendre aux enfans come à des peroquets, à prononcer les voyeles & les consones ; et par leur nomination faire entrer les sons de la langue françoise par l'oreille ; avant que de leur en montrer la figure aux yeux : on mettra par là en exercice les organes de la parole ; sur tout si l'on a soin de prononcer à haute voix les sons de notre langue simples ou composés. Et si l'on s'aperçoit que l'enfant ne prononce pas facilement certaines lettres de l'*A B C*, ou que par le défaut de ses organes il articule l'une pour l'autre ; ou qu'enfin il ne soit pas fidele écho ; il est bon pour lors de repeter souvent devant lui distinctement & à haute voix les sons qu'il ne peut exprimer ; et de ne lui point faire dire les lettres qu'il articule en la place de cèlès qu'on lui demande : ce qui a souvent lieu dans la prononciation du *che* françois & des lettres *C*, *R*, *G*, *Z*, *S*, &c. Quand un enfant en parlant prononce mal certaines lettres ; et qu'il articule la foible pour la forte ; non-seulement il faut le reprendre, mais il est bon encore d'éloigner de lui les domestiques qui ont le même défaut ; sans  
qui

quoi l'enfant risque de conserver toujours les prononciations vicieuses que pourroient lui doner des gouvernantes ou des valets de chambre.

Des cartes à jouer sans figures, sans points, & blanches des deux côtés, feront plaisir à un enfant de deux ans; mais s'il y a des figures, des points, & des lettres, le plaisir en sera plus grand. On peut donc prendre des cartes au dos desqueles on mettra d'abord au milieu l'*A B C*, pour instruire & divertir un petit enfant; l'on dit au dos & au milieu des cartes, parce que dans la suite en faisant travailler au bureau typographique, on emploïra le haut & le coin ou l'angle du dos des cartes, pour marquer les abreviations des mots *N<sup>o</sup>. M<sup>r</sup>, M<sup>m</sup>, M<sup>ll</sup>, S<sup>r</sup>, S<sup>rs</sup>, 3<sup>e</sup>, &c.* ce qui fait voir la necessité de cete distinction. Il est mieux de ne pas employer les cartes à figures, et de choisir seulement les cartes à points, supposé qu'on ne veuille pas en faire faire exprès de toutes blanches & petites come cèles des étrenes mignonnes; les points des cartes peuvent encore servir à conter depuis un jusqu'à dix, ce qui est beaucoup pour un enfant de deux à trois ans, puisque des peuples entiers n'exprimoient, dit-on, les sômes au-delà de ce nombre qu'en ouvrant plusieurs fois les mains. Un enfant amusé de bone heure

par

## 1702 MERCURE DE FRANCE

par ce jeu de lettres, s'y livre avec plaisir, & par imitation voyant l'action & l'exemple des autres ; il n'en conoit pas la raison, il n'y sent aucune peine, et c'est ce que l'expérience persuadera mieux que de simples raisonnemens.

On doit passer d'un objet à un autre, et du simple au composé : c'est pourquoi il ne faut d'abord qu'une lettre au milieu d'une carte, començant par les voyeles avant que de passer aux consones, et employant les grandes lettres avant que de donner les petites. Des cartes avec les lettres données à deviner, ont l'air d'un jeu plutôt que d'une étude : on comence la premiere leçon par les cinq voyeles, à cause qu'elles sont plus faciles à prononcer. On a, par exemple, un jeu de vingt-cinq cartes, savoir cinq cartes marquées d'un *A* ; cinq cartes marquées d'un *E* ; autant pour chacune des autres voyeles, *J*, *O*, *U* : après quoi l'on bar les cartes, on coupe & l'on fait nomer les lettres à l'enfant. Dans la suite, pour diminuer le nombre des cartes & rendre la leçon ou le jeu plus utile, on marquera cinq cartes chacune avec les cinq voyeles, savoir les quatre coins avec *A*, *E*, *O*, *U*, et le milieu avec *J*, pour la leçon des cinq voyeles, et l'on tournera la carte de l'autre sens quand on voudra y montrer les cinq petites voyeles à côté des grandes.

Quand

Quand l'enfant fait le jeu des cinq voyeles *A, E, I, O, U*, on y joint une carte du jeu des consonnes prises au hazard entre cèles qu'il prononce le mieux, sans s'asservir à l'ordre abecedique : on peut donc augmenter le jeu en ajoutant la carte du *B*, du *D*, &c. et donner à la consonne son nom réel & efectif au lieu du nom vulgaire, lorsqu'il peut induire en erreur. Puisqu'on ne donne plus les noms d'*Aleph*, *Beth*, & d'*Alpha*, *Beta*, &c. aux caracteres de l'*a b c*, latin & françois, l'auteur a cru pouvoir se servir des mots *abe ce* & *abecedique*, au lieu des mots *alfabet*, et *alfabetique*, afin de ne pas faire à de petits enfans un mystere d'une chose aussi simple. Après avoir donc comancé par le jeu des cinq voyeles *A, E, I, O, U*, à cause de leur prononciation aisée ; il s'agit de passer aux consonnes, et de leur donner le nom qui leur convient le mieux, par rapport à l'usage & à l'efet de ces mêmes lettres combinées avec les autres ; d'abord on donne un nom propre, réel & efectif d'une syllabe, à la lettre, si elle n'est employée que pour un son, ou qu'elle ait un nom particulier, et non comun aux autres, come *Be*, *De*, *Fe*, *He*, *Le*, *Me*, *Ne*, *Pe*, *Re*, *Ve*, *Ze*, &c. Il faut donc, à l'exemple des Musiciens, donner aux lettres seules ou combinées

## 1704 MERCURE DE FRANCE

nées le son qu'elles exigent & qu'elles reçoivent, fort ou foible, selon l'endroit où elles sont placées; asservir les caractères aux sons, et non les sons aux caractères; continuer de la sorte l'usage des combinaisons; imiter les Musiciens qui content pour rien l'erreur & le nom de la note, pourvu que l'on prenne le ton, et que l'on chante juste l'intervalle dont il s'agit dans la leçon qu'un écolier apprend à déchiffrer, ou à solfier, pour épeler, par exemple, les mots *cæcus*, *gigas*, &c. on dira *ce*, *e*, *cæ*; *qu*, *n*, *ce*; *qus*. *cæcus*; *je*, *i*; *gi*; *gu*, *a*; *ce*, *gas*, *gigas*, &c.

Il semble que l'*e* muet devrait servir, pour ainsi dire, d'ame aux consonnes, plutôt qu'une autre voyelle; cet *e* muet n'est qu'une émission de voix qui soutient cete consonne; et sans l'apui de cete émission de voix ou *e* muet, les consonnes finales, ou suivies d'autres consonnes, ne sauroient être prononcées. La voyelle *e* étant plus aisée à prononcer & moins marquée que les autres, paroît être préférable pour l'émission nécessaire. En lisant ou époulant, par exemple, le petit mot *flos*, l'enfant qui ne conoit que les lettres & leur valeur réelle, par leur véritable nom, dira selon cete méthode *fe*, *le*, *o*, *ce*, lesquels quatre sons aprochent plus du vrai son qu'un mot *flos*, que les sons suivans, *effos*,  
*elle*

*elle, o, esse*, de la metode vulgaire; et pour lire le grand mot *flabellifer*, l'enfant qui ne conoit que les lettres & leur valeur réele, par leur veritable nom, dira selon cete metode *fe, le, a, be, le, le, i, fe, re*, lesquels neuf sons aprochent bien plus du vrai son du mot *flabellifer*, que les sons suivans, *esse, elle, a, be, e, elle elle, i, esse, e, erre*. On laisse à l'oreille du lecteur équitable à decider laquelle des deux manieres d'apeler les lettres, rend plus facilement, et immediatement le son de *flos* & de *flabellifer*. Dans la premiere metode en nomant les lettres rapidement on lit, dans la derniere, on a beau les apeler tres vite, on est obligé de supprimer une partie des lettres & des silabes inutiles dans les noms faux & vulgaires des lettres pour avoir le veritable son, cherché, deviné ou déchifré par tradition & par routine, plutot que par des principes qui le produisent. L'auteur cependant se sert de l'é fermé pour nomer les lettres en latin, quoiqu'il sache qu'il seroit beaucoup mieux de n'employer que l'e muet, ainsi qu'il le fera faire en françois; mais les latins ne connoissoient pas expressément l'usage de l'e muet; il semble meme qu'il approche fort de la voyele françoise *eu* ou de l'e muet soutenu; on s'est donc éloigné le moins qu'il a été possible de la metode vulgaire, lorsque

## 1706 MERCURE DE FRANCE

lorsque l'on a pu s'en servir par rapport au but principal de faciliter la lecture aux enfans. Quoique la prononciation de la langue latine soit morte, on ne peut pas douter qu'elle n'ût des *e* diférens & plus ouverts les uns que les autres.

Lorsqu'un enfant est ferme sur l'*A*, *B*, *C*, des grandes lettres de la première, de la seconde & de la troisième leçon du livre de l'enfant, il apprendra presque de lui-même les petites lettres si on les ajoute sur les mêmes cartes à côté des grandes; comme *Aa*, *Bb*, &c, de la quatrième leçon; après quoi on lui montrera séparément les petites lettres de la cinquième leçon, le tout, peu à peu, sans impatience, en badinant & prenant le bon moment de l'enfant. Pour faciliter ce petit exercice, on peut se servir des mêmes cartes dont on a joué pour les grandes lettres ou capitales; un enfant voit avec plaisir écrire le petit *a* à côté du grand *A*: & ainsi de toutes les lettres: il affectionne les cartes qu'il voit préparer pour lui; la foiblesse, la legereté & la vivacité d'un enfant de deux à trois ans, ne permettent pas de lui montrer les lettres dans les livres des *A*, *B*, *C*, ordinaires; les lettres en sont ordinairement trop petites, trop serrées & en trop grande quantité dans la même page; c'est pourquoi l'auteur a fait re-

marquer

A O U S T . 1730 . 1707

marquer qu'on mettoit souvent un enfant trop tard à l'*A*, *B*, *C*, et trop tôt sur les livres ; un enfant est pour lors plus embarrassé qu'un homme qui vèroit une grande page remplie de petits caracteres inconnus , arabes ou chinois.

L'on peut avoir des *A*, *B*, *C*, en noir, en rouge, en bleu & en autant de couleurs que l'on voudra , cete diversité est toujours à l'avantage de l'enfant : on peut les employer indifferamment au comancement ; mais dans la suite les lettres noires & les rouges , serviront pour distinguer le romain & l'italique , le latin & le françois , dans la composition à faire au bureau tipographique.

Quand l'enfant est assuré sur toutes les lettres, l'on peut avoir un *a*, *b*, *c*, capital sur un carton, sur de la toile cirée ou non cirée, sur des ardoises, sur un tableau, sur un placard, sur un écran, sur un éventail, sur des canevas, &c. selon le lieu, la saison, les personnes & les facilités que l'on a pour cet exercice : mais le jeu des cartes marquées d'une lettre l'emporte sur tous les autres jeux. L'on peut placarder des *A a*, *B b*, &c. à la hauteur de l'enfant, deriere ou devant certaines portes où il passe & repasse, le tout selon la situation de son appartement ou de ceux qu'il parcourt ; ce  
que

## 1708 MERCURE DE FRANCE

que l'on observera également pour les combinaisons du *ab*, *eb*, *ib*, *ob*, *ub*, &c. *ba*, *be*, *bi*, *bo*, *bu*, &c. *bla*, *ble*, *bli*, *blo*, *blu*, &c. *bra*, *bre*, *bri*, *bro*, *bru*, &c. que l'on peut écrire en gros caractères ou faire imprimer sur de grandes feuilles à pouvoir coles sur des cartes, des cartons, ou dans des cadres propres à orner la chambre de l'enfant.

A mesure que le jeu de cartes dont on joue avec l'enfant grossit d'un côté, on le diminue de l'autre, en ne laissant qu'une ou deux cartes de la même lettre, jusqu'à ce que l'*A*, *B*, *C*, soit réduit à une seule carte pour chaque lettre simple ou double, grande ou petite, &c. Les cartes retranchées du gros jeu servent à un autre jeu; car l'enfant liroit dix *a*, *b*, *c*, de suite présentés par dix personnes plus volontiers & avec plus de plaisir, qu'il n'en liroit trois présentés par le même joueur. Un enfant s'imagine ensuite que chacun a sur soi de pareils jeux, et les demande avec importunité; c'est pourquoi on se les prête à l'insçu de l'enfant. On donne aussi les lettres à deviner aux personnes présentes, qui voulant bien se prêter au badinage instructif, affectent de mal nommer les lettres; l'enfant triomphe de pouvoir reprendre, car la vanité précède la parole, et l'on doit mettre tout à profit.

profit. Pour augmenter le jeu des cartes de l'*A*, *B*, *C*, on pourra y ajouter le jeu des petites lettres, et comancer par celes qui ont presque la meme forme & figure que leurs capitales; par exemple, *Cc*, *Jj*, *Kk*, *Pp*, *Ss*, *Vv*, *Yy*, *Zz*, &c. et passer ensuite aux autres lettres, sans s'asservir à l'ordre abecedique.

Si le public goutoit cete metode, on pourroit avoir des *A*, *B*, *C*, sur des jetons, sur des fiches à jouer, sur des dés, tant pour les sons que pour les lettres: on pourroit même faire des jeux come ceus de l'oie, de la chouete, des dames, &c. chacun peut, selon son gout & son imagination, faire mieux que ce que l'auteur propose, observant toujours de varier & de consulter aussi le gout de l'enfant, son inclination & son plaisir, qui sont dans un sens la baze de ce petit sisteme. Ceux qui voudront se servir de cete metode dans les maisons particulieres doivent avoir les lettres de l'*A*, *B*, *C*, imprimées ou écrites. On en peut découper & les coler sur des cartes à jouer qu'on achete à la livre. Mais come tout le monde n'a pas occasion de trouver ou de faire de semblables caracteres, il seroit beaucoup mieux que les imprimeurs ou les cartiers en voulussent acomoder le public, n'employant pour cela que les cartes ou les  
cartons

## 1710 MERCURE DE FRANCE

cartons de rebût. En attendant l'introduction de cet usage, et que l'on goûte la méthode proposée, on peut s'adresser aux religieux qui ont des *A, B, C*, à jour sur des plaques de cuivre. On trouve encore de ces caractères à jour dans les églises cathédrales ou collégiales des provinces. Le plus court sera d'en faire acheter à Paris chés les ouvriers qui en font, alors il sera aisé de faire imprimer tout de suite vingt ou trente *A, B, C*, imprimant vingt & trente *A*, sur autant de cartes rangées sur une table; ensuite vingt ou trente *B*, & tout l'*A, B, C*, de la même manière. Un domestique peut être d'abord mis au fait de cete petite imprimerie; et cete occupation, aux jeux de l'enfant produira autant de bien que produisent ordinairement de mal l'oisiveté, les mauvais discours & les mauvais exemples des personnes chargées de l'enfant.

On pourroit se servir utilement de cete méthode dans les petites écoles où l'on n'envoie bien souvent les enfans que pour y être assis & en être débarassé lorsqu'on veut être libre chés soi, ou pouvoir aller perdre ailleurs son tems & son argent. Si l'on vouloit donc suivre ou essayer cete méthode dans les écoles, il faudroit mettre entre les mains des enfans plusieurs jeux de cartes ou de cartons littéraires, & l'on pourroit  
doner

AOUST. 1730. 1711

doner leçon à plusieurs enfans à la fois , ce qui exciteroit & entretiendroit parmi eux une noble émulation littéraire. Les écoles de petites filles que tiennent les dames religieuses, pouroient aussi mieux que personne faire l'essai de cete metode. Outre les jeux de cartes , marquées de lettres , ces dames pouroient avoir des *A, B, C,* des *ab, eb, ib, ob, ub, &c. ba, be, bi, bo, bu, &c.* sur des cartons ou sur des tableaux exprès , que l'on montreroit aux enfans come des curiosités. Une leçon publique, et la démonstration des lettres & des sons de la langue françoise , seroit plus agréable ou moins ennuyeuse pour la regente, et même pour les écolieres ; les murailles de l'école doivent être le livre public où les enfans trouveront les élémens des lettres , en atendant qu'ils soient en état de se servir d'un livre tel que l'auteur le propose , et qu'il a tâché de faire exprès. Si les personnes zelées & charitables qui dirigent les écoles des pauvres , n'étoient pas si esclaves des méthodes vulgaires , il seroit aisé de leur faire voir combien il y auroit à gagner en suivant la méthode proposée ici.

Lorsqu'un enfant prend goût à l'exercice du jeu abecedique , il faut lui donner une cassette habillée ou couverte de lettres , dans laquelle il puisse tenir les jeux de  
carte s

1712 MERCURE DE FRANCE  
cartes qu'on lui fait & qu'on lui done ;  
il est bien-aïse d'avoir la propriété des  
choses, et la crainte d'être privé de ce petit  
meuble peut servir quelquefois à r'ani-  
mer le gout littéraire. Cete cassette a paru  
nécessaire , et l'on a cru pouvoir en faire  
servir les faces aux leçons de l'enfant :  
c'est-là son premier livre , ou du moins  
c'en sont les premières pages. Si l'on s'a-  
muse avec des écrans & des éventails ,  
pourquoi des enfans ne s'amuseroient-ils  
pas avec cete cassette ? Ils ont en petit le  
mélange de toutes les passions ; on doit les  
étudier , les tourner à leur avantage , &  
mettre les enfans en état de montrer les  
lettres à leurs petits freres ou petites sœurs  
s'ils en ont , come a fait le petit *Goffard* ,  
cité dans la lettre inserée dans le *Mercur*  
de Juillet 1730. Rien n'anime tant un en-  
fant que de se voir des écoliers. Le petit  
*Candiac* montroit à lire à des enfans deux  
fois plus âgés que lui.

Il faudra aussi doner à l'enfant un petit  
bureau come ceux de la Poste , sur lequel  
il puisse ranger toutes les lettres qu'il tirera  
de la cassette , & qu'il nomera plusieurs  
fois , en continuant seul ce badinage ,  
même avec encor plus de plaisir s'il y a  
quelque spectateur qui applaudisse & qui  
done du courage. Par le moyen de ce bu-  
reau , on peut épargner aux enfans des  
princes

princes, et des grans seigneurs bien de la peine, bien du dégoût & bien du tems, en faisant travailler au bureau *du PRINCE* & devant *LUI*, quelque digne enfant dressé pour cet instructif & amusant exercice.

L'auteur donera sur tous les sons, quelques exemples de la maniere dont on doit faire apeler les lettres en commençant à composer, à imprimer & à lire, selon cete methode. Car dès le premier jour de l'exercice, on peut faire l'un & l'autre. On donnera des exemples faits exprès à l'égard des lettres dont on a un peu changé le nom, en faveur du son & de la valeur réelle & efective des caracteres; et c'est pour cela que l'auteur a composé des lignes de quelques mots latins ou arbitraires, moins soumis aux règles ordinaires de la lecture; car d'ailleurs il n'est presque pas necessaire d'épeler, quand on suit la methode des sons exprimés par une syllabe, qui réponde au veritable son local des lettres & des caracteres simples & doubles.

Nous aprenons à parler machinalement par l'articulation & par la conversation, mais pour la lecture & l'écriture, il faut quelque chose de plus, c'est un art qu'on peut & qu'on doit perfectionner en tâchant de le rendre plus aisé, plus agréable & plus utile. Cet art est la clé des sciences, qui font le bonheur de toutes

## 1714 MERCURE DE FRANCE

les nations policées , et c'est en vue de l'utilité publique , que l'auteur donne l'heureux essai de cete metode. Il est presque impossible de montrer à lire par principes , il y a trop de bizarerie dans l'usage des lettres, et encore plus dans l'ortografe. On est donc réduit à la routine , mais il ne s'en suit pas qu'on ne la puisse rectifier en donnant une méthode pour tout ce qui en est susceptible , et réduisant aux principes tout ce qui peut abreger & perfectionner l'art de montrer les lettres aux petits enfans. On se flate de l'avoir fait d'une maniere heureuse & facile , en sorte que les plus grandes difficultés , et presque toutes les bizareries de l'usage se trouvent & s'apprenent tres - facilement par l'exercice ou par la pratique des principes qu'on a donés pour l'usage du bureau typographique.

On ne sauroit, au reste, trop recomander aux personnes qui montrent les lettres aux enfans, de les faire passer peu à peu & par degrés aux syllabes les plus difficiles, ce qui est , je pense , une suite de la vraie methode de montrer à lire , néanmoins outre le livre ordinaire , on en doit de tems en tems presenter d'autres aus enfans , leur faire dire les lettres , les syllabes & les mots à l'ouverture du livre , et ne pas imiter ceux qui ne savent lire que dans un livre ,  
preuve

preuve de la pure routine & de la mémoire locale qui font toute la science d'un enfant mal montré.

Un autre exercice agréable & instructif c'est de faire deviner à un enfant la première lettre de chaque mot qu'on lui dit à haute voix ; et ensuite la seconde, la troisième, et les autres lettres de chaque syllabe des mots, sur-tout les consonnes initiales, *C, G, J, S, T, V, X, Y, Z,* &c. on en a fait l'expérience sur un enfant de trois ans & trois mois ; il n'en manquoit pas une des initiales, et devinoit facilement les autres dans de petits mots. Il faut cependant remarquer que les voyelles étant plus sensibles que les consonnes, elles sont aussi plus aisées à deviner ; c'est pourquoi l'enfant de trois ans qui conoit bien les lettres, si on lui demande, par exemple, la première lettre ou le premier son d'un des mots *bale, vile, fote, lune,* &c. dira que c'est l'*a, l'i, l'o,* ou l'*u.* Ces consonnes initiales font peu d'impression sur les organes de l'enfant ; la cadence & la tenue en fait de musique, la quantité grammaticale, ou la durée du son, ne tombent que sur le son des voyelles, & non sur celui des consonnes : il faut donc montrer à l'enfant l'art de trouver la consonne, après qu'il a su trouver la voyelle, et pour cela il suffit de lui apren-

## 1716 MERCURE DE FRANCE

dre à substituer la voyele *e* à la place de l'autre voyele devinée , par exemple , changeant en *e* l'*a* du mot *bale*, on dira *bele*, et l'enfant sent pour lors la syllabe initiale *be* , ou le nom donné au caractère *b*. Cela est si vrai , que si l'on demande à l'enfant la premiere lettre d'un des mots *benir*, *ceci*, *denier*, *fenêtre* , *qualité* , &c. il répondra sans hésiter que c'est le *be* , le *ce* , le *de* , le *fe*, le *ka* &c. & il est bon de remarquer ici l'utilité des noms *Ceke* , *Jeja* , *He* , *Gega* , *Ve* , &c. donnez aux lettres *C* , *J* , *H* , *G* , *V* , puisque c'est à l'aide de ces dénominations que l'enfant apprend à distinguer & à désigner le son des lettres & des mots qu'on lui prononce : c'est donc par le moyen de la voyele auxiliaire ou empruntée que l'enfant aquerra dans peu la facilité de deviner également les consones & les voyeles ; cela paroitra clair & démontré par la pratique de cete méthode qui enseigne en peu de tems l'ortografe de l'oreille ou des sons , en attendant cele des yeux , ou de l'usage.

Avant l'age de trois ans & demi le petit **CANDIAC** savoit distinguer & dicter tous les sons des mots qu'on lui prononçoit en latin ou en françois , aiant aquis l'ortografe des sons avec la parole ; ce qu'il n'auroit pas fait s'il n'avoit jamais û que des *ABC* ordinaires , et qu'il ût apelé  
les

A O U S T. 1730. 1717

les consones *f, g, h, j, l, m, n, r, s, v, x, y, z, &c.* du nom vulgaire de plusieurs silabes, nom qui induit en erreur, qui éloigne du bon & vrai son, et qui en fournit un faux ou captieux pour la substitution nécessaire dans l'art d'épeler: par exemple, dans le mot *cacumen*, la routine ordinaire dit, *se, a, ka; se, u, qu, cacu; emme, e, enne, men, cacumen*; au lieu que selon la méthode de l'auteur l'on dira *ka, a, ka; qu, u, qu; cacu, me, e, men; cacumen; &c.* Il n'y a point d'oreille qui ne sente en dépit des yeux, la superiorité de cete méthode sur la méthode vulgaire, on le fera voir plus au long en montrant à lire du latin & du françois.

Pour imprimer cet *ABC*, on croit qu'il sera bon d'y metre des silabes & des mots latins sans suite ni sens, plutot que de faire imprimer en silabes disjointes ou divisées les mots des prieres que l'enfant n'entend point & qu'il retient aisément, sur tout s'il récité déjà les mêmes prieres soir & matin. Les maitres, les parens & les enfans en sont les dupes, quoique d'une maniere diferente. Cependant pour consacrer les prémices du savoir de l'enfant, on pourra imprimer les prieres latines après quelques pages de silabes choisies exprès, pour faire lire peu à peu & par degrés les principales difficultés des mots.

B iij ou

## 1718 MERCURE DE FRANCE

ou des syllabes. Aiant imprimé des monosyllabes séparés les uns des autres, il ne sera pas ensuite nécessaire de séparer ainsi les syllabes du *Pater*, de l'*Ave* & du *Credo*, &c. come on le fait peut-être mal-à-propos dans les livres ordinaires des *A B C*. La priere est un exercice si sérieux & si nécessaire, qu'on ne sauroit trop tôt y accoutumer les enfans; mais par respect pour la priere même, on ne devoit pas d'abord les mettre à cete lecture, de crainte de trop de routine, et de pure articulation: il seroit donc mieux après l'*A B C* françois de faire imprimer en deux colonnes les prieres en latin & en françois afin que l'enfant les comprit plutot les lisant & les récitant en chaque langue.



*Vers Phaleuques de M. de la Monnoye,  
avec la Traduction par M. d'Haute-  
feuille.*

### CULEX LICORIDEM PUNGENS.

**N**uper sub viridi Licoris umbra  
sensim dum legit, occupante somno,  
Molli cespite fusa dormiebat.  
Presso tunc Zephyrus silebat ore,  
Unà totus & hortus silebat;

**Tantum**

Tantum proxima garriebat unda  
 Grato murmure , sed minus loquaci ;  
 Cum circum volitans & huc & illuc ,  
 Dum quærit violas Culex , rosasque ,  
 Os Licoridis involare cœpit ,  
 Et tum seratus incidere flori ,  
 Fallebat si quidem venustiorum  
 Certans purpura purpuræ rosarum ;  
 Dulcem sedulus ebibebat auram.  
 Infixa tamen ultius beatum  
 Dum proboscide colligit saporem ;  
 Expergiscitur ilicet puella ,  
 Testata applicata manu dolorem.

At suavi interea fruens rapina ,  
 Volucris fugit improba , & jocosæ  
 Applaudit sibi per vireta bumba.

Tu ne id ergo scelus feres , Cupido ;  
 Impune , ut culicis minuta cuspis  
 Turbarit Dominæ meæ quietem ,  
 Quàm turbare tuæ faci tuisque  
 Negatum fuit hætenus sagittis.

UN MOUCHERON QUI PIQUE  
 LYCORIS.

Sous un ombrage verd , Lycoris en lisant  
 Surprise l'autre jour d'un sommeil séduisant  
 Dormoit sur un Gazon mollement étenduë ;

# 1720 MERCURE DE FRANCE

L'haleine du Zephir n'étoit plus entenduë ;  
Tout sembloit par respect se taire dans ces lieux ;  
Un seul ruisseau voisin , de son bruit gracieux ,  
Mais moins fort , y berçoit la belle ;  
Quand un fin Moucheron butinant autour d'elle  
Vint s'affoir sur sa bouche , attiré par l'odeur  
Et le Corail que donne une nouvelle fleur ,  
Croyant jouïr alors de la plus ravissante ;  
Car la bouche de Licoris

N'avoit pas moins d'éclat que la rose naissante ;  
De sa méprise heureuse il goutoit tout le prix.  
Mais de ce divin suc cruellement avide ;  
Au moment qu'il se sert d'un aiguillon perfide ;  
La Belle tout à coup au sentiment du mal  
S'éveille , y met la main , & voit fuir l'animal ;  
Qui , jouïssant encor de son aimable proie ,  
Par un bourdonnement malin & plein de joye  
S'applaudit & se perd entre les arbrisseaux.  
Venge ce crime , Amour ; pour surcroît à mes  
maux ,

Faut-il que tous tes traits & toute ma tendresse  
Soient toujours impuissans, tandis qu'un éguillon  
Tel que celui d'un Moucheron  
Sçait mieux troubler que toi le cœur de ma Mai-  
tresse.





*RE'PONSE aux Reflexions sur une  
Thèse soutenüe dans les Ecoles de Medecine  
de Paris , concernant la qualité de  
l'Eau de vie , inserées dans le Mercure  
de France du mois de May 1730. page  
868.*

**J**E vous avouë , Monsieur , que j'ai été extrêmement surpris de voir une personne qui fait profession de la Medecine se déclarer contre M. le Hoc en faveur de l'Eau de vie. Ce nom specieux n'en impose pas d'ordinaire , je ne dis pas aux gens du métier , qui trouvent dans les principes & dans les experiences dont leurs livres sont remplis des preuves des effets funestes de cette liqueur , mais même à ceux qu'un jugement sain met en état de profiter des événemens qui se présentent tous les jours , & je me flatte que par des raisonnemens simples & à la portée de tout le monde , je confirmerai dans leur sentiment ceux qui ont la prudence de s'abstenir de l'Eau de vie , & que je persuaderai du danger de cette liqueur ceux à qui elle n'a pas encore altéré la raison.

Tout le monde sçait que l'Eau de vie est un extrait des parties spiritueuses du

B. V. vin.

## 1722 MERCURE DE FRANCE

vin , d'où je conclus qu'elle en renferme les qualités avec d'autant plus d'énergie que les principes sont réunis sous un moindre volume. Voyons donc les effets du vin , & nous serons à portée de connoître ceux de l'Eau de vie.

Le vin , dit Fernel (a) rend le pouls grand , fort , vîte & fréquent : à force de s'en servir sans ménagement , il le rend inégal & deregulé ; la force (b) n'ayant pû être domptée par le ventricule , se répand par tout le corps , il le secouë tout entier , principalement le cœur & le cerveau ; il attaque les nerfs (c) & les membranes (d) & devient une cause de la goutte ; enfin il corrompt la masse du sang , & cette corruption se communique au foye.

Le Critique aura de la peine à établir ses expériences sur les débris de celles de Fernel ; cependant jusqu'à ce qu'il l'ait fait , je crois que celles de Fernel passeront pour constantes ; mais comme dans les endroits cités ce grand homme parle plus en Médecin qu'en Philosophe , je vais tâcher de rendre raison de ce qu'il remarque.

Le vin étant composé d'un soufre volatil , & par conséquent capable d'une ex-

(a) *Pathol. Liv. 3. c. 40*

(b) *Ibid. Liv. 1. c. 14*

(c) *Ibid. Liv. 6. c. 18.*

(d) *Ibid. Liv. 6. c. 4.*

A O U S T. 1730. 1723

panfion très confiderable , ne peut fe mêler au fang fans le rarefier très confiderablement ; donc le cœur en recevra une plus grande quantité , donc le poulx deviendra plus grand ; il deviendra plus fort , puifque le fang fera plus d'effort contre les parois de l'artere ; il fera vite , parceque les fuffres du vin fe changent facilement en efprits , & augmentent par une fuite neceffaire le mouvement fifaltique des fibres ; il fera fréquent , parceque la fréquence du poulx eft en raifon compofée de la quantité du fang & des efprits.

Sans décompofer les principes du vin , en voila plus qu'il n'en faut pour produire les deux effets qu'apprehende M. Le Hoc, fçavoir l'eretifme des fibres & l'épaiffiffement des liqueurs.

*Preuve de la première Propofition.*

De ce que les ofcillations des fibres augmentent à proportion de la viteffe de la circulation , je concluerai qu'elles chafferont de leurs pores ce mucilage lymphatique qui leur donne de la fouplesse , en même tems qu'il augmenté leur diamètre ; donc les fibres s'amaigriront , se fronceront , se racorniront ; les bons effets même de l'Eau de vie dans les fyncopes ;

B vj les

## 1724 MERCURE DE FRANCE

les affections soporeuses , les engourdisse-  
mens ne viennent-ils pas de l'irritation  
des fibres , dont le ressort augmenté chasse,  
& rend à la circulation les humeurs qui  
s'arrêtent dans les parties ? donc les fibres  
se crepent par l'usage de l'Eau de vie. De  
plus, que peut-on conclure des bons effets  
de l'Eau de vie dans ces maladies , si ce  
n'est qu'on peut s'en servir comme d'un  
remède ? & ne sçait-on pas que les reme-  
des n'agissent qu'en faisant violence à la  
nature ? delà vient qu'Hipocrate les ap-  
pelle des poisons , *Pharmaca sunt venena.*

### *Preuve de la seconde Proposition.*

Mais la circulation ne peut être plus  
prompte que les liqueurs ne soient plus  
divisées ; donc la transpiration augmen-  
tera , le sang sera dépouillé d'une partie  
de sa serosité , les globules qui le compo-  
sent se rapprocheront ; donc il s'épaissira.

Combien de maladies ne produira pas  
la compilation de ces deux causes ? delà  
le dereglement & l'inegalité du poulx ,  
suite nécessaire de l'inegalité du tissu des  
parties dont le sang est composé : delà cette  
chaleur qui se répand par tout le corps ,  
ces secousses que reçoivent le cœur , les  
nerfs , le cerveau ; en un mot , toutes les  
fibres : delà ces obstructions du foye qui y  
causent

A O U S T. 1730. 1725

causent la corruption , & qui sont si souvent suivies de l'hydropisie : delà l'interruption de la circulation dans les glandes sinoviales , où la partie fibreuse du sang , arrêtée , faute d'un vehicule suffisant , séjourne , & s'épaississant , forme ce tuf , ce gypse qui produit les nodosités & les douleurs des gouteux : delà des engourdissemens , des stupeurs , des assoupissemens , avantcoureurs de l'apoplexie : delà cette hebetation de l'esprit qui rabaisse l'homme à la condition des Quadrupedes.

Si nous penetrons à present dans le tissu des principes du vin , avec quel avantage n'en établirons - nous pas le danger ? le soufre volatil est-il rien autre chose qu'un acide concentré avec un peu de terre & de phlegme ? acide que la circulation ne peut manquer de développer , & qui ne peut que coaguler le sang.

Mais , dit le Critique , cette partie spiritueuse ne séjourne pas longtems dans les vaisseaux ; elle s'exhale promptement par les pores de la peau.

C'est ici que j'en appellerois sans crainte à l'experience de tout le monde ; le contraire n'arrive-t-il pas tous les jours ? la soif , la bouche pâteuse , le gout desagréable que l'on a le lendemain d'une débauche , sont-ce des preuves de la prompte dissipation de ce poison igné que l'on a fait

## 1726 MERCURE DE FRANCE

fait couler dans ses veines ? mais accordons encore au Critique sa proposition , & qu'il ait la bonté de me satisfaire sur deux points. Je dis d'abord que si le volatile du vin séjourne peu dans les vaisseaux , il ne peut produire qu'un effet peu sensible ; donc si les vieillards & les gens de travail veulent en tirer quelque utilité , il faut qu'ils en usent fréquemment ; c'est ce que je ne crois pas que le Critique accorde. En second lieu , je demande , supposant la vérité de nos principes , s'il voudroit se mettre dans le risque d'user d'un mauvais remède ou d'un aliment dangereux sous prétexte qu'il n'agit que peu sur le corps. S'il est de cet avis , je crois qu'il n'aura pas beaucoup de partisans.

Mais , continuë-t-il , de ce que l'esprit de vin coagule les liqueurs hors du corps , s'ensuit-il , comme M. Le Hoc le prétend , que pris interieurement il doit faire le même effet ? l'agilité , la hardiesse , le courage de ceux qui en usent prouvent-elles le ralentissement , l'épaississement des liqueurs.

Il seroit ridicule à M. Le Hoc de conclure tellement de l'un à l'autre , qu'il voulut que tout fut égal dans deux cas totalement differens. Les liqueurs tirées des vaisseaux n'ont plus de mouvement progressif , de mouvement de trituration ;

par

par conséquent la force du poison n'est plus contrebalancée, comme lorsqu'on le fait prendre à un animal vivant. Tout ce qu'on doit conclure des Observations de M. Le Hoc, & ce qui fait merveilleusement pour lui, c'est qu'il ne faut rien moins qu'un mouvement continuel & violent des liqueurs pour les garantir de la prompté coagulation qu'en font les souffres du vin.

L'agilité, la hardiesse &c. ne prouvent certainement pas l'épaississement des liqueurs; mais quand elles sont produites par des souffres volatils, n'en sont-elles pas suivies? c'est ce que M. Le Hoc nierait, & avec raison, tant que nos principes subsisteront.

L'Objection du Critique tirée de l'avantage qui revient de l'usage de l'Eau de vie aux vieillards & à ceux qui font un violent exercice du corps, ne prouve pas davantage contre M. Le Hoc. Je demanderai d'abord si ceux de ces Ouvriers qui ne boivent que de l'eau ont moins de force.

2<sup>o</sup> S'il oseroit assurer que l'usage de l'Eau de vie ne leur nuit pas à la longue. 3<sup>o</sup> Je dirai qu'il ne conclura rien d'une exception à une regle generale. Il ne faut pas donner à la proposition de M. Le Hoc une extension qu'elle n'a pas. Dire qu'il n'y ait point de cas, point de personnes

à qui un usage moderé de l'Eau de vie ne puisse être avantageux , ce seroit avancer une proposition aussi contraire à la raison & à l'expérience , qu'il le seroit de la permettre à tout le monde. On sçait que dans la Flandre & dans tous les Pays où l'on se sert de biere pour boisson ordinaire , les personnes les plus sobres en usent avec utilité. Les fibres engourdies par le mucilage épais de la biere ont besoin d'être reveillées par quelque chose d'actif. Mais ce n'est qu'à raison de cette sobriété qu'elles ne se trouvent pas mal de l'usage de l'Eau de vie. Les vieillards sont dans un cas à peu près semblable ; ils transpirent moins que les autres à cause de la roideur de leurs fibres qui commencent à devenir cartilagineuses ; leur sang est moins divisé : delà les catarthes , &c. d'où il suit que l'Eau de vie augmentant le mouvement intestin du sang , peut leur être utile. Les gens de travail faisant une grande dissipation d'esprits ont besoin d'en reparer promptement la perte ; c'est , comme nous l'avons remarqué , ce que fait l'Eau de vie , & ce qui peut leur en rendre l'usage avantageux.

Le Critique va chercher chicane à M. Le Hoc sur ce qu'il allegue pour prouver son sentiment , que l'esprit de vin injecté dans la jugulaire d'un chien le fait mourir.

rir ; il dit qu'il n'est question que de l'Eau de vie dans la proposition ; mais si l'esprit de vin n'est qu'une Eau de vie rectifiée , il n'y a pas de doute qu'elle ne doive produire un effet semblable , quoique moins promptement. De plus étant prise interieurement , elle ne passe dans le sang que petit à petit , & son effet ne peut pas devenir aussi sensible que par l'injection.

Il s'ensuivroit , ajoute-t-il encore , dans le sentiment de M. Le Hoc , qu'un homme devoit mourir subitement pour boire de l'Eau de vie , comme les oiseaux en buvant de l'esprit de vin. Ce raisonnement ne vaut pas mieux que le précédent par la même raison.

Je finirai par ces paroles de Sydenham \* qui ne s'accorderont pas avec le sentiment du Critique : *Plut à Dieu que l'on s'abstint totalement de l'Eau de vie , ou qu'on ne s'en servit que pour reparer ses forces , & non pour les éteindre , à moins qu'on ne trouvât plus à propos d'en interdire entierement l'usage interieur , & de la laisser aux Chirurgiens pour le pansement des ulceres & des brulures.* Dans le premier cas même il ne veut pas qu'on l'employe pure ; & s'il le permet dans le second , ce n'est que pour garantir la partie affligée de la putrefaction. Et si , selon

\* Cap. 6. sect. 6.

1730 MERCURE DE FRANCE  
la remarque de Sennert \* les huiles distil-  
lées & seches demandent à être mêlées  
avec quelque matiere grasse , pour ne pas  
durcir la matiere qu'on veut dissoudre ,  
à combien plus forte raison doit-on ap-  
prehender les effets d'une liqueur aussi  
spiritueuse & aussi penetrante que l'Eau  
de vie.

Voilà , Monsieur , ce que j'avois à re-  
marquer sur les Reflexions de M. G. B. .  
je n'ai pas crû pouvoir me dispenser de  
combattre son sentiment qui m'a paru  
trop dangereux dans la Pratique ; d'au-  
tant plutôt que la These de M. Le Hoc  
ne sera pas vûe d'autant de personnes que  
votre Journal. J'ai l'honneur d'être &c.  
*A Paris le 9. Juillet 1730. BRUHIER  
D'ABLANCOURT , Docteur en Medecine.*

\* *Pract. lib. 1. part. 12 cap 27. p. 141.*



## B O U Q U E T ,

*Envoyé à un jeune Poëte , avec des Tablettes.*

**B**ien , voudrez-vous accepter mon present  
Direz peut-être , Oh le Bouquet plaisant !  
Quoi , du Papier ? ouï , c'est chose petite ,  
Si comparez-la valeur au mérite ,

*Ce*

A O U S T. 1730. 1731

Ce don n'est rien , & fait même pitié ;  
Mais il est grand , offert par l'amitié.

Après tout , Plume , & Papier , & Tablettes ,  
Ne sont pas meuble inutile aux Poètes.

Besoin en ont , pour mettre par écrit

Mille impromptus , mille pointes d'esprit.

Pour vous sur tout sera chose commode ;

En labourant , Sonnet , Epigramme , Ode ;

Soit par la Ville , ou soit emmi les Champs ,

D'avoir Craïon , pour craïonner vos chants

Seroit grand tort , que faute d'Escritoire ,

Et par hazard , faute aussi de mémoire ;

Vos vers si beaux , si fins , si bien tournez ,

Fussent perdus , aussi-tôt qu'ils sont nez.

O l'heureux sort de ces viles Tablettes !

Elles feront des Graces les retraites ,

Un vrai Parnasse , un précieux séjour ,

Où seront peints les traits du Dieu du jour ;

Et le Berceau de vos nobles pensées ,

Qui sur l'airain un jour seront tracés

Mieux qu'aujourd'hui sur ce Papier volant ;

Combien voudroient , aimant votre talent ,

Se faire Plume , ou Papier , ou Tablettes ,

Pour voir ainsi les choses que vous faites.

H E U R T A U L D.





*LETTRE écrite de Pezenas , le 11.  
Juillet 1730. à l'Auteur des Reflexions  
sur l'usage interieur de l'Eau-de-Vie,  
inserées dans le Mercure du mois de May  
de l'année 1730. Contre la These de  
M. le Hoc.*

**N**ous sommes trop sensibles , Monsieur , à tout ce qui peut s'opposer à la conservation de l'homme , pour laisser de votre côté le droit de la question présente ; aussi sans craindre d'encourir vos disgraces , ( vous en étant pris tout le premier à la conclusion & à l'Ouvrage entier de M. le Hoc ) nous allons nous entreprendre à notre tour à vos Reflexions , quelques judicieuses qu'elles paroissent.

Vous prétendez , contre la conclusion de la These dont il s'agit , que l'Eau-de-Vie est salutaire à l'homme , qu'elle lui donne de la force , de la vigueur , & prolonge même la durée de ses jours ; vous vous trompez grandement , & vous en viendrez sans peine , si vous considérez que cette Liqueur ne relève d'abord les forces que pour les abattre peu après ; en effet l'Eau de vie dans le temps de son action sur les organes du corps , réveil-

lant

l'aut toutes les puiffances que la nature y maintient dans une juſte étendue, les porte toujourns au-delà ; ce qui fait que cette liqueur ſpiritueuſe ayant ceſſé d'agir, ces mêmes puiffances deviennent languiffantes, & ſe trouvent alors de beaucoup plus éloignées de l'état naturel où elles étoient avant que d'être preſſées d'en ſortir. Les bons beuveurs d'Eau de vie ſont de très-fideles garants de ce que nous avançons.

L'effet que cette Liqueur ſpiritueuſe produit dans le corps en lui donnant de la vigueur & de la force, agit principalement en rendant le tiſſu des-fibres muſculaires plus compactes, plus robuſtes, & les muſcles mêmes par conſéquent plus puiffants, mais auſſi plus rebelles aux cauſes de leur mouvement qu'ils n'ont coutume ; ce qui arrive à ces fibres en ſe procurant entre elles un contact plus intime par le jeu de contraction ou de reſſort que les fréquents érethiſmes de cette Liqueur ſpiritueuſe, ſur le genre nerveux, ſollicitent ; cependant l'humide radical (ſi l'on peut parler ainſi) ou ce ſuc lymphatique, que la nature a mis à l'entre-deux des fibrilles & des fibres mêmes, pour les humecter dans le beſoin & conſerver l'intégrité, ſe trouve forcé de ſortir de ſa place, de prendre de nouvelles routes

&amp;

## 1734. MERCURE DE FRANCE

& de priver ainsi ces parties d'un secours dont elles ne sçauroient se passer, sans que les causes d'une longue vie en ressentent de rudes atteintes. A quelles pertes de ce suc lymphatique ne donnent donc pas lieu ceux qui se persuadent de trouver leur vie dans l'usage d'une véritable Eau de mort ? pertes d'autant plus ou moins considérables, que l'usage d'une telle Liqueur sera plus ou moins modéré ; & delà vient qu'on aura toujours droit de dire que l'Eau de vie, loin d'être salutaire à l'homme, est un mortel ennemi qui assaillit ( malgré l'ancienne prévention de ses bons effets qui en autorisent l'usage parmi les hommes ) les causes de la vie même.

C'est ainsi que l'Eau de vie tarissant les sources des liqueurs lymphatiques qui donnent la souplesse aux fibres, d'où dépend le rythme des fonctions, racornit les solides, sous une trompeuse apparence de rendre le corps vigoureux.

Vous objectez ensuite contre l'Ouvrage entier de l'Auteur, que l'Eau de vie ne sçauroit racornir les solides, fondé précisément sur ce que notre corps étant percé de millions de manières, cette Liqueur spiritueuse n'y séjourne point assez long-temps ; à la vérité, l'objection paroît juste du premier abord, mais dans le fond elle est peu solide ; faites un moment d'attention

attention, qu'il ne faut pour donner lieu à l'effet mentionné de l'Eau de vie, que le passage de cette Liqueur spiritueuse de dedans en dehors, ce qui ne se fait point sans contredit aussi subitement que vous l'avez pensé subtilement.

Nous avons quelque raison de présumer maintenant, Monsieur, qu'ayant autant d'esprit, de bons sens, & de bonne foi, qu'il en est dans les véritables Sçavans, vous devez être sensible aux fortes preuves que nous venons d'alleguer pour détruire vos Reflexions; cependant comme il reste encore à vous convaincre que l'Eau de vie prise par la bouche, coagule les humeurs, nous prévoyons bien que pour vous venger entièrement de notre parti, il faut vous faire voir que l'évidence s'y trouve, ce que vous découvrirez vous-même aisément en distinguant deux temps qui se succèdent dans l'usage de cette Liqueur; dès le premier tout se réveille, tout s'anime dans la machine, les ressorts se bandent & se débandent, suivant les loix de la réaction; les solides ainsi débridez, effarouchez (s'il est permis de parler de la sorte) fouëtent le sang, le divisent, l'aténuënt, l'affinent, en un mot augmentent ses mouvemens, & pendant le temps de cette agitation, lorsque son vehicule ou ce qui se trouve naturellement

## 1736 MERCURE DE FRANCE

lement dans cette Liqueur rouge de plus liquide, s'est dissipé (dans le second temps) les parties les plus massives, les plus grossières, s'approchent, se touchent par des plus larges surfaces ou par plusieurs points, la difficulté dans leurs frottemens réciproques de liquidité augmente, & pour lors le mouvement se ralentit, ou pour mieux le dire le sang s'épaissit & se coagule. Après quoi vous avez tout sujet de vous écrier.

Helas ! mes propres traits se tournent contre moi.

Ainsi vous jugez bien, M., que notre imprudence n'ira jamais jusqu'à donner de l'Eau de vie dans le cas où vous voulez qu'elle convienne, suivant notre sentiment ; la durée de l'homme nous touche de trop près, & notre pratique de Médecine, toute saine qu'elle est, s'accorde trop bien avec notre théorie, pour nous écarter des routes si connues.

Au reste, vous nous faites un crime sur ce que dans les Experiences nous nous sommes servis aussi indifferemment de l'Esprit de vin que de l'Eau de vie, mais si vous avez bien pensé que ces deux Liqueurs ne different entre-elles que du plus ou du moins d'énergie, vous auriez été, sans doute, plus indulgent. Peut-être croirez-vous avoir plus de droit dans cette ennuyeuse suite de conséquences que vous sçavez

ſçavez tirer favorablement de nos Experiences ? Détrompez-vous , nous ne tenons de semblables raisonnemens qu'autant qu'une injuste prévention contre notre sentiment , nous en fait les Auteurs ; en effet , vous ne ſçauriez soutenir avec un fondement d'équité , que quoique l'Eau de vie ne tuë pas l'homme aussi promptement que les bêtes , elle doit passer pour une Eau salutaire , puisqu'il est certain par tout ce que nous venons d'avancer , qu'on doit regarder très-sérieusement cette Liqueur spiritueuse dans l'usage que l'on en fait , comme un poison lent qui retranche tout doucement du temps de cette séduisante esperance de longue vie.

Il est aisé de voir maintenant , suivant l'effet que l'Eau de vie produit dans tout le corps , principalement sur la texture des visceres de l'estomac ( par exemple ) du foye , &c. que cette Liqueur spiritueuse doit non-seulement nuire considerablement à la digestion , mais encore avancer les derniers momens de la vie , soit en dépravant l'exercice des fonctions , soit en interceptant ou ralentissant les coups des secretions , d'où suit le dérangement de la diathese du sang , la confusion & le trouble dans toute la masse. Ces Phlogoses, ces Duretés schireuses qui en sont ordi-

C nairement

1738 MERCURE DE FRANCE  
nairement le terme dans ces sortes de cas,  
ces concretion calculeuses ; en un mot,  
ce nombre prodigieux de maux qui se  
mettent de la partie , reconnoissent en-  
semble la même cause ; & delà vient qu'on  
peut regarder justement l'usage interieur  
de cette Liqueur spiritueuse , comme la  
source & l'origine de mille maladies , at-  
tribuées bien souvent à toutes autres  
causes rebelles à celui qui les traite & com-  
battuës par des remedes qui tourmentent,  
qui tuent même plutôt qu'ils ne soula-  
gent ou ne guérissent. Je m'apperçois que  
que je vous tiens déjà depuis trop long-  
temps , & que je suis dans l'obligation de  
mettre fin à ma Lettre ; excusez , Mon-  
sieur , mon indiscretion , le dessein de  
trouver la verité , m'a si fortement oc-  
cupé , que m'étant oublié moi-même , je  
n'ai pas pris garde que j'abusois de votre  
patience dans la lecture d'une si longue  
Lettre , que j'aurois peut-être même poussé  
plus loin , si le devoir de ma Profession  
ne m'eût appelé ailleurs ; persuadé , Mon-  
sieur , que quoique je me sois montré con-  
traire à vos Reflexions , je ne suis pas moins  
attaché à votre personne que j'estime in-  
finiment , étant avec toute la considera-  
tion possible , &c.

G. BARRE'S, *Docteur en Medecine de  
la Faculté de Montpellier.*



## E P I T R E A \* \* \*

*Sur le Retour d'un Voyage.*

**D**E mon départ rétroactif,  
 Jusqu'à ce moment inclusif,  
 Voici tout le récitatif,  
 Fidele, sincere & naïf.  
 Plus à vous qu'aux Turcs n'est Captif;  
 De vous quitter point trop hâtif,  
 Par un effort résolutif,  
 Ayant fait le dispositif,  
 De mon bagage portatif,  
 Et pris votrè avis décisif,  
 Après un dîné nutritif,  
 Et notre adieu triste & plaintif;  
 Sur un cheval point trop retif,  
 Incessamment en vous pensif,  
 J'arrive à Betz d'un pas fort vif,  
 Sain & sans être maladif,  
 Fors du derriere un peu passif.  
 Là reçû d'un air affectif,  
 D'un Prieur gros, gras, substantif;  
 Franc, genereux, habile, actif,  
 Et d'esprit doux, très attractif;  
 Après propos récréatif,

# 1740 MERCURE DE FRANCE

Et compliment persuasif,  
Le tout d'un ton fort expressif,  
Dans son Jardin auprès d'un If,  
J'ai trouvé le préparatif,  
Et le charmant expositif,  
D'un repas dont tout l'oblatif,  
Si mieux vous n'aimez le datif,  
Ou bien plutôt le donatif,  
Me parut très-excitatif.  
Bien ordonné, exquisitif,  
Et dont tout l'illuminatif,  
Fut en cire & non pas en suif.

D'abord, comme homme expeditif,  
D'un couteau mieux que d'un canif,  
Ayant coupé sans être oisif,  
J'ai mangé comme un franc poussif;  
Puis d'un vin corroboratif,  
De boire à vous ne fus tardif,  
Et Bacchus étant correctif,  
Du chagrin noir & corrosif,  
Que cause à mon cœur sensitif,  
Notre Eloignement afflictif,  
De son doux jus consolatif,  
J'ai tant pris de confortatif,  
Que plein de ce préservatif,  
Pour n'aller jusqu'au vomitif,  
J'eusse eu besoin d'un lenitif,  
Emoliant & détersif,

Pour

A O U S T. 1730. 1741.

Pour faire en bas tout l'attractif,  
Si Monsieur mon gros Positif,  
D'un naturel aperitif,  
N'eût par un ample laxatif,  
Fait de tout un prompt expulsif,  
Ce qui m'est un indicatif,  
Certain & significatif,  
D'un sommeil réfrigératif,  
Tranquille & très-soporatif.  
Ainsi avant mon dormitif,  
Je vais prier Dieu, non en Juif;  
Mais en Chrétien contemplatif,  
En pecheur touché jusqu'au vif;  
Qu'il veuille être conservatif,  
De moi, son enfant adoptif,  
Et puis vous assurer en if,  
Qu'à votre moindre impératif,  
Je serai très-expeditif,  
Sans y jamais être fautif,  
Et que mon plus grand optatif,  
Sera d'être à l'infinifif,  
Avec privilege exclusif,  
Et sans aucun diminutif,  
Mais plutôt avec adjectif,  
Votre ami le plus effectif,  
Le plus vrai, le plus affectif,  
A tous autres superlatif,  
Et sans aucun comparatif.

C iij Voulez

# 1742 MERCURE DE FRANCE

Voulez-vous plus de mots en if ?  
Apprenez-m'en le vocatif,  
Ou plutôt le nominatif,  
Car j'en ai vuïdé mon Tarif,  
Et vous fais humble accusatif,  
Que plus n'en suis mémoratif.

L'Abbé L. . .



## *S U I T E des Mémoires de M. Capperon sur l'Histoire de la Ville d'Eu.*

**D**E ces anciens Monumens qui justifient l'antiquité de la Ville d'Eu ; je passe à un autre qui a du rapport à la Religion , & qui prouve deux choses. 1<sup>o</sup> Que quoiqu'il y eut déjà du tems que la Religion Chrétienne fut établie dans le Comté d'Eu , le culte des Idoles y subsistoit néanmoins encore publiquement au 7. siecle. 2<sup>o</sup> Que les peuples de ce Comté suivoient encore alors l'usage que les simples Fideles des premiers siecles de l'Eglise s'étoient arrogés de canoniser les personnes , de la sainte vie desquelles ils avoient été les témoins. Ce Monument est l'Eglise du Village de Pont , qui est proche de la Ville d'Eu , laquelle fut construite par les habitans de ce Village immédiatement après.

après la mort de ce Saint, en reconnoissance de ce qu'il les avoit convertis à la foy. On en peut voir le détail dans sa vie écrite au VIII. siecle, qui se trouve inserée dans les Actes des Saints de l'Ordre de Saint Benoît XI. siecle, par D. Luc Dacheri, où il est dit que S. Valleri passant par un lieu nommé *Augusta*, situé sur la Riviere d'Auve, & se reposant sur le bord d'une Fontaine, il apperçut une espece d'Idole que les Païsans du lieu adoroient; ce Saint l'ayant réduite en poussiere par un miracle, ces Païsans entrerent dans une telle fureur qu'ils voulurent le massacrer; mais par un autre miracle plus surprenant, les ayant calmés tout à coup, & rendus dociles à sa voix, il leur annonça l'Evangile, & les convertit à la foy.

Que ce fait se soit passé au Village de Pont, c'est ce dont personne ne peut douter, puisque le lieu que l'Auteur nomme *Augusta* est le Village d'*Aouste* qui subsiste encore aujourd'hui. Que la Riviere alors nommée Auve, soit la Bresle, tous les Sçavans en conviennent: on peut voir là-dessus M. Baillet dans la vie de S. Leu ou Loup, Archevêque de Sens, & M. Fleuri dans son Histoire Ecclesiastique, liv. 37. nom. 16. On trouve pareillement dans la vie de ce Saint Archevêque la verité de ce que j'ai avancé, sçavoir, que le Paganisme

## 1744 MERCURE DE FRANCE

nisme regnoit encore publiquement dans ce Pais-ci au septième siècle, puisqu'il y est rapporté qu'en 616. S. Loup ayant été envoyé en exil au Village d'Ansenne qui n'est qu'à quatre lieuës de la Ville d'Eu, sur la même Riviere de Bresle, il y trouva des Temples où les gens du Pays adoroient publiquement les faux Dieux, & qu'il travailla à les convertir.

On connoît aussi, comme je l'ai avancé, que les habitans du Village de Pont, convertis par S. Valleri, furent des premiers à le canoniser, puisque sans qu'aucune cérémonie solennelle eut précédé, immédiatement après sa mort, ils firent construire vers l'an 625. une Eglise à son honneur, au lieu même où il s'étoit reposé sur le bord de la Fontaine, qu'ils joignirent à cette Eglise, la faisant enfermer de murailles, comme on la voit encore aujourd'hui. L'Auteur de la Vie de ce Saint que j'ai cité ci-dessus, le fait clairement connoître, en disant que quelques personnes passant par hazard aux environs de ce Village, une jeune fille fut surprise de voir cette nouvelle Eglise, & d'apprendre qu'elle eut été bâtie à l'honneur de celui qu'elle n'avoit vû qu'avec mépris, là cause de son extérieur negligé, ce qui lui donna lieu de se railler de ces Paisans qui avoient, disoit-elle, été assez simples  
que

A O U S T. 1730. 1749

que de prendre pour un Saint celui qu'elle avoit vû si souvent passer monté sur son asne ; mais la raillerie lui coûta cher , puisqu'au même instant elle devint percluse de tous ses membres ; ce qui l'ayant obligée de recourir à l'intercession de celui dont elle s'étoit moquée , & dans l'Eglise même qui y avoit donné lieu , elle ne laissa pas d'y trouver sa guérison. -

Enfin de telle maniere , & en tel tems que les habitans de la Ville d'Eu ayent été convertis à la Religion Chrétienne , on peut dire que par une faveur toute singuliere de la Providence , ils ont été assez heureux pour conserver cette Religion dans toute sa pureté dans l'enceinte de leurs murailles , pendant que les villes voisines ont eu le malheur d'être infectées de l'herésie de Calvin. -

Aussi donnerent-ils des preuves de leur attachement à la Religion de leurs Peres dès que les funestes nouveautés du Calvinisme commencerent à paroître , puisqu'en 1562. quelques particuliers ayant donné des preuves qu'ils entroient dans ces nouveaux sentimens , la populace alla avec une espece de fureur piller leurs maisons , ce qui donna lieu aux Magistrats , après avoir reprimé ce soulèvement , d'obliger ces particuliers à faire une profession publique de leur catholicité , & à

Ev. décl.

## 1746 MERCURE DE FRANCE

declarer en presence de tous les habitans qu'ils vouloient vivre & mourir dans la Religion Catholique , ce qui rétablit le calme dans la Ville, y fit une telle impression , & y laissa une telle horreur pour l'heresie , qu'aucun Calviniste ne s'est jamais avisé de s'y établir. Tout ceci se trouve écrit plus en détail dans les Archives de l'Hôtel de Ville , livre rouge , fol 2. pag. 65.

Comme le Comté d'Eu est une portion de la Neuftrie , que le Roi Charles le Simple fut contraint de ceder aux Normans en toute propriété, pour faire cesser les ravages continuels qu'ils faisoient dans la France , il me paroît convenable que je fasse connoître par ce qui s'est passé à la Ville d'Eu , quelle étoit l'intrépidité de ces hommes du Nord , & combien il étoit difficile aux François d'expulser hors du Royaume des gens de ce caractère.

Tout le monde sçait ce qu'étoient ces Normans habitans les Païs glacés du Nord, lesquels , au rapport de Paul Emile , Livre second , s'étant introduits dans les Troupes de Charlemagne lors de ses expéditions dans la Saxe , & ayant passé en France avec les Troupes de ce Prince , ils n'eurent pas plutôt goûté la douceur du climat, vû & connu la beauté & la bonté du Païs , qu'ils formerent le dessein de

s'y

A O U S T. 1730. 1747

s'y établir à quelque prix que ce pût être.

On sçait pareillement qu'avant que d'y réussir, ils firent plusieurs débarquemens dans differens endroits, pillerent, brulerent & ravagerent une grande partie du Royaume, dont le Comté d'Eu ne se ressentit pas moins que le reste du Pays, sa situation maritime l'y exposant beaucoup plus. C'est ce dont on peut juger par la fameuse Bataille qui fut donnée contre eux l'an 881. à deux lieuës ou environ de la Ville d'Eu, sçavoir, à Saucourt, Paroisse de Niba, située entre cette Ville & Saint Valleri, où les François vinrent les attaquer. Le lieu où ces derniers se posterent en porte encore atjourd'hui le nom, & s'appelle Franleur, c'est à dire, le lieu des François, *Francorum locus*.

Tous nos Historiens conviennent qu'ils y furent défaits, & qu'ils y perdirent neuf à dix mille hommes; mais parcequ'il en restoit encore à la Ville d'Eu qui tâchoient de se conserver dans cette Place, les François, au rapport de Mezerai, dans sa grande Histoire, vinrent les y sieger. Ne s'y étant pas suffisamment deffendus, ils y furent tous massacrés; nonobstant toutes ces pertes, les autres n'abandonnerent pas leur projet: deux ans après, ils descendirent en Picardie, où ils exercerent les plus grandes cruautés; jusques

B vj

11

là que M. l'Abbé Fleuri remarque dans son Histoire Ecclesiastique Liv. 53. Num. 654. qu'outre les Eglises, les Villages & les autres lieux pillés & brûlés, on voyoit presque tous les chemins semés de corps morts, d'Ecclesiastiques, de Religieux, de Nobles, de femmes & d'enfans.

Enfin, comme je l'ai déjà dit, le Roi Charles le Simple, pour mettre fin à ces cruelles hostilités qui désoloient son Royaume, ceda en 912. à Raoul ou Rolon, Chef de ces Normans, ce qu'on appelle aujourd'hui la Normandie, qui eut pour limites de ce côté-ci la Riviere qui passe à la Ville d'Eu, ce qui lui fit changer de nom, au lieu des noms d'*Essua* ou *Essia* ou *Aucia* ou enfin *Auva* qu'elle avoit portés, elle fut nommée alors *Brisfella*, c'est-à-dire, la *Brisante*, la *Séparante*, dit M. de Valois dans sa Notice des Gaules. (*verbo*) *Galetes*.

Dans la suite les François s'étant soulevés contre le Roi Charles le Simple, & ce Prince ayant été arrêté & fait prisonnier à Peronne, les Normans toujours disposés au pillage, sous l'apparence de vouloir prendre les intérêts, commencerent de nouveau à ravager la France, les François de leur part se mirent aussi en état de reprimer leur audace: entr'autres, dit Frodoard dans sa Chronique l'an 925. le

Comte

A. O. U. S. T. 1730. 1749

Comte Herbert ayant pris avec lui les Troupes de l'Eglise de Rheims, & ayant été joint par Arnoul, Comte de Flandres, & par plusieurs autres Seigneurs François, ils vinrent sieger la Ville d'Eu qui appartenoit alors aux Normans, & qui y avoient envoyé mille hommes des leurs pour la défendre; mais quoiqu'ils contassent sur cette intrépidité qui faisoit toute leur gloire, les François ne laisserent pas de les forcer dans la Ville, & ensuite dans le Château; d'où s'étant réfugiés dans une Isle formée par la Riviere qui est au dessous du Château, ils s'y défendirent en vrais desesperés: jusques là que ne pouvant se soutenir dans ce dernier retranchement, plutôt que de se rendre, s'abandonnant à leur ferocité naturelle, ils se tuèrent eux-mêmes, les uns se jettant dans la Riviere pour s'y noyer, pendant que les autres s'enfonçoient dans le cœur leurs propres flèches.

Ce succès des François n'empêcha pas les Normans de demeurer paisibles possesseurs de la Normandie, même du Comté d'Eu, d'où les François furent obligés de se retirer; ce qui donna aux Ducs de Normandie la liberté de disposer de ce Comté comme ils jugerent à propos. Ce fut le Duc Richard II. lequel selon la Chronique de Normandie ch. 43. donna

## 1750 MERCURE DE FRANCE

donna l'an 1002. ce Comté à son frere Guillaume , qui fut le premier Comte d'Eu , descendant des Ducs de Normandie.

Il faut avoïer que la Religion Chrétienne ne fit pas un moindre changement chez les Normans établis en France, qu'elle avoit fait chez tous les peuples barbares où elle s'étoit introduite ; c'est à dire , qu'ayant été reçüe & embrassée par le peuple, tout cruel & tout feroce qu'il étoit, de loups cruels & ferores , elle en fit , pour ainsi dire, des Agneaux, les rendant dociles , bienfaisans , même des plus disposés aux œuvres de pieté. C'est ce dont nous avons des marques certaines dans le Comté d'Eu , puisqu'à peine le premier Comte Guillaume en eut-il la possession , qu'il fonda vers l'an 1003. une Collegiale dans la Ville d'Eu. Son fils Robert fit encore plus , puisqu'il fonda en 1036. l'Abbaye du Tréport , ensuite le Prieuré de Sainte Croix , entre ce Bourg & la Ville d'Eu , & commença l'établissement du Prieuré de la Trinité qui est un Fauxbourg de la Chaussée.

Guillaume II. qui le suivit fonda en Angleterre le Prieuré d'Hastings. Son fils Henri alla beaucoup plus loin que ses predecesseurs , puisque, non content d'avoir fondé en 1106. le Prieuré de S. Martin ,  
dans

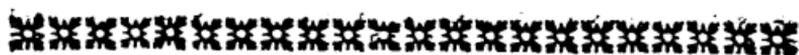
A O U S T. 1730. 1751

dans la Forêt d'Eu , & en 1130. l'Abbaye de Foucarmont dans le même Comté , étant devenu veuf , il prit lui-même l'habit Monastique dans cette Abbaye , qu'il avoit fondée , en quoi il fut imité par le Comte , son fils , nommé Jean , lequel , à son exemple , après avoir vécu dans le monde , & fait également figure à la Cour des Rois d'Angleterre , après avoir fait aussi beaucoup de largesses aux Moines , comme à l'Abbaye d'Eu , au Prieuré d'Hastings , à celui de la Chaussée d'Eu , même à un autre Prieuré qu'un Seigneur Normand avoit fondé à Rouge-Camp , Paroisse de Cuverville au Comté d'Eu , étant aussi devenu veuf , ce Prince , dis-je , pour ressembler en tout à son pere , se fit Moine comme lui dans la même Abbaye de Foucarmont , où ils sont morts tous deux , & où ils sont inhumés.

On peut juger par toutes ces donations si fréquemment faites dans le seul Comté d'Eu , & par ce dévoïment des plus illustres Seigneurs Normans à l'Etat Monastique , combien il falloit que les Moines se fussent acquis d'estime auprès de ces Seigneurs dès les premiers tems de leur conversion , puisque dès l'an 340. selon Dumoulin dans son Histoire de Normandie, le Duc Guillaume, Longue-Epée, n'étant pas libre de se consacrer à Dieu dans

1753 **MERCURE DE FRANCE**  
un Cloître , comme il l'auroit souhaité ,  
il obtint en grace des Moines qu'ils lui  
donnassent un froc , un scapulaire beni  
& une discipline qu'il enferma dans une  
cassete précieuse , dont il porta toujours  
la clef d'argent pendue à sa ceinture.

*La suite pour le mois prochain.*



## LES MIRACLES ,

O D E

DE M. P I R O N.

**H**omme incrédule , écoute , & soumets-toi  
audace ,

L'Epouvante sur toi va répandre sa glace.

Que ton front pâlisse une fois !

Viens , contemple avec moi dans toute sa puissance

Celui dont les éclairs annoncent la présence ,

Et dont le Tonnerre est la voix :

Quelle est la Majesté de cet Etre sublime ,

Dont le haut Firmament & le profond abîme

Ne limitent pas le pouvoir ?

Vain Monarque , à ses yeux , que paroît ton  
Royaume ,

Quand l'Univers entier n'est qu'un léger atome :

Que de son souffle il fit mouvoir ?

De

A O U S T. 1730. 1753

De ce souffe divin s'anima la Nature ;  
Elle reçût de lui sa loi constante & pure.  
Insensés que nous sommes tous !  
Pafceque cette Loi triomphe fans obstacles ;  
Que rien n'en interrompt à nos yeux les miracles ;  
Ils cessent de l'être pour nous.

Les Tenebres , le jour , les Ondes refrenées ;  
Le cercle des Saisons l'une à l'autre enchainées  
Contre l'Athée ont prononcé.  
Reconnoîtrons-nous moins la sagesse éternelle ;  
Au bel ordre établi qui par tout la revele ,  
Qu'à ce bel ordre renversé ?

Hé bien ! Mortel aveugle , il faut te satisfaire ;  
Préfere un Phénomene à l'Astre qui t'éclaire ,  
Dieu se conforme à ton erreur ;  
A ta fragilité son pouvoir se mesure ;  
Interrompant le cours des loix de la Nature  
Il va s'en déclarer l'Auteur.

Sous un Prince endurci , toute l'Egypte en ar-  
mes  
A volé sur les pas de Jacob en allarmes ;  
Il n'a que son Dieu pour appui.  
De ses persécuteurs la course impitoyable  
Le ferre entre les bords d'une Mer effroyable ;  
Et le trépas qui fond sur lui.

L'Elé-

# 1754 MERCURE DE FRANCE

L'Element redouté lui présente un azile ;  
L'onde fuit , se divise , & le flot immobile  
Reste suspendu dans les airs ;  
La main qui , ravageant de coupables Campagnes,  
Jadis sous l'Eau profonde a caché les Montagnes,  
Vient fêcher le gouffre des Mers.

Dans ce Vallon bordé de hauts Rochers liquides  
Je vois entrer les Chars des Guerriers homicides,  
Leurs pas n'en sont point ralentis ;  
Mais le peuple chéri touche à peine au rivage  
Que du flot qui reprend son empire & sa rage  
Les Barbares sont engloutis.

Le Desert à ce peuple inspire une autre crainte ;  
Là jamais de l'Oiseau la soif ne fut éteinte ;  
Jamais fruit ne s'y recueillit.  
L'Air offre l'aliment que refusoit la terre ;  
Le remède à la soif sort du sein de la pierre ;  
Le Roc est frappé ; l'eau jaillit.

Je garde devant vous un timide silence ;  
Sommet du Mont sacré qu'embrasa la présence  
Du dispensateur de la Loi !  
Le miracle vivant de cette Loi suprême  
Que de son doigt sur vous Dieu nous traça lui-même ,  
Parle suffisamment sans moi.

Aux

A O U S T. 1730. 1739

Aux Rives du Jourdain suivons l'Arche terrifi-  
ble ;

L'Hebreu mal agueri par elle est invincible ;

Les Clairons ont frappé l'écho.

L'eau remonte à sa source , où l'effroi la rappelle ;

L'Arche avance , elle aborde ; & je vois devant elle

Tomber les murs de Jericho.

L'Amorrhéen saisi d'une terreur panique ;

Dans laNuit qui s'approche a sa ressource unique ;

Vain espoir dont il se nourrit !

Celui de ses Vainqueurs peut-il être frivole ?

Arrête , dit leur Chef , au Soleil qui s'envole ;

L'Astre s'arrête , & tout périt.

La flamme , ou l'eau du Ciel tombe à la voix  
d'Elie :

Des Monstres dont la faim redouble la furie

Daniel n'est point offensé.

Leur sein sert à Jonas de retraite paisible.

Sous les coups foudroyans d'un vengeur invis-  
ble

Sennacherib est terrassé.

L'Arche a brisé Dagon... Mais quels plus grands  
miracles

Imposent tout à coup silence aux faux Oracles ?

Satan fuit au fond des Enfers.

O prodige qui rend la Nature interdite !

Dieu

# 1736 MERCURE DE FRANCE

Dieu se fait homme , il naît , il meurt , il ressuscite ;

Les Cieux par lui nous sont ouverts.

Lève les yeux , ô toi , qu'un souffle met en poudre ,

Mortel , ici t'attend ou la palme , ou la foudre ;

Choisis , tu n'as plus qu'un moment ;

Prévient le jour d'horreur, d'ire , & d'ignominie

Où le coupable doit revenir à la vie

Pour mourir éternellement.



*FESTE des Chasseurs Chevaliers de Saint Hubert, donnée à Entrevaux en Provence.*

**L**E jour \* destiné pour cette Fête étant arrivé , les Chasseurs ne crurent pas la pouvoir mieux commencer que par une Messe qu'ils firent célébrer par un Aumônier en titre qu'ils qualifièrent de Saint Hubert. Ce fut , comme on dit ordinairement , une Messe de Chasseur ; mais si elle fut courte , elle fut suivie d'un Discours un peu long , mais assez éloquent , & qui n'auroit pas été désapprouvé ailleurs.

*Nous n'avons reçu cette Relation que le 4. Août 1730. par la suite de la personne qui s'en étoit chargée.*

Le

A O U S T. 1730. 1757

L'Orateur, je veux dire, le nouvel Abbé de S. Hubert, s'adressant aux Chevaliers de l'Ordre, leur dit en substance :

M E S S I E U R S ,

Après avoir offert le Sacrifice selon vos intentions pour remercier le Roi des Rois de la grace signalée qu'il vient d'accorder à ce Royaume, en nous donnant un Dauphin, après l'avoir ardemment supplié de nous conserver un don si précieux qui assure le bonheur de la France & la tranquillité de l'Europe, après lui avoir demandé qu'il fasse jouir d'une santé parfaite cette vertueuse Reine si précieuse à l'Etat par son heureuse fécondité, & qu'il prolonge enfin les jours du Roi au-delà des plus longs jours de ses prédécesseurs, je ne puis que louer le zèle qui vous anime, & qui vous a fait prendre le dessein de consacrer ce jour à la joye que doit causer cet Evénement à tous les cœurs françois. Vous avez choisi parmi les vertus Royales de notre auguste Monarque celle qu'il vous convient le mieux de célébrer; vous voulez honorer cette vertu héroïque dont l'inclination pour la Chasse est toujours le présage. En effet, Messieurs, les histoires ne nous représentent gueres de Héros qui n'ayent eu dans leur enfance ce penchant dominant pour la Chasse, les Alexandre, les Cyrus, les Constantins, les Charle-

magne.

1758 MERCURE DE FRANCE  
magne , les Saint Louis , les Henris & c  
tous ont été Chasseurs avant que d'être Con-  
querans ; ce noble exercice est l'école des grands  
Capitaines ; les Chasseurs ont leurs loix ,  
leurs ordres , leurs campemens , leurs marches ,  
leurs ruses ; en un mot , la Chasse est l'image  
de la guerre.

Puissiez-vous , Messieurs , si la justice des  
armes de la France venoit à realiser cette  
image , vous servir de la force , de l'adresse ,  
du courage , du sang froid & de toutes les au-  
tres qualités qui s'acquierent dans ce penible  
exercice : puissiez-vous vous en servir effica-  
cement pour la gloire de notre Monarque ,  
pour le bien & l'honneur de la Patrie.

Ce Dilcours étant fini , on se rendit au  
lieu destiné , & où tous les préparatifs  
avoient été faits les jours précédens. On  
avoit choisi un petit terrain , situé sur le  
bord du Var , proche des limites qui sépa-  
rent la France de la Savoye , du côté de  
Nice , à un quart de lieuë de la Ville d'En-  
trevaux ; on avoit la Riviere à gauche en  
regardant le Levant , & à droite un Ro-  
cher fort élevé , du haut duquel se préci-  
pitent les eaux d'un ruisseau qui forment  
une assez agréable Cascade , & qui font  
en cet endroit là la séparation des deux  
Etats.

Il seroit difficile d'exprimer avec quelle  
vitesse

vitesse & quelle regularité on vit élever en si peu de tems une piramide triangulaire, il est vrai qu'on avoit préparé d'avance des sapins & des peupliers fort hauts, des planches, des clous & tous les outils necessaires, & sur tout des Echelles; on avoit de même déjà peint en autant de differens chassis toutes les pieces qui devoient revêtir cette Piramide, à quoi plusieurs rames de papier furent employées.

Ici un Lecteur qui ne se seroit pas défait des prejugsés de l'enfance, pourroit sur ce mot de papier se former une idée peu avantageuse du travail & de la peinture qui ornoient cette Piramide; mais est-ce toujours la matiere seule qui fait le prix d'un Ouvrage? La forme avec tout ce qu'une habile main peut ajoûter d'agréable & d'ingénieux à la matiere, de quelque nature qu'elle soit, ne lui est-elle pas ce que l'ame est au corps? de quelles beautés le papier n'est-il pas susceptible? Et quels trésors ne lui confie-t-on pas? on pourroit en apporter cent exemples, si cette verité avoit besoin de preuve; s'il avoit fallu dans cette occasion que la richesse de la matiere eut répondu à l'ardeur de notre zele, ni les métaux les plus précieux, ni les marbres les plus riches, n'auroient jamais pû le faire; & quelque pompeux & solide qu'eut été ce monument,

1760 MERCURE DE FRANCE  
ment, il n'auroit jamais eu la durée que  
le papier peut lui donner.

On auroit de la peine à comprendre,  
ainsi que je viens de dire, comme tout fut  
mis en place avec tant de justesse, si on  
ne faisoit remarquer que parmi ces Chas-  
seurs il y avoit des Ingenieurs, des Ar-  
chitectes, des Peintres, des Poëtes &c.  
sans qu'aucun d'eux en fassé profession.  
*Venator omnis homo.*

Tous ces talens réunis furent d'un grand  
secours pour la perfection de l'Ouvrage,  
& sur tout si l'on ajoûte qu'outre la main  
& la direction de sept Maîtres, il y avoit  
autant de valets, dont les uns étoient  
Charpentiers, les autres Massons &c. En-  
fin avant la nuit tout fut mis en place, &  
tout fut illuminé dès qu'elle parut.

Je ne m'amuserai pas à faire un détail  
de l'arrangement, ni de l'effet d'un nom-  
bre infini de falots & de lampions qui en-  
touroient tout le terrain qu'on avoit choi-  
si, tout Lecteur qui comprend ce que sça-  
vent faire des gens entendus, bien in-  
tionnés & genereux, en concevra une  
idée plus avantageuse que celle que je  
pourrois lui en donner par des exagéra-  
tions outrées; il me suffit de dire qu'on  
n'a peut-être jamais rien fait de plus char-  
mant, & qui ait eu moins de spectateurs;  
nous en étions les seuls, aussi ne l'avions  
nous

A O U S T. 1730. 1761

nous fait que pour nous, c'est à dire, uniquement pour le plaisir de donner en particulier les marques les plus sinceres de cette joye que le cœur d'un bon François peut sentir, & que sa langue ne sçauroit exprimer.

D'ailleurs, si cette charmante Fête n'eut pas d'autres témoins, c'est qu'il n'appartient qu'à de gens de guerre ou à de Chasseurs de camper, *habet sua Castra Diana*, & de passer la nuit dans des agitations si différentes & dans des mouvemens qui ne furent pas même interrompus par le repos de la table; car quoique des valets entendus fussent chargés du soin de faire tirer par intervalle un grand nombre de Boëtes, dont le bruit s'étendoit si au loin par les ondulations & les repercuSSIONS successives des échos des Montagnes, qu'on nous a asuré avoir été entendu de trois ou quatre lieuës à la ronde; quoique nos Valets, dis-je, eussent le soin de cette artillerie bruyante, il se détachoit toujours quelque Maître pour ordonner & pour faire executer à propos. C'est ainsi que la présence de l'Officier est nécessaire aux Soldats dans une expedition militaire.

Je ne dis rien du Repas ni de l'apetit. On ne servit que du Gibier, & l'on mangea comme des Chasseurs; c'est tout dire. La table étoit dressée à la Turque, la nape  
D étoit

1762. MERCURE DE FRANCE  
étoit étenduë sur le même gazon qui nous  
servoit de siege. De cette charmante &  
naturelle situation , non loin de nos Bar-  
raques , gardées par plusieurs chiens à  
l'attache , nous admirions la face de la Pi-  
ramide qui tournoit de ce côté-là; je don-  
nerai l'Extrait abrégé de ce qu'elle repré-  
sentoit, & de ce qu'on voyoit sur les deux  
autres faces , après avoir dit en deux mots  
ce que j'avois oublié en parlant de ce Mo-  
nument élevé en si peu de temps. Le pié-  
destal de cette Pyramide transparente ,  
étoit d'un très-beau Marbre feint & ri-  
chement veiné; elle étoit surmontée d'un  
Globe parfait, ouvert au-dessus, très-bien  
illuminé au-dedans. On voyoit sur ce  
Globe de trois côtez les Armes de France  
soutenuës par trois Dauphins , chacun sur  
un des Angles , où l'on avoit ménagé , de  
même qu'en plusieurs autres endroits, des  
ouvertures pour la fumée des Lampions  
qui étoient en dedans , & dont la lumiere  
moins vive, mêlée à celle des Lampions  
du dehors qui regnoient tout le long des  
trois angles , distribuoit si à propos le  
clair & l'obscur sur la Peinture, qu'au ju-  
gement des connoisseurs, on n'a jamais  
rien vû de plus curieux. Aussi M. le Che-  
valier de..... qui en est l'Inventeur, a  
promis de faire admirer cet effet surpre-  
nant dans une grande Ville à la naissance  
du

A O U S T. 1730. 1763

du second Prince que nous attendons.

On voyoit tout le long de ces trois faces des Devises & des Emblèmes qui répondoient au sujet qui étoit représenté au bas ; c'étoit comme trois Tableaux ; dans l'un on voyoit la Reine avec cet air de Majesté qui inspire le respect & la confiance , elle avoit à sa suite toutes les Vertus peintes avec leurs attributs , elles faisoient paroître leur admiration & leur joye, & sembloient dire à la Reine qu'elles avoient contribué à faire descendre du Ciel ce cher Dauphin que l'on voyoit sur une nuée dans un Berceau que deux Anges soutenoient d'une main , portant de l'autre plusieurs tiges de Lys. Voici comme on fait parler les Vertus.

*Quem tua vota diu Filium Regina petebant ,  
Hunc Deus , & nobis , dum dedit ipse tibi.*

On avoit représenté de l'autre côté une Mer tranquille avec un Dauphin portant Arion sur son dos ; une multitude de personnes de toutes Nations, très-bien représentées par leurs differens habits , paroissoit sur le Rivage , les yeux attachez sur ce Dauphin. Les Devises en plusieurs sortes de Langues, exprimoient parfaitement l'interêt que doivent prendre ces differens Peuples au bonheur de la France ; ces Devises étoient en Italien , en Espagnol , en

D ij Allez

1764 MERCURE DE FRANCE  
Allemand, en Anglois, en Arabe, &c.  
*Venator omnis homo.* Je le repete, & toujours dans le même sens. La plupart de ces Messieurs ont voyagé dans ces différens Pays, mais il y avoit réellement un Gascon de Nation, qui voulut mettre en sa propre Langue, une Devise parmi celles là, ce qui donna lieu au Gasconisme des derniers Couplets de la Chanson, où l'on voit la Lettre b, au lieu de l'u. Ce fut ce changement de Lettres ou de prononciation qui fit autrefois dire à Scaliger :

*Non temerè antiquas mutas vasconia voces,  
Cui nihil est aliud vivere quàm bibere.*

Lés Gascons, sans témérité,  
Prononçant aujourd'hui contre l'Antiquité,  
N'en peuvent dire d'autre cause;  
Sinon que la vivacité,  
Avec la bibacité,  
Est chez eux une même chose.

Enfin dans la troisième face en Perspective des Chasseurs, on voyoit sur un nuage brillant S. Hubert qui suivoit le Roi, & qui sembloit lui marquer la route qu'il devoit tenir à la Chasse. Ce Monarque étoit à pied, & avec cette adresse & cette bonne grace qui le font distinguer si facilement des autres hommes, il couchoit  
son

A O U S T. 1730. 1765

son fusil en jouë sur des Oiseaux de proye, sur des Corbeaux & autres Oiseaux de mauvaise augure, qu'on voyoit dans le lointain s'envoler en confusion, comme on voyoit plus bas sur un terrain éloigné, des Loups, des Renards, &c. rentrer avec précipitation dans leurs tanières, tandis qu'il paroïssoit sur une autre ligne & à la portée du fusil, des Colombes, des Tourterelles, &c. qui sembloient se réjouir & se rassurer à son approche.

On avoit peint à ses pieds des Chiens de Chasse, à l'arrêt des Perdrix, des Lievres, &c. desorte qu'on auroit dit que le Gibier se venoit offrir lui-même aux dépens de sa vie, pour le plaisir du Roy. On avoit exprimé cela par ces Vers :

*Agmina nigra fugat, cessant trepidare Columba,*

*Heros venator sic L O D O I C U S erit.*

*Ecce Lupos cogit & vulpes intrare cavernas :*

*Nos verò occidat Regis amica manus.*

Voilà à peu près, en abrégé, la Relation de la Fête des Chasseurs, qu'on a supprimée avec celle de la Fête que le Grand-Vicaire de Glandève fit le même jour à l'Évêché. Il y avoit devant la porte un Arc de Triomphe très-bien entendu, parfaitement illuminé & chargé de quan-

D iij tité

1766 MERCURE DE FRANCE  
tité de Devifes. On ne pouvoit rien ajoûter aux Illuminations , au bruit continu des Boëtes & à tout ce qui peut fuppléer aux Artifices & aux Fusées qu'il ne fut pas poffible d'avoir dans ces Montagnes.

Si ces deux Relations, qui étoient une fuite de celle de la Réjouïffance du Commandant d'Entrevaux , avoient paru , le Public , à qui il ne faut jamais imposer, & qu'il faut au contraire instruire des faits hiftoriques qu'on peut ignorer , auroit appris des particularitez fur l'établiffement & l'ancienneté de cet Evêché & de la Ville d'Entrevaux ; au lieu que l'Auteur du Memoire qui a été inferé dans le Mercure, donne pour toute érudition plufieurs fautes en peu de mots. Il fait entr'autres la petite Ville d'Entrevaux Frontiere de Piemont, tandis qu'elle ne l'est que de cette partie de Savoye , qu'on appelle la Comté de Nice , dont les Habitans font Régnicoles de France. Nice , Villefranche , Vintimille , & leurs dépendances , faisoient partie de la Provence , dont les Rois de France fe difent encore Comtes aujourd'hui.

S'il n'est pas d'une grande importance de fçavoir ces faits , il est au moins très-certain qu'il n'étoit pas fi neceffaire de manquer d'exactitude fur ce point & fur plufieurs autres , dont les perfonnes de

ce

A O U S T. 1730. 1767

ce Pays ont été fâchées. On ne ſçauroit, au reſte, aſſez louer le zele de ce genereux Commandant, ni la bonne volonté de M. Paravicini, & non Palavicini, Capitaine d'une Compagnie Suiſſe. Il ne me reſte plus qu'à joindre ici les Vers que fit un des Chaiſſeurs, & qui furent mis en Muſique par un autre Chaiſſeur. *Venator omnis homo.*

A LA DEESSE LUCINE;

*Qui préſide aux Accouchemens.*

**T**Oi, qui des Souverains regles les deſtinées;  
Qui préſides toujours aux couches fortunées,  
Tu nous combias de tes bienfaits,  
Sans pourtant combler nos ſouhais.  
Quand du Sang des Bourbons tu deſtinois des Reines,  
En deux fois, il eſt vrai, ta main en donna trois;  
On dit alors; quelles Etrences!  
Voilà déjà trois Souveraines,  
Pour le bonheur d'autant de Rois;  
Mais, Lucine, tu ſçais ſi nos cœurs & nos voix;  
Te demandoient encor avec bien plus d'inſtance,  
De préſider à la Naiſſance,  
Du Dauphin, qui fait à la fois,  
Et le bonheur du monde & l'eſpoir de la France.

*COUPLETS sur l'Air de la Catherine, qui furent chantez pendant le Repas que donna M. le Commandant de la Ville & Château d'Entrevaux.*

Pour répondre à ces Tonnerres,  
 Que fait le bruit du Canon,  
 Faisons en choquant nos verres,  
 Un Bachique carillon;  
 De cette Liqueur charmante,  
 On ne sçauroit voir la fin,  
 Si sans cesse l'on ne chante,  
 Vive, vive le Dauphin.



Pour une santé si chere,  
 Notre zélé Gouverneur,  
 Avec la meilleure chere,  
 Livre son vin & son cœur;  
 Veut-on sçavoir comme il pense ?  
 Il croit que c'est être heureux,  
 Quand pour l'honneur de la France,  
 On peut être genereux.



Répondons par notre zele,  
 A ces nobles sentimens,  
 Sur ce genereux modele,  
 Reglons nos empressemens;  
 Qu'à ses soins nos voix s'unissent;

Et

A O U S T. 1730. 1769

Et chantons si fort qu'enfin,  
Nos Rochers ne retentissent,  
Que du seul nom du Dauphin.



Et toi, Nymphé, qui repetes,  
Chante plus haut, c'est à toi,  
Porte le bruit de nos Fêtes,  
Jusqu'à l'oreille du Roi ;  
Et di lui que la Provence,  
Sans richesse, sans éclat,  
Surpasse en Réjouissance,  
Tout le reste de l'Etat.



Di que rien n'est magnifique,  
Que notre simplicité,  
Et que notre politique,  
N'est que la sincérité ;  
Echo, fidele Interprete ;  
Qui rends toujours son pour son,  
Vole par tout & repete,  
Tout ce que dit ma Chançon.



Di qu'une Reine féconde,  
En nous donnant ce Heros ;  
Assure au reste du monde,  
Le bonheur & le repos,  
La Paix long-temps sur la terre ;

# 1770 MERCURE DE FRANCE

Amufera le Guerrier ,  
Ou s'il veut faire la guerre ,  
Ce ne sera qu'au Gibier.



Déjà l'auguste Monarque ,  
Sans craindre pour sa santé ,  
Lui que la main de la Parque ,  
A si souvent respecté ;  
Quand Diane le délasse  
Des soins du Gouvernement ,  
Nous fait voir combien la Chasse ,  
Est un noble amusement.



Puisque ce noble Exercice ,  
Fait ses innocens plaisirs ,  
Saint Hubert lui soit propice ,  
Et seconde ses desirs ;  
Qu'en chassant il le conduise ,  
Et le conduise si bien ,  
Que jamais rien ne lui nuise ,  
Pas même à son petit Chien.

*SUITE de la Chanson. Pour les Chasseurs , qui firent leur Fête ensuite.*

**P**our nous , Chasseurs de Province ,  
Et fideles Provençaux ,  
En imitant ce grand Prince ,  
S'il se peut , dans Entrevaux ;

A O U S T. 1730. 1771

Chassons toute la Semaine,  
Je ne dis pas à cheval,  
Encore moins dans la Plaine,  
Ce seroit parler plus mal.



Grimpons à perte d'haleine,  
Sur nos Montagnes sans Bois,  
Où ne passeroit qu'à peine,  
Le plus léger des Chamois;  
Et pour faire notre Fête,  
Malgré le mauvais Pays,  
Apportons au moins par tête,  
Tous les jours une Perdrix.



Le jour marqué pour la Fête,  
Tout Chasseur est Cuisinier,  
Chacun à son gout apprête,  
Quelque piece de Gibier;  
Perdrix, Levreau, Tourdre, Caille,  
Sont les seuls mets du Repas,  
Sans Mouton, Veau ni Volaille,  
Que Saint Hubert n'aimoit pas.



Un Gascon dit à Gregoire,  
Chevalier de saint Hubert,  
Qui vouloit que pour mieux boire,  
On fit la Saussé à Robert;

D vj

Non.

# 1772 MERCURE DE FRANCE

Non , dans des Fêtes pareilles ,  
C'est un inutile plat ,  
On boit autant de vouteilles ;  
Que l'on chante de bibat.



L'amour des bibat m'entraîne ;  
Je voudrois aboir cent boix ;  
Le Dauphin , le Roi , la Reine ,  
Tout se presente à la fois ;  
Et les trois Dames de France ,  
Avec les Princes du Sang ;  
Mais , Cadedis , patience ,  
Chaque *bibat* à son rang.



Reste-t-il du bin encore ?  
Est-ce le dernier tonneau ?  
N'ayons plus abant l'Aurore ,  
Ni du bieu ni du nouveau ,  
Crainte de se boir en peine ,  
A l'avenir pour du bin ;  
Cette crainte seroit baine ;  
N'abons-nous pas un Dauphin ?



RE-



R'ÉPONSE à la Question proposée  
 ( dans le Mercure de Juin , page 1179. )  
*Si la gloire des Orateurs est préférable à  
 celle des Poètes.*

**I**L est assez dangereux de se déterminer sur cette Question ; on s'expose nécessairement à déplaire aux uns ou aux autres de ceux qui affectionnent l'un des deux partis , jusqu'à se piquer souvent d'une préférence qui ne peut néanmoins rien ôter à leur mérite ; en effet, qu'importe à l'Orateur que le Poëte lui soit préférable ? S'il y a plus de gloire à parler le langage des Dieux que celui des hommes , tout l'honneur en reste à l'une des Professions , qui est plus excellente que l'autre ; mais l'on ne doit rien imputer à celui qui n'ayant ni moins d'esprit ni moins d'éloquence , n'a cependant pas eu cet avantage de naître favori d'Apollon. On doit donc , sans crainte d'offenser personne , disputer & enfin décider cette Question , où il ne s'agit point de balancer le mérite personnel de l'Orateur avec celui du Poëte , mais seulement de sçavoir en general en quel genre d'écrire ou de parler , soit en Vers , soit en Prose , il est plus glorieux d'exceller.

Si

## 1774 MERCURE DE FRANCE

Si nous considerons en premier lieu la peine qu'il y a d'écrire & de composer, le Poëte, sans difficulté, l'emporte sur l'Orateur, il est astringé à suivre des regles très-étroites, la rime, la cadence & mille autres loix tiennent sa raison captive; de sorte que dans les plus heureux efforts de son genie, il faut qu'il consulte toujours cette rime fatale, qu'il lui sacrifie même souvent tout ce que son esprit a pû produire de plus juste ou de plus brillant. Son travail lui doit coûter d'autant plus que toutes ses expressions doivent être moins communes, & qu'il ne parle point comme le reste des hommes: c'est ce qui fait peut-être aussi qu'en general les Poëtes sont vains, & qu'ils s'imaginent qu'il y a autant de distance de leur condition à celle des prophanes Mortels, qu'il y en a entre leur façon de parler & celle des autres; ce qu'il y a de sûr, est que du haut de leur orgueil poëtique ils méprisent tous les hommes, *Odi prophanum vulgus*. Ils ont dans leur maniere de s'énoncer tant de majesté & de grandeur, que la superstitieuse Antiquité ne les a pas écoutés avec moins de crainte que de respect, & les croyant inspirez, adoroit en quelque maniere leurs productions divines; n'y a-t-il pas même beaucoup de gens aujourd'hui qui entendent finesse en ces Vers de Virgile ?

Jam

A O U S T. 1730. 1775

*Jam redit & Virgo redeunt Saturnia Regna ,  
Jam nova progenies Cælo demittitur alto ,  
Tu modo nascenti puero quo ferrea primum ,  
Desinet ac toto surget gens aurea mundo ,  
Casta fave Lucina ; tuus jam regnat Apollo.*

Il ne seroit pas incroyable, en effet, que Dieu se fut servi de la bouche d'un Payen pour annoncer au Monde la Naissance d'un Rédempteur, puisque nous voyons dans les Saintes Ecritures, que les mauvais comme les bons Prophetes, prédisoient aussi certainement l'avenir.

Il est donc certain, pour retourner à notre sujet, qui ayant dans la Poësie plus de choix, plus de façon, & pour ainsi-dire plus de mystere, il y a conséquemment plus de travail. L'Orateur doit, à ce qu'il semble, moins peiner dans ses compositions, parle un langage ordinaire, plus simple & beaucoup moins recherché que celui du Poëte. Cependant les habiles Connoisseurs tiennent qu'il ne faut pas moins de feu, & pour ainsi-dire, de ce divin enthousiasme pour faire une belle Prose que pour composer les plus excellens Vers, & même on a remarqué qu'une belle & élégante Prose frappe encore plus agréablement l'oreille que la plus belle Poësie; car elle a aussi comme la Poësie ses loix, ses regles, & ses mesures, elle doit être aussi, com-  
me

1776 MERCURE DE FRANCE  
me elle , nombreuse , cadencée , périodique.

Cependant il ne faut pas obmettre une Reflexion qui est bien à l'avantage du Poëte , c'est que presque tous ceux qui excellent dans la Poësie, écrivent bien en Prose, quand il leur plaît; ainsi nous voyons que la Prose de M. Despreaux est dans son genre aussi belle que ses Vers, ce qui lui procura l'emploi d'écrire la Vie de Louis XIV. par un choix qui devoit faire un double honneur à la memoire de ce grand Monarque, d'avoir pour Historien un Ecrivain si habile & un Poëte, qui, comme il le dit lui-même, ayant fait profession de dire la verité à tout son siecle, devoit en être moins suspect de flatterie envers la Posterité.

On n'en peut pas dire autant des Orateurs, qui ne sont pas Poëtes, aussi facilement que les Poëtes deviennent Orateurs. Ciceron, ce prodige d'éloquence, ayant voulu s'évertuer un jour, ne put enfanter que ce Vers qui ne mit pas les Rieurs de son côté.

*O fortunatam natam me Consule Romam*

On peut donc conclure delà qu'il est plus difficile d'exceller dans la Poësie, que de faire une bonne Prose; mais à ces raisons on en pourroit ajoûter une beaucoup plus

plus considerable, qui est que le mérite du Poëte est d'autant plus supérieur à celui de l'Orateur, que la médiocrité dans la Poësie, comme dans la Musique, n'est pas supportable, ce qu'on ne peut pas dire des Orateurs, puisque ceux-là même qui sont d'un médiocre génie, ne laissent pas d'acquiescer de la réputation; au lieu qu'à moins d'être excellent Poëte, il est dangereux de rimer; enfin c'est des Poëtes qu'on pourroit dire avec le plus de raison *aut Cesar, aut nihil.*

Cependant si on considère la réputation d'un Cicéron ou d'un Hortense chez les Romains, d'un Démosthène, ou d'un Périclès chez les Grecs, à la gloire d'un Virgile, d'un Horace, ou d'un Juvénal, d'un Hésiode, ou d'un Homère, certainement on ne trouvera pas que les premiers soient en rien inférieurs aux autres.

Or si l'estime des hommes est la juste mesure du mérite, pourquoi égaler la gloire de l'Orateur, qui coûte beaucoup moins, à celle du Poëte, si difficile à acquiescer? C'est, à dire le vrai, parce que malgré toutes les réflexions que nous venons de faire, la gloire de l'Orateur est préférable; Cicéron gouverna la République Romaine par son éloquence, & la préserva une fois de sa ruine. Démosthène avec le même talent, déconcerta toute  
la

1778 MERCURE DE FRANCE  
prudence & toute la politique d'un grand Roi, & regnoit par ce moyen dans sa Patrie; car le véritable Empire est celui qui se fait sentir sur les cœurs, du plus secret mouvement desquels l'Orateur se rend le maître; Pericles s'étoit rendu si puissant par la parole, qu'on avoit comparé son éloquence au foudre, tant ses effets étoient prompts & surprenans.

On a bien admiré les Poètes dans tous les temps, on a rendu justice à leur talent, mais jamais ont-ils eu la gloire de se rendre maîtres de la volonté des hommes, de les gouverner & de les tourner en quel sens il leur plaît?

Virgile eut la gloire en entrant au Theatre de voir les Assistans se lever par honneur, de même que si l'Empereur eut paru; mais cette distinction toute flatteuse qu'elle est, n'a rien de comparable à la gloire de gouverner des Etats, d'en disposer, d'égaliser par la seule force de la parole, la puissance des plus grands Rois.

Que si le prix & la valeur d'une chose se mesure à la règle de l'utilité, il n'est point de Profession qui ne soit ou plus utile, ou plus estimable que l'art de faire des Vers; car outre qu'il y a peu d'exemples que par le secours de la Poësie seule on ait fait fortune, & que ceux qui la cultivent se soient procuré seulement par

ce

ce moyen les choses nécessaires à la vie, on ne voit les Poètes rechercher presque de personne, & ils ont raison de fuir les compagnies, de chercher la solitude dans les Bois, dans les Campagnes & sur le bord des Rivieres, ils préviennent en cela le gout du Public, qui est assez injuste pour ne donner son approbation & son estime qu'à proportion de l'intérêt qu'il trouve & de l'utilité qui lui revient.

Des esprits chagrins trouveront encore plus à redire qu'on s'amuse à faire des Vers, c'est-à-dire, à asservir le bon sens à la rime, comme si on avoit de la raison de reste, & que des gens sages & sensez y perdent un temps qui est si précieux & qu'ils pourroient employer ailleurs beaucoup plus utilement; en effet, la versification, qui n'est qu'un arrangement de mots qui frappent toujours l'oreille d'un même son, paroît plutôt un amusement d'enfant que l'ouvrage sérieux d'un homme raisonnable; outre qu'il n'est presque personne, qui après qu'on a lû une longue tirade, même des plus beaux Vers, n'éprouve qu'à la fin on s'ennuye d'un stile toujours si uniforme, d'une cadence toujours si égale, & n'avouë que ce qui avoit d'abord charmé par un faux éclat, devient à la fin fade & insipide.

M. Despreaux avoit peut-être plus de  
raison

1780 MERCURE DE FRANCE  
raison qu'il ne pensoit l'orsqu'il a dit en  
se jouant :

Maudit soit le premier dont la verve insensée ;  
Dans les bornes d'un Vers renferma sa pensée.

Car si on peut s'exprimer en Prose plus  
naturellement & avec autant de force. A  
quoi bon rechercher les phrases misterieu-  
ses & alambiquées , que le vulgaire n'en-  
tend qu'à demi , & dont les loix severes  
affoiblissent presque toujours les pensées  
les plus solides , si elles ne les perdent  
absolument ?

A parler franchement , la Poësie n'est  
bonne qu'à un seul usage , & auquel elle  
doit sa naissance , si on en croit les anciens,  
c'est qu'elle se retient plus aisément & se  
conserve plus long-temps dans la me-  
moire ; car comme avant l'invention des  
Lettres , l'Histoire des temps & des éve-  
nemens & en general toutes sortes de  
connoissances devoient être renfermées  
dans la memoire des hommes , la Naif-  
sance du Monde , l'Histoire , la Religion  
même , tout fut mis en Vers , qu'on faisoit  
apprendre par cœur aux enfans , & dont  
ils se ressouvenoient plus facilement que  
de la Prose , pour en transmettre le sou-  
venir à la posterité ; mais aujourd'hui  
qu'on a non seulement l'usage des Lettres ,  
mais encore celui de l'Imprimerie , la Poë-  
sie

A O U S T. 1730. 1781

ne n'a pas même conservé sur la Prose le foible avantage dont elle n'étoit redevable qu'à l'ignorance des hommes & à la nécessité des temps.

Ces différentes considérations suffiroient seules pour se déterminer en faveur des Orateurs contre les Poètes ; mais ce qui leve entièrement toute la difficulté de cette Question, à ne laisser plus aucun sujet de douter, c'est qu'il ne suffit pas pour l'Orateur de bien écrire & d'exceller dans la composition, il lui est nécessaire de plus d'avoir le talent de la parole, une heureuse mémoire, un agréable maintien, une prononciation nette, une voix sonore, un bon geste, qui sont autant de qualitez dont le Poète se passe aisément : d'où l'on doit conclure que la gloire de l'Orateur est préférable, puisqu'elle demande l'assemblage d'un plus grand nombre de belles qualitez.

*Par M. M... D... de Besançon.*



A MAD<sup>LLE</sup> DE V,

**P**our un Amant plein de tendresse  
N'ayez ni rigueur ni foiblesse,

Sinon

Sinon il vous échapera :

Badinez ; mais restez en là.

Tel fuit une fille severe ,

Qui près d'une autre moins austere

S'arrête , & jamais ne s'en va :

Badinez ; mais restez en là.

Vous êtes jolie , & dans l'âge

Où tout invite au badinage ,

Si vous suivez cet instinct là :

Badinez ; mais restez en là.

Le badinage exempt d'allarmes ,

D'une fille entretient les charmes ,

En n'allant jamais au-delà :

Badinez ; mais restez en là.

Comme une fleur la beauté passe ,

Et trop de sagesse l'efface !

En badinant cultivez la :

Badinez ; mais restez en là.

L'Amant reste tant qu'il desire ,

L'Amant trop heureux se retire ;

Il faut un milieu ; le voilà ,

Badinez ; mais restez en là.

*de Sens.*

**LETTRE**



*LETTRE écrite d'Athis à M. B. sur  
les beautés du Pays & sur l'Inscription de  
la Fontaine de Juvisy &c.*

**J**E suis bien fâché, Monsieur, que vos affaires ne vous ayent pas permis de m'accompagner dans ces beaux lieux d'Athis & de Juvisy; c'est le País le plus riant qu'on puisse voir; tout y plaît, tout y est charmant; les promenades sont agréables, la vûë y est magnifique, & difficilement en trouveroit-on une plus belle. Athis, surtout, est celebre par le séjour qui y a fait M<sup>lle</sup> de Scuderi, qui en a décrit les agrémens &c.

Ces jours passés notre Compagnie alla se promener sur le beau chemin que le Roi a fait faire depuis peu sur la route de Fontainebleau; c'est un Ouvrage considerable, & qui a couté des sommes immenses; mais pour en bien concevoir le travail, il faudroit avoir vû la situation du lieu avant que le chemin fut fait; ce n'étoit pour lors qu'une Montagne très-escarpée, sur laquelle personne ne se seroit imaginé qu'on dût jamais faire un chemin & un chemin aussi aisé que celui que l'on voit maintenant. Les obstacles y ont été  
sur-

1784 MERCURE DE FRANCE  
surprenans ; car outre la grande quantité de terre qu'il a fallu remuer & transporter bien loin , on a trouvé dessous des roches considérables , dont la dureté étoit à l'épreuve du fer le mieux trempé ; pendant près de deux ans on a été contraint de les miner ; sans cet expédient on n'eût jamais pû en venir à bout.

Au pied de cette Montagne coule une petite Rivière ; il s'agissoit de faire passer le nouveau chemin sur l'une & sur l'autre , & c'est là une des grandes entreprises de cet Ouvrage ; car il a fallu élever un Pont , dont la hauteur vint répondre au milieu de la descente du chemin : de tels Ouvrages étoient relevés pour le Règne de Louis XV. Ce Pont n'a qu'une seule Arche ; mais d'une hauteur prodigieuse , & affermie en dedans par sept autres moyennes & par des éperons faits exprès pour soutenir toute la force des terres de la Montagne qui se trouvent appuyées contre ce Pont.

Mais ce qui est encore plus remarquable , ce sont deux Trophées que l'on a élevés , chacun sur son Piédestal , aux deux côtés du Pont , à la gloire du Roi. D'un côté est un Groupe de plusieurs Amours qui soutiennent un Globe où sont les Armes de la France , & de l'autre on voit le Temps qui porte la Statuë du Roi couronnée

A O U S T. 1730. 1785

ronnée par la Renommée. Au bas est la Figure d'une Femme vaincue & terrassée, qui paroît représenter l'Herésie ou la Discorde. Au pied de chaque Trophée coulent dans des bassins deux belles Fontaines; on découvrit la source de ces Fontaines au milieu des rochers vers les commencemens de l'Ouvrage; d'abord on ne sçavoit que faire de cette eau, elle incommodoit même, parce qu'elle se trouvoit au milieu du chemin. Quand l'Ouvrage a été achevé, on a construit à côté un Reservoir, & par des Conduits souterrains, on en a fait venir les eaux sur ce Pont, c'en est un des plus beaux ornemens.

Nous admitions tous de si beaux Ouvrages, lorsqu'il me vint en pensée qu'une Fontaine si magnifique meritoit bien une Inscription; je m'étonnai qu'on eût été si long-tems à en mettre une; je fis part de ma pensée à la Compagnie, qui convint qu'elle étoit juste, & que cela étoit d'autant plus à propos, qu'il n'est guere de Fontaine considérable qui n'ait son Inscription particuliere. Là-dessus, je me retirai un peu à l'écart, & je fis ces quatre Vers Latins:

Olim Nympha levis durâ sub rupe latebat;

Nunc super hos Pontes ambitiosa fuit.

E      Talia

Talia quis fecit ? potuit quis ? disce Viator ;  
Hæc fecit , LODOIX , solus enim potuit.

Au reste , Monsieur , je ne vous fais part  
de ces Vers qu'afin de vous engager vous  
& vos amis à en faire aussi sur ce même  
sujet. Je suis &c.



REMERCIEMENT à M. de Pi-  
brac , Comte de Marigni , qui avoit en-  
voyé à l'Auteur , du Lait , avec quelques  
Historiens & des Poètes.

**V**ous dont l'extrême complaisance  
veut marquer tous mes jours par de nouveaux  
bienfaits ,

**P**IBRAC , vous me mettez enfin dans l'im-  
puissance

De les reconnoître jamais.

Hier , pour adoucir le mal qui me devore ;  
De votre part , Tityre , au lever de l'Aurore ;  
Me présenta du Lait d'une nouvelle Yo ( a )  
Aujourd'hui cinq Auteurs , favoris de Clio ,  
Par votre ordre suivis de Lucain , de Senèque  
Et du Chantre fameux de l'Isle de Chio ( b )  
Sont venus se ranger dans ma Bibliothèque.

( a ) Yo fut changée en Vache. Ovid. l. 1. Met.

( b ) Chio se vançoit d'être la Patrie d'Homere,

A O U S T. 1730. 1787

Trop heureux si sur leurs Ecrits,  
Formant les enfans de ma veine,  
Je puis dans le beau feu dont je me sens épris  
Chanter dignement mon Mécène !

COCQUARD.

A M<sup>LLE</sup> PASQUIER.

B Eau, comme vous, le doux Printems  
Revient embellir la Nature ;  
Et du haut de son Char semé de feux brillans,  
Phœbus verse sur nous une clarté plus pure ;  
La Terre a repris sa parure,  
Flore ses ornemens,  
Les Arbres leur verdure,  
Les Ruiffaux leur murmure,  
Les Oiseaux leurs tendres accens.  
Du Printems qui renaît agréez les hommages ;  
Il vous ressemble, & vous devez l'aimer ;  
Dès vos plus jeunes ans vous sçûtes le charmer ;  
Vous le consolez des outrages  
Qu'il reçoit des frimats, des vents & des orages ;  
Sur votre teint il est toujours ;  
Il y regne au milieu des Ris & des Amours,  
Quand la Terre a perdu Lys, Anémones, Roses,  
C'est là qu'il les retrouve écloses :  
C'est là qu'il produit les beaux jours.

P.

E ij POR

# PORTRAIT DE PHILIS.

**Q**U'en vous on voit briller de charmes !  
 On ne balance point à vous rendre les armes.  
 Quel visage ! quels yeux ! quel éclat de beauté !  
 Quel air ! quelle vivacité !  
 Voilà , Philis , votre portrait fidele ;  
 Mais l'amour à mes yeux vous peint encor plus  
 belle.

*Par M. L'Affichard.*

## LA JUSTE CRAINTE.

### EPIGRAMME.

**V**A , Lizette , avec ce Garçon ,  
 Au grand Verger cueillir nos pommes ;  
 Je n'y sçaurois aller avec lui : Pourquoi non ?  
 Voyez comme elle a peur des hommes !  
 Mais d'où vient pour lui ce dédain :  
 Parle , t'a-t'il fait quelqu'injure ?  
 Non , Madame , mais il est fin ;  
 Il me baiseroit , je vous jure ,  
 Comme j'ai cinq doigts à la main.

*Par R... de la Membraye.*

A O U S T. 1730. 1789

A U T R E.

**L**A Grece si féconde en fameux Personnages ;  
Que l'on vante tant parmi nous ,  
Ne peut jamais trouver chez elle que sept Sages ;  
Jugez du nombre de ses foux.

A U T R E.

**U**N Harpagon , Professeur en lezine ;  
Voyant de Paul la superbe Maison ,  
Le Train brillant , l'élégante Cuisine ;  
Je plains , dit-il , ton arriere saison ;  
De tes pareils le sort est dans mon Livre ;  
Vivant ainsi , ne seras le premier  
Qu'on aura vû mourir sur-un fumier ;  
Mieux vaut , dit Paul , y mourir que d'y vivre.

A U T R E.

**S**I Phœbus , au lieu d'Hypocréne ,  
Sur le Sacré Vallon eut fait germer du grain ,  
L'on y vivroit du moins sans chagrin & sans  
peine ;  
Un Rimeur seroit sûr d'avoir toujours du pain :  
Cependant Cliton meurt de faim :  
Maugré leu de Phœbus , avecques sa fontaine!

M A D R I G A L.

**H**élas ! dans mes peines mortelles ;  
 Pourquoi, constantes Tourterelles,  
 Dont le langage est si touchant ,  
 M'inspirez-vous par votre chant  
 Ce que vous sentez de tendresse ?

Je partage vos maux en partageant vos feux ;  
 Hélas ! l'Amant le plus heureux ,  
 Ainsi que vous , se plaint sans cesse.

A U T R E.

**A**mour, passant près d'un Bois tenebreux ;  
 Vit Coridon , les yeux baignés de larmes ;  
 Ami , dit-il , qui te rend malheureux ?  
 Ne puis-je pas dissiper tes allarmes ?  
 Hélas ! répond ce Berger amoureux ,  
 J'aime Cephise ; elle est toujours cruelle ;  
 Pauvre Mortel , peux-tu donc plus que moi ?  
 Reprend le Dieu , je suis vaincu par elle ;  
 Et quand Diane est soumise à ma loi ,  
 Je suis soumis aux loix de cette Belle.

---

L'Enigme du mois dernier a dû être  
 expliquée par le *Chant* , & le Logogryphe  
 par

A O U S T. 1730. 1791  
par *Tombeau*, dans lequel on trouve *tom-*  
*be, bean, eau, mot, baume, ame.*



### E N I G M E.

**N**ous sommes trois Freres en France;  
L'un de nous trois selon certains Sçavans,  
En Grece a reçu la naissance;  
Mais on ne convient pas du tems.  
Par droit d'extenſion, au défaut d'une abſente;  
Deux de nous réunis préſident aux Forêts;  
L'un des deux, mis avec excès,  
Produit une voix moins ſonante;  
Le troiſième eſt plus uſité;  
Il regne à la fin de l'Été.  
Lecteur, ſi ta recherche eſt vaine;  
Ne t'en prends pas à nous; ton deſir curieux  
Peut être ſatisfait ſans peine:  
Tu nous aſ tous trois ſous les yeux.

---

### L O G O G R I P H E.

**V**il & commun débris d'une matière utile;  
Quoique mon corps ſoit en lambeaux,  
Je donne des ſecours tant aux Champs qu'à la  
Ville,  
Et l'on fait cas de moi dans des Hôtels Royaux;

E iiij. Où

# 1792 MERCURE DE FRANCE

Où l'on me tient souvent dans des Tonneaux.

J'ai trois sillabes en partage ;

Deux nomment un Oiseau , qui suivant son ramage ,

De la femme , dit-on , n'est gueres different ;

L'autre , un Trône roulant , fait pour le Conquerant.

Mon chef à bas , autre Oiseau de la Fable ;

Otez encor mon membre avant dernier ,

Je suis un Instrument à l'oreille agréable.

En cet état retranchez mon premier ,

Et replacez ma tête délaissée ,

Je suis alors poisson d'eau douce & non salée.

Tout de suite enlevez ma Lettre du milieu ,

Aux deux sexes en tems & lieu ,

Je puis rendre divers services ;

Soit que de mystere il s'agisse ,

Ou qu'on trouve d'autres raisons

Dans le caprice des Saisons.

Ma seconde du tout qu'à l'écart on a mise ;

Réunie ici dans son rang ,

Je deviens ornement d'Eglise.

Si ce n'est pas assez , qu'on m'anagrammatise ;

L'on trouvera de quoi tirer au blanc ;

Plus un terrain fermé d'une enceinte mouvante ,

Ou bâti plus solidement.

Chose encore bien differente ,

Et qui mord assez rudement.

Machine qui jadis fut sur les eaux flotante ;

Ou

A O U S T. 1730. 1793.

Ou , prise tout différemment ,

Dans mes jambes je fais passage ;

Tandis qu'en même-tems on marche sur mon dos ;

Mais il est tems de finir ce propos ;

Je n'en dirai pas davantage.



## NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX ARTS &c.

**A**CTA ERUDITORUM , anno  
M. DCC. XX. publicata , cum  
S. Cæsareæ Majestatis & Regis Pol. atque  
Electoris Saxonix Privilegiis. L Y P S I Æ ,  
prostant apud Johan. Grassii hæredes ,  
Joh. Frid. Gleditschii B. Fil. & Thomam  
Fritschium , typis Bernhardi-Christoph.  
Breitkopfii. A. 1720. *C'est-à-dire* , LES  
ACTES DES SÇAVANS , publiez à  
*Lypsic* , en l'année 1720. &c. I. vol. in 4.  
*de 549. pages , sans les Tables.*

Le Projet dont nous avons parlé dans  
l'Avertissement qui est à la tête d'un  
de nos Journaux , ne nous permet pas  
d'omettre un Journal qui tient un rang  
si considerable dans la République des  
Lettres: C'est le premier & le plus estimé  
de tous les Journaux Latins. Il continuë  
sans interruption depuis le mois de Jan-  
vier

1794 MERCURE DE FRANCE  
 vier de l'année 1681. Son commencement  
 est dû à Othon Menkenius & sa conti-  
 nuation à un nombre de Sçavans choisis,  
 à la tête desquels est M. Jean Burcard  
 Menkenius , Conseiller de la Cour du  
 Roi de Pologne , Electeur de Saxe. Le  
 succès de ce Journal est toujours égal , &  
 c'est sans fondement qu'on a publié dans  
 des Nouvelles Litteraires qu'il alloit être  
 discontinué , ou du moins qu'il ne seroit  
 plus composé en Langue Latine , mais en  
 Allemand. Il ne faut pas omettre que les  
 Auteurs ont donné des Supplemens & des  
 Tables generales de dix en dix ans. Nous  
 ne croyons pas qu'on puisse trouver des  
 Sçavans plus infatigables & plus dévouez  
 à l'avancement des Lettres.

MONUMENTI Ælia Lælia Crispis ,  
 sive celeberrimi Ænigmatis Bononiensis ,  
 Historica Explicatio , Fragmentum Anti-  
 quum incerti Auctoris Bononiæ Senatui  
 FRANCISCUS MASTRIUS. Additis  
 aliquibus Notis D. D. D. Bononiæ , typis  
 Constantini Pisarri , vol. in-4. 1717. C'est-  
 à-dire , EXPLICATION historique de la  
 fameuse Epitaphe énigmatique de Boulogne ,  
 &c. dédiée au Sénat de cette Ville, par Fran-  
 çois Mastrius, &c.

Comme ces Sçavans Journalistes ont  
 parlé de ce Livre en l'année 1706. à l'oc-

asion

A O U S T. 1730. 1793

casion de la premiere Edition qui en fut faite à Venise en 1702. & que dès l'année 1684. ils avoient aussi parlé dans leur Journal de l'Ouvrage composé sur le même sujet par le Docteur Charles-Cesar Malvasia , celebre Jurisconsulte & Professeur en Droit à Boulogne ; ils ont estimé inutile de donner deux Extraits de la Dissertation de Mastrius ; mais le Public doit leur sçavoir gré de produire ici , au lieu d'une répétition , l'Explication de la même Enigme , donnée par M. Heuman , leur Collegue , dans une Dissertation imprimée en 1706. & réimprimée deux ans après sous ce titre , *De Fato Uxoris Loti*. Car ce Sçavant croit , & il est étonnant , disent nos Journalistes , que cette pensée ne soit encore venue à personne ; il croit , dis-je , que l'Auteur du Monument énigmatique de Boulogne , n'a eu d'autre intention , en le composant , que d'écrire d'une maniere ingénieuse & obscure , le malheur arrivé à la femme de Lot. Mais avant que de voir l'application qu'il fait des termes de l'Inscription au sujet que nous venons de dire , il est bon de rapporter cette Inscription dans son entier , & telle que Mastrius l'a donnée plus récemment dans la seconde Edition de son Ouvrage , faite , comme nous l'avons dit , à Boulogne même en l'année 1717.

E vj) D.

*Ælia Lalia Crispis*  
*Nec Vir Nec Mulier*  
*Nec Androgyna*  
*Nec Puella nec Juvenis*  
*Nec Anus*  
*Nec casta nec Meretrix*  
*Nec Pudica*  
*Sed omnia*  
*Sablata*  
*Neque fame neque fædre*  
*Neque Veneno*  
*Sed omnibus*  
*Nec Cœlo nec Terris*  
*Nec Aquis*  
*Sed Ubique jacet.*  
*Lucius Agatho Priscius*  
*Nec Maritus nec Amator*  
*Nec Necessarius*  
*Neque Mœrens neque gaudens*  
*Neque Flens*  
*Hanc*  
*Nec Molem nec Pyramidem*  
*Nec Sepulcrum*  
*Sed omnia*  
*Scit & nescit cui Posuerit.*

Nous la donnerons aussi en François, afin  
 que tous nos Lecteurs puissent l'entendre,  
 juger de l'interprétation de M. Heuman,  
 & user aussi du droit que tout le Monde

A O U S T I . 1730 . 1797

a de s'exercer sur cette fameuse Enigme ; dans un temps , sur tout , où les sujets énigmatiques paroissent devenir du gout du Public.

A U X D I E U X M A N E S .

*Ælia , Lælia Crispis , qui n'est ni Homme , ni Femme , ni Hermaphrodite , ni Fille , ni jeune , ni vieille , ni chaste , ni prostituée , ni pudique , mais tout cela ensemble : qui n'est ni morte de faim , & qui n'a été tuée ni par le fer , ni par le poison ; mais par ces trois choses ensemble : n'est ni au Ciel , ni dans l'eau , ni dans la terre ; mais est par tout .*  
*Lucius Agathon Priscius , qui n'est ni son mari , ni son amant , ni son parent ; ni triste ni joyeux , ni pleurant ; sçait & ne sçait pas pour qui il a posé ceci , qui n'est ni Monument , ni Pyramide , ni Tombeau .*

Voici quelles sont les pensées de M. Heuman. La femme de Lot , dit-il , changée , selon la plus commune opinion , en Statuë de Sel , n'étoit plus *ni homme , ni femme , ni hermaphrodite* , ni rien de tout ce que marquent les premières lignes de l'Epitaphe , cependant elle avoit été *tout cela ensemble*. Car elle a été femme & vieille , & d'elle ont pû sortir *un homme , un Hermaphrodite , une fille , &c.* desorte qu'é- tant , pour ainsi-dire , la matiere première  
de

**1798 MERCURE DE FRANCE**  
de toutes ces choses, on peut dire avec raison qu'elle a été *tout cela*.

Ce qui suit marque encore mieux son destin, & convient parfaitement à la femme de Lot; car elle n'a péri ni *par la faim, ni par le fer, ni par le poison*; quoiqu'on puisse dire que *ces trois choses ensemble* lui ont ôté la vie. 1°. Elle avala un mortel poison répandu dans l'air par la pluie de soufre qui tomboit alors du Ciel. 2°. Elle souffrit une faim spirituelle par le regret qu'elle eut en regardant Sodome, aux biens qu'elle y laissoit, dont le desir & la convoitise la devoient, regret & faim dans lesquels elle cessa de vivre. 3°. J'avouë, continuë M. Heuman, que *le fer* m'embarresse un peu; peut-être l'Auteur de l'Epitaphe a-t-il eu en vûë le récit de quelques Voyageurs, qui content que cette Statuë de Sel est souvent mutilée par ceux qui en coupent des morceaux avec un couteau ou autre instrument de fer, ajoutant que ce qu'ils en enlèvent est aussi-tôt reproduit, en sorte que la Statuë ne paroît presque jamais défectueuse, ce que notre Interprete estime fabuleux.

Au reste, il est très-vrai de dire que *la femme de Loth n'est ni au Ciel, ni dans les eaux, ni sur la terre*, c'est-à-dire séparément; & cependant elle est *par tout*. Car elle est située comme dans l'air, par conséquent

A O U S T. 1730. 1799

sequent on peut dire qu'elle est au *Ciel*, elle n'est pas moins tout ensemble dans les eaux lorsqu'il pleut, & sur la terre, puisqu'elle est posée dessus.

L'Auteur de ce Monument est Dieu même, ainsi il est appelé très-à propos *Lucius*, car il est la lumière, le Pere des lumieres, qui habite dans une lumière inaccessible, &c. Le nom d'*Agatho* lui convient aussi parfaitement, car nul n'est parfaitement *bon*, si ce n'est Dieu. Enfin ce n'est pas sans raison que *Priscius* est à la suite de ces deux noms, c'est en effet ce Vieillard respectable qui est ainsi représenté par le Prophete Daniel. On peut bien dire aussi de Dieu, que ce n'est *ni le Mari, ni l'Amant, ni le parent* de la femme de Loth, ainsi il n'est pas étonnant qu'en dressant ce Monument, il n'ait été *ni triste, ni joyeux, ni en état de verser des larmes.*

Si quelqu'un regarde ce Monument comme une *Piramide, un Sépulchre, &c.* il s'écartera de la maniere ordinaire de parler. Cependant on peut dire que la Statue de Sel semble avoir été *tout cela.* En effet elle a été tout ensemble & *Monument & Pyramide*, s'élevant en l'air à la maniere des Pyramides, elle a été aussi un Sépulchre, qui contient une personne sans vie. Enfin Dieu *sçait*, sans doute, *ce qu'il a posé.*

1800. MERCURE DE FRANCE  
posé, mais on peut dire, en un sens, qu'il  
ne sçait pas si c'est là un *Monument* ou une  
*Pyramide*, ou un *Tombeau*, car Dieu n'a  
voulu faire aucune de ces trois choses.

D'autres finissent l'Építaphe par ces pa-  
roles. *C'est ici un Tombeau qui ne renferme  
point de Cadavre, c'est un Cadavre qui n'a  
point de Tombeau, mais c'est un Cadavre  
qui est lui-même son Tombeau.* Ces paroles  
sont si claires, dit M. Heuman, en finissant  
son *Interpretation*, & s'appliquent si par-  
faitement à la femme de Loth, que ce  
seroit perdre le temps que d'en ajouter ici  
l'explication.

SPICIMEN LINGUÆ PUNICÆ in  
hodierna Melitensium superstitis orbi eru-  
dito offert Jo. Henr. Majus *Antiquit.*  
*Græc. & OO. LL. Professor Giessensis,*  
*Marburgi Cattorum. Vol. in 8. 1718.* C'est-  
à-dire, *Essay sur la Langue Punique qui  
subsiste encore aujourd'hui dans celle des Mal-  
tois présenté aux Sçavans, par Jean-Henry  
Majus, Professeur des Antiquitez Grecques  
& des Langues Orientales, à Giessen. I. vol.*  
*in 8. à Marpurg. 1718.*

Pour prouver ce que M. Majus entre-  
prend de soutenir dans sa *Dissertation*,  
il établit d'abord que le Peuple de l'Isle  
de Malthe, est Phénicien d'origine. Les  
Phéniciens, dit-il, du moins les Cartha-  
ginois

ginois, leurs descendans, y envoyerent une Colonie à cause de la commodité de sa situation entre l'Affrique & la Sicile, & de la sureté de ses Ports; ils lui donnerent le nom qu'elle porte encore aujourd'hui, nom qui n'est pas sans mystere, & qui s'accorde parfaitement avec tout ce qui convient à l'ancienne Malthe. Cette origine est d'ailleurs confirmée par le culte commun que les Maltois, les Phéniciens & les Cartaginois ont rendu particulièrement à deux Divinitez, sçavoir, Junon & Hercules. De plus les Habitans de Malthe ont de tout temps excellé comme les Phéniciens, dans l'art de faire des Robbes de pourpre, des Toiles, des Tapis, &c d'une fabrique particuliere & très-estimée par tout où ils portoient leur commerce. M. Majus venant ensuite au point principal, rapporte une quantité de termes très-usitez dans la Langue des Maltois d'aujourd'hui, qu'il prétend avoir une affinité manifeste avec la Lanque Punique, sans oublier la maniere d'exprimer, & de tracer les principaux nombres qui est, selon lui toute Phénicienne, ce qui acheve de prouver l'origine du Peuple dont nous parlons. Le Sçavant Auteur a mis à la fin de sa Piece l'Oraison Dominicale en Langue Maltoise, & il prétend que les termes & les differentes expressions

1802 MERCURE DE FRANCE  
expressions qu'on y trouve sentent rout-  
à-fait la Langue Punique.

Quoique M. Majus semble avoir épuisé son sujet. On peut assurer qu'il n'a pas tout dit & que la preuve la plus décisive lui est échappée : il l'auroit trouvée dans les Historiens, qui à l'occasion de la Translation de l'Ordre des Chevaliers de S. Jean de Jerusalem, \* à Malthe, ont parlé historiquement de cette Isle. M. l'Abbé de Vertot, Commandeur de Santeni, qui vient d'écrire avec tant de force & de dignité, l'Histoire entière de cet Ordre, nous la fournit dans son troisième Tome, Liv. 9. pag. 522. de l'Edition in 12. 1727. Nous l'emprunterons de cet illustre Auteur, persuadez qu'elle fera plaisir à M. Majus, & qu'il nous en sçaura gré. *Dans le temps que les Chevaliers de S. Jean s'en mirent en possession, on y trouvoit encore sur des morceaux de Marbre & des Colonnes brisées, des Inscriptions en Langue Punique. Les Romains, pendant les guerres de Sicile, en chasserent les Carthaginois, &c.*

WERNERI JACOBI CLAUSII, Angelus Politianus, sive de ejus vitâ, Scriptis & Moribus Liber. Magdeburgi, typis Viduæ Christ. Salfeldii, 1718. C'est-à-dire, *Dissertation de M. Werner, sur*

\* Cela arriva le 26. Octobre 1530.

la

A O U S T. 1730. 1803:  
*sur la Vie, les Ouvrages & les Mœurs de  
Politien. A Magdebourg, vol. in-8. 1718.*

Le nom de Politien est si connu dans  
la République des Lettres, qu'il est inutile  
de s'étendre ici sur ce sujet. Nous dirons  
seulement que M. Werner a entrepris de  
le deffendre contre toutes les accusations  
qui lui ont été intentées par plusieurs Sça-  
vans, principalement contre celle qui est  
la plus grave & la plus dehonorable,  
sçavoir, l'Athéisme.

JOH. ALBERTI FABRICII, S S.  
Th. D. & Prof. publici, Bibliothecæ Græ-  
cæ Volumen IX. seu Libri V. Pars V. &  
ultima. Hamburgi, sumptu Christiani Lie-  
bezeit, 1719. in-4. *C'est-à-dire, neuviè-  
me Volume, ou cinquième & dernière Partie  
du cinquième Livre de la Bibliothèque Grec-  
que de M. Fabricius, vol. in 4. A Ham-  
bourg, 1719.*

Entre tous les Ecrivains Grecs dont il  
est parlé dans ce IX<sup>e</sup> Tome, & qui font  
la matière d'un long Extrait dans le Jour-  
nal de Lipsic, nous choisirons Pallade,  
Auteur du IV. siècle, pour donner un  
échantillon du grand Ouvrage entrepris  
par M. Fabrice. Pallade, originaire de  
Galatie, & Disciple d'Evagre de Pont, fut  
Evêque d'Helenopolis en Bithynie; nous  
avons de lui une Histoire parfaitement  
bien.

1804 MERCURE DE FRANCE  
bien écrite, des Moines & des femmes  
retirées du monde, qui s'étoient rendues  
recommandables par la sainteté de leur  
vie. Elle est intitulée *λαυσαικὸν*, ou *Histoire Lausaque*. Ce nom n'est pas pris du  
fond de son sujet, mais de celui de *Lausus*,  
Gouverneur de Cappadoce, Chambellan  
de l'Empereur Théodose le jeune, à qui  
l'Ouvrage est adressé. Cette Histoire  
également curieuse & édifiante, fut d'abord  
donnée en Grec par Meursius, & imprimée  
à Amsterdam en 1619. on la trouve aussi  
dans la Bibliothèque des Pères, Edition de  
1680. Ceux qui voudront être instruits  
plus à fond sur cet Auteur & sur ses  
Ecrits, pourront consulter au défaut de  
la Bibliothèque Grecque de M. Fabricius,  
qui n'est pas entre les mains de tout le  
monde, celles de M. Dupin & de M. Cave,  
sçavant Anglois. Nous nous contenterons  
d'ajouter que Dom Jean-Baptiste Bonnaud,  
Marseillois, Benedictin de la Congrégation  
de S. Maur, a entrepris une nouvelle Edition,  
du même Auteur, où sera non-seulement  
le Texte Grec de Pallade, revû sur des  
Manuscrits authentiques, mais encore une  
Version Latine & des Notes de sa façon,  
sans compter la Vie de Pallade, l'Histoire  
& la Critique de ses Ouvrages, &c.

A O U S T. 1730. 1805

J. G. ECCARDI Observatio de Nummis ATTILÆ Hunnorum Regis. *Remarques de Jean-George Eccard, sur les Médailles d'Attila Roi des Huns.*

Une Médaille d'Attila rapportée par le P. Bandouri, Benedictin, dans son bas Empire, a donné lieu à M. Eccard, Historiographe & Bibliotequaire du Roi George d'Angleterre, Electeur d'Hanover, &c. de faire les Remarques dont il s'agit ici.

Il observe d'abord que c'est mal à propos que quelques Auteurs, & surtout les plus modernes, ont dépeint Attila avec de noires couleurs; selon eux, ce Conquerant étoit feroce, barbare, & extrêmement cruel. Un Ecrivain ancien & contemporain nous le représente, au contraire, comme un Prince d'un naturel doux & de très-bonnes mœurs. Il est vrai, dit M. Eccard, que les Romains l'ayant extrêmement irrité, & lui ayant souvent rendu des embuches, Attila mit tout en usage, pour se venger & c'est cette vengeance poussée un peu loin qui lui a acquis la mauvaise réputation dont notre Auteur tâche de le laver. Il aura peut-être de la peine à y réussir; car il faut avouer que le préjugé est grand & déjà ancien au sujet de ce Prince. Un habile Historien (*M. l'Abbé de Vertot, Hist. de Malte, Liv. VI.*) pour nous donner une juste idée du fameux

Ta2

Tamerlan , dit qu'on peut regarder ce Conquerant Tartare *comme un autre Attila, & comme un fleau de Dieu &c.*

Quoiqu'il en soit , cette idée de ferocité & de barbarie qu'on s'est faite de la personne d'Attila , a passé jusques sur ses Médailles ; ce qui paroît principalement sur celle du Cabinet de Jean André Bossius , grand bronze , où l'on voit d'un côté la tête de ce Prince représenté *vultu truculento* , comme parle notre Auteur , & la barbe fort longue , avec cette Légende, **ATTILA REX** , & sur le Revers la Ville d'Aquilée avec son nom **AQUILEIA**. Mais M. Eccard soutient que les meilleurs Antiquaires ont toujours crû cette Médaille fausse & supposée.

Il parle ensuite de deux autres Médailles prétendues d'Attila par J. Jacques Chifflet , & par lui rapportées , comme ayant été trouvées dans la terre à Besançon ; elles sont d'argent : d'un côté on voit le buste d'un Prince encore jeune , ayant des aîles aux épaules ; & pour Légende **ATEULA**. Au Revers un Cheval, la tête levée , avec une corne au milieu ; sur le dos un Bâton augural , & entre les pieds du Cheval un Pentagone : dans l'Exergue la Lune dans son décours , avec ce mot **VLATOS**.

Notre Antiquaire fait mention d'une  
troi-

A O U S T. 1730. 1807

troisième Médaille presque semblable , qui lui a été communiquée par un Sçavant de ses amis ( *Reverendiss. Abbas Lucensis Gerhardus* ) dont la Legende de la Tête est A T I U L A , & il n'oublie pas celle que rapporte le P. Bandouri , dont la Legende est A T E U L. ayant sur le Revers un Cheval sans corne & sans *lituus* , avec ce mot , comme à celles de Besançon , V L A T O S.

Du Cange & Mezabarbe en ont donné une autre de bronze, où l'on voit d'un côté la tête nue d'un jeune homme avec ce mot A T I L A. Au Revers un Lion , sans Legende. Mezabarbe assure en avoir vu une autre aussi de bronze , où du côté de la Tête on lisoit A T H I L. au Revers un Cheval sans Legende.

Si on en croit le P. Bandouri , toutes ces Médailles sont du fameux Attila ; Berger , au contraire , les attribue à *Ulacus Ateulus* , Prince Celte ; mais ses preuves ont paru foibles à M. Eccard , qui croit avec Cambden qu'elles ont été frappées pour un Prince Breton , sentiment suivi par Gibson dans ses Additions à l'Ouvrage de Cambden sur la Grande Bretagne, & confirmé par de pareilles Médailles qui ont été trouvées dans le même Pays : outre que l'argent pur dont elles sont fabriquées ne convient point au siècle de barbarie

barbarie du Vainqueur des Romains ,  
tems auquel on se servoit d'une matiere  
bien inferieure pour la fabrique des Mon-  
noyes.

Nous ne ferons qu'effleurer les autres  
preuves qui concourent à donner ces Mé-  
dailles au Prince Breton ; le Pentagone  
qu'on y voit étoit une figure sacrée chez  
les Celtes , & le simbole du bonheur ,  
d'où vient qu'encore aujourd'hui dans la  
haute Allemagne on appelle cette Figure  
misterieuse *Druttensfuss*. c'est-à-dire , *Pied  
des Druides*. ou des Prêtres Celtiques. L'épi  
qu'on voit sur les Médailles de Cambden  
& de Gibson sont un simbole de la Grande  
Bretagne , qui se trouve aussi sur plusieurs  
Médailles de *Cunobellinus* , Roi Breton ,  
ainsi que la Lune , autre signe de bon-  
heur ; le *Lituus* , ou Bâton augural dési-  
gne la Religion , & on trouve le Cheval  
presque sur toutes les Médailles Celtiques  
& Britanniques , parcequ'on en nourrisoit  
beaucoup dans l'un & dans l'autre Pays.  
A l'égard de la Figure ailée , elle convient  
parfaitement , & s'accorde avec la Figure  
de la Victoire Britannique VICTORIA  
BRITANNICA , si connue par les Mé-  
dailles d'Antonin Pie , de Commode , de  
Severe , de Geta &c. Dion dans la Vie de  
Neron remarque d'ailleurs que la Victoire  
étoit particulièrement adorée chez les  
Bre-

A O U S T. 1730. 1809

Bretons sous le nom d'Adraсте ; il rapporte même une Priere adressée à cette Divinité par Boodix ou Bundovix , Amazone \* Britannique. Cette dernière preuve est fort étendue dans notre Auteur ; mais en voilà assez pour appuyer un sentiment qui est avancé avec beaucoup d'apparence & de solidité.

M. Eccard après avoir exercé sa critique sur des Médailles trop legerement attribuées à Attila , en produit une de ce Conquerant tirée de son Cabinet dont il nous garantit la verité en ces termes : *Attila Numus si unquam genuinus extitit , nos possidere certum est.* Elle est de petit bronze ; d'un côté ce Prince est représenté sans barbe avec un air & un regard fort doux , la tête couverte d'une espece de Thiare , qui est un peu défigurée sur la Médaille ; ce qui paroît du corps est habillé d'une maniere barbare , *corpus paludamento barbarico vestitum est* ; sur le Re-

\* Nous avons employé le terme d'Amazone Britannique après M. Eccard & M. M. de Lipsie. Ce terme qui a quelque chose d'extraordinaire n'est point dans le Grec de Dion. ni dans la version de Xilandre que nous avons consultés ; mais l'Héroïne dont il est ici question le méritoit sans doute : son aventure fait un des plus beaux morceaux de l'Historien Grec / nous nous proposons de la presenter un jour à nos Lecteurs.

F vers

**ISIO MERCURE DE FRANCE**  
 vers il n'y a autre chose que ces deux mots en caracteres fort nets & bien conservés, **ADULA REX**; ils sont enfermés, aussi bien que la Figure du premier côté de la Médaille, dans une couronne de laurier. A bien considerer l'image & l'habillement de ce Prince, on y trouve quelque chose de ressemblant à Baduila ou Totila, Roi des Goths; mais cela n'empêche pas M. Eccard de soutenir que la Médaille est veritablement d'Attila. Cette ressemblance, dit-il, vient de l'usage dans lequel étoit ce Prince, qui aimoit les mœurs & la Langue des Goths, de s'habiller à la Gothique, trouvant cette maniere plus commode, & si l'on veut plus galante, *elegantius*, que celle de son Pays, comme les Goths eux-mêmes avoient emprunté l'habit des Getes après leur avoir succédé, en les chassant des Regions qu'ils avoient occupées sur le Danube, ainsi que M. Eccard s'engage de le faire voir ailleurs.

**GEMMARUM** affabrè sculptarum The-  
 saurus, quem suis sumptibus collegit J.  
 Mart. ab Ebermayer Norimbergensis,  
 Digessit & recensuit J. Jacobus Baierus,  
 Ph. & Med. Doctor hujusque in Acad.  
 Altorfina Professor Primarius. Noriber-  
 gæ I. vol. in fol. 1720. &c. C'est-à-dire,  
*Tresor*

A O U S T. 1730. 1811

*Trésor de Pierres précieuses excellemment gravées , recueilli par Jean Martin d'Ebermayer de Nuremberg , mis en ordre & expliqué par Jean Jacques Bayer , Docteur & Premier Professeur en Medecine de l'Université d'Altorf. 1. Vol. in fol. à Nuremberg, 1720. chez l'Auteur du Recueil.*

M. d'Ebermayer est un riche Marchand de Nuremberg , qui possède un fort beau Cabinet , dont les Pierres gravées font la plus belle & la principale partie. Les Antiquaires lui doivent le soin qu'il a pris de les amasser à grands frais , & ils doivent à M. Bayer la peine qu'il s'est donnée de les examiner & de les expliquer. Parmi les Pièces les plus rares & les plus curieuses de ce Trésor , représenté dans le Livre en 30. Planches, d'une très-belle gravure, on distingue la Déesse Flore, l'Enlèvement de Proserpine , le Triomphe de Bacchus & d'Adiadne , un double Sacrifice à Diane , le Jugement de Pâris , sur une très-belle Calcedoine ; l'Enlèvement des Sabinnes , le Jugement d'Horace & l'Action Héroïque de Scevola , divers Empereurs Romains , le Triomphe de Tite , enfin plusieurs Divinités & plusieurs Misteres de la Théologie Payenne , sur lesquels M. Bayer fait paroître beaucoup d'érudition.

## 1812 MERCURE DE FRANCE

CORNELII VAN BYNKERSHOEK,  
& Senatoris opusculum de jure occidendi,  
vendendi & exponendi liberos apud ve-  
teres Romanos. Lugduni Batav. 1719. in  
4. c'est à dire , *Opuscule de Corneille Van  
Bynkershoek , Jurisconsulte & Sénateur , sur  
le droit de faire mourir , de vendre & d'ex-  
poser les enfans chez les anciens Romains.  
A Leyde, vol. in 4. 1719.*

Si nous jugeons de cet Ouvrage par  
l'Extrait qu'en ont fait M M. du Journal  
de Lipsic , il doit être fort étendu , & le  
Titre d'Opuscule est un peu trop modeste.  
Pour le fonds dans lequel nous nous dis-  
pensons d'entrer , il nous a paru que c'est  
une matiere plus curieuse qu'utile & in-  
teressante , & qui represente parfaitement  
bien le génie de domination , la ferocité  
& la dureté naturelle des anciens Romains.

ΠΕΡΙ ΤΩΝ ΚΑΘΗΚΟΝΤΩΝ ΒΙ-  
ΒΛΟΣ &c. c'est à-dire , *Traité des Offices  
ou des Devoirs de la Vi: Civile, écrit par le  
Prince Jean Nicolas , Fils d'Alexandre  
Maurocordato , Vainode , & Seigneur de  
toute la Valachie &c. 1. vol. in 4. à Buche-  
rest 1719.*

Parmi les Princes qui se sont appliqués  
à l'étude des Lettres , on en compte plu-  
sieurs qui ont laissé à la posterité des Mo-  
numens respectables de cette application,  
&

A O U S T. 1730. 1813

& dans ce nombre on distingue particulièrement ceux qui nous ont laissé des Traités de Morale ; tels sont Marc-Aurele , Empereur Romain , Leon le Philosophe , Bazile & Constantin , Empereurs Grecs , Jacques I. Roi d'Angleterre , & voici le Serenissime Prince Jean Nicolas Maurocordato , qui de nos jours , en suivant les traces de ces Grands Hommes , à l'honneur des Lettres , & des Lettres Grecques , dont on peut dire qu'il est le Restaurateur & le Mecéne , nous donne aussi un Ouvrage de Morale écrit en Grec , avec autant d'élégance & de politesse que de solidité ; il est intitulé *Περὶ τῶν καθήκοντων* , ou *des Devoirs* qui conviennent à la Vie Civile , en commençant par la Religion , & traitant en particulier des devoirs du Prince à cet égard. L'illustre Auteur , outre l'Ecriture , les Peres & les meilleurs Auteurs Ecclesiastiques , n'oublie pas ce que les Ecrivains Prophanes ont dit de bon sur la Morale , appuyé particulièrement de l'autorité de S. Basile le Grand , qui a fait un excellent *Traité de l'utilité qu'on peut tirer des Ecrits des Auteurs Prophanes*. Nous sommes fâchés de ne pouvoir pas entrer dans le détail de cet Ouvrage ; M M. de Lipsic y ont suppléé en nous faisant connoître un bon Livre , imprimé dans le fond de la Vala-

F iij chie

1814 MERCURE DE FRANCE  
chie , qui sans eux seroit ignoré dans plu-  
sieurs Contrées de l'Europe Sçavante.

JOANNIS OLIVÆ RHODIGINI,  
in marmor Isiacum Romæ nuper effossum,  
Exercitationes ad Reverendissimum Pa-  
trem Magistrum F. ANTONIUM CLO-  
CHE , totius Dominicanæ Familiæ Gene-  
ralem. 1. vol. in 8. Romæ , apud Joan-  
nem Mariam Salvioni , Typographus Va-  
ticuni , in Archigymnasio Sapientiæ 1719.  
c'est à-dire , *Dissertation de Jean Oliva ,  
sur un marbre antique consacré à la Déesse  
Isis , découvert depuis peu à Rome , adres-  
sée au R. P. Antoine Cloche , General des  
Dominicains. A Rome vol. in 8. 1719.*

Il y a environ dix ans que les Religieux  
de l'Ordre de S. Dominique , du Convent  
de la Minerve , en faisant creuser les fon-  
demens de quelques nouveaux Edifices ,  
pour procurer principalement un espace  
plus convenable à la fameuse Bibliothe-  
que du Cardinal Casenate , trouverent un  
Marbre antique , orné de Figures en bas  
reliefs, d'une sculpture exquise sur ses qua-  
tre faces , bas reliefs qui charmerent les  
Connoisseurs , & qui les déterminerent à  
juger que ce marbre a été un Monument  
consacré au culte de la Déesse Isis. Peu  
de tems après cette découverte , le sçayant  
M. Oliva se trouvant à Rome étudia ce  
Monu-

A O U S T. 1730. 1815

Monument, & prononça là dessus un Discours dans la Bibliothèque dont nous venons de parler. Il fut depuis invité par les deux habiles hommes qui président à cette Bibliothèque, de publier son sentiment, & de faire connoître à tout le monde sçavant ce qu'il pense du Monument dont il s'agit, ce que M. Oliva ne pût refuser, & ce qui donna lieu à une Dissertation dont M M. de Lipsic ont fait un Extrait qui fait honneur à leur goût & à l'habileté de l'Auteur.

Cet Extrait est suivi d'une autre Dissertation sur le même sujet, imprimée toute entière dans le même Journal, laquelle porte pour titre : *In idem illud marmor Isiacum* GEORGII CHRISTIANI GEBAVERI, *Vratislaviensis Exercitatio*. Ce second Antiquaire fait paroître aussi beaucoup d'érudition; mais il n'est pas du sentiment de M. Oliva en expliquant les symboles qui se trouvent sur ce marbre Egyptien. Ils conviennent encore moins du nom qu'il faut lui donner; étoit-ce un Autel? la Base ou le Piédestal d'une Statuë? d'une Colonne? ou simplement une *Pierre Votive* &c. c'est ce qu'il n'est pas aisé de déterminer. Nous renvoyons les Curieux aux Recherches de ces M M. & au dessein parfaitement bien gravé des Bas-Reliefs en question, qui se trouve aussi dans

F iij le

---

L'ART D'ENSEIGNER LE LATIN AUX petits enfans en les divertissant & sans qu'ils s'en aperçoivent. Dépendance de l'Art d'élever la jeunesse , selon la différence des âges , du sexe & des conditions; par M. de Vallanges. A Paris , Quay des Augustins & rue S. Jacques, chez Gandonin & Laisnel , 1730.

M. de Vallanges ne se dément point ; continuellement animé d'un zele ardent pour le bien public en general , & pour l'avancement des Lettres & l'éducation des enfans , descend dans ce petit ouvrage jusques dans les moindres détails , sur tout ce qu'il croit pouvoir être utile à tous ses vastes projets. Quand on joindra le Latin aux Arts & aux Sciences , dit il , on ne verra plus gueres de Faineans , qui sont les Chenilles , les Sauterelles & les Hanneçons de chaque Etat. . . . Outre les avantages de la nouvelle Méthode , j'ajouterai que l'on enseigne le Latin à peu de frais , parce qu'on n'est pas long temps à l'apprendre , & que l'on n'use ni encre , ni plumes , ni papier ; par ce moyen les enfans ne tâcheront ni leur linge , ni leurs habits , & ils ne gâteront pas leurs mains , comme ils font à present en grifonnant  
leurs

leurs Thèmes. . . . . Et comme il n'y a point de Thèmes à composer, on épargne aussi les Verges & les Férules, instrumens qu'on ne connoît point du tout dans mon système d'étude.

Il prend la précaution à la page 16, de prier le Lecteur d'excuser les naïvetés, les entretiens familiers ne demandant pas tant de régularité. Je ne parle point icy en Académicien, dit-il.

Dans l'art d'élever les enfans qui sont à la mammelle, l'Auteur ne veut point que les enfans connoissent leurs nourrices. On peut tirer de tres-grands avantages de cette pratique, poursuit-il. Le commerce d'entretien d'un enfant avec sa nourrice ne peut être que très préjudiciable aux enfans, ainsi je ne le souffrirois point du tout. Vous en verrez la raison dans mon Art d'élever les enfans à la mammelle. Dans ce qui regarde l'éducation de la jeunesse, je vous conseille de tout changer; j'offre de fournir dans tres-peu de temps un tres-grand nombre de Gouvernantes & de Promeneuses, & de Remueuses Latinistes; il ne faudroit pas un an pour en fournir tout Paris, toutes les Villes de Province, & tout les Païs Etrangers. Une Chandelle allumée en allume bien vîte dix autres, les dix autres en allument chacune, &c. & ainsi dans peu de

temps toute la Terre seroit latine.

A la page 68 , & suivantes, M. de Valanges , donne des idées generales d'Academies instructives, propres aux garçons & aux filles de differens états. N'oublions pas cette circonstance : Je donnerai le moyen incessamment, dit-il , que cette éducation ne coute rien du tout aux parens.

C'est par le ministère des filles , poursuit l'Auteur , que l'on donnera la forme à tous les enfans des deux sexes , de quelques conditions qu'ils soient. C'est par le moyen de ces filles que l'on enseignera les Langues , les Sciences , les Arts , les Histoires & même les exercices du corps ; en plaisantera qui voudra , je sçai à quoi m'en tenir.

RECUEIL de Têtes de Caractere & de Charges , dessinées par Léonard de Vinci, Florentin , & gravées par M. le C. de C. 1730. A Paris , rue S. Jacques , aux Colonnes d'Hercule , chez J. Mariette. Petit in folio.

Il n'y a personne , pour peu qu'il soit versé dans la connoissance des beaux Arts , qui ne reconnoisse *Leonard de Vinci* pour un Peintre du premier ordre. Ceux qui ont entrepris d'écrire sa vie, l'ont remplie des Eloges les plus flatteurs. Eh quelles louanges, en effet , ne sont pas dûes à celui

celui qu'on peut regarder comme le Restaurateur de la Peinture & le modele sur lequel se sont formez les deux plus excellens Artistes d'entre les modernes, Raphaël & Michel-Ange ? Mais il restoit encore à presenter au public quelque Corps d'ouvrage de ce sçavant Peintre, capable de donner une idée plus complete de son mérite. Le Recueil de Dessesins qui vient d'être mis au jour, y paroît tres-propre. L'application & la sagacité de Léonard à bien exprimer la diversité des caracteres, s'y manifestent dans toute leur étendue, & par là on peut juger des soins qu'il s'est donné pour approfondir les autres parties de son Art. La Nature qui fut toujours le principal objet de ses études, s'y presente avec cette naïveté qui en fait toute la beauté. On y retrouve avec plaisir ces Physionomies singulieres & variées que nous rencontrons tous les jours, mais qui frappent davantage dans les desseins de Leonard; parce que pour se les fixer lui-même dans la mémoire avec des caracteres plus durables, il les a chargées, c'est-à-dire, qu'en s'attachant à imiter les traits du visage de ses modeles, dans la vûë d'en faire des Portraits ressemblans, il a grossi ou diminué certaines parties où la nature sembloit s'être jouée avec plus de bisarrierie; & profitant avec adresse de

cet avantage , il a sçû rendre les ressemblances plus piquantes , & faire en quelque sorte oublier que les formes avoient souffert entre ses mains une altération.

Le talent de Léonard de Vinci pour dessiner de ces sortes de Charges , étoit surprenant ; & celles-cy sont exécutées avec un esprit , une légereté , une correction & un sçavoir dignes de lui. On y trouve dans un tres-petit espace , la même étude , & les mêmes détails qu'on pourroit désirer dans une Tête de grandeur naturelle , & le travail y est distribué si à propos , y est si - bien ménagé , qu'il fait son effet , sans qu'il y paroisse de l'affectation. Telle est l'idée qu'on peut donner de ces rares desseins de Léonard de Vinci , qui sont passez depuis peu de Londres à Paris.

Les Estampes qu'on en a gravées les feront encore mieux connoître , puisqu'elles sont gravées avec beaucoup d'exactitude & de précision. Elles sont au nombre de soixante , qui représentent toutes des Têtes de caractère , en y comprenant celle qui est à la fin du livre , & qui est d'après *Louis Cigoli* , excellent Peintre Florentin. Quelques-unes de ces Têtes avoient été gravées cy-devant par *Venceslas Hollar* , Graveur de réputation , sans doute lorsque les desseins étoient entre les mains du Comte d'Arundel , fa-

meux curieux ; mais ce qu'il a fait , paroitra tres-peu fidele , si on le compare avec ce qui vient d'être gravé.

Le Frontispice de ce Recueil de Têtes répond à la beauté des desseins de Léonard , il vient d'après un excellent dessein d'Augustin Carrache , qu'on a gravé dans la maniere appelée *Clairobscur* , pour mieux imiter l'original qui est lavé d'*Aquarelle*.

Une Lettre de 22 pages suit ce Frontispice. Léonard de Vinci , & en particulier les desseins dont on vient de parler en font le sujet ; l'on s'y étend principalement sur la maniere de penser & d'operer de ce grand homme. On s'est même moins appliqué à rapporter les faits de sa vie , qu'à entrer dans le détail de l'Art ; l'un avoit déjà été fait par *Vasari* & par d'autres Ecrivains ; l'autre maniere de traiter son Histoire a paru plus curieuse & peut-être deviendra t-elle plus instructive. C'est dans cette vûë qu'on y a relevé plusieurs sentimens qui sont particuliers à Léonard. On n'y donne rien qui ne soit tiré de ses propres Ecrits, ou de ceux d'Auteurs connus qu'on a eu la précaution de citer. L'Histoire de ce qui se passa à l'occasion du fameux Tableau de la Cène, que Léonard peignit dans le Réfectoire du Monastere de sainte Marie des Graces à Milan , y est rapportée

1822 MERCURE DE FRANCE  
rapportée dans un très-grand détail, aussi  
étoit-elle nécessaire pour développer &  
mettre dans tout son jour la façon de  
penser; la plupart des circonstances dont  
elle est chargée, avoient échappé à Va-  
sari, & ne contribuent pas peu à la ren-  
dre intéressante. Cette Lettre est encore  
accompagnée de plusieurs Notes Histori-  
ques, qui roulent sur la Peinture, & qui  
ont presque toutes le mérite de la nou-  
veauté. On a aussi crû nécessaire d'ajouter  
à la fin de la Lettre un Catalogue détaillé  
de tout ce qu'on sçait avoir été gravé d'a-  
près les Tableaux ou Dessesins de Leonard.  
Il ne seroit, sans doute, pas inutile que  
quelqu'un prît la peine d'en donner autant  
sur les autres Maîtres.

MEDITATIONS pour tous les jours  
de l'année, tirées des Evangiles qui se li-  
sent à la Messe, & pour les Fêtes prin-  
cipales des S. S. avec leurs Octaves, par  
Dom Jean-Firmin Rainssant, Benedictin,  
&c. quatrième Edition. *A Paris, rue  
S. Jacques, chez G. Martin, in 4.*

MEDITATIONS sur la Regle de saint  
Benoît. Par M. A. J. le B. de Rancé,  
Abbé de la Trappe. Troisième Edition,  
augmentée de la véritable préparation à  
la mort. *In 12. 50. sols. Chez le même.*

ME

A O U S T. 1730. 1823

MEMOIRES du Comte de Buffi-  
Rabutin. Deuxième Edition. *A Paris*,  
*idem.* 3. vol. in 12. 7. liv. 10. sols.

DISCOURS du Comte de Buffi à ses  
Enfans, sur le bon usage des adversitez  
& des divers événemens de sa Vie. Troi-  
sième Edition, in 12. 50. sols. *Chez le*  
*même.*

HISTOIRE des Plantes qui naissent  
aux environs de Paris, avec leur usage  
dans la Médecine. Par M. de *Tournefort*,  
de l'Académie Royale des Sciences. Troi-  
sième Edition, augmentée par M. *Bernard*  
*de Jussieu*, de la même Académie. *Chez*  
*le même.* 2. vol. in 12. 5. livres

ABREGÉ DES MEDITATIONS  
sur la Vie de J. C. pour tous les jours  
de l'année, & pour les Fêtes des Saints,  
divisées selon les quatre saisons de l'an-  
née; avec celles pour les Retraites. Par  
le P. *H. yneufve*, de la Compagnie de Je-  
sus. *Chez le même.* huitième Edition. 4.  
vol. in 12. 8. livres.

COURS DES SCIENCES sur des prin-  
cipes nouveaux & simples pour former le  
langage, l'esprit & le cœur, dans l'usage  
ordinaire de la vie. Par le R. P. *Buffier*,  
D.

1824 MERCURE DE FRANCE  
D. L. C. D. J. *A Paris, rue S. Jacques, chez Cavelier & chez Giffaut, in folio de 8. à 900. pages, à deux colonnes. Caractere de S. Augustin.*

ELEMENS HISTORIQUES, ou Méthode courte & facile pour apprendre l'Histoire aux enfans. Dédiez à S. A. S. M. le Duc de Chartres. *A Paris, rue de la vieille Bouclerie & rue du Foin, chez J. B. Lameste, & la veuve de P. de Lornel, 1730. 2. vol. in 12.*

LE TRIOMPHE DE L'ELOQUENCE, dédié à M<sup>rs</sup> de l'Académie Française. Par Madame de Gomez. *Quai des Augustins, & Quai de Gesvres, chez le Clerc, Sauvrain & Prault, 1730. brochure in 12. de 86. pages.*

LES REGLES DU DROIT FRANÇOIS, par M. Claude Pocquet de la Livoniere, *A Paris, chez J. B. Coignard, rue S. Jacques, 1730. in 12.*

COMMENTAIRE sur la Géométrie de Descartes, par le R. P. Robuel, de la Compagnie de Jesus. *A Lion, rue Merciere, chez Marcellin Duplain, 1733. in 4. de 590. pages.*

MB-

A O U S T. 1730. 1825

MEDICINA MUSICA, &c. par M. *Richard Browne*. A Londres, chez les *Knapp-tons*. C'est un Essai dans lequel on examine l'effet que le Chant ou la Danse, ou la Musique doit faire sur le corps humain, suivant les loix de la Méchanique. On y a joint un Traité sur la nature des Maladies de la Rate & des Vapeurs, & sur les manieres de les guérir.

SENATUS-CONSULTI DE BACCHANALIBUS, &c. Explication du *Senatus-Consulte*, ou de l'Arrêt du Sénat concernant les Bacchanales, gravé sur une ancienne Table d'airain, conservé à Vienne dans le Cabinet de l'Empereur, par Mathieu Egittio. *A Naples, chez Felix Musca*, 1729. in folio de 221. pages. 2. Planches.

L'ETAT ET LES DELICES DE LA SUISSE, en forme de Relation critique, par plusieurs Auteurs celebres, enrichi de Figures en Taille-douce, dessinées sur les lieux, & des Cartes Géographiques très-exactes. *Amsterdam, chez les Westeins & Smith*, 1730. 4. vol. in 12.

On apprend de Londres, que le Docteur Arthur Bedford, a présenté depuis peu au Roi, à la Reine & au Prince de Galles, son Livre intitulé, *Chronologie de la Sainte Ecriture, démontrée par des Calculs Astronomiques.*

On apprend aussi de *Londres*, que M. *Pope* a mis à la tête des Œuvres de *Shakespear*, dans l'Édition nouvelle qu'il en a faite, une Préface contre laquelle un Auteur, qui se dit Comédien de Campagne, a pris la défense des Acteurs qui ont autrefois représenté les Pièces de ce Poëte. Il éclaircit en même-temps quelques points de la Vie de *Shakespear*, & de l'Histoire du Théâtre de ce temps-là.

*LETTRE de M. Morand, Chirurgien, à M. Falconet le fils, Docteur en Médecine, de l'Académie des Belles-Lettres, &c.*

**M**ONSIEUR ;

Démontrer par le raisonnement qu'une découverte peut être bonne, c'est une façon de mettre les connoisseurs en état de juger du mérite de la chose, mais elle ne persuade pas tout le monde. Prouver par des Expériences que la pratique en est utile, c'est une façon sûre de convaincre les incrédules, & de ruiner les préjugés: appuyer enfin cette découverte sur le raisonnement & l'expérience en même-tems, n'est-ce pas remplir tout ce que l'on peut exiger de celui qui la propose ?

Je n'examine point ici, Monsieur, si la Méthode de tailler de la Pierre par l'appareil lateral, que quelques-uns ont nommé à l'Angloise, est une opération nouvelle ou non, cela sera discuté ailleurs ; il me suffit de la proposer comme une opération excellente, à laquelle on peut ap-  
pliquer

pliquer ce que je viens de dire sur une découverte en general.

Tout ce qui regarde la théorie de cette opération a été parfaitement traité, Monsieur, dans votre sçavante These: *An, educendo calculo, ceteris antefendus Apparatus lateralis.* Une érudition recherchée, une Logique judicieuse, un parallele exact de cette Méthode avec les autres, en établissent le mérite, mais il falloit des faits, & les plus pénétrés de la verité de la These se disoient mutuellement, il ne manque plus que de mettre l'opération en pratique. Permettez donc, Monsieur, que je vous adresse l'Argument victorieux de votre These, c'est ainsi que je nomme la Liste vraie de ceux qui ont été taillés à Paris par l'Appareil latéral.

1. Claude Mony, âgé de 8 ans, taillé chez une garde, dans la rue Jacob, le 7 Septembre 1729. par M. Perchet, *guéri.*

2. M. l'Abbé Lambert; Curé de Sercey, Diocèse de Langres, âgé de 61 ans, je l'ai taillé le 9 Mai 1730. je lui ai tiré cinq pierres grosses comme des massépains, *guéri.*

3. Pierre la Chapelle, âgé de 9 ans, je l'ai taillé le 9. Mai: je lui ai tiré deux petites pierres, *guéri.*

4. Louis-Martin Caillau, âgé de 8 aus; je l'ai taillé le 9 May: je lui ai tiré une pierre grosse comme un gros Abricot, *guéri.*

5. Louis Durié, âgé de 7 ans: je l'ai taillé le 13 May, je lui ai tiré une petite pierre, *guéri.*

6 Louis-Joseph Coquo, âgé de 9 ans: je l'ai taillé le 13 May, je lui ai tiré une grosse pierre, *guéri.*

7. Nicolas Desjardins, âgé de 26 ans, je l'ai taillé le 23 May: je lui ai tiré une pierre murale, pleine d'asperités, *mort.*

## 1828 MERCURE DE FRANCE

8. Claude Barbereau , âgé de 22 ans : Je l'ai taillé le 23 May ; je lui ai tiré une très-grosse pierre , chargée de trois pointes , *guéri.*

9. Pierre Goupy , âgé de cinq ans , taillé par M. Perchet le 9 May : la pierre étoit petite , *guéri.*

10. Jean-Noël Sellier , âgé de 5 ans , taillé par M. Perchet , le 9 May : il avoit deux petites pierres , *mort.*

11. Edme Fievet , âgé de 6 ans , taillé par M. Perchet le 13 May : la pierre étoit petite , *guéri.*

12. Jacques Desrosiers , âgé de 7 ans , taillé par M. Perchet le 13 May : il avoit deux petites pierres , *guéri.*

13. Louis Moutier , âgé de 12 ans , taillé par M. Perchet le 24 May , la pierre étoit grosse comme un petit œuf , *guéri.*

14. M. l'Abbé Turcan , âgé de 40 ans , taillé le 16 May par M. Perchet ; la pierre étoit petite , *guéri.*

15. M. Le Muet , Marchand de Troyes , âgé de 55 ans ; je l'ai taillé le 30 Juillet dernier , malgré la chaleur , attendu qu'il étoit en danger par les grandes douleurs qu'il souffroit de la pierre , je lui en ai tiré une assez grosse.

Voilà , Monsieur , quinze Malades taillés par l'Appareil latéral , dont deux sont morts , douze sont guéris , & le dernier le sera incessamment Vous imagineriez - vous bien , Monsieur , des gens assez déraisonnables pour nier ces faits dans des Assemblées respectables , & vouloir affoiblir des témoignages vivans que M<sup>r</sup>. de l'Académie Royale des Sciences ont vus avec plaisir , & que les Curieux & les bons Citoyens , ont épluchés eux-mêmes , pour rendre hommage à la vérité. Oui , Monsieur , il y a de ces gens déraisonnables , mais

cc

ce qu'il y a de monstrueux, c'est qu'il s'en trouve parmi mes Confreres. En verité, tel qui jouit de la réputation de bon Chirurgien, devroit bien se menager celle de veridique. C'est au Public équitable à juger d'un procedé pareil; pour moi je ne souhaite rien tant que l'examen des faits que j'avance, les Registres de l'Hôpital de la Charité en prouveront douze, & rien n'est plus facile à verifier que les trois autres. J'ay l'honneur d'être, &c.

*A Paris, ce 24 Août 1730.*

*EXTRAIT d'une Lettre de Marseille du  
24 Juillet, sur une Machine singuliere  
& utile.*

**I**L y a ici une Eglise assez jolie, où s'assemblent les Pénitens de la Rédemption des Esclaves; cette Eglise a 17 toises de longueur, & 4 toises & demi de largeur dans œuvre. La voute est soutenue par deux murailles, l'une de 8 toises & demi, & l'autre de 7 toises & demi de hauteur, cette inégalité vient de l'inégalité du terrain. La poussée de la voute demandoit toute l'épaisseur du mur, mais on n'avoit pas donné à la terre toute la poussée qui lui étoit nécessaire pour l'empêcher de s'étendre; cette inégalité de terrain, & ce défaut de poussée avoit causé un élargissement de dix-huit pouces par le haut, & la voute s'étoit abaissée de huit ou dix pieds, elle s'étoit même fendue par le milieu dans toute sa longueur; tout l'édifice menaçoit ruine, on craignoit qu'il ne vint à crouler tout à coup, on se dispoit à le démolir entierement pour le reprendre dès les fondemens. Un Machiniste nommé Pierre Veran de Vaux, s'offrit au commencement

cement de cette année, de remettre l'Eglise en son premier état, de rapprocher les murailles, & de relever la voute, on lui promit quinze cent livres, s'il venoit à bout de son dessein, il entreprit ce grand ouvrage quinze jours avant Pâques, il ne se servit que de simples Leviers de bois, de plusieurs cordages, & d'un Cabestan, la voute a été relevée, les murailles se sont approchées, les fentes ont disparu, l'Eglise est en meilleur état qu'auparavant, & à présent on y fait l'Office Divin, au grand étonnement de tous ceux qui avoient vû il y a quelques mois en quel état étoit pour lors cette Eglise.

On nous écrit de Caën que le 12 du mois de Juillet dernier, il se fit un exercice public au College du Bois, sur toute l'Andrienne de Terence; on ouvrit l'Exercice par la récitation du sixième Livre de Telemaque, traduit en Vers Latins, comme nous l'avons dit dans un de nos Journaux, par M. Hcurtauld, Professeur dans le même College.

Le 21 du même mois il y eut dans le même College un autre Exercice sur les trois premiers Livres de Quint-Curce; on devoit ouvrir cet Exercice par la récitation du septième & du huitième Livre de Telemaque, traduits par le même Auteur qui a entrepris le Poëme entier, mais l'indisposition d'un Ecolier en empêcha l'exécution. L'Assemblée étoit considerable, & composée de personnes de distinction & de sçavoir, qui ne sont pas en petit nombre dans cette Ville.

Le sieur *Guillaume Danet*, vient de mettre au jour une nouvelle *Carte de l'Europe*, dressée sur les dernières Observations Astronomiques, & sur les Itinéraires anciens & modernes;

A O U S T. 1730. 1831

nes ; divisée en ses principales parties , exactement conforme aux possessions des Rois & Princes d'aujourd'hui ; ornée outre cela d'une Bordure d'un pouce de large , utile & curieuse , représentant les Armoiries des Royaumes , Républiques ou Cantons , & autres Etats Souverains. Cette Carte est de la dernière utilité pour toutes sortes de personnes , & particulièrement pour le soulagement de la mémoire des jeunes personnes qu'on veut instruire dans la Géographie ou dans la connoissance de l'usage de la Carte. Elle se vend à Paris , chez ledit sieur *Danet* , Pont Notre-Dame , à la Sphere Royale.

Il vient de paroître deux nouvelles Estampes en large , de *Watteau* , d'une composition admirable , & toujours d'un gout noble & galand. Elles se vendent chez *Chereau* , rue S. Jacques , & *Surugue* , rue des Noyers , sous le titre de *l'Isle de Cythere* , & *les Charmes de la vie*.

M. de Maisons , President à Mortier , a acquis depuis peu une très-belle Antique , représentant l'Amour. On a mis au bas ces deux Vers de M. de Voltaire.

*Qui que tu sois , voici ton Maître.*

*Il l'est , ou le fût , ou doit l'être.*

Le 4 Juillet dernier , le Roy fit choix du sieur *Godin* pour remplir la place d'Astronome associé de l'Académie Royale des Sciences , vacante par la promotion du sieur *Lieutaud* , à celle d'Astronome-Pensionnaire.

A I R



## A I R.

**Q**uels affreux tourbillons ! quels éclairs !  
quel tonnerre !

Quel débris ! Dieux ! que d'abîmes ouverts ?  
Ah ! C'en est fait , les Elémens en guerre ,  
Vont bientôt m'engloutir sous l'Empire des  
Mers.

Le trépas n'a rien qui m'étonne ;  
L'on descend tôt ou tard dans la nuit du Tom-  
beau.

Mais qu'un Buveur , qu'un enfant de la  
Tonne. . .

O désespoir ! ah ! j'en frissonne.  
Faudra-t-il , justes Dieux , que je meure dans  
l'eau !



## S P E C T A C L E S.

**N**ous aurions plutôt donné un Ex-  
trait de la Tragédie d'Absalon, si les  
représentations de cette excellente Pièce  
n'avoient été interrompuës par l'indispo-  
sition de la D<sup>lle</sup> du Fresne , qui y jouë très-  
bien le Rôle de *Tharés* ; cette interrup-  
tion a empêché de recueillir les senti-  
mens

*Air de M.<sup>r</sup> Le*



THE NEW YORK  
PUBLIC LIBRARY.  
ASTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS.

LIBRARY  
MOTOR, LENOX AND  
TILDEN FOUNDATIONS

mens des Connoisseurs ; les observations critiques ne se manifestent pas tout à coup , & ce n'est que dans une plus longue suite de Représentations , que les découvertes se multiplient , & qu'on est en état d'en faire un juste choix. Nous commencerons par la simple marche de l'action , & nous finirons par les réflexions qui sont venues jusqu'à nous.

M. *Duché* , de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres , est l'Auteur d'*Absalon*, Tragedie tirée de l'Écriture Sainte. Il excuse dans sa Préface la liberté qu'il a prise d'adoucir le caractère d'*Absalon* pour le rendre moins odieux ; voici la raison qu'il en donne : *Un Caractere si odieux ne pouvoit être celui d'un Heros de Tragédie , &c. son ambition le rend assez criminel pour meriter la mort ; mais il ne l'est pas assez pour ne point inspirer quelque regret quand on le voit mourir ; ainsi en excitant la pitié , il jette dans le cœur cette crainte salutaire qui nous fait appréhender que de pareilles foiblesses ne nous jettent dans d'aussi grands malheurs : Cette raison est d'autant plus spécieuse , qu'elle est fondée sur les règles prescrites par Aristote , qui veut qu'un Heros de Tragédie ne soit ni tout-à-fait vertueux , ni tout-à-fait vicieux ; c'est-là ce qui a déterminé M. de Racine à rendre *Phedre* moins criminelle*

## 1834 MERCURE DE FRANCE

& *Hippolite* moins vertueux ; cette règle n'est pourtant pas si scrupuleusement observée par le *grand Corneille* dans la *Rodogune* , & l'on ne peut pas dire que la méchanceté de *Cléopâtre* y soit adoucie.

Le second scrupule de M. Duché , c'est d'avoir fait quelque changement au Texte sacré par rapport à la mort d'Absalon ; scrupule, dit-il , qui fut levé par des personnes respectables par leur rang & par leur savoir. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si l'Apologie est recevable ou non ; il finit sa Préface par ces mots : *Voilà les Objections principales que l'on me pourroit faire , on y en pourroit ajouter d'autres , auxquelles je ne puis répondre d'avance , ne pouvant les prévoir.* On les fait aujourd'hui ces Objections , peut-être sont elles d'une nature à ne pouvoir y répondre que foiblement ; peut-être aussi la Critique qu'on en fait est-elle trop sévère ; car on n'a jamais exercé la censure avec tant de rigueur. On a beau dire qu'il y a plus de Critiques dans ce siècle qu'il n'y a de bons Auteurs ; cela n'empêche pas que la censure n'aille toujours son train. Le Lecteur jugera si les nouvelles objections que M. Duché n'avoit pû prévoir sont bien ou mal fondées.

Au premier Acte , *Absalon* ouvre la Scène avec *Achitophel* , l'un des Minis-

A O U S T. 1730. 1835

tres de *David*. Ce fils rebelle à son Pere & à son Roy, semble d'abord n'en vouloir qu'à *Joab*, General des Armées de *David*; il le soupçonne de vouloir faire passer le Sceptre d'Israël entre les mains d'*Adonias*, son frere cadet; on expose la naissance & les progrès de la révolte qui a obligé le Roy à sortir de *Jerusalem*, pour chercher un azile dans *Manhaim*, lieu de la Scene. *David* arrive; *Achitophel* prie *Absalon* de contraindre son courroux contre *Joab*.

*David* n'oublie rien pour réconcilier *Absalon* avec *Joab*, en disant à son fils que le péril qui les menace doit les réunir contre *Amasa*, Chef de la révolte; ce qui donne lieu à continuer l'exposition. On apprend dans cette seconde Scene qu'*Amasa* s'avance avec l'Armée rebelle; *David* craint qu'on n'ait déjà donné la mort à son fils *Adonias*, il ne tremble pas moins pour *Maacha*, sa femme, & pour *Tharès*, épouse d'*Absalon*, qu'il a remises entre les mains du fidele *Cisai*. *Joab* le rassure sur le sort d'*Adonias*, & lui dit que toute la Tribu de *Juda* a pris les armes pour le defendre. *Absalon* tâche de rendre *Joab* suspect à *David*. *Joab* se justifie; il avoüe que voyant que tous leurs secrets étoient revelez à leurs

## 1836 MERCURE DE FRANCE

communs ennemis , il lui est échappé de dire que le Prince auroit pû en avoir fait confiance à quelque traître dont il ne s'est pas défié. David ordonne à Absalon d'embrasser Joab , ce qu'il fait avec contrainte. Absalon ressent quelques remords qu'Achitophel prend soin d'étouffer dans leur naissance.

*Zamri* , Confident d'Achitophel , vient annoncer à Absalon que la Tribu d'*Ephraïm* , qui sembloit ne vouloir prendre aucun parti , vient enfin de se déclarer pour lui ; il ajoûte que Cisaï , dont David a déjà parlé comme d'un de ses plus fideles sujets , conduit un renfort de Soldats auprès du Roi , & qu'il est arrivé au Camp avec la Reine , sa mere , son épouse & sa fille. Cette derniere nouvelle trouble Absalon ; Achitophel lui recommande de cacher avec soin son secret à Tharés , malgré tout l'amour qu'il a pour elle. Absalon se retire après avoir dit à Achitophel qu'il s'abandonne à lui.

Achitophel ouvre son cœur à *Zamri* ; il lui apprend que tout va lui succeder ; Voici comment il s'explique.

Je sçais quel est ton zele & ta fidelité ;  
J'en ai besoin , apprends ce que j'ai projeté.  
Dès qu'en ces lieux la nuit sera prête à descendre ,

Les Troupes d'Amasa doivent ici se rendre ;  
 Et le signal donné des murs de Manahim ;  
 Séba doit soulever les Soldats d'Ephraïm :  
 La garde de David , victime de leur rage ,  
 Laissera par sa perte un champ libre au carnage :

Là , mes yeux de plaisir & de haine enyvrez  
 Du sang de mes Rivaux seront désalterez.

Tel est le Plan de la conspiration d'Architophel ; David seul est excepté ; on n'en veut qu'à son Trône , où l'on veut placer Absalon. Zamri craint qu'Absalon ne condamne cette entreprise par un reste de vertu. Voici la réponse d'Architophel :

Un Trône acquis ainsi le doit épouventer ,  
 Et qui le lui donna le lui pourroit ôter.

Le second Acte qu'on a jugé un des plus beaux de la Piece est commencé par Absalon , Tharés & *Thamar*. Tharés se plaint à son Epoux du peu de joye qu'il témoigne à sa vûe qui lui étoit autrefois si chere ; elle lui reproche son peu de confiance , & lui dit qu'il ressent quelque ennui secret qu'il n'ose lui réveler. Absalon lui avouë qu'il n'est pas tranquille , & la prie de lui permettre de garder le silence, & de partir d'un séjour où tout

1738 MERCURE DE FRANCE  
ne respire qu'horreur ; Tharés lui répond  
tendrement :

Que je m'éloigne ainsi de ce que j'aime !  
Que ma fuite honteuse aille justifier ,  
Ce que vos ennemis ont osé publier.

Ces paroles étonnent Absalon , il en  
demande l'explication à Tharés ; elle lui  
dit qu'on lui impute la conspiration ;  
qu'un inconnu qui l'a abordée dans le  
Palais , lui a parlé ainsi :

Zamri vient d'arriver en ces lieux ;  
Si le Ciel vous permet de rejoindre mon Maître,  
Dites-lui qu'il s'affure au plutôt de ce traître !  
Il sçaura des Hebreux le complot criminel ;  
Enfin qu'il craigne tout & même Achitophel.

Absalon allarmé de ce qu'il vient d'en-  
tendre , l'est bien plus encore quand Tha-  
rés lui dit qu'elle va reveler cet impor-  
tant secret , afin qu'on arrête Zamri , &  
qu'on le force à tout découvrir au mi-  
lieu des supplices. Cette dernière résolu-  
tion de Tharés détermine Absalon à lui  
faire part de son secret ; il fait éloigner  
Thamar.

A peine Absalon a-t-il fait connoître  
à Tharés qu'il est de la conspiration ,  
qu'elle l'interrompt par ces mots :

Ah !

A O U S T. 1730. 1839

Ah ! je vois tout , Seigneur ,

Épargnez-vous l'horreur de me dire le reste ;

O de mes noirs soupçons , source affreuse & funeste , &c.

Voyant qu'il ne peut renoncer au desir de regner , elle tâche à le ramener à son devoir par ces belles paroles :

Dussiez-vous , moins chéri d'un pere qui vous aime ,

Renoncer sans retour à Sceptre , à Diadème ,

Quels maux , quelles horreurs pouvez-vous comparer ,

Aux malheurs où ce jour est prêt à vous livrer ?

Je veux que tout succede au gré de votre envie ;

Quelle honte à jamais va noircir votre vie ?

Que n'osera-t-on point contre vous publier ?

Le Trône a-t-il des droits pour vous justifier !

Vous chercherez en vain vous même à vous séduire ,

Vous verrez quels chemins ont scû vous y conduire :

La vertu , le devoir , devenus vos bourreaux ,

Au fond de votre cœur porteront leurs flambeaux :

La crainte & les remords vous suivront sur le Trône ;

Eh ! quoi , pour être heureux , faut-il une Couronne ?

Est-ce un affront pour vous de ne la point porter ?

Vos vertus seulement doivent la mériter.

G iiij Rien

Rien n'est plus pathétique que tout ce que Tharés dit dans cette Scene , mais voyant que son Epoux est inflexible , elle forme un dessein qui va éclater & qui fait un des plus grands coups de Théâtre qu'on ait jamais vû.

David apprend à Absalon , que les ennemis viennent fondre sur sa foible armée; il ajoûte qu'on a répandu dans son Camp un bruit injurieux qu'il traite d'impof-ture , n'osant croire que son propre Fils conspire contre lui ; Absalon ouvre à peine la bouche pour se justifier , que Tharés dit à David :

Et moi , je crois , Seigneur , ne devoir point vous taire ,

Que ces bruits sont peut-être un avis salutaire ;

Je sçais , je vois quel est le cœur de mon Epoux :

Mais sçait-on s'il n'est point de traître parmi vous ?

Sçait-on si dans ce Camp quelque secret coupable ,

N'a point pour se cacher divulgué cette Fable !

M'en croirez-vous , Seigneur ? qu'un serment solemnel ,

Fasse trembler ici quiconque est criminel.

Le Ciel , votre péril , ma gloire intéressée.

De ce juste projet m'inspire la pensée ,

Attestez l'Eternel qu'avant la fin du jour ,

Si des traîtres cachez par un juste retour ,

N'ob-

A O U S T. 1730. 1841

N'obtiennent le pardon accordé pour leurs crimes ,

Leurs femmes, leurs enfans, en seront les victimes :

Que dans le même instant qu'ils seront découverts ,

Leurs parens , dévoüez à cent tourmens divers ;

Déchirez par le fer , au feu livrez en proie ,

Payeront tous les maux que le Ciel vous envoie!

Ce serment fait frémir Absalon ; David s'y lie & le confirme ; Tharés le prie de permettre qu'elle commence toute la premiere à montrer l'exemple en se mettant entre les mains de Joab, pour servir d'ôtage de la fidelité de son Epoux ; elle s'explique ainsi :

Il fait , Seigneur , que mon exemple étonne ;  
Et montre qu'il n'est point de pardon pour personne.

David consent à ce que Tharés lui propose , &c. Ce bel Acte finit par un court Monologue que fait Absalon éperdu. En voici les deux derniers Vers :

Ah ! que j'éprouve bien en ce fatal moment ;  
Que le crime avec soi porte son châtiment !

Le troisiéme Acte a paru chargé de trop d'actions coup sur coup , & c'est peut-

G v être

## 1842 MERCURE DE FRANCE

être ce qui l'a rendu deffectueux aux yeux des Spectateurs. Voici dequoi il s'agit. Achitophel apprend à Zamri que *Seba*, Chef de la Tribu d'Ephraïm doit enlever Tharés & l'arracher à Joab, pour calmer la frayeur dont son serment indiscret a rempli Absalon. Zamri lui parle d'une Lettre qu'*Amasa* vouloit lui écrire, & lui dit que ce Chef des Rebelles en ayant été détourné par un tumulte soudain qui est arrivé dans l'Armée, il la remettra peut être en d'autres mains. L'Auteur fait annoncer cette Lettre, parce qu'elle doit avoir son utilité dans la Piece.

Absalon veut renoncer à son entreprise; Achitophel le rassure en lui apprenant que Séba doit enlever Tharés & Thamar. Absalon rassuré, se résout à achever son projet.

Tharés vient annoncer à son Epoux que le Camp ennemi l'ayant proclamé Roi des Hebreux, on doit s'assurer de sa personne par l'ordre de David; elle le presse de fuir; Absalon la prie de suivre ses pas. Tharés se refuse aux instances qu'il lui en fait d'autant plus qu'elle est prisonniere & observée. Absalon réduit à s'enfuir sans Tharés, lui proteste qu'il viendra bien tôt la demander à Joab avec cent mille bras, & se retire.

Un Israélite chargé d'une Lettre pour Absalon, la remet entre les mains de Tharés, qui l'ayant lûë tout bas, témoigne sa surprise par une exclamation.

David survient avec la Reine; il n'ose encore soupçonner son fils de trahison, & dit qu'il veut l'entendre en présence du sage Achitophel.

Joab arrive tout consterné; il apprend à David qu'il n'est que trop certain qu'Absalon est coupable. Il le prouve par une lettre qu'on a surprise, & qui vient du Camp des Révoltez: En voici le contenu.

Ne craignez point un changement funeste ;  
 Que tous vos conjurez se reposent sur moi :  
 Vos Rivaux périront ; Absalon sera Roy ;  
 Donnez-nous le signal, je vous répons du  
 reste.

David ne peut plus douter de la perfidie de son Fils. La Reine rejette tout le crime sur Tharés, qu'elle accable d'injures, elle impute à feinte la vertu qu'elle a fait éclater par un serment, dont elle prévoyoit bien, dit-elle, qu'on viendroit la sauver. Tharés ne répond à ces accusations que par un nouvel effort de vertu ; elle donne à David la Lettre qu'elle n'avoit fait que lire tout bas quand un Israélite l'a lui a remise entre les mains

1844 MERCURE DE FRANCE  
pour la rendre à Absalon : Voici ce qui est  
tracé dans cette Lettre.

Le tems me force à vous écrire ;  
A vous entretenir je n'ose m'exposer.

Pour vous assurer cet Empire,  
Les Soldats d'Ephraïm sont prêts à tout ofer.  
Le sort menace en vain votre auguste famille ;  
Rien ne traversera vos vœux & nos desseins ,  
Et dans une heure au plus je remets en vos mains  
Et votre Epouse & votre Fille.

Après cette lecture , Tharés justifie Absalon autant qu'elle peut , & rejette sa faute sur les conseils pernicieux d'Achitophel. Elle se retire.

David frappé du soupçon que Tharés lui a donné sur Achitophel , prie la Reine de la suivre , & de tâcher de la faire parler en employant la douceur.

Cisaï vient apprendre à David que le Soldat qu'on a pris , venant du Camp des rebelles , a parlé à l'aspect des Supplices , qu'il a révélé tous les complices , dont Achitophel est le Chef. David ordonne à Joab d'aller s'assurer de la personne de ce perfide Ministre. Cisaï lui dit qu'il s'est sauvé ; que Seba même s'est ouvert un chemin à la fuite , soutenu des Soldats d'Ephraïm ; il ajoute qu'Amasa fait mine de s'avanc

s'avancer. Joab rassure David étonné d'une révolte presque générale; il ne respire que le sang, & veut commencer par le Sacrifice de Tharés. David condamne ce transport, sur tout par rapport à Tharés dont la vertu la rend respectable; il ordonne à Joab d'aller tout préparer pour faire une feure retraite, & à Cisaï d'aller joindre Absalon & de le menacer de la mort de son épouse s'il ne vient implorer pour elle la clémence de son pere; il permet qu'Absalon amene à sa suite deux mille hommes, s'en réservant autant pour la feureté de cette entrevûë, dont il espere un grand succès.

Le quatrième Acte dispute de beauté avec le second. Le Lecteur en va juger. Nous supprimons les trois premières Scenes, pour ne pas allonger cet extrait par des superfluités. Dans la quatrième Scene. David reproche à Absalon sa perfidie envers son Pere & son Roy. Voici comment il commence.

Enfin nous voilà seuls, je puis jouir sans peine;  
 Du funeste plaisir de confondre ta haine,  
 T'inspirer de toi-même une équitable horreur,  
 Et voir au moins ta honte égaler ta fureur.  
 Car enfin je connois tes complots homicides;  
 Te voilà dans le rang de ces fameux perfides,  
 Dont

# 1846 MERCURE DE FRANCE

Dont les crimes font seuls la honteuse splendeur  
Et qui sur leurs forfaits bâtissent leur grandeur ,  
&c.

Envain ton naturel altier , audacieux ,  
Combattoit dans mon cœur le plaisir de mes  
yeux ;

Mon amour l'emportoit , je sentois ma foiblesse :  
Que n'a point fait pour toi cette indigne ten-  
dresse ?

Je t'ai vû sans respect ni des Loix , ni du sang ,  
D'Amnon mon successeur oser percer le flanc ,  
Moins pour venger l'honneur d'une sœur éper-  
duë ,

Que pour perdre un Rival qui te bleffoit la vie ;  
Israël de ce coup fut long-tems consterné ;  
Je devois t'en punir , je te l'ai pardonné.

Abfalon voulant rejeter son crime sur  
Joab qui l'y a forcé par ses secretes  
menées , en faveur d'Adonias son frere ,  
David l'interrompt par ces vers :

Foible & honteux détour !

Cesse de m'accuser de la lâche injustice

De suivre d'un sujet la haine ou le caprice ;

Tu veux me détrôner , tu veux trancher mes  
jours.

Abfalon veut en vain le nier, il le con-  
fond par ce qui suit :

Ouy,

A O U S T. 1730. 1847.

Oui, tu le veux , perfide.

Oses-tu me nier ton dessein parricide ?

Ces Gardes , ces Soldats , qui comblant tes souhaits ,

Devoient dès cette nuit couronner tes forfaits ,  
Qui dépoſoient mon Sceptre en ta main ſanguinaire ,

Traître , le pouvoient - ils , ſans la mort de ton pere ?

Tiens , prends , lis . . .

Il lui donne le Billet qui a été ſurpris entre les mains d'un Soldat. Abſalon à cette lecture demeure interdit , & voit bien qu'Achitophel la conduit plus loin qu'il ne croyoit , & qu'il ne vouloit. David continue ainſi :

Moi-même en te parlant , faiſis d'un juſte effort ,

Mon trouble & ma douleur m'emportent loin de moi.

Grand Dieu , voilà ce Fils qu'aveugle en mes demandes ,

Ont obtenu de toi , mes vœux & mes offrandes ;

Je le voi ; tu punis mes deſirs indiscrets ;

Eh ! bien , Dieu d'Israel , accomplis tes décrets.

Conſens-tu qu'à ſon gré ſa rage ſe déploie ?

Veux-tu que dans mon ſang ce perfide ſe noye ?

J'y

## 1848 MERCURE DE FRANCE

J'y fouscris ; à *Absalon* , Ouy , barbare accomplis ton deſſein ;

Aux dernieres horreurs oſe en hardir ta main ; &c  
Ministre criminel de ſes juſtes vengeanceſ ,  
Remplis-les par ma mort ; couronne tes offenſes ,  
Frappe , &c.

*Absalon* ſe jette tremblant & repentant aux genoux de ſon Pere , qui lui pardonne , il exige de lui qu'il nommera tous les complices ; *Absalon* y conſent dans la Scene ſuivante ; il réſiſte à *Achitophel* qui veut le rembarquer dans la révolte , mais apprenant de *Ciſai* que *Joab* , contre la foy du Traité entre ſon pere & lui , vient de repouſſer *Amasa* ; ſa haine pour *Joab* ſe reveille & le fait courir aux armes une ſeconde fois ; un reſte de vertu fait qu'il dit à *Achitophel* que ce ne ſont point ſes perfides conſeils qui le déterminent en ce moment , & lui deſſend de le ſuivre.

*Achitophel* ſ'affermit dans le crime , & termine cet Acte par un court Monologue , qui finit par ces Vers :

Tous les Chefs ſont pour moi , même intérêt  
les guide :

Marchons , & qu'un combat de notre ſort décide.

Si nous ſommes Vainqueurs , *Absalon* malgré lui

Se trouvera forcé de payer mon apui :

Si , plus puiffant que nous , l'Enemi nous ſurmonte ,

Il est un sûr moyen d'enfvelir ma honte ;  
 Et tout homme à son gré peut défier le sort  
 Quand il voit d'un même œil , & la vie & la mort.

Nous ne nous arrêterons pas long-tems sur le dernier Acte. Voici la distribution des Scenes qui le composent. Cisaï fait esperer la paix à Thamar , sans qu'on voye sur quel fondement , puisque les deux Armées sont aux mains.

Tharés vient détruire une esperance si équivoque , & l'exhorte à souffrir avec constance la mort ; où le Peuple en furie pourra la condamner , après l'avoir immolée la premiere. David augmente leur frayeur ; & croyant que tout est perdu , leur dit qu'il ne vient que pour leur ouvrir un chemin à la fuite ; il fait entendre qu'il croit pouvoir les sauver malgré son serment , puisqu'Absalon en a rempli les conditions par son repentir.

Cisaï vient annoncer la victoire à David , & la mort funeste d'Achitophel qui s'est étranglé , voyant que tout étoit perdu : il ajoute qu'Absalon à la tête des Rebelles a resté suspendu par ses cheveux à un chêne ; mais que Joab prêt à le secourir l'a envoyé vers lui pour lui dire qu'il le remettroit bientôt entre ses mains &c. David rend graces au Seigneur de sa victoire &c. Absalon mourant se présente

aux

1850 MERCURE DE FRANCE  
aux yeux de son pere , & lui raconte ainsi  
son malheur.

Calmez la douleur qui vous presse.  
Indigne de vos pleurs & de votre tendresse ,  
Mes odieux complots vous ont trop outragé :  
Je meurs ; le Ciel est juste , & vous êtes vengé &c.  
Les mutins ranimés ont voulu , pleins d'audace,  
Rompre les nœuds cruels , auteurs de ma dif-  
-grace ,  
Et d'un trait qu'en fureur Joab avoit lancé  
Votre malheureux Fils en leurs mains est percé

Il recommande sa femme & sa fille à  
David , & meurt.

Voici les Observations critiques dont  
nous avons été instruits.

On a trouvé de beaux Vers dans la  
Pièce ; mais le stile n'y est pas également  
soutenu ; l'éloquence y regne plus que l'é-  
legance. La Versification a paru sur tout  
négligée dans tout ce qui est exposition.  
Le second Acte & le quatrième l'empor-  
tent infiniment sur les trois autres , & ont  
fait le succès de la Pièce. Joab & Achito-  
phel sont les deux personnages qui agis-  
sent le plus ; l'un conduit Absalon & le  
tourne comme il lui plaît , l'autre com-  
bat pour David , qui ne se détermine à  
aller aux Ennemis que lorsqu'il apprend  
que tout est perdu. Absalon agit un peu  
plus

A O U S T. 1730. 1851

plus ; mais il passe trop legerement du repentir à la rechute : la haine pour Joab ne paroît point assez fondée dans le plan de l'Auteur ; elle l'est encore moins dans le Texte Sacré ; on y lit au contraire que ce fut à Joab qu'il dut son rappel & sa grace après le meurtre de son frere Amnon. Pour Joab , dont il n'a tenu qu'à l'Auteur de faire un vrai Heros , on a trouvé qu'il étoit injuste & sanguinaire dans le quatrième Acte , quand il a conseillé à David de faire périr tous les parens des Rebelles , & même Tharés dont la vertu venoit d'éclater à ses yeux. Voici comment l'Auteur l'a fait parler.

Marchons ; mais que Tharés accompagne mes pas :

Que tous ceux que le sang unit à des perfides  
Soyent remis en mes mains sous de fideles guides !  
Allons , & presentons à nos séditieux  
L'Eponse d'Absalon immolée à leurs yeux ;  
Faisons faire du reste un horrible carnage &c.

David sent bien lui-même que ce grand homme dément son caractere ; il le fait connoître par cette Réponse :

Non , Joab , suspendons un Arrêt sanguinaire :  
La vertu de Tharés vaut bien qu'on le differe.  
Un Roi, quoiqu'un Sujet ait fait pour l'outrager,

Doit sçavoir le punir & non pas se venger ;  
Périflons fans fouïller mon rang ni ma memoire,  
Et s'il faut succomber, succombons avec gloire.

Cette petite réprimande de David ,  
justifie la Critique du Public. La vertu  
de Tharés est celle qui se soutient avec  
le plus de vigueur ; quant à Thamar  
on n'a trouvé à dire d'elle ni beaucoup  
de bien , ni beaucoup de mal , ainsi on  
l'a mise au rang des personnages inutiles.  
Le Rôle de la Reine , outre qu'il n'est  
pas plus utile que celui de Thamar , est  
d'autant plus à retrancher , qu'il est tout-  
à-fait odieux par l'injustice du motif qui  
la fait agir. C'est une haïne de belle-mere  
qui se manifeste à tout propos ; son repentir  
n'est guere mieux fondé que ses fautes, elle  
dit au cinquième Acte , parlant à cette mê-  
me Tharés , si injustement persecutée :

Dans un temps plus heureux , vous connoîtrez ;  
Madame ,

Ce que le repentir peut produire en une ame ;  
Mes yeux sur vos vertus enfin se sont ouverts.

On ne sçait ce qui a pu occasionner ce  
changement de volonté , ce qui est absó-  
lument contre les regles. Voilà à peu près  
ce que nous avons recueilli du jugement  
du Public sur la Tragédie d'Absalon. Ces  
petites taches ne ternissent pas l'éclat de  
cette

A O U S T. 1730. 1853

cette Piece , qu'on voit toujours avec plaisir , & qui a aujourd'hui un succès infini. Elle est très-bien représentée. Les Rôles de David, d'Absalon, d'Achitophel, de Joab, &c. y sont remplis par les sieurs Sarrazin, Dufresne , le Grand , du Breüil , &c.

La D<sup>lle</sup> Du Fresne réüffit beaucoup dans celui de Tharés.

Les Comédiens Italiens donnerent la premiere Représentation d'une petite Comédie en Prose, en un Acte, avec un Divertissement ; elle a pour titre la *Réunion forcée*. Cette Piece ne promet pas un grand succès, le Lecteur en va juger par la légère idée que nous en allons donner.

Une Comtesse sur le retour, ayant épousé un jeune Cavalier appelé *Damon*, qui n'a pas pour elle les égards qu'elle s'en étoit promis, veut se venger de lui par le divorce ; elle ouvre la Scene avec sa suivante Finette, qui la flatte d'un sort plus heureux qui suivra le gain de son procès. *M. du Dossier*, son Procureur, vient lui annoncer un triomphe prématuré, qui n'existe que dans son imagination, & qu'il dit infallible par l'heureuse disposition qu'il dit avoir mise dans ce Procès. Sur cette frivole esperance, il ose parler d'Amour & d'Hymen à la Comtesse, qui reçoit sa déclaration avec fierté, attendu  
l'inegalité

1854 MERCURE DE FRANCE  
l'inégalité des conditions. *Du Dossier* a recours à *Finette*; & pour la mettre dans ses intérêts, il lui promet de lui faire épouser l'*Avenir*, son Maître Clerc. *Finette*, non moins fière que sa Maîtresse, ne veut pas d'un Clerc de Procureur pour Mari. *Du Dossier* lui promet de le mettre en possession d'une belle & bonne Charge d'Huissier à Verge. *Finette* l'accepte à ce prix, mais elle doute que sa Maîtresse puisse se résoudre à épouser un Procureur; elle dit à *du Dossier* que le goût de la Comtesse seroit plutôt pour un Financier, ce qui détermine *du Dossier* à revenir se présenter à elle sous le nom & l'habit d'un frère qu'il a dans la Finance, appelé *M. du Zero*. Il exécute son projet, & sous le nom de Financier il est parfaitement bien reçu de la Comtesse. *Damon* son jeune mary, vient troubler leur naissante intelligence; il demande à la Comtesse cent pistoles dont il a besoin, & qu'il veut avoir sur le champ; les injures ne sont épargnées de part & d'autre; *M. du Zero*, pour faire sa cour à la Comtesse, donne un billet au porteur de mille francs, que *Finette* reçoit malgré sa Maîtresse.

*Oronte*, pere de *Damon*, vient annoncer à la Comtesse sa Bru, qu'elle a perdu son Procès tout au long, & qu'on vient  
de

A O U S T. 1730. 1855

de la déclarer non-recevable ; elle se plaint de l'injustice de ses premiers Juges, & dit qu'elle en veut appeller. Damon fait le doucereux auprès d'elle & la détermine à se réconcilier avec lui ; elle y consent ; le faux du Zero redemande son Billet à Finette, qui le garde comme étant de bonne prise ; l'*Avenir* reconnoît son Maître du *Dossier*, sous les habits de *du Zero*. La Piece finit par un Divertissement qu'on n'a pas trouvé trop bien amené ; cette Fête a été préparée par l'étourdi Damon ; c'est à proprement parler une nouvelle insulte qu'il fait à la Comtesse sa femme ; on en peut juger par ce premier Air qu'on chante :

Au premier âge,  
On méprisoit les biens ;  
L'Amour seul formoit les liens ;  
D'un heureux mariage :  
Plutus ne regnoit point encor ;

Ce Dieu, Maître à present de notre destinée ;  
Nous vend au poids de l'or,  
Le plus triste Hymenée.

Le Vaudeville est sur le même ton ;  
en voici deux Couplets.

Femme riche & sur le retour ;  
Voit croître les Amans près d'elle ;

Fille

Fille sans biens , mais jeune & belle ,  
 Les voit désertier de sa Cour ,  
 Point d'argent , point de mariage ;  
 Argent & vicilleſſe , on dit bon ;  
 Sans argent , jeuneſſe , on dit non :  
 C'eſt aujourd'hui l'uſage.

*Arlequin au Parierre.*

Si chacun de vous eſt content ,  
 Qu'aujourd'hui l'on vous ait fait rire ;  
 Oh ! Meſſieurs , vous n'avez qu'à dire ;  
 Apportez-nous bien de l'argent :  
 Point d'argent , adieu le courage ;  
 Quand j'en vois beaucoup , je dis bon ;  
 Mais quand j'en vois peu , je dis non :  
 Je ſuis dans cet uſage.

La Muſique du Divertiſſement eſt toujours de M. Mouret.

Le 2 Août , on representa au College de *Louis le Grand* , pour la Diſtribution des Prix , fondé par S. M. la Tragédie de *Maurice* , Empereur d'Orient ; cette Tragédie fut ſuivie d'un Ballet. Nous allons donner de l'une & de l'autre un Extrait le plus ſuccinct qu'il nous ſera poſſible.

*Argument de la Tragédie.*

Maurice

A O U S T. 1730. 1857

Maurice agité de remords pour avoir laissé périr dans les fers un nombre considerable de ses sujets, qu'il n'avoit tenu qu'à lui de racheter, se reconnoît coupable devant Dieu, & le prie de lui faire expier son crime dans ce monde plutôt que dans l'autre. Sa priere est exaucée; Dieu lui fait voir son châtement en songe; il confesse humblement qu'il l'a mérité. Il est déthroné par *Phocas*; & prêt à mourir il prononce souvent ces paroles, qui furent les dernières de sa vie: *Vous êtes juste, Seigneur, & votre Jugement est équitable.*

*La Scene est à Constantinople, dans le Palais Imperial.*

## ACTE I.

Maurice avoit fait arrêter *Germain*, Beau-Pere de son fils *Theodore*, sur une Lettre anonyme, par laquelle on lui offroit l'Empire; mais ayant vu en songe un usurpateur qui vouloit lui arracher le Sceptre, & la lettre *Ph.* étant gravée sur le front du coupable, ses soupçons tombent sur *Philipiccus*, son beau-frere; il fait remettre *Germain* en liberté, & ordonne qu'on lui amene *Philipiccus*; celui-ci se contente de faire parler son innocence dans le tems que Maurice l'accable de sanglans reproches. Ce dernier accusé est encore justifié par la nouvelle que l'Empereur apprend de la révolte de *Phocas*, l'un des Officiers Generaux de son Armée. Il veug

H aller

## 1858 MERCURE DE FRANCE

aller reprimer les Rebelles ; Philippicus l'en détourne , en lui représentant le danger évident où il s'exposeroit ; cependant il va rassembler ce qui reste de sujets fideles à Maurice pour le mettre en état de dissiper les Factieux. Maurice effrayé du songe qu'il a fait ; & voyant bien que Dieu est prêt à le punir de son crime , songe plutôt à sauver ses Enfans qu'à se sauver lui-même ; il leur ordonne d'aller chercher un azile sous la conduite de *Priscus* , Gouverneur de *Justin* , son fils. *Theodose* , son autre fils , refuse d'obéir , & veut périr en deffendant le Trône & la vie de son Pere ; l'Empereur confie à *Priscus* le second de ses Enfans , & va se mettre à la tête de quelques Troupes que *Philippicus* a ramassées pour combattre les révoltez.

### A C T E I I.

Maurice ayant été lâchement abandonné des Troupes qu'il croyoit lui être fideles , Germain irrité de son emprisonnement , se flate que *Phocas* n'a conspiré que pour le mettre sur le Trône ; il introduit ce traître dans le Palais. *Alcime* , Officier de l'Armée , & Confident de *Phocas* , vient annoncer à Germain la défaite & la prise de Maurice & de *Theodore* , son fils aîné. Germain voudroit qu'on leur eut laissé la liberté de fuir ; il craint que leur présence n'interesse les Peuples en leur faveur ; *Alcime* soutient au contraire que la fuite les auroit pû mettre en état de remonter sur le Trône. On présente à *Phocas* Maurice chargé de fers ; Germain , par un reste de vertu , ne peut en soutenir la vûe , & se retire. *Phocas* s'efforce envain d'engager Maurice à lui livrer son second fils *Justin* , sous prétexte de le mettre à couvert de la fureur du peuple ;

pere

Pere infortuné ne donne pas dans un piège si grossier ; on amene Theodore à Phocas ; ce Prince fier & intrépide déteste la perfidie de Germain , & reproche à Phocas d'avoir conspiré pour le mettre sur le Trône. Phocas lui fait entendre en termes équivoques , qu'il n'ôtera jamais la Couronne à Maurice , pour la mettre sur la tête d'un autre. L'Empereur & son fils s'étant retirez , il ouvre son cœur à Alcime , & lui déclare qu'il n'a travaillé que pour lui-même ; il l'envoye recevoir en son nom le serment de l'Armée , & sort pour aller donner ordre à la recherche de Justin , frere de Theodore.

## A C T E I I I.

Philippicus n'oublie rien pour faire rentrer Germain dans son devoir ; ce dernier offre le Trône Imperial à son Gendre Theodore , qui le refuse genereusement comme appartenant à son pere ; il fait entendre à Germain que Phocas ne l'a usurpé que pour lui-même. Germain ne le peut croire ; cependant il sort avec Philippicus pour pénétrer avec lui un dessein dont il commence à se défier. Priscus , dont Phocas a enfin découvert la retraite , est amené au Palais , avec son fils *Heraclius* , à qui il a donné le nom & l'habit de Justin , pour sauver ce jeune Prince aux dépens de la vie de son propre fils. Les discours du faux Justin épouventent Phocas , qu'on suppose n'avoir jamais vû le second fils de Maurice ; il espere abattre ce noble orgueil , en lui montrant Maurice chargé de fers ; Priscus tâche en vain de détourner une entr'vûe qui doit trahir son secret. Heureusement pour lui Phocas se retire , & ce n'est qu'en son absence que

Murice reconnoît le genereux artifice de Priscus ;

H ij      cus ;

cus ; il veut genereusement en avertir Phocas ; mais l'un & l'autre le prient si ardemment de laisser le Tyran dans l'erreur, qu'il y consent, dans la crainte d'exposer infructueusement Heraclius au ressentiment de Phocas, qui ne manqueroit pas de se venger sur le Pere & sur le Fils d'un si genereux artifice. Priscus ordonne qu'on enferme son fils, & va retrouver le veritable Justin,

## A C T E I V,

Germain ne doutant plus que Phocas ne veuille s'emparer du Trône au lieu de lui, se résout à le perdre ; il a un entretien avec cet ambitieux concurrent, où ce dernier s'explique assez ouvertement. Germain s'emporte, & sort pour courir à la vengeance, en se joignant à Philippicus. Alcime conseille à Phocas de le faire observer & arrêter s'il se peut ; mais Phocas occupé des frayeurs que la fierté d'Heraclius lui a inspirée, le veut entretenir ; il croit le faire trembler, & tremble lui-même ; il se résout à le faire périr ; mais Heraclius survenant, lui déclare qu'il n'est point son fils. Phocas ordonne qu'on cherche le vrai Justin. Ce dernier s'étant échappé des mains de Priscus, vient redemander son Pere & reprendre son nom qu'Heraclius lui a dérobé. Tout semble flatter la fureur de Phocas, lorsqu'il apprend que Theodore a brisé ses fers ; il veut s'en venger par la mort de Justin ; mais l'avis soudain qu'il reçoit, que Germain soutenu de Philippicus & de Priscus a soulevé le peuple, & vient l'investir dans le Palais, l'oblige à suspendre sa sanglante execution,

ACTE

## A C T E V.

Phocas triomphant de Germain, qui vient d'être tué, & de Theodore qui a été blessé, veut faire périr Philippicus & Priscus; mais comme ces deux Generaux sont respectés de l'Armée, Alcime lui fait voir à quel danger il s'exposeroit s'il leur faisoit donner la mort. Phocas ordonne qu'on les amene devant lui avec Heraclius; il se résout à sacrifier à sa sûreté Maurice & ses deux enfans. Philippicus, Priscus, & Heraclius paroissent devant Phocas; ils ne daignent pas écouter les flatteuses promesses qu'il leur fait, & demandent pour toute grace qu'on leur fasse voir leur Empereur. Phocas y consent, & sort pour aller entretenir les Chefs de l'Armée, qui se sont assemblés, & qui lui demandent la grace de ces trois Prisonniers; Maurice est amené chargé de fers; quel spectacle pour ces trois fideles sujets! le son de la Trompette leur annonce la proclamation de Phocas; on les sépare de Maurice; ce déplorable Prince demeure seul. On apporte le Trône Imperial où Phocas se doit placer à ses yeux; Maurice s'humilie devant Dieu, & confesse qu'il a merité le sort dont sa justice l'accable; il demande au Ciel vengeur, pour toute grace, que ses Enfans ne soyent pas enveloppés dans sa ruine. Phocas n'est pas plutôt assis sur le Trône, qu'il commande qu'on enleve Theodore & Justin pour leur donner la mort. Theodore déjà blessé expire aux yeux de son malheureux Pere, Justin est arraché d'entre les bras de Maurice. Le Tyran envoie Maurice à la mort, quoique le Peuple & l'Armée lui laissent la liberté de vivre; le Heros allant à la mort, prédit à Phocas le châtement que le Ciel vengeur réserve à

H iij tous

## 1862 MERCURE DE FRANCE

tous ses crimes. L'usurpateur en est si épouvanté, que le Sceptre lui tombe des mains, c'est ainsi qu'il commence à recevoir la peine dûe à son parricide. Le Théâtre fut fermé par un éloge du Roy.

Cette Tragédie fut suivie du Ballet dont nous allons parler. Le ridicule des hommes en fit le sujet : en voici la Division. Ce ridicule, exprimé par la Danse, se fait connoître dans le Ballet en quatre manieres, qui en font le partage.

- 1°. Dans leurs Caractères.
- 2°. Dans leurs Entreprises.
- 3°. Dans leurs Déguisemens.
- 4°. Dans leurs Amusemens.

Ce ridicule a trop d'étendue pour pouvoir être contenu dans un seul Ballet ; on s'est contenté de le borner à ces quatre parties ; la Fable & l'Histoire y ont été employées avec beaucoup d'art.

Minerve descend du Ciel avec plusieurs Génies sérieux pour corriger les deffauts des hommes ; elle n'y réussit presque point, ce qui l'oblige de ceder la place à Momus. Ce dernier contrefait le ridicule de plusieurs personnes qui commencent à se corriger. Ce premier succès enhardit ce Dieu de la censure, & lui fait former le dessein de donner le ridicule des hommes en spectacle.

Les Amateurs d'eux-mêmes font la premiere Entrée ; la seconde est composée des soupçonneux, & la troisieme des presomptueux. La Fable de *Narcisse* fonde la premiere. *Denis* le Tyran

ran de Siracuse , amene la seconde , & *Mydas* , Roi de Phrigie , est à la tête des présomptueux , pour avoir préféré la Flute de Pan à la Lyre d'Apollon.

*Anthée* voulant éprouver ses forces contre le fils de Jupiter ; fonde la premiere Entrée de la seconde Partie , sçavoir , *l'Entreprise au-dessus des forces*. *L'Entreprise au-dessus des moyens* fait la seconde Entrée ; l'Histoire qui y donne lieu , est celle de *Pyrrhus* , Roy d'Epire , qui forme le dessein de construire un Pont d'environ dix-sept lieues sur la Mer Adriatique. *Bavius* , *Mavius* , & autres Poètes semblables , font plusieurs tentatives pour occuper le Parnasse ; ce qui amene la troisieme Entrée , qui a pour titre : *Entreprise au-dessus des talens*.

Pâris , qui , couvert d'une peau de Lion , veut combattre Menelas , à qui il n'échappe que par une honteuse fuite , établit la premiere Entrée , qui a pour titre *la Lâcheté masquée*. La seconde qui est la *Fidélité simulée* , est marquée par un Monument élevé à la memoire de *Nabopharzan* , par ordre de son Epouse qui ne l'avoit jamais aimé. La troisieme Entrée , qui est la *Débauche rachée* , est peinte par ce trait d'Histoire : des Etruciens paroissent accompagnez des Vertus pendant le jour , l'Abstinence & la Temperance leur servent un repas frugal , sur le modele de celui du fameux *Curius* ; mais à peine la nuit est-elle arrivée que ces faux *Curius* font une Bacchanale , dans laquelle les Vices dansent à la place des Vertus.

*La vaine Parure* , *la Curiosité frivole* & *les Idées chimériques* , forment les trois Entrées de cette derniere Partie. De jeunes *Sibarites* établissent la premiere. Des Athéniens , qui s'étant assembles pour entendre discourir leurs plus cele-

## 1864. MERCURE DE FRANCE

bres Orateurs sur des affaires importantes, les quittent pour voir des Joueurs de Gobelets, fondent la seconde. Quelques traits bizarres du fameux Chevalier de la Manche, donnent lieu à la troisieme, &c. Minerve voyant l'utilité des leçons de Momus, se réconcilie avec lui; ce qui fait le Balet general & l'Epilogue du dessein.

Les Comédiens François représenterent le 5. Août, la Tragédie du *Cid*, telle que M. Rousseau l'avoit fait jouer & imprimer à Bruxelles. On en a retranché quelques Rôles inutiles, comme celui de l'Infante. Ce changement a paru raisonnable; il n'en a coûté que fort peu de Vers au Réformateur, pour faire les liaisons nécessaires.

Le 20. Juillet, l'Opera Comique de la Foire S. Laurent, donna la premiere Représentation de la Piece nouvelle, *Les deux Suivantes*, dont voici en peu de mots le Sujet.

*Lucinde* a une fille fort aimable, qu'elle doit marier à *M. Orgon*, Gentilhomme de Province, lequel doit arriver incessamment chez sa future Belle-mere pour finir ce Mariage. Ce Gentilhomme n'a qu'un fils nommé *Leandre*, qui a quitté la Maison de son pere pour voyager, & dont ce pere est fort en peine, n'ayant eu aucune de ses nouvelles depuis qu'il est parti; c'est ce qui lui fait prendre la résolution de se remarier, croyant d'avoir perdu le seul fils qu'il avoit. Le hazard fait que *Leandre* se trouve dans un Bal avec la fille de *Lucinde*, nommée *Flavie*, accompagnée de sa Suivante *Lisette*; ils ne sont pas long-tems

## A O U S T. 1730. 1865

à faire connoissance, & ne se séparent qu'à regret à la fin du Bal. Léandre, qui est fort en peine de revoir Flavie, trouve le moyen de parler à Lisette pour l'engager de le servir auprès de sa Maîtresse; cette Suivante promet à Léandre de le servir dans ses amours, & l'expedient qu'elle trouve est de feindre de vouloir quitter sa Maîtresse sous prétexte qu'elle va se marier, & de donner une autre Suivante de sa main à Flavie. C'est justement Léandre qu'elle fait travestir en Suivante, & la présente à Lucinde & à sa fille. La fausse Suivante sous le nom de *Clarice*, est reçue avec toute sorte d'agréments dans la maison, comme venant de la main de Lisette, qu'on est bien fâché de perdre, Flavie, sur tout, trouve cette nouvelle Suivante fort à son gré, ayant, dit-elle, beaucoup de l'air & des manieres d'un Cavalier qu'elle a vû depuis peu au Bal. Cependant Léandre a tout le temps d'entretenir sa belle Maîtresse, quoique celle-ci ne le connoisse pas encore pour l'homme du Bal; mais Lisette qui survient, & qui craint à tous momens que cette fausse Suivante ne soit découverte, déclare à Flavie le travestissement, & lui apprend que c'est Léandre. Lucinde n'est détrompée de la fourberie qu'à l'arrivée d'Orgon, qui ayant descendu chez Lucinde, a trouvé dans le Jardin Flavie, tête-à-tête avec un Cavalier, c'est justement Clarice qui avoit quitté l'habit de Suivante pour reprendre le sien; on fait entendre à la mere que Clarice s'est déguisée en Cavalier pour réjouir sa jeune Maîtresse; on dit la même chose à Orgon, qui est fort irrité d'avoir trouvé Flavie avec un Cavalier; on lui presente enfin la fausse Suivante, mais il est bien étonné de trouver en elle Léandre son fils, qu'il croyoit perdu. Lisette vient découvrir la fourberie dont elle s'est mêlée, & on n'est pas

H v long-

1866 MERCURE DE FRANCE  
Long-temps à conclure le Mariage de ces deux  
Amans, qui sont enfin parvenus à s'épouser par  
cette Métamorphose amoureuse. La Piece finit  
par un Divertissement qui est terminé par un  
Vaudeville de la composition de M. Gilliers. En  
voici quelques Couplets.

## VAUDEVILLE.

QUand de ses feux un jeune cœur ;  
D'un ton flatteur  
Nous assure,  
Croyez-moi, répondons toujours ;  
A ses discours,  
Turelure.  
Mettez-vous bien cela ;  
La ;  
Jeunes Fillettes,  
Songez que tout Amant ;  
Ment,  
Dans ses fleuretes.

Ton petit minois sans deffaut ;  
M'a rendu chaud  
Comme braisé ;  
Toujours brulant pour tes appas ;  
Guillot n'est pas  
A son aise.  
Je mourrai de fouci,

Si

Ta

A O U S T. 1730. 1767

Ta rigueur duré ,  
De ton cœur fais-moi donc  
Don ,  
Je t'en conjure.

Pour moi ton cœur n'est point ingrat ;  
Mais sans Contrat ,  
Point d'affaire ;  
C'est un trompeur que Cupidon ,  
Et la Raison ,  
Me suggere  
Qu'on n'a de ce vaurien ,  
Rien ,  
Quand la Bergere ,  
Donne à quelque garçon ,  
Son  
Cœur sans Notaire.

Maître d'un joli Jardin ,  
Lucas y fait  
Peu d'ouvrage ,  
Et quand quelqu'un veut se mêler  
D'y travailler ,  
Il fait rage ,  
N'a-t-il pas , ce Butord ,  
Tort ,  
Quand il nous prive  
D'un bien que ce Balourd ,  
H v j      Lourd ,

# 1868 MERCURE DE FRANCE

Lourd ,

Très-mal cultivé.

Pour nous aimer , trinquons souvent ;  
L'amour se prend  
Dans le verre ;  
Les cœurs forment des nœuds en vain ;  
Si le bon vin  
Ne les serre ,  
Cela ne tient jamais ;  
Mais ,  
La simpatie ;  
Quand Bacchus l'entretient ;  
Tient  
Toute la vie.

Maris , voulez-vous fuir l'affront ;  
Qu'à votre front ,  
On peut faire ;  
Au logis ne léfinez point ;  
C'est-là le point  
Nécessaire ;  
On est pour vous constant ;  
Tant ,  
Que rien ne chomme ;  
Qui ménage l'argent ,  
Jean  
Bien-tôt se nomme.

*On trouvera l'Air noté avec la Chanson ,  
page 1831.*



## NOUVELLES ETRANGERES.

## D'AFRIQUE, TURQUIE ET PERSE.

**L**A nouvelle de la mort de Muley Abdallah ; Roi de Maroc, ne s'est pas confirmée, & les Lettres de Tetuan, du 15. Juin dernier, portent que ce Prince marchoit contre les Rebelles, à la tête d'une puissante armée, & que Lotabi, l'un des Chefs du Parti contraire, qui commandoit un Corps d'armée de 12 à 15000. hommes, s'étoit soumis avec toutes ses Troupes.

Les Lettres de Ceuta du 20. Juin, portent que le Pacha-Hamet, Gouverneur de Tétouan, avoit été disgracié; que son Agent auprès du Roi de Maroc avoit été condamné à mort; qu'en attendant l'exécution, il étoit aux chaînes, & qu'on le mettoit tous les jours à différentes tortures, pour lui faire avouer en quel lieu son Maître & lui avoient caché les sommes exorbitantes qu'on les accuse d'avoir détournées; que l'Alcade noir qui commandoit les Troupes de ce Pacha, avoit été mandé en Cour pour rendre compte de sa conduite.

On mande de Constantinople, qu'on avoit apporté au Divan assemblé, les têtes des cinq plus fameux Rebelles d'Egypte, qui avoient été mises à prix, entr'autres celles des Chefs *Zulficar* & *Cherchis*, dont l'armée avoit été battuë en trois occasions différentes par le Pacha *Kupruli*.

On a appris d'Isphaham, que le Roi de Perse étoit présentement maître de toute la Province de *Candahar*, & de la Ville capitale de cette Province, où le Gouverneur avoit introduit les Trou-  
pes

# 1870 MERCURE DE FRANCE

pes de ce Prince, lequel tint prisonnier à sa suite  
la femme & les fils du Sultan *Acheraf*.

## RUSSE.

**L'**Infant Don Emanuel de Portugal, qui étoit  
arrivé de Padoüe à Warsovié le 19. du mois  
dernier, accompagné d'un Chevalier de Malte &  
de quelques Domestiques, & qui en étoit parti le  
même jour pour Moscou, y étoit attendu à la  
fin du même mois.

Mirsai-Ibrahim, Envoyé Extraordinaire du  
Roi de Perse, eut le 10. Juillet sa dernière Au-  
dience du Roi, du Grand-Chancelier, qui lui  
remit ses Lettres de récreance & ses Passeports,  
ainsi qu'à Aintz-Baki, Ministre du Kan de Bu-  
kars & à Zoiromtsoff; Ministre du Camp des  
Tartares Kalmoucs, qui doivent partir pour re-  
tourner dans leur Pays.

Par une Ordonnance de la Czarine, qu'on a  
publiée, tous les Archevêques & autres Prélats,  
sont obligés de se rendre à Moscou dans le cou-  
rant du mois de Novembre prochain, pour tra-  
vailler à la réformation des abus qui se sont in-  
troduits dans les Ceremonies Ecclesiastiques.  
Par une autre Ordonnance de S.M.Cz. les Officiers  
des Régimens seront tenus à l'avenir de réparer  
ou payer les dommages que les Soldats feront, tant  
dans leurs routes que dans leurs Quartiers.

Il est arrivé à Moscou trois Envoyés de l'Em-  
pereur de la Chine, avec des instructions pour  
l'établissement du Commerce entre les Sujets des  
deux Etats; & comme on a considéré qu'on pou-  
voit faire venir avec facilité par la Perse, toutes  
sortes de Marchandises de la Chine, avec autant  
de sûreté que par les Caravanes. on ne croit pas  
que celle qui devoit s'assembler cette année en  
Siberie, obtienne la permission de partir.

**O**N mande de Lantiezow, que les Vassaux de la Palatine Doüairiere de Mazovie, voyant avec chagrin que les Juifs établis dans cette petite Ville, étoient plus riches qu'eux, avoient pris le parti de les massacrer sans épargner ni les femmes, ni Vicillards, ni enfans. Ils ont porté même leur fureur si loin, qu'après ce massacre horrible, ils ont mis le feu à leurs maisons, & auroient fait périr leur Inspecteur, quoique Polonois, s'il ne se fût sauvé. On a été obligé d'envoyer contre eux des Troupes réglées pour les faire rentrer dans leur devoir, & pour arrêter les plus coupables.

La récolte du Bled en cette année si abondante dans tout le Royaume, que le prix du pain est plus bas qu'on ne l'a jamais. La Diette generale sera ouverte à Grodno le 2. du mois prochain.

## S U E D E.

**L**E Roi a nommé le Prince Guillaume, son frere, pour commander en Chef les Troupes de Hesse-Cassel, mais on dit que ce Prince ne prendra pas le titre de Generalissime, parce qu'il seroit obligé de quitter celui de General des Troupes de la République d'Hollande, & de Gouverneur de Maestrecht.

Les Lettres de Stokolm de la fin du mois dernier portent, qu'on ressentoit depuis peu dans presque toute la Suede, une chaleur si excessive, qu'on ne la pouvoit comparer qu'à celle de 1719; que le Ciel étoit toujours couvert d'un brouillard d'une odeur sulphureuse, & qu'on trouvoit tous les jours sur les bords de la plupart des Lacs & des Etangs, une quantité considerable de Poissons morts.

A L.

**O**N mande de la nouvelle Marche & de la Wandalie, Brandebourgeoise & Saxe, que toute la récolte de ces Provinces avoit été très-endommagée par les Sauteuses jusqu'à trois lieues de Wuster-Hausen, Maison de plaisance du Roi de Prusse, mais qu'on esperoit que ces insectes seroient détruits par les pluies abondantes qui tomboient depuis quelques jours dans le pais.

On assure que les Députés des cinq Cercles Associez n'ont voulu prendre aucune résolution au sujet des affaires de la Conjoncture présente, & l'on croit qu'ils ne fourniront aucun contingent à l'Empereur, en cas qu'il y ait Guerre, que de l'avis de la Diète generale de l'Empire.

## I T A L I E.

**L**E Pape a confirmé M. Spinola dans les fonctions de sa Charge de Gouverneur de la Ville de Rome. S. S. a choisi pour ses Chapelains secrets Mrs Riversini & Panizzi. Elle a rétabli la Charge de Capitaine de l'Antichambre, qui avoit été supprimée par le feu Pape; & Elle a nommé Gentils-hommes ou Chevaliers d'honneur de Cape & d'Epée le Marquis del Bufalo, & Mrs Gazati, Ghisliere, Albani, Gotifredi, Tarrugi, Patti, Oligiati, & quelques autres.

Le Comte Capranica a eu la Charge de Commandant du Capitole.

Le Pape a défendu à ses anciens Officiers & Domestiques qui le servoient dans le temps qu'il étoit Cardinal, de lui présenter aucun Mémoire en faveur de qui que ce soit, à peine d'être privez des récompenses que S. S. leur a promises.

Le 15 du mois dernier, on chanta le *Te Deum* dans

**A O U S T. 1730. 1873**

dans toutes les Eglises de Rome , par ordre du Cardinal Marefoschi , Vicaire Général de S. S. & on distribua , selon la coutume , aux Pauvres qui s'étoient rendus en foule dans la Cour du Belvedere , quatre mille écus en Paoles neufs , que le Cardinal Camerlingue avoit fait frapper pendant la vacance du S. Siège. L'après midi , on publia un Decret du Cardinal Vicaire , par lequel le Pape accorderoit une Indulgence pléniciere à tous ceux qui s'étant confessez & ayant communiqué , assisteroient à la Messe solennelle que S.S. devoit célébrer le jour de son Couronnement , ou qui recevroient sa benediction à la grande Loge du Portail de l'Eglise de S. Pierre.

Le 16 , les Cardinaux se rendirent à la Salle des Paremens , suivant l'invitation de M. Gambarrucci , premier Maître des Ceremonies , & le Pape y étant arrivé , accompagné d'un nombreux cortège de Prince Romains , de Prelats , & de Noblesse , y fut revêtu de ses Ornaments Pontificaux par les deux premiers Cardinaux Diacres. Tout étant prêt pour la cérémonie du Couronnement , la Procession se mit en marche ; les Prelats en Rochet & en Chapes violettes , marchant à la tête , étoient suivis des Cardinaux en Rochet & en Chapes rouges. Le Pape étoit porté dans une Chaise découverte.

Tout le Cortège étant descendu par le grand Escalier de Constantin , se rendit sous le Portique de l'Eglise de S. Pierre , qui étoit orné de Tapisseries magnifiques. Le Pape s'y plaça sur un Trône , qui avoit été élevé à côté de la Porte Sainte , & les Cardinaux prirent leurs places ordinaires. Le Cardinal Annibal-Albani , Camerlingue & Archiprêtre de l'Eglise S. Pierre , se tenant debout & découvert à la gauche du Trône , complimenta le Pape sur son Election ; ensuite s'étant mis à  
genoux

genoux , il baïsa les pieds & la main droite de S. S. après quoi il l'embrassa ; le priant de vouloir bien admettre au baïsement des pieds les Chanoines & les Officiers de l'Eglise. Cette Ceremonie se passa pendant que les Cardinaux & les Prélats entroient processionnellement dans l'Eglise.

Le Pape fut porté ensuite dans la Chapelle de la sainte Trinité , ou ayant quitté sa Mitre , il fit sa Prière devant le S. Sacrement. Après quoi il alla dans le même ordre à la Chapelle Clémentine , où étant monté sur son Trône , les Cardinaux vinrent lui baiser la main , ainsi que les Patriarches , les Archevêques , les Evêques , le Connétable Colonne , les autres Princes du Trône , les Conservateurs & le Prieur du Peuple Romain.

Cette Ceremonie finie , le Pape fut revêtu de sa Chape & de sa Mitre de toile d'argent , & entonna l'Office de Tierce , qui fut chanté par les Musiciens de la Chapelle Pontificale. A la fin de l'Office , S. S. prit les Ornaments pour célébrer la Messe , & s'étant mis en marche pour se rendre au premier Autel , dit de la Confession des Apôtres , un Maître des Ceremonies brûla par trois fois , devant le Pape , des Etoupes , en chantant à chaque fois : *Pater Sancte , sic transit gloria mundi.*

S. S. eut pour Assistans à l'Autel les Cardinaux Barberin , Ottoboni , Colonne & M. Crescenzi : Elle y reçut le *Pallium* des mains du Cardinal Altieri , premier Diacre. Pendant que les Musiciens chantoient l'*Introit* , le Pape remonta sur son Trône , & les Cardinaux vinrent à l'Obédience & baisèrent les pieds , les genoux , la main & la joue de S. S. Les Archevêques & Evêques lui baisèrent le pied & le genou , & les Pénitenciers , le pied seulement.

Ensuite le Pape entonna le *Gloria in excelsis* ,

A O U S T. 1730. 1875

à la fin duquel il retourna à l'Autel pour achever la Messe. Lorsqu'elle fut finie, S.S. reçut du Chapitre de l'Eglise la retribution de 25 Jules de Monnoye ancienne ; ensuite elle fut portée à la grande Loge du Portail , où pendant que les Musiciens chantoient l'Hymne : *Corona aurea super caput ejus* , le Cardinal Colonne ôta la Mitre de S. S. & le Cardinal Altieri , premier Diacre , lui mit la Thiare sur la tête.

Le Pape donna alors sa benediction au peuple au bruit d'une Salve generale de l'Artillerie du Château S. Ange & au son de toutes les Cloches de la Ville.

Les deux Cardinaux Diacres publierent une Indulgence plénierie en forme de Jubilé , & S. S. donna au Peuple deux autres benedictions : Elle retourna ensuite à la Salle des Paremens , où elle fut complimentée sur son Couronnement , par le Cardinal Barberin , au nom du Sacré College.

Le 19 , le Prince Dom Barthelemi Corsini , l'aîné des Neveux du Pape , qui étoit arrivé la veille de Florence , eut audience de S. S. qui lui donna la Charge de Capitaine des Chevaux Legers de sa Garde.

Le 24 , le Pape qui avoit donné la veille le Rochet de Protonotaire Apostolique , participant surnumeraire au Marquis Neri - Corsini , son neveu , tint un Consistoire , dans lequel S.S. fit aux Cardinaux un Discours tres-éloquent pour les remercier de son élection , &c. Le Cardinal Ottoboni , Protecteur des affaires de France , y proposa la Coadjutorerie de l'Evêché de Quebec pour M. Boufquet , Evêque titulaire de Samos. Ensuite il préconisa le P. Feydeau , pour l'Evêché de Digne ; l'Abbé de Bezons pour celui de Carcassonne , & le P. Boyer pour celui de Mirrepoix.

Le

## 1876 MERCURE DE FRANCE

Le Patron d'une Barque revenu de Nettuno à Livorne , a rapporté que le Chevalier Guarnieri, Capitaine d'une des Galeres du Pape , étant sorti du Port de Nettuno avec sa Galere , pour aller croiser contre les Corsaires de Barbarie , avoit manqué d'être assassiné avec tous ses Officiers , par les Forçats & les Soldats de l'Equipage qui avoient résolu de faire échoüer la Galere sur un Banc de Sable , pour mieux exécuter leur projet : mais que ce complot ayant été découvert par des Forçats Turcs , le Chevalier Buffi & un autre Capitaine de Galere , étoient venus au secours du Chevalier Guarnieri, au signal qui leur fut donné, & qu'on s'étoit saisi des plus coupables qui avoient été punis sur le champ.

Le 15 du mois dernier , on publia à Florence un Decret du Grand Duc , par lequel il étoit ordonné de celebrer l'Election du Pape avec les mêmes ceremonies qu'on observa en 1623. pour l'Election du Pape Urbain VIII. qui étoit de la Maison des Barberins de Florence. Le soir on commença cette Fête par le son des Cloches de la Ville. Le 16 , vers les neuf heures du matin , les Sénateurs & les Magistrats se rendirent en Cortège à l'Eglise Métropolitaine , où ils entendirent la Messe , célébrée pontificalement par l'Archevêque , & ensuite le *Te Deum*. Le 17 au soir, on fit une Salve generale de l'Artillerie des deux Citadelles ; on tira un Feu d'artifice sur la Tour du vieux Palais. Tous les Palais furent illuminez, & il y eut des Feux de joye & des réjouissances dans toutes les ruës.

Les Rebelles de l'Isle de Corse s'étant rendus maîtres des Postes les plus avantageux de cette Isle , ont fait remettre à M. Veneroso un Mémoire par lequel ils déclarent que si dans six semaines la République ne les satisfait pas sur tou-

tes

A O U S T. 1730. 1877

tes leurs demandes , ils feront des courses dans toute l'Isle , & brûleront les Maisons & les Fermes de tous les habitans qui ne voudront pas suivre leur parti. Comme on est persuadé qu'ils ne seroient pas assez téméraires pour faire de pareilles menaces, s'ils n'étoient pas assurés de la protection secrète de quelque Puissance Etrangere, pour croit que la République leur accordera tout ce qu'ils demandent pour éviter les suites fâcheuses de leur Rebellion.

On a appris en dernier lieu que leur Camp est présentement de 20000. hommes , sans compter les habitans de 14. Villages situés dans le Détroit d'Acia qui se sont joints à eux , & qui leur ont prêté serment de fidélité. Ils ont publié un Manifeste par lequel ils déclarent qu'ils n'ont pris le parti de se revolter que parce qu'étant nés libres la République & le Sénat les ont toujours tenus dans la servitude , en leur faisant payer des impositions beaucoup plus onereuses qu'aux autres Sujets de la République. Ils demandent qu'ayant que d'entrer dans aucun accommodement , on les rétablisse dans leurs anciens Privileges , qu'on supprime tous les impôts extraordinaires qu'ils ont payés depuis 1715. qu'on leur remette entre les mains ceux qui ont été la cause de leur oppression ; qu'on leur cede en toute Souveraineté le Territoire qui est entre les Rivierts de Liemone & de Tavigniano , & qu'on retire toutes les Garnisons du Pays. Comme ces Rebelles prévoient que la République pourroit emprunter des secours étrangers pour les soumettre , ils se sont pourvus d'armes , & ils ont enlevé toutes les munitions de guerre qu'ils ont trouvées dans les Arsenaux de Saint Florent , de Calvi , de Curse & de Saint Boniface ; ils ont fondu les Cloches de ces Villes pour en faire du Canon , & ils ont fait un Re-

tranchement

## 1878 MERCURE DE FRANCE

tranchement avec des Redoutes le long des côtes de l'Isle, où l'on pourroit faire une descente. Les Corps de Garde qu'ils ont placés dans differens endroits avec de l'artillerie, ont ordre de tirer sur tous les Bâtimens Genoïis qui voudroient tenter d'aborder dans l'Isle. Leur principal Chef, qui se nomme Pampliani, est un Gentilhomme qui a servi avec distinction dans les Troupes Etrangères; ce Chef a fait afficher dans differens endroits de l'Isle que les Mécontens en prenant les armes n'ont jamais eu intention de piller ni d'insulter aucun de leurs freres opprimés; mais de conferver les Privileges & la liberté de la Nation: ils sont même si attentifs à prévenir tous les désordres que ceux de leur Parti pourroient causer, qu'ils en ont fait pendre quinze qui étoient sortis du Camp pour aller voler dans le Village d'Ajaccio. Un de leurs Détachemens étant allé il y a quelque tems à Alleria pour s'emparer de cette petite Ville, les habitans tirèrent sur les Mécontens pour les obliger à se retirer; mais ayant attaqué la Ville avec beaucoup de vigueur, ils la prirent par escalade, & passerent au fil de l'épée la Garnison & tous ceux qui avoient pris les armes. Le bruit court que la République a rassemblé 6 à 7000 hommes, avec lesquels elle espere de soumettre les Rebelles. M. François Marie Spinola s'est nouvellement embarqué pour San-Remo, en qualité de Commissaire de la République, & avec des instructions pour prévenir la révolte des peuples qui ont déjà donné des marques de leur mécontentement.

Le Cardinal de Rohan est parti de Rome, il a pris la route d'Orviette; & après avoir passé quelques jours dans la Maison de Campagne du feu Cardinal Gualterio, il arriva à Venise le 4. Août, & alla descendre au Palais du Cardinal Or-

thoboni

thoboni ; il a dû partir quelques jours après pour retourner en France.

## GRANDE BRETAGNE.

**O**N a publié à Gibraltar le nouveau *Traité de Pacification* que M. Jean Ruffel , Ministre Plenipotentiaire du Roi d'Angleterre , a conclu avec le Roi de Maroc depuis quelques mois ; il est stipulé par les principaux Articles de ce *Traité* que tous les Maures ou Juifs , Sujets du Roi de Maroc , auront la liberté de commercer dans la Ville de Gibraltar & dans l'Isle de Minorque ; qu'il leur sera permis d'y séjourner pendant 30. jours toutes les fois qu'ils y apporteront des Marchandises de leur Pays , ou qu'ils viendront acheter de celles de l'Europe ; que les Sujets du Roi d'Angleterre qui pour leur commerce seront obligés de séjourner dans les Villes de la dépendance du Royaume de Maroc , ne seront pas contraints , en cas de contestation avec les habitans de ces Villes , de comparoître devant le Cadi , ou Juge du lieu , & qu'il ne sera permis qu'au Gouverneur de la Ville & au Consul de la Nation Angloise de connoître de ces differends ; que tous les Sujets de S. M. Brit. tant Anglois qu'Hannoveriens qui seront pris par les Armateurs du Roi de Maroc sur quelque Vaisseau que ce puisse être , seront mis en liberté & renvoyés à Gibraltar ; qu'il sera permis aux Commissaires Anglois d'acheter des provisions & tout ce qui leur sera nécessaire , tant pour les Vaisseaux de Guerre du Roi d'Angleterre que pour la Garnison de Gibraltar dans tous les Ports du Roi de Maroc , au prix courant du marché , & que ces provisions seront portées à bord des Vaisseaux Anglois sans payer aucun droit de sortie. Tous les autres Articles de ce *Traité* confirment celui

qui

## 1880 MERCURE DE FRANCE

qui fut conclu il y a quelques années entre le feu Roi d'Angleterre George I. & le feu Roi de Maroc, père de celui qui regne aujourd'hui.

On apprend de Londres que le *Prince Guillaume*, Vaisseau de la Compagnie de la Mer du Sud, étant entièrement chargé pour Cartagene & Porto-Bello, a descendu la Rivière jusqu'à Long-Reach, au-dessus de Gravesend; & personne ne s'étant présenté de la part du Roi d'Espagne, pour le jauger & le mesurer, conformément au Traité de l'Assiente, les Directeurs l'ont fait jauger par quatre personnes dignes de foi, auxquelles on a fait prêter serment, & on croit que leur Certificat sera suffisant s'il ne se présente aucun Agent de S. M. Cath. après un délai raisonnable.

Les sept Chefs des Nations Indiennes dont nous avons parlé, qui étoient à Windsor depuis quelque tems, ayant pris congé de L. M. sont allés à Londres pour voir ce qu'il y a de plus curieux dans cette Ville, en attendant qu'il y ait un Vaisseau prêt à partir pour les transporter dans leur Pays.

Cinq Voleurs arrêtés à Londres au commencement de ce mois, ont déclaré dans leur Interrogatoire qu'ils avoient formé le dessein de voler le Roi & la Reine lorsque L. M. iroient le matin se promener à pied, sans Gardes, dans le Parc de Windsor.

### HOLLANDE, PAYS-BAS.

Les Etats Generaux ont prolongé jusqu'au 31. Decembre 1760. le Privilege de la Compagnie des Indes Orientales sur le même pied que le Privilege précédent, à la reserve cependant que le Commerce sur les côtes d'Afrique sera libre dorénavant pour toutes sortes de personnes, conformément,

A O U S T . 1730. 1881

conformément au Reglement particulier qu'on a publié au sujet de ce Commerce. Les mêmes Etats & ceux de West-Frise ont envoyé dans toutes les Villes de ces Provinces un Placard qui regle dans une juste proportion les droits que chaque maison doit payer.



## FRANCE,

*Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.*

**L**E 20. du mois dernier, M. d'Angervilliers, Ministre & Secrétaire d'Etat de la Guerre, accompagné du Comte de Saint Florentin & du Marquis de Pezé, Colonel, Mestre de Camp du Régiment du Roi, se rendit de Compiègne à la Fere, pour voir le siege auquel l'Ecole de l'Artillerie, établié dans cette Ville sous les ordres du Chevalier d'Abouville, est actuellement occupée.

Le 21, M. de Valliere, Maréchal de Camp, Directeur & Inspecteur General des mêmes Ecoles, conduisit ce Ministre à un demi quart de lieuë de la Ville, pour lui faire voir différentes manœuvres; & après que le Bataillon de M. de la Perelle, du Régiment Royal Artillerie, & celui de Pequigny, eurent passé en revûë devant M. d'Angervilliers, on jeta un Pont sur la Riviere d'Oise, avec la même promptitude que lorsqu'il s'agit de faire passer une Armée. On se rendit ensuite à la Batterie, où on fit l'exercice du Canon.

M. d'Angervilliers parut fort satisfait de l'adresse des Canoniers. Vers les neuf heures, les Troupes destinées à la défense du Fort se rendi-

rent

## 1882 MERCURE DE FRANCE

rent à leurs postes sous les ordres de M. Lucas , Capitaine dans Royal Artillerie , qui commande en chef dans la Place. Dès que les Assiegeans monterent la tranchée , on fit sur eux un grand feu du Canon & de la Mousqueterie de la Place; les Assiegeans étoient logés sur la Contrescarpe , où ils avoient établi le jour précédent huit Batteries de Canon pour battre les dehors & le corps de la Place. La principale action de cette journée fut la prise de deux Tenailions, construits sur une Demi-Lune. Après bien des sorties & des chicanes de guerre de part & d'autre , toutes fort singulieres , ceux de la Place firent sauter, à l'attaque de la droite , par les Mines , une Batterie de Canon des Ennemis sur le chemin couvert.

A une heure après midi , M. de Valliere qui commandoit en chef la Tranchée, y fit servir un magnifique diner. Indépendamment de la Table du Ministre , il y en avoit d'autres pour plus de 300. personnes.

A trois heures le feu recommença plus vivement que jamais , & la Batterie qu'on avoit fait sauter le matin se trouva rétablie par les Assiegeans en moins de deux heures & demie. Dès qu'on y eut fait conduire le Canon , les Assiegés la firent sauter pour la seconde fois. Le Canon & les affuts furent jettés vers les fossés de la Place , ainsi que M. d'Antonazzi , Capitaine des Mineurs, se l'étoit proposé , ce qui lui attira, aussi-bien qu'aux autres Officiers de sa Compagnie , l'applaudissement du Ministre. Peu de tems après on donna le signal pour faire jouer les Mines que les Assiegeans avoient faites sous les Tenailions ; dès qu'ils furent ouverts par deux breches , les Grenadiers , suivis des Ingenieurs avec les Travaillieurs destinés à la prise de ces Ouvrages , monterent à l'assaut pour se loger sur le haut des  
breches

A O U S T. 1730. 1883

breches : ce fut alors qu'on vit une image bien naturelle de la Guerre & des Sieges.

Les six Chiens de Chasse & les Oiseaux de proye que l'Abbé de S. Hubert est obligé d'envoyer tous les ans au Roi, furent présentés à S. M. à Compiègne au commencement de ce mois.

La Meute que le Roi a présentement à Compiègne est de 250. Chiens ; sçavoir, 143. pour le Cerf, 60. pour le Chevreuil & 47. pour le Sanglier, sans y comprendre la Meute du Loup, qui est restée à Versailles. On renouvelle tous les six mois trente Chiens de la Meute de S. M. qui en donne les vieux à des Seigneurs qui ont des équipages de chasse. On a fait depuis peu des couvertures & des houffes neuves de drap bleu brodées d'un nouveau dessein pour les Chevaux de Chasse.

Sur la fin du mois dernier, le Roi chassa un Cerf tout gris dans la Forêt de Compiègne, qu'on fut obligé d'abandonner après l'avoir poursuivi six ou sept lieuës. On assure que le même Cerf fut aussi chassé inutilement plusieurs fois l'année dernière ; on ajoute qu'il a 200. ans, & qu'il a été chassé par Louis XIII. & par Louis XIV.

Le 15 de ce mois, Fête de l'Assomption de la Sainte Vierge, le Roi, accompagné du Duc d'Orleans, du Comte d'Eu, & du Comte de Toulouse, se rendit à l'Eglise de la Paroisse du Château, où S. M. entendit la Grand'-Messe, célébrée pontificalement par l'Evêque de Soissons. L'après-midi le Roi alla entendre les Vêpres dans l'Eglise de l'Abbaye Royale de S. Cornille : S. M. y assista à la Procession & au Salut, où le même Prélat officia.

## 1884 MERCURE DE FRANCE

Le même jour, la Procession solennelle de l'Eglise Métropolitaine, qui se fait tous les ans à pareil jour, en exécution du Vœu de Louis XIII. se fit à Paris avec les cérémonies accoutumées. L'Archevêque de Paris y officia, & le Parlement, la Chambre des Comptes, la Cour des Aydes & le Corps de Ville y assisterent suivant la coutume.

Le 21. vers les 8. heures du soir, le Roi arriva du Château de Compiègne à Versailles.

Il a été fondu à Paris depuis peu par le sieur Martin, deux très-grandes Cloches, & quatre beaucoup moindres pour le Roi de Portugal, qu'on va voir sur le Port S. Nicolas par curiosité, l'ouvrage ayant parfaitement réussi. On a appris de Gennes qu'on y avoit aussi fondu huit grosses Cloches pour le Roi de Portugal, qu'on devoit embarquer pour Lisbonne.

M. L'Abbé Sevin est de retour de Constantinople depuis le commencement de ce mois. Il a rapporté quantité de Manuscrits en diverses Langues Orientales pour la Bibliothèque du Roy.

Le 15, Fête de l'Assomption de la Vierge, il y eut Concert Spirituel au Château des Tuilleries; M. Mouret fit chanter le *Benedictus*, Motet de M. de la Lande, dont l'exécution fut parfaite. Les D<sup>lles</sup> Erremens, Le Maure, & Petipas, chanterent differens Motets à une & à deux voix, avec simphonie, qui furent très-applaudis par une très-nombreuse Assemblée, de même que les S<sup>rs</sup> Blaver & Madonis dans l'exécution de deux *Concerto* sur la Flute & le Violon. Le Concert fut

A O U S T. 1730. 1385

fut terminé par *Dominus regnavit*, autre Motet de M. de la Lande.

Dans l'Assemblée Generale du Corps de Ville, tenue le 16 de ce mois, le President Turgot fut continué Prevost des Marchands, & les nouveaux Echevins furent élus à l'ordinaire. On sçait qu'il y a toujours quatre Echevins en fonction; que les deux plus anciens sortent tous les ans d'Echevinage, & que l'on en choisit deux nouveaux pour remplir leur place. Au reste, ces places ne sont remplies que par des personnes d'une probité reconnue; les Statuts sont très-rigoureux là dessus: un homme qui auroit été arrêté prisonnier, quoi qu'injustement, ne peut être élu Echevin. On doit avant que d'y parvenir avoir passé par beaucoup d'Emplois, qui font connoître le merite & la droiture des Sujets.

Le 23, le Corps de Ville, le Duc de Gèvres, Gouverneur de Paris, étant à la tête, eut à Versailles Audience du Roy, avec les ceremonies accoutumées. Il fut présenté à S. M. par le Comte de Maurepas, Secrétaire d'Etat, & conduit par le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Cerémonies, & par M. Desgranges, Maître des Cerémonies. M<sup>rs</sup> Rossignol & Lagnau, nouveaux Echevins, prêterent entre les mains du Roy le Serment de fidelité, dont le Comte de Maurepas Secrétaire d'Etat, fit la lecture; le Scrutin ayant été présenté par M. Bignon, Avocat General du Grand Conseil, qui fit un Discours très-éloquent. Le même jour, le Corps de Ville rendit les respects à Monseigneur le Dauphin, & à Mesdames de France.

## 1886 MERCURE DE FRANCE

Le 25, Fête de S. Louis, la Procession des Carmes du Grand Convent, à laquelle le Corps de Ville assista, alla, suivant la coutume, à la Chapelle du Château des Tuilleries, où ces Religieux célébrèrent la Messe, pendant laquelle le Duc de Gèvres, Gouverneur de Paris, fit rendre les Pains-Benis, avec les cérémonies accoutumées.

Le même jour, l'Académie Française célébra la Fête de S. Louis dans la Chapelle du Louvre. On chanta pendant la Messe un très-beau Motet en Musique, de la composition de M. Dornel, après laquelle l'Abbé Ragon, Chapelain du Duc d'Orleans, prononça le Panegyrique du Saint.

Le même jour, l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, & celle des Sciences, célébrèrent la même Fête dans l'Eglise des Peres de l'Oratoire; on y chanta aussi un Motet en Musique pendant la Messe de la composition de M. du Bouffet, & le Panegyrique de S. Louis fut prononcé par Dom Léandre Pertuiset, Religieux Reformé de l'Ordre de Clugny, qui a prêché avec succès dans plusieurs Eglises de Paris.

Le Concert d'Instrumens que l'Académie Royale de Musique donne tous les ans au Château des Tuilleries, à l'occasion de la Fête du Roi, a été executé le 25 par un grand nombre d'excellens Simphonistes de la même Académie, qui jouèrent differens beaux morceaux de Musique de M. de Lully & de M. Rebel.

Le 3 Juillet, M. de Blamont, Sur-Intendant de la Musique du Roi, de Semestre, fit chanter  
devant

# A O U S T. 1730. 1887

devant la Reine, le Prologue & le premier Acte de l'Opera de *Roland*, dans lequel la D<sup>le</sup> Duclos & le sieur Godonnesche chanterent les principaux Rôles dans le Prologue, & ceux de la Pièce furent remplis par la D<sup>le</sup> Lenner, & par les Sieurs Guedon & Chassé.

Le 5, on chanta le second & le troisième Acte du même Opera, qu'on continua le 10, & qu'on finit le 12. La D<sup>le</sup> Duclos chanta dans le dernier Acte le Rôle de *Logistille*.

Le 17, on exécuta avec un applaudissement general, l'*Impromptu du Labyrinthe de Versailles*, de la composition de M. de Blamont.

Le 24, on chanta chez la Reine le Prologue & le premier Acte de *Bellerophon*.

Le 27, la Reine voulut entendre, à Trianon, le dernier Divertissement de M. de Blamont, fait à l'occasion de la Naissance de Monseigneur le Dauphin. C'est le même qui fut exécuté l'année dernière au Soupé de L. M. & ensuite dans les grands Appartemens. Les D<sup>tes</sup> Erremens, & le Maure, & le sieur d'Angerville, chanterent les principaux Rôles.

Le 31. on continua *Bellerophon*, & on le finit le 2 Août. La D<sup>le</sup> Antier chanta le Rôle de *Stenobée*, la D<sup>le</sup> Lenner celui de *Philonosé*, & le sieur Chassé celui d'*Amisodar*.

Le 7 & le 21 Août, on chanta *Amadis de Gaule*. La D<sup>lle</sup> Pithron & le sieur d'Angerville chanterent les principaux Rôles du Prologue, & dans la Pièce, la D<sup>lle</sup> Antier chanta le Rôle d'*Arcabone*, la D<sup>lle</sup> Pichou celui de *Corisande*, le sieur Godonnesche celui de *Florestan*, & le sieur d'Angerville celui d'*Arcelaus*. La D<sup>le</sup> Antier chanta ensuite *la Nymphé de la Seine*, Cantate de M. de Blamont.

Le 25, le même Auteur fit exécuter par les

# 1888 MERCURE DE FRANCE

24 Violons du Roy , plusieurs Pièces de Symphonie de sa composition pendant le dîné de S. M.

Le 26. la Lotterie de la Compagnie des Indes pour le remboursement des Actions , fut tirée en la maniere accoutumée, à l'Hôtel de la Compagnie; on a publié la Liste des Numeros des Actions & Dixièmes d'Actions, qui seront remboursés, faisant en tout le nombre de 300. Actions.

Le 21. Juillet, le Duc de Lorraine alla voir le Camp de la Meuse , le Comte de Bellisle donna à S. A. R. un repas où se trouverent 93. personnes en quatre tables, servies avec toute la délicatesse possible; & après le repas il fit faire à la Cavalerie toutes les évolutions en presence de ce Prince, qui admira l'adresse & la belle taille des Cavaliers, ainsi que la beauté des Chevaux.

## *EXTRAIT d'une Lettre écrite de Mets, le 6. Aoust 1730.*

**L**E Duc de Coaslin, Evêque de Mets, apprit le 51 du mois dernier que L. A. R. de Lorraine, le Prince Charles, les Princesses ses Sœurs & la plus grande partie de cette Cour devoient venir exprès à Frescati pour le voir, & lui demander à dîner, le Jeudi suivant 3 Aoust. Ce Prélat dans ce peu de tems se prépara le mieux qu'il put à recevoir cette illustre Compagnie.

L. A. R. & toute la Cour arriverent de Frouard où elles avoient couché, à une heure & demie, dans cinq Carosses, accompagnez de leurs Officiers & de Pages à Cheval. M. de Mets les reçut à la Portiere de leur Carosse, accompagné de Mesdames de Bellisle & de Montholon, Premiere  
Pre-

Presidente ; des Comtes de Baviere , de Bethune , de Bellisle , de Beuvron ; de Mrs de Brezé , de la Valliere , d'Armenonville , de Stueffe , de Verfeille ; des Marquis de Lisle , de Gustine , de Conche , de S. Vallier , de Bellefond , de Livry , de Montholon , Premier President , de Creil , Intendant & de Roche-Colombe.

On se promena quelque tems sur la Terrasse ; & bientôt après on avertit que le dîné étoit servi. L. A. R. & toute la suite allerent dans l'Orangerie , où le Repas étoit préparé. Ce lieu étoit orné magnifiquement & également. Il y avoit deux Tables de 25 Couverts chacune , avec des Estrades aux deux bouts , où étoient d'un coté la Musique , & de l'autre des Haut-bois. Au dehors il y avoit 18 Pieces de Canon , des Timbales & des Trompettes. Le tout fut tres-bien exécuté ; le Repas fut tres-bon & tres-délicat , & servi avec beaucoup d'ordre.

Après le Repas , qui dura environ deux heures , S. A. R. Madame , monta dans une Calèche avec la Princesse de Craon & M. de Mets , pour se promener dans les Jardins ; le Prince & toute sa suite se promenerent à pied jusqu'à 5 heures & demie , que l'on rentra dans le Château , où on trouva beaucoup de Rafraîchissemens. L. A. R. partirent à six heures pour aller coucher à Frouard , qui est à sept lieues de Frescaty.

On ne peut rien ajouter aux manieres gracieuses de L. A. R. pour M. de Mets , & au contentement qu'Elles marquerent de tout ce qui s'étoit passé. Elles ont trouvé la Maison tres-belle & les Jardins fort gracieux.

Les Seigneurs & Dames qui ont suivi L. A. R. à Frescaty , sont le Prince Charles & les Princesses ses Sœurs , Les Princes & les Princesses de Lixin & de Craon. Mrs de Spada , de Stinville , de

1890 MERCURE DE FRANCE,  
Lunati, de Quinick, d'Alteim, d'Ogara, l'Abbé  
de Lozandiere, M<sup>de</sup> de Lenoncourt, M<sup>elles</sup> de  
Spada, de Lunati & de Martini.

*CEREMONIE de la prise de Bonnet de  
Docteur, par M.<sup>l</sup> Archevêque de Paris.*

LA Faculté de Théologie de Paris, après avoir  
présenté les Actes & les Décrets sur la Con-  
stitution *Unigenitus*, au Roy, à la Reine & aux  
autres Seigneurs, à Fontainebleau, le 18 May 1730.  
eût qu'elle devoit aussi présenter les mêmes Actes  
à M. l'Archevêque de Paris. Elle nomma pour  
cela M. Lullier Doyen, M. de Romigny Syndic,  
& les six plus anciens Docteurs, auxquels elle re-  
commanda de supplier M. l'Archevêque de vou-  
loir prendre le Bonnet de Docteur. Ce Prélat  
avoit fait sa Licence dans les années 1706. &  
1707. Mais après avoir obtenu le degré de Li-  
centié, ayant été nommé successivement Evê-  
que de Marseille, & Archevêque d'Aix, il n'a-  
voit pas pris le Bonnet, ainsi que cela étoit arri-  
vé à M. de Harlay Archevêque de Rouen, &  
ensuite Archevêque de Paris, qui après sa Licen-  
ce ne prit le Bonnet de Docteur qu'après avoir  
été nommé Archevêque de Paris.

M. l'Archevêque de Paris fut donc prié par  
la Faculté de suivre l'exemple de M. de Harlay,  
& à cette occasion le Doyen accompagné du  
Syndic & des autres Députés, lui fit un fort  
beau Discours le 23 May dernier.

On fera peut-être bien-aisé d'être instruit de  
ce qui s'observe quand les Archevêques de Paris  
prennent le Bonnet. Ordinairement le Licencié  
qui doit prendre le Bonnet de Docteur, est tenu  
de soutenir quelques jours auparavant une Thèse.  
nommée *Vesperie*, & un des jours suivans il se  
rend

rend dans la grande Sale de l'Archevêché, ou dans la Chapelle interieure qui est au bout de la Sale, avec son Grand-Maître d'Etude, où il a prié quelques jours auparavant le Chancelier de Notre-Dame de se trouver. Il y a trois Chaises disposées, le dos tourné à l'Autel. Si la ceremonie se fait dans la Chapelle de l'Archevêché ou dans la Grande Sale même, le Licencié prend la place du milieu; à sa droite est le Chancelier, & à sa gauche son Grand-Maître d'Etude. La ceremonie commence par un Discours Latin que fait le Chancelier sur quelque sujet d'érudition ou de piété, sur l'importance de la ceremonie; &c. Ensuite le Licencié se met à genoux devant le Chancelier, qui lui fait faire les sermens accoutumez. Le nouveau Docteur remercie le Chancelier, & son Grand-Maître d'Etude. Ensuite il préside à une These, nommée *Aulique*.

Après que le nouveau Docteur a disputé sur trois *Medium*, ainsi que le Grand-Maître d'Etude & le Chancelier, le Chancelier le conduit à Notre-Dame, lui fait faire le serment sur l'Autel des Martyrs de soutenir la verité, enseignée par l'Eglise Catholique, Apostolique & Romaine toute sa vie; jusqu'à répandre son sang pour la défense de ces mêmes veritez.

Mais quand un Archevêque de Paris, nommé & sacré, prend le Bonnet de Docteur, presque toutes ces ceremonies sont obmises. Il n'y a ni *Vesperie*, ni *Aulique*, ni Discours par le Chancelier, ou par le nouveau Docteur, ni sermens à exiger de lui. L'Archevêque étant à genoux vis-à-vis l'Autel de la Chapelle interieure de l'Archevêché, ayant à sa droite le Chancelier, & le Doyen de la Faculté à sa gauche, le Chancelier se leve & prononce la Formule ordinaire, pour donner, par l'autorité & la Benediction Apostolique, le

## 1892 MERCURE DE FRANCE

dégré de Docteur. Il met en même-temps le Bonnet de Docteur sur la tête de l'Archevêque, ainsi finit la cérémonie. C'est ce qui s'est observé en 1671. quand M. de Harlay, Archevêque de Paris, reçut le Bonnet de Docteur. Et c'est aussi ce qui s'est passé le 24 May 1730. à la cérémonie de M. de Vintimille du Luc, en présence d'un grand nombre de Docteurs. Ce Prélat fit l'honneur au Chancelier, au Doyen, au Syndic & aux autres Docteurs de les retenir à dîner. Il s'y trouva aussi quelques Prélats.

La Faculté presenta aussi les Actes, dont il est parlé au commencement de ce Mémoire, à l'Assemblée du Clergé, le 10 Juillet dernier, ayant nommé pour cela les mêmes Députés, lesquels furent reçus par les Agens Generaux, qui les conduisirent dans la Sale des Assemblées. M. Luillier Doyen, y fit un Discours latin tres-éloquent, qui se trouve dans le Recueil des mêmes Actes, donné depuis peu au Public.

**ORDONNANCE** de M. l'Archevêque de Paris, du 23. Aoust, portant révocation de toutes les Permissions verbales pour les Chapelles domestiques.

Charles - Gaspar - Guillaume de Vintimille. &c. Sur ce qui nous a été représenté par notre Promoteur General, que quelques Prêtres peu attentifs aux regles de leur Ministère, célèbrent la sainte Messe dans des Chapelles domestiques, dont on ne rapporte d'autre concession, que des permissions verbales que l'on suppose données par nos Prédécesseurs ou par Nous, quoique selon la Discipline de ce Diocèse & l'Ordonnance de Monseigneur le Cardinal de Noailles, notre Prédécesseur, sur la vénération due aux Eglises, & sur l'usage des Chapelles domestiques; en date du 20 Decembre 1696. toutes les

A O U S T. 1730. 1893

permissions de Chapelles domestiques doivent être expédiées par écrits ; que d'autres Prêtres portent l'esprit d'indépendance & de singularité, jusqu'à offrir le Sacrifice dans des lieux profanes, & qui n'ont été ni destinez, ni benis par l'autorité Episcopale, pour servir de Chapelles domestiques, & que pour justifier une contravention si manifeste aux Regles de l'Eglise, ils alleguent qu'ils avoient obtenu cy-devant des Permissions verbales de dire la Messe dans tous les lieux où ils demeureroient, & qu'en conséquence ils ont fait construire un Autel & célébré les saints Mysteres, sans que lesdits lieux aient été ni visitez ni benis, s'attribuant ainsi un privilege contraire à toutes les Regles, qu'il n'est point d'usage d'accorder à aucun particulier, & qui pourroit être une source d'abus & d'irréverence pour ce qu'il y a de plus auguste dans la Religion. Nous requerant ledit Promoteur de pourvoir à ces désordres.

A ces causes, Nous, faisant droit sur le requi-sitoire de notre Promoteur, voulant arrêter le cours d'abus si visibles, maintenir dans ce Diocèse les Loix de la Discipline, & nous opposer à tout ce qui peut les renverser, nous révoquons par la présente Ordonnance, jusqu'à ce qu'il en ait été par Nous autrement ordonné, toutes les Permissions verbales seulement, qui auroient pû cy-devant être accordées, soit pour établir des Chapelles domestiques, soit pour permettre à des particuliers de dire la Messe dans des Maisons où il n'y auroit point de Chapelles. Déclarant que huit jours après la publication de notre présente Ordonnance, lesdites Chapelles demeureront interdites, & que toutes les permissions pour des Chapelles, conformément à l'Ordonnance de notre Prédecesseur, du 20 Decembre

1696

# 1894 MERCURE DE FRANCE

1696. ne seront accordées que par écrit, après un Examen & visite faits par notre ordre, pour nous asûrer de la décence des lieux, & des raisons légitimes qui pourront nous engager à accorder lesdites Chapelles avec les clauses & restrictions canoniques que le bon ordre demande. Défendons, comme il est porté par ladite Ordonnance de Monseigneur le Cardinal de Noailles, à tous Prêtres Séculiers & Réguliers, sous peine de suspension, de célébrer la Messe dans les Chapelles domestiques dont on ne leur représentera pas un titre ou permission de Nous, ou de nôtre Prédecesseur, expédié par écrit. Défendons en outre à tous Prêtres Séculiers ou Réguliers, sous peine de suspension encourue par le seul fait, de dire la Messe dans des lieux qui n'auroient pas été visités & benis par notre ordre, & approuvez par Nous, pour servir de Chapelles domestiques. Si Mandons, &c.

Dès le 12. Août, M. l'Archevêque de Paris donna un Mandement pour ordonner des Prières dans tout son Diocèse pour l'heureux accouchement de la Reine. Il est conçu en ces termes.

Charles, &c. La piété du Roi qui lui inspire dans tous les événemens, de recourir à celui par qui les Rois regnent, lui a fait désirer que nous ordonnassions des Prières pour l'heureuse délivrance & pour la santé de la Reine, qui est fort avancée dans sa grossesse. Entrez avec nous dans les intentions de Sa Majesté, pour demander à Dieu la conservation d'une auguste Reine, que ses vertus rendent si respectable à tout le Royaume, auquel elle a déjà donné un Dauphin, & elle du précieux fruit qui est l'objet de nos espérances & de nos vœux.

A CES CAUSES, nous ordonnons, &c.

Le

A O U S T. 1730. 1805

Le 14. du même mois, le R. P. Grand-Prieur de l'Abbaye de S. Germain, donna aussi un Mandement digne de la grandeur du Sujet & de sa piété. En voici la teneur :

CLAUDE DU PRE', Grand-Prieur de l'Abbaye Royale de S. Germain des Prez, immédiate au S. Siege, & Vicaire General de S. B. M. le Cardinal de Bissy, Evêque de Meaux, Commandeur de l'Ordre du S. Esprit, Abbé Commandataire de cette l'Abaye, &c.

La Race sainte se multiplie, la Posterité nombreuse du Juste est un gage de la protection du Tout-Puissant, une récompense rendue à la vertu de celui qui le craint & qui le sert avec fidélité. Verité justifiée par l'événement. Elle s'accomplit dans la Personne sacrée du grand & Religieux Monarque qui nous gouverne. Le Seigneur a benî les premières années de son Alliance glorieuse. Nous avons renconnu dans la Naissance des trois augustes Princesses, plus encore dans celle de Monseigneur LE DAUPHIN, les preuves les plus marquées d'une Providence infiniment attentive aux vœux du Roy, de la Reine, de toute la Nation; aujourd'hui nous voyons avec la joye la plus vive, que le Seigneur mesurant ses faveurs sur la piété & la Religion de ce grand Prince, continue à le combler de nouvelles benedictions. Le bonheur des Peuples qui rend S. M. sensible à de tels bienfaits, nous engage à redoubler nos vœux & nos prieres. L'auguste & vertueuse Princesse, qui par l'assemblage des dons les plus précieux de la Nature & de la grace, concourt à rendre notre félicité durable & constante, mérite ce juste tribut. Prions pour la conservation d'une santé si chere à la France, prions pour le succès de son heureuse délivrance. Puissè-t-elle à jamais être l'objet de l'amour & de la veneration des Peuples

# 1896 MERCURE DE FRANCE

Peuples. , *croître en mille & mille generation.*  
Puisse sa glorieuse Posterité, si sainte dans sa Souche, si auguste dans sa Tige, si féconde en Heros & en Maîtres du Monde dans son étendue, n'avoir d'autre terme, que la fin des temps.

A CES CAUSES, en conformité des intentions de Sa Majesté, &c.

Le 30, les Députés des Etats de Languedoc eurent Audience du Roy. Ils y furent présentés par le Duc du Maine, Gouverneur de la Province, & par le Comte de S Florentin, Secrétaire d'Etat, & conduits en la maniere accoutumée; par le Marquis de Dreux, Grand-Maître des Cerémonies, & par M. Desgranges, Maître des Cerémonies. La députation étoit composée de l'Evêque de Viviers, pour le Clergé, qui porta la parole; du Marquis d'Ambres, pour la Noblesse; de M<sup>rs</sup> Bains & Gayac, pour le Tiers-Etat; & de M. de Montferrier, Syndic General de la Province. Ils rendirent ensuite leurs respects à Monseigneur le Dauphin, à Monseigneur le Duc d'Anjou, & à M<sup>l</sup>l<sup>es</sup> de France.



## MORTS NAISSANCES,

**M**ichel Poncet de la Rivière, Evêque d'Angers, Abbé des Abbayes de Vierçon, Diocèse de Bourges, de Noailles, Diocèse de Poitiers & de S. Florent lès Saumur, Diocèse d'Angers, l'un des Quarante de l'Académie Française, mourut dans son Diocèse le 2. de ce mois, âgé d'environ 58. ans.

Le même jour, Dame Marie-Magdelaine Parent, Epouse de M. Louis le Boulanger, Chevalier

## A O U S T. 1730. 1807

valier Seigneur d'Hacqueville, Maître des Re-  
quêtes, mourut à Paris, âgé d'environ 42. ans.

M. Vabere de Sailly, Chevalier, Capitaine au  
Régiment de Navarre, decédé le même jour,  
âgé d'environ 50. ans.

Le Comte d'Alais, Prince du Sang, frere du  
Prince de Conty, mourut à Paris le 7. de ce  
mois, dans la neuvième année de son âge, étant  
né le 5. Février 1722. Le Roi en prit le deuil  
le 12. & le quitta le 24.

M. François de Murard, Conseiller en la Grande  
Chambre du Parlement, mourut le 11. Août,  
dans la 62. année de son âge.

Benedictine Henriette, Philippe, Comtesse Pa-  
latine du Rhin, veuve de Jean-Frederic de Brunf-  
wick, Duc d'Hanover, mort à Ausbourg le 27.  
Décembre 1679. mourut subitement à midi le  
12. de ce mois à sa Maison de Campagne du  
Village d'Anieres, âgée de 78. & 20. jours;  
étant née le 23. Juillet 1652. Cette Princesse étoit  
fille d'Edouard, Prince Palatin du Rhin, mort à  
Paris le 10. Mars 1663. & d'Anne de Gonzague  
de Mantouie, morte le 6. Juillet 1684. Elle avoit  
eu de son Mariage Charlotte-Felicité, née le 8.  
Mars 1671. marié le 18. Novembre au Duc de  
Modene, & morte en couches le 26. Septembre  
1710. Marie-Joséphé, née le 29. Mars 1672.  
morte le 4. Septembre 1687. & Wilhelmine Ame-  
lie, veuve de l'Empereur Joseph, auquel elle fut  
mariée le 15. Janvier 1699. Elle étoit sœur de la  
Princesse Anne, veuve d'Henry-Jules de Bour-  
bon, Prince de Condé, Premier Prince du Sang,  
morte le 23. Fevrier 1723.

L'instant d'avant sa mort, cette Princesse pa-  
roissoit en bonne santé, & se felicitoit de son  
état; elle s'étoit levée à son heure ordinaire,  
avoit été à la Messe, qu'elle avoit entendue toute  
entiere,

entiere, sans aucune apparence d'incommodité, & au sortir de laquelle ayant senti quelque mouvement dans le ventre, elle entra d'un pas ferme & assuré dans sa Garderobe, sans avoir besoin de personne pour la soutenir, & à peine fut-elle sur sa chaise qu'elle tomba morte par terre sans donner depuis cet instant aucun signe de vie.

Parmi les différentes causes de mort, découvertes à l'ouverture de son corps, & qui ne s'étoient manifestées pendant sa vie par aucun signe particulier qui les dénotât, il s'en est trouvé une dans le cœur, aussi rare, aussi singulière, & aussi difficile, pour ne pas dire aussi impossible à prévoir qu'à détruire. Cette cause qui peut être regardée comme la principale, ou pour mieux dire, l'unique de la mort subite de cette Princesse, c'étoit un trou ou une espece de sinus qu'une humeur saline & pénétrante avoit creusé petit à petit & obliquement dans la parois du ventricule droit du cœur; ce sinus s'ouvrant d'un côté dans la cavité du ventricule, & de l'autre dans celle du pericarde, perçoit de part en part l'épaisseur de la parois de ce ventricule, & ayant permis au sang de ce ventricule de s'insinuer dans le pericarde & de se détourner par là de sa route naturelle du côté de l'artere du poumon, avoit donné lieu à une interruption formelle de la circulation, à un affaiblissement & une concidence subite des parois des vaisseaux & à la mort précipitée de cette Princesse.

Il y avoit six onces de sang caillé dans le pericarde, sans compter la sérosité de ce sang qui y étoit aussi. On n'en a pas trouvé dans le ventricule droit du cœur, parceque celui qu'il auroit dû contenir s'étoit totalement écoulé dans le pericarde; mais le ventricule gauche qui n'étoit point percé de même, contenoit la quantité de  
sang

A O U S T. 1730. 1899

sang caillé qui a coutume de s'y rencontrer après la mort.

Dame Claude Emée Despinay , veuve de M. Geofroy Dominique de Bragelone , Chevalier , Seigneur de Lonny , Deville , Cliron &c. Maître des Requêtes , mourut le 13. Août , âgée d'environ 80. ans.

Charles Boucher d'Orçay , Maître des Requêtes Honoraire & Intendant de la Generalité de Limoges , mourut à Paris le 14. de ce mois , dans la 56<sup>me</sup> année de son âge. M. de Tourni , Maître des Requêtes , a été nommé à l'intendance de Limoges.

Le 18. Juillet , Dame Marie Anne Hiacinthe Vis-de-Lou , Epouse de Louis Engelbert , Comte de la Marck , Marquis de Wardes , Colonel d'un Regiment d'Infanterie Allemande , au service du Roi , accoucha d'une fille qui fut tenuë sur les Fonts le 18. Août , & nommée Louise Marguerite par Louis Pierre , Comte de la Marck & de Schfeiden , Chevalier des Ordres du Roi , Lieutenant General des Armées de S.M.&c. & par Dame Marguerite Iris de Poix , Epouse de Jean Baptiste , Marquis de Montesson , Brigadier des Armées du Roi , Sous-Lieutenant des Gendarmes Dauphins.

Le 16. Août , M. le Curé de S. Sulpice administra dans son Eglise le Sacrement de Baptême à une fille âgée de 25. ans , née & élevée dans la Religion Judaïque dont elle avoit fait volontairement abjuration. Elle fut nommée Marie Magdelaine Sara par M. René Herault , Conseiller d'Etat , Lieutenant General de Police , & par Dame Diane Magdelaine de Bautru-Vaubrun , Duchesse d'Etrées.

Le lendemain le même Pasteur administra aussi le Sacrement de Baptême à la Mere de cette fille , nommée Rachel Mendoza , veuve d'Abraham Gaver ,

## 1900 MERCURE DE FRANCE

vet , âgée de cinquante ans , & aussi élevée dans la Religion Judaïque , qu'elle a pareillement abjurée. Elle eut pour Parrain M<sup>re</sup> Nicolas Prosper Bayyn d'Angervilliers , Ministre & Secretaire d'Etat de la Guerre , & pour Marraine Dame Marie Brulart , veuve de Joseph de Bethune , Marquis de Charost , Brigadier des Armées du Roi &c. Cette mere & cette fille sont originaires de la Ville de Nice , Capitale du Comté de ce nom , dans les Etats du Roi de Sardaigne.

Dame Françoisse Aubery de Vastan , Epouse d'Armand de Bethune , Comte d'Orval &c. accoucha le 18. Août d'un fils , qui fut nommé Maximilien Antoine Armand , par M. Antoine Portail , Premier Président du Parlement , & par Dame Marie Theresé Martin , veuve de Louis , Marquis de Bethune , Marquis de Chabris &c.

Le 30 de ce mois , la Reine sentit à six heures du matin quelques douleurs , & vers les neuf heures S. M. accoucha heureusement d'un Prince , que le Roi a nommé Duc d'Anjou. Dès que ce Prince fut né , il fut ondoyé par l'Abbé de Choiseul , Aumônier du Roi en quartier , en présence du Curé de la Paroisse de Versailles. Le Roi assista à cette Cerémonie , ainsi que les Princesses & Princesses du sang qui étoient à Versailles, le Cardinal de Fleuri , le Chancelier de France & le Garde des Sceaux. Lorsque la Duchesse de Ventadour , Gouvernante des Enfans de France , eut porté Monseigneur le Duc d'Anjou dans l'Appartement qui lui avoit été préparé , le Marquis de Breteuil , Commandeur-Prevôt & Maître des Cerémonies des Ordres du Roi , porta à ce Prince le Cordon & la Croix de l'Ordre du Saint Esprit ; il fit cette fonction à cause de l'absence du Grand Trésorier des Ordres. Le Roi qui s'é-

toit

A O U S T. 1730. 1901

roit rendu auprès de la Reine dans le tems qu'elle avoit commencé à sentir des douleurs , étant rentré dans son Appartement , envoya M. de Lugat, l'un de ses Gentilshommes ordinaires , à Chambord , porter au Roi Stanislas & à la Reine son Epouse la nouvelle de l'heureux Accouchement de la Reine & de la Naissance de Monseigneur le Duc d'Anjou , & le Garde des Sceaux , Ministre & Secrétaire d'Etat , ayant le département des affaires Etrangères , dépêcha dans le même tems des Couriers Extraordinaires aux Ambassadeurs & aux Ministres du Roi dans les Cours Etrangères , pour leur annoncer cette nouvelle. Aussi tôt qu'on eut appris que la Reine étoit accouchée d'un Prince , les Princes du Sang , les Seigneurs de la Cour , les Chefs des Compagnies Supérieures & les personnes de considération , s'empresferent d'aller à cette occasion rendre leurs respects au Roi , & S. M. qui parut très sensible à leur zele reçût avec bonté les témoignages de leur joye,

Le Roi alla à midi entendre la Messe , pendant laquelle on chanta le *Te Deum* , en actions de grâces de l'heureux accouchement de la Reine & de la Naissance de Monseigneur le Duc d'Anjou.

L'après midi , le Roi reçut les complimens des Princesses du Sang & des Dames de la Cour , & il vit les Ambassadeurs & les Ministres Etrangers qui s'étoient rendus à Versailles avec beaucoup d'empressement pour complimenter S. M. Après le souper du Roi , on tira dans l'Esplanade qui est entre la grande Grille & les Ecuries , des Fusées & un Feu d'artifice , & il y eut dans toutes les ruës des Illuminations, des Feux & toutes les autres marques de réjouissance.

La Reine & Monseigneur le Duc d'Anjou , se portent aussi-bien qu'on puisse le souhaiter.

Le

## 1902 MERCURE DE FRANCE

Le même jour 30 Août, les Prévôt des Marchands & Echevins qui s'étoient assemblez à l'Hôtel de Ville, aussi-tôt qu'ils eurent appris que la Reine avoit senti quelques douleurs, reçurent la nouvelle de son heureux Accouchement & de la Naissance de Monseigneur le Duc d'Anjou, par le Chevalier de S. André, Enseigne des Gardes du Corps, qui sert actuellement auprès de la Reine, & que le Roi avoit envoyé pour en donner part au Corps de Ville. Il arriva à l'Hôtel de Ville vers les onze heures & demie du matin, & dans le moment les Prévôt des Marchands & Echevins firent annoncer cette heureuse nouvelle à toute la Ville par le bruit du Canon & par la Cloche de l'Hôtel de Ville. Le soir on tira le Canon, il y eut un grand Feu, accompagné de Fusées, dans la Place de l'Hôtel de Ville, qui fut illuminé, & la joye publique éclata par les acclamations du Peuple & par les Feux qui furent faits devant toutes les Maisons.

---

### A P P R O B A T I O N.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le *Mercure de France du Mois d'Août*, auquel je n'ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris ce 2. Septembre 1730.

HARDION.

TABLE

# T A B L E.

P	ieces Fugitives. <i>Idille</i> ,	1691
	Troisième Lettre sur la Bibliothèque des En-	
	fans,	1696
	Le Moucheron qui picque Lycoris, &c.	1718
	Réponse sur la qualité de l'Eau de vie,	1721
	Bouquet, &c.	1730
	Lettre sur l'usage interieur de l'Eau de vie,	1732
	Épître sur le retour d'un Voyage,	1739
	Suite des Memoires sur la Ville d'Eu, &c.	1742
	Les Miracles, <i>Ode</i> ,	1752
	Fête & Chasse de S. Hubert à Entrevaux,	1756
	A la Déesse Lucine, <i>Vers</i> ,	1767
	Couplets, &c.	1768
	Réponse à la Question, <i>si la gloire des Orateurs</i>	
	<i>est préférable à celle des Poètes</i> ,	1773
	Épître en Vers à M <sup>lle</sup>	1881
	Lettre sur une Inscription de la Fontaine de Ju-	
	vifi, &c.	1783
	Divers Morceaux de Poésie, &c.	1786
	Enigme, Logogryphe,	1791
	NOUVELLES LITTÉRAIRES. <i>Acta Eruditorum</i> ,	
	&c.	1793
	L'Art d'enseigner le Latin aux enfans en les di-	
	vertissant & sans qu'ils s'en apperçoivent,	1816
	Recueil de Têtes de Caracteres de Leonard de	
	Vinci,	1818
	Lettre sur la Taille de la Pierre, dite à l'Angloise,	
		1826
	Lettre sur une Machine singuliere,	1829
	Air noté, &c.	1832
	Spectacles. Tragedie d'Absalon,	<i>Ibid.</i>
	La Réunion forcée, <i>Comédie</i> , &c.	1852
	La Tragedie de <i>Maurice</i> , &c. & <i>Ballet</i> ,	1856
		Les

Les deux Suivantes, <i>Comédie</i> ,	1864
Nouvelles Etrangères. D'Afrique, Turquie & Perse,	1869
De Russie, Pologne, Suede & Allemagne,	1870
D'Italie, Grande Bretagne & Pays-Bas,	1872
France, Nouvelles de la Cour, de Paris, &c.	1881
Extrait d'une Lettre écrite de Metz,	1888
Prise de Bonnet de Docteur,	1890
Ordonnance de l'Archevêque de Paris, portant révocation de toutes les Permissions, &c.	1892
Mandement du même, sur la grossesse de la Reine,	1894
Autre sur le même sujet du Grand-Prieur de l'Abbaye S. Germain,	1895
Morts, Naissances, &c.	1896
Mort de la Duchesse de Brunswick,	1897
Naissance du Duc d'Anjou,	1900

---

*Errata de Juillet.*

**P**age 1517. ligne 1. M. DCC, *lisez*, M. DC.

---

*Fautes à corriger dans ce Livre.*

**P**age 1747. ligne 25. *sieger*, *lisez*, *assieger*.

*L'Air nosé doit regarder la page*

1832



1234







